



Dossier # : 1190029002

Unité administrative responsable :	Service des finances , Direction de la comptabilité et des informations financières , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Dépôt à l'assemblée du conseil municipal du 13 mai 2019 du rapport financier consolidé vérifié de la Ville de Montréal et du document Reddition de comptes financière pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, y compris le rapport produit sur les formules prescrites par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)

Je recommande de prendre connaissance du rapport financier consolidé vérifié de la Ville de Montréal et du rapport Reddition de comptes financière pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2018 et de le déposer à l'assemblée du conseil municipal du 13 mai 2019.

Signé par Isabelle CADRIN **Le** 2019-04-23 16:51

Signataire : Isabelle CADRIN

Directrice générale adjointe
Direction générale , Direction générale adjointe - Mobilité et attractivité

IDENTIFICATION

Dossier # :1190029002

Unité administrative responsable :	Service des finances , Direction de la comptabilité et des informations financières , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Dépôt à l'assemblée du conseil municipal du 13 mai 2019 du rapport financier consolidé vérifié de la Ville de Montréal et du document Reddition de comptes financière pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, y compris le rapport produit sur les formules prescrites par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)

CONTENU

CONTEXTE

L'article 91 de l'annexe C de la charte de la Ville, en regard des obligations du trésorier, indique ce qui suit : « Il doit déposer ces états et rapports au bureau du greffier au plus tard le 31 mars à moins que, sur rapport du comité exécutif, le conseil ne lui accorde un délai additionnel qui ne doit pas excéder un mois ».

Toutes les données financières contenues dans ces états financiers ont été vérifiées. Les données du rapport financier consolidé vérifié sont les mêmes que celles présentées aux formulaires prescrits du MAMH. Seulement la présentation de quelques tableaux diffère des formulaires prescrits du MAMH.

De plus, dans une optique de transparence et de saine gestion, l'administration municipale s'est dotée, à partir de l'exercice financier 2014, d'un nouvel outil de gestion, soit le document « Reddition de comptes financière ». Ce document est considéré en soi comme un processus visant à faire la preuve, notamment, sous forme de rapport de gestion, que l'administration municipale a fait tout ce qui était raisonnable avec les pouvoirs et les ressources dont elle disposait, pour l'atteinte des résultats escomptés.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

1190029001- CG19 0032 - Report du dépôt des états financiers 2018 au bureau du greffier, du 31 mars au 30 avril 2019, au plus tard.

DESCRIPTION

Prendre connaissance du rapport financier consolidé vérifié de la Ville de Montréal et du rapport Reddition de comptes financière pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2018.

JUSTIFICATION

S/O

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Aucun

DÉVELOPPEMENT DURABLE

S/O

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Aucun

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une opération de communication est élaborée en accord avec le Service des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Dépôt du GDD 1180029003 au conseil d'agglomération du 16 mai 2019.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION**Intervenant et sens de l'intervention**

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Raoul CYR
Directeur - Comptabilité et informations
financières

Tél : 514 872-2436

ENDOSSÉ PAR

Le : 2019-04-23

Raoul CYR
Directeur - Comptabilité et informations
financières

Tél : 514 872-2436

Télécop. : 514 872-8647

Télécop. : 514 872-8647

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Raoul CYR
Directeur - Comptabilité et informations
financières

Tél : 514 872-2436

Approuvé le : 2019-04-23

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
SERVICE**

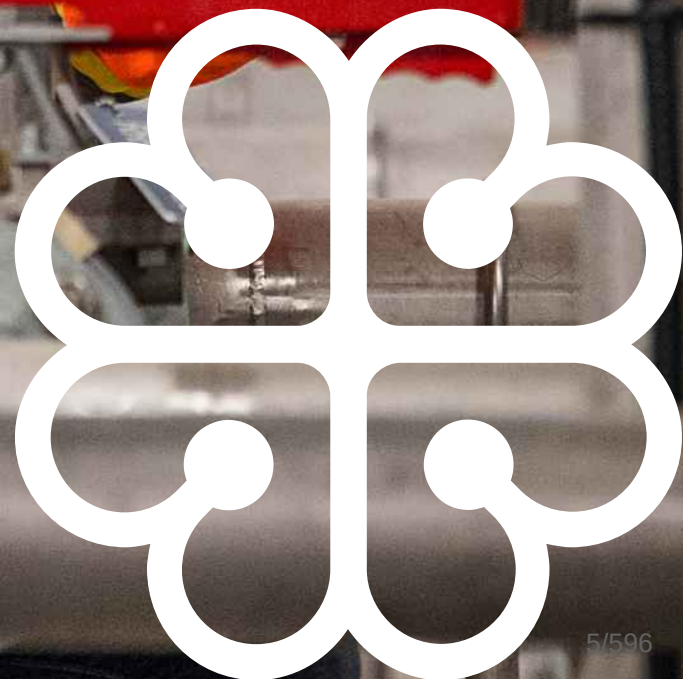
Yves COURCHESNE
DIRECTEUR DU SERVICE DES FINANCES

Tél : 514 872-6630

Approuvé le : 2019-04-23

Reddition de comptes financière

Résultats financiers
pour l'exercice terminé
le 31 décembre 2018



Préparé par
le Service des finances

NOTES

- Pour les sections « Analyse des revenus par objets », « Analyse des charges par secteurs d'activités », « Autres charges corporatives » et « État des activités d'immobilisations », les données de 2016 et de 2017 ont été redressées de manière, notamment, à tenir compte des modifications de structure effectuées en 2018 et de les rendre comparables, dans la mesure du possible, à celles de 2018.

Pour les autres sections, les données réelles sont comparées avec le budget original afin d'avoir une similitude avec les données figurant aux rapports financiers annuels.

- L'année financière s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre.
- À moins d'indications contraires, toutes les données de ce document sont en milliers de dollars.
- L'arrondissement au millier de dollars peut faire en sorte que certaines données présentées dans la Reddition de comptes diffèrent de celles présentées aux états financiers.

TABLE DES MATIÈRES

Messages

Mot de la mairesse	9
Mot du président du comité exécutif	11
Mot du directeur général.....	13
Mot du trésorier	15

Objectifs de la reddition de comptes financière

Activités de fonctionnement – Faits saillants

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats de 2018.....

Analyse des revenus par objets	29
Taxes	29
Compensations tenant lieu de taxes	30
Quotes-parts.....	31
Transferts.....	35
Services rendus.....	37
Imposition de droits.....	39
Amendes et pénalités	40
Intérêts	41
Autres revenus.....	42
Affectation de revenus	43
Analyse des charges par secteurs d'activités.....	45
Services administratifs.....	47
Sécurité publique.....	67
Services institutionnels.....	75
Développement	89
Qualité de vie.....	107
Concertation des arrondissements	121
Arrondissements.....	125
Autres charges corporatives – Financement et autres charges	177
Service de la dette brute corporative.....	177
Affectations – Activités d'immobilisations, réserves financières et fonds réservés	179
Charges communes	180
Charges de contributions corporatives	182

Analyses complémentaires	183
Charges de fonctionnement par objets	183
Analyse de certaines activités.....	195
Surplus accumulés et réserves	199
Activités d’immobilisations – Analyse des résultats de 2018	
État des activités d’immobilisations	201
Portrait des investissements.....	202
Analyse des investissements par catégories d’actifs	205
Environnement et infrastructures souterraines.....	205
Infrastructures routières	207
Bâtiments.....	208
Parcs, espaces verts et terrains de jeux.....	209
Autres catégories d’actifs	209
Lien avec le Programme montréalais d’immobilisations (PMI)	211
Impact des investissements en immobilisations	211
Analyse des principales réalisations	212
Services centraux.....	213
Arrondissements.....	222
Dette et financement	
Encadrement financier et stratégies de financement	231
Encadrement financier	231
Stratégies de financement des investissements	232
Évolution de la dette directe	236
Évolution de la dette consolidée directe et indirecte	237
Évolution des ratios énoncés dans la politique de gestion de la dette	238
Contributions volontaires énoncées dans la politique de gestion de la dette.....	242
Annexes	
1. Données historiques (revenus et charges)	1.1
2. Répartition des compétences d’agglomération et locales	2.1
3. Glossaire.....	3.1
4. Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations	4.1

INDEX DES TABLEAUX

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

FAITS SAILLANTS

Tableau 1	Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales, par compétences.....	22
Tableau 2	Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales	23

ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2018

Tableau 3	Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement par secteurs d'activités	26

Analyse des revenus par objets

Tableau 4	Sommaire des revenus.....	29
Tableau 5	Taxes	29
Tableau 6	Compensations tenant lieu de taxes.....	30
Tableau 7	Quotes-parts des villes reconstituées	31
Tableau 8	Transferts	35
Tableau 9	Services rendus	37
Tableau 10	Imposition de droits	39
Tableau 11	Amendes et pénalités	40
Tableau 12	Intérêts.....	41
Tableau 13	Autres revenus	42
Tableau 14	Affectation de revenus.....	43

Analyse des charges par secteurs d'activités

Tableau 15	Charges par secteurs d'activités	45
Tableau 16	Services administratifs	47
Tableau 17	Communications	48
Tableau 18	Direction générale.....	50
Tableau 19	Finances.....	53
Tableau 20	Performance organisationnelle.....	55
Tableau 21	Ressources humaines.....	57
Tableau 22	Technologies de l'information	59
Tableau 23	Bureau de l'inspecteur général.....	62
Tableau 24	Commission de la fonction publique.....	64
Tableau 25	Secrétariat de liaison.....	65

Analyse des charges par secteurs d'activités (suite)

Tableau 26	Sécurité publique	67
Tableau 27	Police	68
Tableau 28	Sécurité incendie.....	71
Tableau 29	Services institutionnels	75
Tableau 30	Affaires juridiques	76
Tableau 31	Approvisionnement.....	78
Tableau 32	Évaluation foncière	80
Tableau 33	Gestion et planification immobilière	82
Tableau 34	Greffé	85
Tableau 35	Matériel roulant et ateliers	87
Tableau 36	Développement.....	89
Tableau 37	Commission des services électriques.....	90
Tableau 38	Développement économique	92
Tableau 39	Eau.....	94
Tableau 40	Environnement.....	98
Tableau 41	Infrastructures, voirie et transports.....	102
Tableau 42	Mise en valeur du territoire	105
Tableau 43	Qualité de vie	107
Tableau 44	Culture.....	108
Tableau 45	Diversité sociale et sports	111
Tableau 46	Espace pour la vie – Charges de fonctionnement.....	115
Tableau 47	Espace pour la vie – Revenus	117
Tableau 48	Grands parcs, verdissement et mont Royal	118
Tableau 49	Concertation des arrondissements	121
Tableau 50	Sommaire des arrondissements.....	125
Tableau 51	Ahuntsic-Cartierville.....	126
Tableau 52	Anjou	129
Tableau 53	Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	131
Tableau 54	Lachine	134
Tableau 55	LaSalle	136
Tableau 56	L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	139
Tableau 57	Mercier–Hochelaga-Maisonneuve.....	142
Tableau 58	Montréal-Nord	145

Analyse des charges par secteurs d'activités (suite)

Tableau 59	Outremont	148
Tableau 60	Pierrefonds-Roxboro	150
Tableau 61	Plateau-Mont-Royal	152
Tableau 62	Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.....	155
Tableau 63	Rosemont–La Petite-Patrie	159
Tableau 64	Saint-Laurent.....	162
Tableau 65	Saint-Léonard	164
Tableau 66	Sud-Ouest.....	166
Tableau 67	Verdun.....	169
Tableau 68	Ville-Marie	171
Tableau 69	Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	174

Autres charges corporatives – Financement et autres charges

Tableau 70	Autres charges corporatives – Financement et autres charges.....	177
Tableau 71	Service de la dette brute corporative	178
Tableau 72	Affectations – Activités d'immobilisations, réserves financières et fonds réservés.....	179
Tableau 73	Dépenses communes	180
Tableau 74	Dépenses de contributions corporatives	182

Analyses complémentaires

Tableau 75	Charges de fonctionnement par objets	183
Tableau 76	Rémunération et cotisations de l'employeur	184
Tableau 77	Transport et communications.....	187
Tableau 78	Services professionnels, techniques et autres	187
Tableau 79	Location, entretien et réparation.....	189
Tableau 80	Biens non durables.....	190
Tableau 81	Biens durables.....	191
Tableau 82	Frais de financement.....	191
Tableau 83	Principales contributions à des organismes.....	192
Tableau 84	Autres objets	193
Tableau 85	Sommaire des surplus accumulés et des réserves.....	199

ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS**État des activités d'immobilisations**

Tableau 86	Excédent (déficit) non consolidé des activités d'immobilisations à des fins fiscales.....	201

Analyse des principales réalisations

Tableau 87	Dépenses d'immobilisations par unités d'affaires	212

DETTE ET FINANCEMENT

Encadrement financier et stratégies de financement

Tableau 88	Encadrement financier	231
Tableau 89	Sources de financement et répartition des dépenses	232
Tableau 90	Évolution du solde à financer	234
Tableau 91	Évolution du coût réel de la dette, de 2016 à 2018	235

ANNEXES

Données historiques (revenus et charges)

Tableau 92	Historique des revenus et des charges	1.1

INDEX DES FIGURES

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

FAITS SAILLANTS

Figure 1	Répartition du surplus global	19

ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2018

Figure 2	Conciliation des données financières du rapport financier annuel et du budget de 2018.....	25

INDEX DES GRAPHIQUES

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

FAITS SAILLANTS

Graphique 1	Provenance des revenus, des charges de fonctionnement, du financement et des affectations	21

ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2018

Graphique 2	Sommaire des revenus et des charges.....	27

Analyses complémentaires

Graphique 3	Droits sur les mutations immobilières	195
Graphique 4	Coût de l'enlèvement de la neige en fonction des précipitations	196
Graphique 5	Coût de la gestion des matières résiduelles.....	197

ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS

Portrait des investissements

Graphique 6	Réalisations annuelles des activités d'immobilisations à des fins fiscales, de 2010 à 2018.....	203
Graphique 7	Engagements cumulatifs annuels – Ville de Montréal, de 2016 à 2018.....	204

Analyse des investissements par catégories d'actifs

Graphique 8	Réalisations de 2018, 2017 et 2016, par catégories d'actifs.....	205

DETTE ET FINANCEMENT

Encadrement financier et stratégies de financement

Graphique 9	Évolution de la dette directe brute et nette, de 2002 à 2018	236
Graphique 10	Évolution de la dette consolidée brute et nette, de 2002 à 2018	237
Graphique 11	Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale), en pourcentage des revenus de la Ville, de 2001 à 2018.....	238

Encadrement financier et stratégies de financement (suite)

Graphique 12	Coût net du service de la dette, en pourcentage des charges de fonctionnement, de 2001 à 2018.....	239
Graphique 13	Dette directe nette et dette actuarielle initiale, en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée, de 2001 à 2018.....	240
Graphique 14	Dette directe nette par citoyen, de 2001 à 2018.....	241

Reddition
de comptes
financière

2018



MOT DE LA MAIRESSE



Chères Montréalaises,
Chers Montréalais,

C'est avec fierté et un sens du devoir accompli que nous vous présentons le *Rapport financier annuel* et la *Reddition de comptes financière* pour l'exercice 2018.

Ce bilan revêt une importance particulière, car il constitue une rétroaction essentielle sur ce qui a été réalisé en 2018, la première année complète de notre administration.

Il exprime la vision que nous avons proposée aux Montréalaises et aux Montréalais et fait état du travail que nous avons accompli pour leur offrir des services auxquels ils sont en droit de recevoir.

D'emblée, notre administration a clairement identifié ses priorités : le développement économique, l'environnement, l'habitation et la mobilité qui, ensemble, constituent les fondations d'une ville à l'avenir prometteur.

Pour chacune de ces priorités, des gestes concrets et porteurs ont été posés. Par exemple, l'escouade mobilité que nous avons mise en place l'an dernier afin de favoriser la fluidité des déplacements et le déploiement de notre stratégie pour la création de 12 000 logements sociaux, communautaires et abordables qui permet à des familles de se loger convenablement et à la hauteur de leur capacité de payer.

Pour faire de Montréal une ville verte et écoresponsable, nous avons entrepris d'importants partenariats avec le Réseau C40, la Fondation familiale Trottier et la Fondation David Suzuki qui permettront, par la mise en commun de

ressources, de produire une planification climatique menant à la carboneutralité de la collectivité montréalaise.

Car, avant tout, nous désirons bâtir une métropole qui répond aux aspirations de ses citoyennes et ses citoyens, et ce, en ayant à cœur l'avenir des prochaines générations.

L'économie montréalaise connaît une belle effervescence. Les perspectives de croissances sont excellentes et plusieurs indicateurs sont à la hausse.

Ainsi, l'année 2018 fut une année record pour les investissements étrangers qui se sont établis à 2,47 G\$. À ces investissements se conjugue un marché de l'emploi dynamique, des conditions essentielles à la prospérité de Montréal.

Notre ville bénéficie d'un fort pouvoir d'attraction et pour favoriser ce climat économique favorable, Montréal n'a pas hésité à mettre en place des conditions propices à la croissance. Le lancement de la stratégie de développement économique *Accélérer Montréal* représente un levier performant pour stimuler le dynamisme économique.

Nous poursuivrons donc notre travail pour accompagner efficacement les forces vives de notre collectivité et nous redoublerons d'efforts pour offrir des services qui répondent aux besoins de nos concitoyennes et nos concitoyens.

En terminant, je tiens à souligner l'engagement et le travail important réalisé par les services municipaux et les arrondissements qui s'engagent, au quotidien, à servir la population montréalaise.

Je sais que nous sommes sur la bonne voie pour continuer à bâtir une métropole toujours plus inclusive, prospère, verte et durable.

La mairesse,

Valérie Plante

MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

En 2018, lorsque nous vous présentions le premier budget de notre administration, nous vous faisons part, non seulement de notre vision pour bâtir le Montréal de demain, mais aussi de nos priorités financières pour y parvenir.

Notons tout d'abord que les résultats globaux de l'exercice financier 2018 sont concluants. Pour cette année de référence, notre métropole présente un excédent budgétaire global de 212,7 M\$, soit une augmentation de 73,2 M\$ par rapport à l'année 2017. Nous pouvons aussi souligner une importante réduction du déficit de l'agglomération à 15,6 M\$, en baisse de 70,5 M\$ par rapport à l'année précédente.

Les surplus s'expliquent, notamment, par la bonne gestion des opérations dans les arrondissements qui a permis de générer un excédent de 73,7 M\$. Les efforts d'optimisation qui ont été déployés par nos différents services corporatifs ont également porté leurs fruits en entraînant, quant à eux, un excédant s'élevant à 139,0 M\$.

En 2018, Montréal a connu une année immobilière très active. Cette réalité se reflète dans ses revenus, plus précisément concernant les droits sur les mutations immobilières et les licences et permis, qui ont engendré des gains supplémentaires de 106,4 M\$. De plus, un contrôle rigoureux de nos charges de fonctionnement a permis d'engendrer des économies totalisant 58,3 M\$.

Les investissements en immobilisations de la Ville ont atteint un niveau record de 1 721,5 M\$, soit une progression de 21,7 % par rapport à l'année précédente. Toutefois, le coût réel de la dette à la charge des contribuables s'est élevé à 736,0 M\$, soit 26,0 M\$ de plus qu'en 2017. Afin de réduire l'effet des dépenses en immobilisations sur la dette, l'administration poursuit sa stratégie de paiement au comptant des immobilisations pour un total de 454,3 M\$, une hausse de 20,4 % par rapport à 2017.

Nous pouvons être fiers de l'important travail effectué par les membres du comité exécutif et les différents services de la Ville de Montréal afin de mettre en œuvre les projets de l'administration, tout en respectant un cadre budgétaire rigoureux.

À ce titre, c'est avec enthousiasme que nous avons reçu, en fin d'année, la proposition de notre nouveau directeur général de modifier la structure organisationnelle des services centraux de la Ville. Cette nouvelle structure nous apparaît mieux adaptée pour s'attaquer à nos priorités, dont les défis pressants associés aux changements climatiques. Il est maintenant acquis que ces changements climatiques influenceront nos pratiques et nos budgets pour les années à venir, particulièrement pour les services aux citoyens.

En 2018, les coûts reliés aux activités de déneigement et de déglacage ont augmenté de 5,5 % par rapport à 2017, pour un total de 192,0 M\$. Cette hausse s'explique par l'hiver rigoureux que les Montréalais ont connu avec des gels importants et des précipitations cumulées totalisant 230,4 centimètres, combinée à l'augmentation de certaines autres charges et à l'épandage accru d'abrasifs.

La Ville a également été appelée à participer financièrement à certains projets d'importance pour la métropole, dont ceux de l'Autorité régionale de transport métropolitain pour laquelle elle a versé une somme totalisant 551,5 M\$, soit près de 10 % de son budget total.

Soulignons quelques réalisations en habitation afin de démarrer la stratégie 12 000 logements abordables et sociaux : l'appui financier apporté à des projets spéciaux de logements abordables et une augmentation substantielle de la subvention pour l'achat d'une première propriété.

Ces excellents résultats n'auraient pas été atteints sans le travail de tous les employés de la Ville de Montréal qui, quotidiennement, mettent tout en œuvre afin de livrer les services à la population. Je tiens d'ailleurs à les remercier pour leur précieux apport à ces résultats probants.

Le président du comité exécutif,



Benoit Dorais

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Mesdames,
Messieurs,

C'est dans un objectif de transparence et d'accessibilité financière que je vous présente, pour la toute première fois à titre de directeur général de la Ville de Montréal, le *Rapport financier annuel* et la *Reddition de comptes financière* pour l'année 2018.

Ces deux documents sont l'aboutissement d'un rigoureux processus de mise en commun des informations financières de l'ensemble des unités d'affaires, des arrondissements et des services centraux de la Ville de Montréal. Je tiens à remercier tous les intervenants qui ont collaboré de près ou de loin à cette démarche. Je veux également remercier l'ensemble des employés de la Ville pour les efforts déployés, au quotidien, au service des citoyennes et des citoyens.

Je suis fier du travail qui a été accompli au cours de la dernière année. Je suis particulièrement confiant en l'avenir de notre Ville; un avenir prometteur qui passe par une mobilisation toujours plus grande des employés municipaux, au service de la population montréalaise. C'est pourquoi j'ai mis cette mobilisation au sommet de ma liste de priorités organisationnelles pour 2019.

L'année 2018 a été ponctuée de grandes réalisations et d'importants jalons. Je pense notamment à la signature d'ententes sectorielles avec le gouvernement du Québec, qui s'inscrivent dans le cadre du « Réflexe Montréal », et qui ont pour but d'accorder à la Ville une plus grande flexibilité dans plusieurs champs d'intervention municipale.

Je pense aussi au lancement, en juin dernier, de la *Stratégie montréalaise pour une ville résiliente*, une première au Canada. Cette stratégie prévoit un ensemble d'actions et de mesures concrètes pour les cinq prochaines années, et contribuera à améliorer la capacité de la Ville et de tous ses partenaires à faire face efficacement aux perturbations climatiques. C'est d'ailleurs dans cette perspective de gestion urbaine durable que j'ai fait de la transition écologique une de mes grandes priorités organisationnelles.

À la fin août, la Ville de Montréal a été l'hôte du tout premier *Sommet des Premières Nations et des municipalités sur la réconciliation*. Cet événement historique avait pour but de créer des liens en engageant un dialogue constructif vers la réconciliation et en encourageant les maillages et les collaborations entre les gouvernements et les communautés des Premières Nations. Dans cette optique, je me suis engagé à poursuivre activement l'implantation d'une culture de valorisation de la diversité et de l'inclusion au sein de la Ville.

En terminant, l'année 2018 s'est conclue avec une réorganisation de la structure administrative de la Ville visant à accroître la cohérence, la collaboration et l'efficacité au sein des unités administratives. Avec l'exercice d'alignement stratégique auquel la population et le personnel de la Ville auront l'occasion de participer en 2019, nous nous doterons d'une vision claire et forte de notre métropole pour 2030. Nos actions seront d'autant plus porteuses et cohérentes avec les aspirations de notre population.

Le directeur général,

Serge Lamontagne

MOT DU TRÉSORIER

Mesdames,
Messieurs,

La Ville de Montréal dévoile son rapport financier annuel pour l'année 2018. Ce rapport est constitué de deux parties : une version consolidée des données financières de la Ville et une analyse des informations financières de l'administration. Cette dernière portion exclut les organismes de son périmètre comptable.

L'exercice financier 2018 démontre un excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales de 212,7 M\$. La saine gestion des charges financières, l'administration prudente et responsable de la dette de la Ville ainsi que le respect des perspectives financières de l'année 2018 ont contribué de façon positive à ces résultats.

Cet excédent de 212,7 M\$ est attribuable à des revenus supérieurs par rapport au budget de fonctionnement préalablement déposé. Cet excédent s'explique de la sorte : un excédent de 228,3 M\$ pour les activités de fonctionnement à des fins fiscales de compétences de nature locale (225,7 M\$ en 2017); et un déficit de 15,6 M\$ pour les activités de fonctionnement à des fins fiscales de compétences d'agglomération (déficit de 86,2 M\$ en 2017). En ce qui concerne les arrondissements, leur surplus de gestion est de l'ordre de 73,7 M\$ comparativement à 52,3 M\$ en 2017.

Les revenus globaux de l'administration municipale se chiffrent à 5 482,1 M\$. Ils sont en hausse de 114,6 M\$ (2,1 %) par rapport au budget de fonctionnement 2018. La hausse s'explique, entre autres, par un marché immobilier performant ayant, à lui seul, généré des revenus additionnels de 69,8 M\$, par l'imposition de droits sur les mutations immobilières et par la délivrance de permis de construction et de modification pour la somme de 36,6 M\$.

L'activité économique favorable et les revenus d'intérêts ont aussi contribué à hauteur de 160,8 M\$, soit un écart de 12,0 M\$ par rapport au montant établi au budget 2018. Par contre, cette hausse est atténuée par un ensemble de variations dans les autres catégories de recettes fiscales, notamment une variation de 17,6 M\$ au niveau des amendes et pénalités.

Les charges de fonctionnement, de financement et les affectations de l'administration municipale sont de l'ordre de 5 269,4 M\$, en baisse de 98,1 M\$ (1,8 %) par rapport au budget de fonctionnement 2018. Cette baisse résulte principalement d'économies de 58,3 M\$ au niveau des charges de fonctionnement, de 4,6 M\$ au niveau du remboursement de la dette à long terme ainsi que de 35,1 M\$ d'affectations supplémentaires provenant principalement de surplus accumulés des années antérieures. Pour les charges de fonctionnement, l'économie de 58,3 M\$ provient principalement des services professionnels et techniques pour 36,5 M\$, des frais de location, d'entretien et de réparation pour 33,1 M\$, des frais de financement pour 10,1 M\$ ainsi que des frais de contribution pour 34,2 M\$. Ces économies sont par contre réduites par des augmentations de 34,8 M\$ au niveau de la rémunération et des cotisations de l'employeur, et de 17,1 M\$ pour les biens durables.

Il est important de souligner le professionnalisme du personnel de la Ville qui œuvre au quotidien à rendre les services municipaux. Ils ont contribué à l'atteinte de ces résultats.

Le trésorier de la Ville de Montréal,



Yves Courchesne, CPA, CGA

Objectifs de
la reddition de
comptes financière

2018



OBJECTIFS DE LA REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE

À partir de l'exercice financier de 2014, dans une optique de transparence et de saine gestion, l'administration municipale a décidé de se doter d'un outil de gestion, le document *Reddition de comptes financière*.

Ce document, qui se veut complémentaire au rapport financier annuel, permettra à l'administration municipale de répondre aux besoins des différents intervenants concernant l'exercice des responsabilités qui leur sont confiées tout au long de l'année financière.

Le principal objectif du document *Reddition de comptes financière* est de produire une information de gestion plus détaillée que celle du rapport financier annuel. En présentant l'information concernant l'utilisation, par l'administration municipale, des ressources financières mises à sa disposition pour l'année financière, ce document permet d'analyser en détail les différentes activités de la Ville et de comparer les résultats avec les données budgétaires de l'année courante. De plus, des analyses permettent de mettre en évidence les tendances qui se dessinent pour certaines données financières ou qualitatives.

Ce document se divise en trois parties. Dans la première, l'ensemble des activités de fonctionnement sont analysées. Dans la deuxième, l'analyse porte sur les activités reliées aux charges d'immobilisations et la troisième partie présente la dette et les autres sources de financement.

Activités de
fonctionnement –
Faits saillants

2018

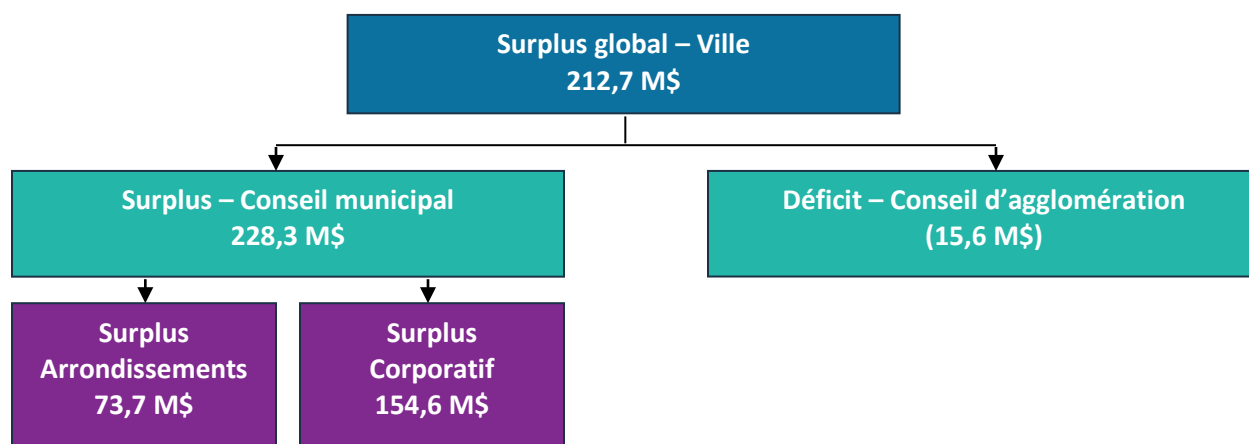


ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT – FAITS SAILLANTS

Afin de faire le lien avec la présentation officielle du rapport financier de la Ville, cette section présente les charges de fonctionnement et les affectations, tel que l'exige le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

L'exercice financier de 2018 de la Ville de Montréal, en excluant les organismes de son périmètre comptable¹, s'est soldé par un surplus global de 212,7 M\$, soit 3,9 % des revenus globaux. Cet excédent est illustré comme suit :

Figure 1 – Répartition du surplus global



Analyse des résultats de 2018

Les principaux éléments ayant permis de générer les surplus de 212,7 M\$ sont des revenus supplémentaires non anticipés ainsi que des économies réalisées dans les charges de fonctionnement, à la suite d'un contrôle serré de celles-ci.

Concernant les revenus, l'excédent budgétaire s'établit à 114,6 M\$ et s'explique principalement par les éléments suivants :

- une activité économique favorable et un marché immobilier encore robuste, permettant de générer des revenus supplémentaires de 69,8 M\$ en droits sur les mutations immobilières et de 36,6 M\$ en revenus de licences et permis;

1. Le périmètre comptable comprend les organismes suivants : la Société de transport de Montréal (STM), la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), le Technoparc Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau, le Conseil des arts de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal, Anjou 80, la Société en commandite Stationnement de Montréal, le Bureau du taxi de Montréal et BIXI Montréal.

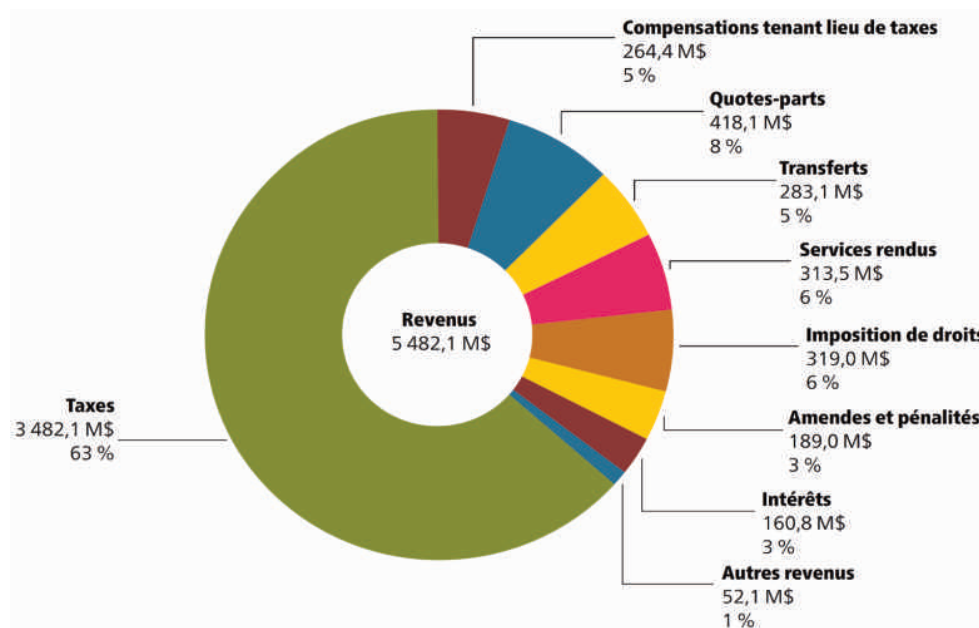
- la finalisation d'ententes avec les gouvernements fédéral et provincial sur l'expropriation de terrains pour les projets du pont Champlain, de l'échangeur Turcot et du Réseau express métropolitain (REM), ayant généré des revenus non prévus de 24,9 M\$;
- une atténuation de ces hausses de revenus par un ensemble de variations dans les autres types de revenus, dont ceux des amendes et des pénalités pour 17,6 M\$.

Concernant les charges de fonctionnement, l'économie budgétaire s'est établie à 58,3 M\$ et s'explique principalement par les éléments suivants :

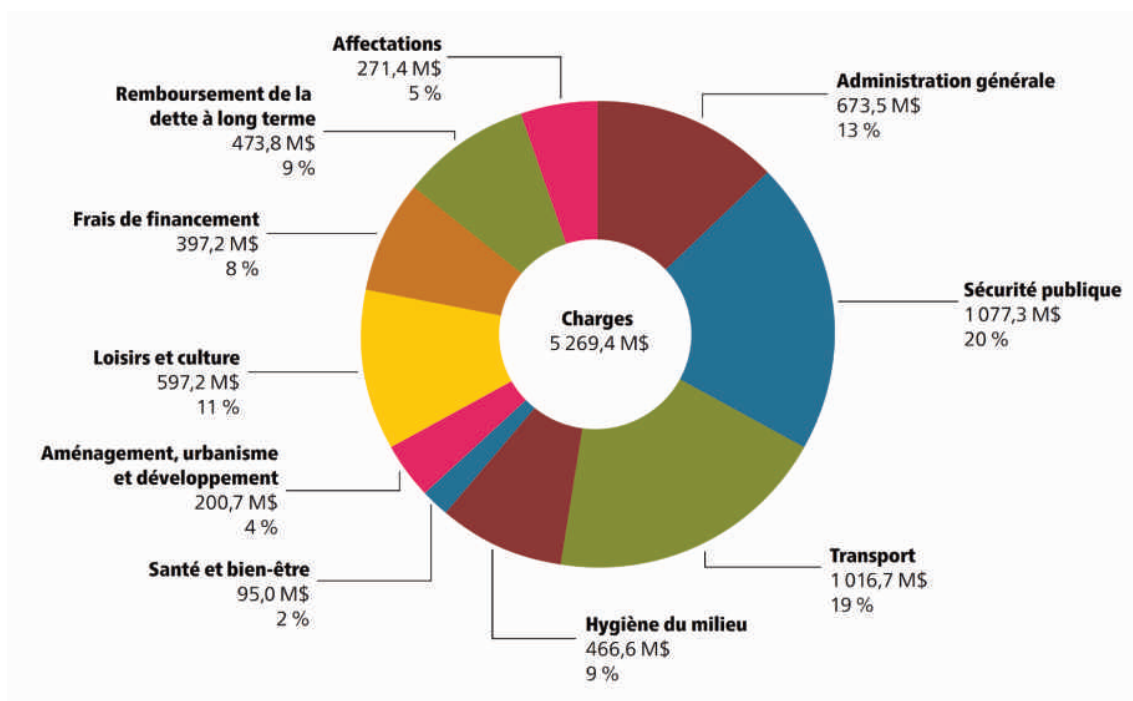
- une baisse des coûts des services professionnels et techniques, pour 36,8 M\$;
- une réduction des frais de location, d'entretien et de réparation, pour 33,1 M\$, dont la plus grande partie provient des coûts de location d'immeubles;
- une réduction de 10,1 M\$ des frais de financement;
- une réduction de 34,2 M\$ des contributions faites aux organismes, dont une somme de 22,1 M\$ résulte de dépenses moindres de la STM dans le cadre de la SOFIL en 2018 et, par conséquent, d'une contribution équivalente moindre de la Ville;
- en contrepartie, une réduction de ces économies causée par des augmentations de 51,9 M\$ de certaines autres charges de fonctionnement, soit de 34,8 M\$ en rémunération et cotisations de l'employeur et de 17,1 M\$ en biens durables.

Graphique 1 – Provenance des revenus, des charges de fonctionnement, du financement et des affectations

Total des revenus → 5 482,1 M\$



Total des charges de fonctionnement et de financement et des affectations → 5 269,4 M\$



Excédent de l'année → 212,7 M\$

Tableau 1 – Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales, par compétences²
(en milliers de dollars)

	2018								2017
	Conseil municipal		Conseil d'agglomération		Éliminations		Total		Total
	Budget original	Réel	Budget original	Réel	Budget original	Réel	Budget original	Réel	Réel
Revenus									
Taxes	3 423 699	3 433 199	48 720	48 879			3 472 419	3 482 078	3 343 441
Compensations tenant lieu de taxes	270 943	264 417					270 943	264 417	260 024
Quotes-parts			2 395 343	2 392 611	(1 977 444)	(1 974 506)	417 899	418 105	397 247
Transferts	181 616	191 102	110 823	91 966			292 439	283 068	350 702
Services rendus	255 333	256 933	59 000	60 047	(1 466)	(3 470)	312 867	313 510	314 394
Imposition de droits	210 565	317 010	1 969	1 963			212 534	318 973	265 882
Amendes et pénalités	100 132	103 096	106 496	85 937			206 628	189 033	172 814
Intérêts	77 773	88 342	70 979	72 460			148 752	160 802	144 570
Autres revenus	30 069	35 338	2 945	16 807			33 014	52 145	43 131
	4 550 130	4 689 437	2 796 275	2 770 670	(1 978 910)	(1 977 976)	5 367 495	5 482 131	5 292 205
Charges de fonctionnement									
Administration générale	476 533	396 003	350 476	278 729	(211)	(1 199)	826 798	673 533	766 300
Sécurité publique	8 368	12 848	1 015 202	1 065 162	(629)	(678)	1 022 941	1 077 332	1 100 761
Transport	415 758	443 575	598 293	573 573	(84)	(439)	1 013 967	1 016 709	1 010 174
Hygiène du milieu	205 676	227 902	217 732	239 584	(221)	(834)	423 187	466 652	406 660
Santé et bien-être	66 482	64 579	38 630	30 412			105 112	94 991	89 913
Aménagement, urbanisme et développement	136 580	128 359	77 857	72 630	(293)	(268)	214 144	200 721	209 238
Loisirs et culture	474 953	489 443	94 300	107 819	(28)	(52)	569 225	597 210	615 355
Frais de financement	267 601	264 452	139 685	132 713			407 286	397 165	389 789
	2 051 951	2 027 161	2 532 175	2 500 622	(1 466)	(3 470)	4 582 660	4 524 313	4 588 190
Quotes-parts pour le financement des activités de l'agglomération	1 977 444	1 974 506			(1 977 444)	(1 974 506)			
Excédent avant financement et affectations	520 735	687 770	264 100	270 048			784 835	957 818	704 015
Financement									
Remboursement de la dette à long terme	(313 731)	(313 000)	(164 642)	(160 756)			(478 373)	(473 756)	(463 853)
Affectations									
Activités d'immobilisations		(11 279)		(6 425)				(17 704)	(9 487)
Excédent des activités de fonctionnement affecté	67 287	117 957		23			67 287	117 980	141 995
Réserves financières et fonds réservés	(233 416)	(233 093)	(120 468)	(121 393)			(353 884)	(354 486)	(324 128)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(40 875)	(20 021)	21 010	2 863			(19 865)	(17 158)	90 968
	(207 004)	(146 436)	(99 458)	(124 932)			(306 462)	(271 368)	(100 652)
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice		228 334		(15 640)				212 694	139 510

2. Ce tableau permet de faire le lien avec les états financiers consolidés de 2018 de la Ville de Montréal.

Tableau 2 – Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Revenus						
Taxes	3 262 398,2	3 343 440,9	3 482 078,4	3 472 419,1	9 659,3	3 472 419,1
Compensations tenant lieu de taxes	252 329,6	260 024,1	264 416,6	270 942,9	(6 526,3)	270 942,9
Quotes-parts	404 753,5	397 246,2	418 105,5	417 899,4	206,1	417 899,4
Transferts	244 535,7	350 701,8	283 068,2	292 439,4	(9 371,2)	288 746,8
Services rendus	314 037,3	314 394,6	313 509,8	312 866,7	643,1	310 812,7
Imposition de droits	222 776,2	265 881,6	318 972,4	212 534,4	106 438,0	212 534,4
Amendes et pénalités	163 733,1	172 813,9	189 033,7	206 627,9	(17 594,2)	206 627,9
Intérêts	138 049,4	144 569,7	160 801,0	148 751,7	12 049,3	148 751,7
Autres revenus	19 369,8	43 132,2	52 145,7	33 014,5	19 131,2	34 960,8
Total – Revenus	5 021 982,8	5 292 205,0	5 482 131,3	5 367 496,0	114 635,3	5 363 695,7
Charges de fonctionnement						
Administration générale	756 410,7	766 300,1	673 532,2	826 798,0	153 265,8	799 259,2
Sécurité publique	1 047 376,2	1 100 761,7	1 077 331,0	1 022 941,5	(54 389,5)	1 027 697,4
Transport	907 573,7	1 010 173,5	1 016 709,2	1 013 967,2	(2 742,0)	1 056 453,9
Hygiène du milieu	438 417,2	406 660,2	466 652,2	423 186,7	(43 465,5)	441 053,6
Santé et bien-être	89 341,0	89 913,5	94 991,8	105 112,5	10 120,7	105 664,1
Aménagement, urbanisme et développement	210 201,0	209 237,8	200 722,2	214 143,9	13 421,7	206 934,5
Loisirs et culture	559 867,2	615 354,0	597 209,8	569 225,2	(27 984,6)	583 596,3
Frais de financement	382 947,0	389 789,0	397 165,8	407 285,5	10 119,7	407 285,5
Total – Charges de fonctionnement	4 392 134,0	4 588 189,8	4 524 314,2	4 582 660,5	58 346,3	4 627 944,5
Financement						
Remboursement de la dette à long terme	449 312,5	463 853,5	473 755,5	478 373,3	4 617,8	478 373,3
Affectations						
Activités d'immobilisations	8 623,5	9 487,1	17 704,0	-	(17 704,0)	7 817,7
Excédent des activités de fonctionnement affecté	(68 455,0)	(141 995,9)	(117 979,3)	(67 287,2)	50 692,1	(117 979,5)
Réserves financières et fonds réservés	231 922,1	324 128,8	354 485,8	353 884,0	(601,8)	347 674,3
Montant à pourvoir dans le futur	(130 674,3)	(90 968,2)	17 157,5	19 865,4	2 707,9	19 865,4
Total – Affectations	41 416,3	100 651,8	271 368,0	306 462,2	35 094,2	257 377,9
Excédent (déficit) de l'exercice	139 120,0	139 509,9	212 693,6	-	212 693,6	-

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2018

Analyse des revenus
par objets

Analyse des charges
par secteurs d'activités

Autres charges
corporatives –
Financement et autres
charges

Analyses complémentaires



ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT – ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2018

La présente section comprend quatre parties, soit une analyse détaillée des revenus par objets, une analyse des dépenses par secteurs d'activités, une analyse des charges de financement corporatives et autres charges ainsi que des analyses complémentaires de certaines charges par objets.

Les charges de fonctionnement, les frais de financement et les affectations sont regroupés par secteurs d'activités afin de permettre une reddition de comptes financière sur la même base que celle établie pour la production du budget de 2018.

La figure 2 permet au lecteur de faire le lien entre les données présentées dans le rapport financier annuel de 2018 (tableaux 1 et 2), tel que l'exige le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), et la présentation budgétaire de 2018 (tableau 3), élaborée en fonction des secteurs d'activités, et ce, tel que l'ont adoptée les instances de la Ville.

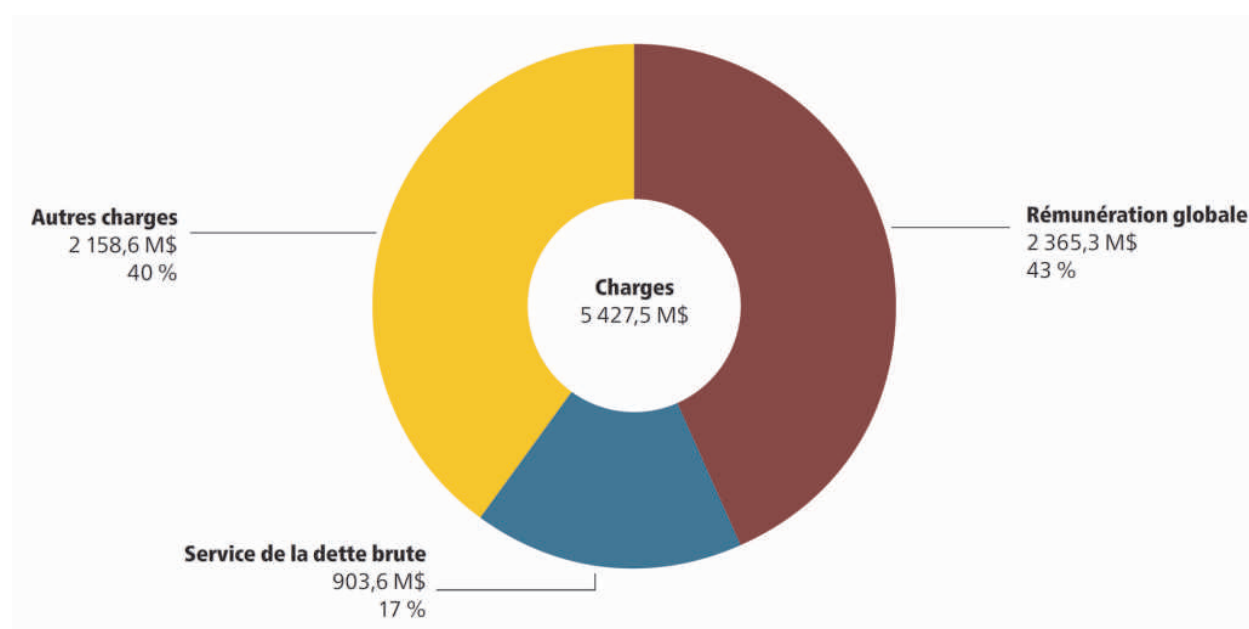
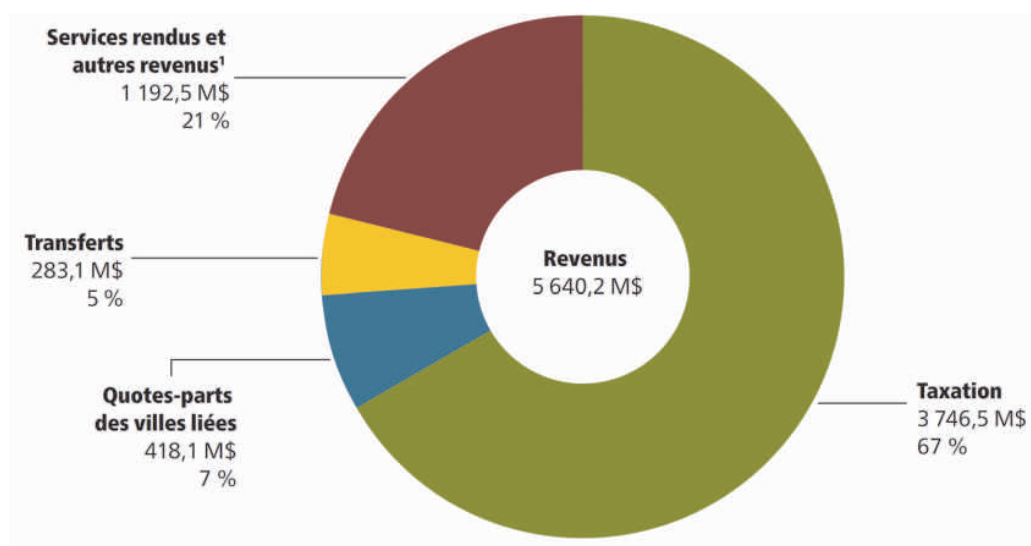
Figure 2 – Conciliation des données financières du rapport financier annuel et du budget de 2018

		Rapport financier	Ajustements	Présentation budgétaire
Revenus	Revenus	5 482,1 M\$	–	5 482,1 M\$
	Affectations de revenus	–	158,1 M\$	158,1 M\$
	Total	5 482,1 M\$	158,1 M\$	5 640,2 M\$
Charges	Charges de fonctionnement	4 998,0 M\$	–	4 998,0 M\$
	Affectations de charges	271,4 M\$	158,1 M\$	429,5 M\$
	Total	5 269,4 M\$	158,1 M\$	5 427,5 M\$
	Excédent	212,7 M\$	–	212,7 M\$

Tableau 3 – Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement par secteurs d'activités
 (en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Revenus						
Taxes	3 262 398,1	3 343 440,9	3 482 078,4	3 472 419,1	9 659,3	3 472 419,1
Compensations tenant lieu de taxes	252 329,6	260 024,1	264 416,7	270 942,9	(6 526,2)	270 942,9
Quotes-parts	404 753,6	397 246,2	418 105,5	417 899,4	206,1	417 899,4
Transferts	244 535,7	350 701,8	283 067,9	292 439,4	(9 371,5)	288 746,8
Services rendus	314 037,4	314 394,6	313 509,9	312 866,7	643,2	310 812,7
Imposition de droits	222 776,2	265 881,6	318 972,3	212 534,4	106 437,9	212 534,4
Amendes et pénalités	163 733,1	172 813,9	189 033,7	206 627,9	(17 594,2)	206 627,9
Intérêts	138 049,4	144 569,7	160 801,1	148 751,7	12 049,4	148 751,7
Autres revenus	19 369,7	43 132,2	52 145,7	33 014,5	19 131,2	34 960,8
Affectation de revenus	143 512,6	223 075,1	158 136,6	104 687,3	53 449,3	154 629,6
Total – Revenus	5 165 495,4	5 515 280,1	5 640 267,8	5 472 183,3	168 084,5	5 518 325,3
Charges par secteurs d'activités						
Services administratifs	246 297,9	241 618,9	239 383,7	249 834,9	10 451,2	253 875,1
Sécurité publique	985 976,6	1 052 449,8	1 028 212,2	977 525,5	(50 686,7)	982 821,1
Services institutionnels	376 105,7	391 775,7	395 973,8	398 822,6	2 848,8	402 068,2
Développement	625 726,6	580 525,5	658 855,2	646 381,0	(12 474,2)	653 608,7
Qualité de vie	192 902,9	244 510,5	201 659,9	180 525,5	(21 134,4)	184 613,4
Concertation des arrondissements	91 322,6	98 389,0	102 657,1	81 483,1	(21 174,0)	104 976,0
Arrondissements	825 366,5	878 196,8	887 768,9	880 924,0	(6 844,9)	912 596,9
Total – Charges par secteurs d'activités	3 343 698,8	3 487 466,2	3 514 510,8	3 415 496,6	(99 014,2)	3 494 559,4
Charges de financement corporatives						
Service de la dette brute	729 170,0	748 072,8	763 845,9	777 618,3	13 772,4	777 618,3
Paiement comptant d'immobilisations	240 604,2	333 674,4	379 198,4	361 584,1	(17 614,3)	362 442,1
Total – Charges de financement	969 774,2	1 081 747,2	1 143 044,3	1 139 202,4	(3 841,9)	1 140 060,4
Autres charges corporatives						
Dépenses communes	155 151,6	198 505,4	161 360,6	278 629,4	117 268,8	249 137,8
Dépenses de contributions	607 125,6	653 414,2	652 895,1	676 248,2	23 353,1	676 898,2
Total – Autres charges corporatives	762 277,2	851 919,6	814 255,7	954 877,6	140 621,9	926 036,0
Élimination des transactions internes et interentités	(49 374,8)	(45 362,8)	(44 236,6)	(37 393,3)	6 843,3	(42 330,5)
Total des charges de fonctionnement, du financement et des affectations	5 026 375,4	5 375 770,2	5 427 574,2	5 472 183,3	44 609,1	5 518 325,3
Excédent (déficit) de l'exercice	139 120,0	139 509,9	212 693,6	-	212 693,6	-

Graphique 2 – Sommaire des revenus et des charges



1. Comprend les affectations de revenus, pour 158,1 M\$.

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2018

Analyse des revenus
par objets



ANALYSE DES REVENUS PAR OBJETS

Les revenus de 2018, incluant les affectations de revenus, s'élèvent à 5,6 G\$, pour un écart favorable de 168,1 M\$ par rapport au budget original.

Tableau 4 – Sommaire des revenus

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Revenus						
Taxes	3 262 398,1	3 343 440,9	3 482 078,4	3 472 419,1	9 659,3	3 472 419,1
Compensations tenant lieu de taxes	252 329,6	260 024,1	264 416,7	270 942,9	(6 526,2)	270 942,9
Quotes-parts	404 753,6	397 246,2	418 105,5	417 899,4	206,1	417 899,4
Transferts	244 535,7	350 701,8	283 067,9	292 439,4	(9 371,5)	288 746,8
Services rendus	314 037,4	314 394,6	313 509,9	312 866,7	643,2	310 812,7
Imposition de droits	222 776,2	265 881,6	318 972,3	212 534,4	106 437,9	212 534,4
Amendes et pénalités	163 733,1	172 813,9	189 033,7	206 627,9	(17 594,2)	206 627,9
Intérêts	138 049,4	144 569,7	160 801,1	148 751,7	12 049,4	148 751,7
Autres revenus	19 369,7	43 132,2	52 145,7	33 014,5	19 131,2	34 960,8
Affectations de revenus	143 512,6	223 075,1	158 136,6	104 687,3	53 449,3	154 629,6
Total – Revenus	5 165 495,4	5 515 280,1	5 640 267,8	5 472 183,3	168 084,5	5 518 325,3

TAXES

Les taxes foncières municipales, basées sur la valeur des immeubles, représentent la principale source de revenus de la Ville de Montréal.

Tableau 5 – Taxes

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Taxes						
Taxes générales	2 584 287,6	2 666 834,8	2 758 582,7	2 755 031,3	3 551,4	2 755 031,3
Taxes de secteurs	232 286,1	237 822,2	244 881,5	242 675,6	2 205,9	242 675,6
Taxes sur une autre base – Autres	12 061,0	12 696,6	13 572,4	13 641,4	(69,0)	13 641,4
Taxes, compensation et tarification	111 981,0	113 713,0	117 192,2	114 295,6	2 896,6	114 295,6
Taxes spéciales	321 782,4	312 374,3	347 849,6	346 775,2	1 074,4	346 775,2
Total – Taxes	3 262 398,1	3 343 440,9	3 482 078,4	3 472 419,1	9 659,3	3 472 419,1

Les revenus de taxes pour l'année 2018 ont atteint 3,5 G\$, produisant un écart favorable de 9,7 M\$, soit 0,28 % des sommes prévues au budget. Des modifications au rôle d'évaluation foncière entraînant des transferts entre les catégories des immeubles taxables et compensables ont produit une perte nette de 5,1 M\$. Inversement, des pertes moins élevées au chapitre des contestations du rôle foncier et de bons

résultats dans les taxes de secteurs et dans la tarification de l'eau ont contribué à porter l'écart favorable à un total de 9,7 M\$.

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

Ces revenus proviennent des compensations devant être payées par les propriétaires d'immeubles exempts de taxes foncières. À titre d'exemple, les immeubles appartenant aux gouvernements canadien et québécois, les immeubles du réseau de la santé et des services sociaux et du réseau de l'éducation, et ceux dont le propriétaire est mandataire de la Couronne, chef de l'État canadien, sont visés par différentes lois prévoyant le paiement de compensations.

Tableau 6 – Compensations tenant lieu de taxes

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Compensations tenant lieu de taxes						
Gouvernement du Québec	200 844,4	205 537,0	212 906,8	213 805,9	(899,1)	213 805,9
Gouvernement du Canada	36 864,1	41 252,1	35 859,1	43 442,3	(7 583,2)	43 442,3
Organismes municipaux	11 523,3	11 009,9	13 601,1	11 421,3	2 179,8	11 421,3
Autres organismes compensables	3 097,8	2 225,1	2 049,7	2 273,4	(223,7)	2 273,4
Total – Compensations tenant lieu de taxes	252 329,6	260 024,1	264 416,7	270 942,9	(6 526,2)	270 942,9

Les revenus provenant des compensations tenant lieu de taxes se sont élevés à 264,4 M\$, générant un écart négatif de 6,5 M\$, ou de 2,4 %, avec le budget. Ce résultat découle d'une diminution de 7,6 M\$ des compensations fédérales, combinée à une diminution de 0,9 M\$ des compensations provinciales ainsi qu'à un écart favorable de 2,0 M\$ pour les autres organismes municipaux payant des compensations.

- *Fédéral* : la perte est principalement due à la vente du complexe Radio-Canada, qui intègre ainsi la catégorie des immeubles taxables, pour 6,8 M\$.
- *Provincial* : certains transferts et certaines pertes ont mené à un déficit de 2,5 M\$, compensé par un surplus non anticipé lié à la construction du Centre hospitalier de l'Université de Montréal.
- *Organismes municipaux et autres organismes compensables* : le surplus provient principalement de l'exemption de deux grands immeubles, auparavant dans la catégorie taxable.

QUOTES-PARTS

Le conseil d'agglomération partage entre les villes liées, au moyen de quotes-parts, le financement des coûts engendrés par l'exercice de ses compétences. Les villes liées peuvent ensuite prélever les sommes nécessaires au paiement de leurs quotes-parts, conformément à leurs propres orientations fiscales.

La Ville de Montréal, en tant que ville liée, participe au financement des dépenses d'agglomération par le paiement de quotes-parts, qui ont totalisé près de 2,0 G\$ en 2018, soit environ 3,0 M\$ de moins que les prévisions. Cette charge a été financée, principalement, par les taxes et compensations tenant lieu de taxes perçues pour l'exercice.

Le montant global que la Ville de Montréal a perçu auprès des autres villes liées, au nom de l'agglomération, se chiffre à 418,1 M\$, soit 0,2 M\$ de plus que le budget original de 2018. Ces autres villes liées, aussi appelées villes reconstituées, sont :

- Baie-D'Urfé
- Beaconsfield
- Côte-Saint-Luc
- Dollard-Des Ormeaux
- Dorval
- Hampstead
- L'Île-Dorval
- Kirkland
- Mont-Royal
- Montréal-Est
- Montréal-Ouest
- Pointe-Claire
- Senneville
- Sainte-Anne-de-Bellevue
- Westmount

Tableau 7 – Quotes-parts des villes reconstituées

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Quotes-parts des villes reconstituées						
Dépenses générales	360 224,2	357 066,2	374 024,0	374 024,0	-	374 024,0
Alimentation en eau potable	7 079,0	11 055,0	11 906,2	11 945,4	(39,2)	11 945,4
Service de l'eau	29 277,9	21 128,4	22 644,4	22 644,3	0,1	22 644,3
Dettes de la voirie artérielle (2006-2008)	1 809,9	1 741,0	1 672,1	1 672,1	-	1 672,1
Service des premiers répondants	1 083,1	1 237,0	1 374,5	1 374,4	0,1	1 374,4
Tarifaire (compteurs d'eau)	279,6	415,3	286,1	41,0	245,1	41,0
Financement des investissements admissibles à la TECQ	4 446,9	3 445,0	3 919,3	3 919,3	-	3 919,3
Financement des investissements admissibles au FCCQ	553,0	1 158,3	2 278,9	2 278,9	-	2 278,9
Total – Quotes-parts des villes reconstituées	404 753,6	397 246,2	418 105,5	417 899,4	206,1	417 899,4

La section qui suit explique brièvement les différentes quotes-parts perçues par le conseil d'agglomération. Une distinction est apportée entre les quotes-parts générales, qui financent la plus grande partie des dépenses, et les quotes-parts spécifiques, pour le financement d'objets précis, notamment pour tout ce qui concerne la gestion de l'eau.

LES QUOTES-PARTS GÉNÉRALES

Les quotes-parts générales servent au financement des charges relevant des compétences d'agglomération, à l'exception de celles qui font déjà l'objet de quotes-parts spécifiques. Elles sont les plus importantes parmi l'ensemble des quotes-parts. Conformément à la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal* (projet de loi n° 22), ces charges sont réparties entre les municipalités liées en proportion de leur potentiel fiscal respectif, établi conformément aux règles fixées par le MAMH¹.

À moins de circonstances exceptionnelles, les quotes-parts générales sont définitives, de sorte qu'il n'y a pas d'écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers.

LES QUOTES-PARTS SPÉCIFIQUES

Il existe sept types de quotes-parts spécifiques, dont cinq financent l'ensemble des coûts de l'eau pour l'agglomération : les quotes-parts pour l'alimentation en eau potable, les quotes-parts pour le service de l'eau, les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau ainsi que celles pour les travaux admissibles au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et au Programme d'aide financière Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ). Les deux quotes-parts restantes financent d'autres coûts spécifiques assumés par l'agglomération, soit le service des premiers répondants et les dettes de la voirie artérielle.

Les quotes-parts pour l'alimentation en eau potable

Les coûts associés aux activités de production et de distribution de l'eau potable sont partagés entre les villes liées en fonction de leur consommation réelle respective. Ainsi, les quotes-parts spécifiques pour l'alimentation en eau potable sont basées sur des estimations, à la fois, du volume d'eau consommée et du tarif au mètre cube. Puis, au terme de chaque exercice financier, un tarif final est calculé en fonction des coûts réels et de la production réelle d'eau potable. Les quotes-parts spécifiques exigées des municipalités sont alors ajustées à la lumière de ces données réelles, incluant les frais d'intérêts s'il y a lieu.

Somme toute, les écarts de fin d'exercice s'expliquent par la combinaison de deux facteurs : le volume d'eau réellement consommé dans l'ensemble des villes reconstituées et le tarif final par rapport au tarif provisoire établi au moment du budget. En 2018, cela se traduit par un écart défavorable de 39,2 K\$ entre les résultats finaux et les prévisions, soit à peine 0,33 %.

1. Depuis 2017, le potentiel fiscal des villes liées de l'agglomération de Montréal est établi selon les règles prescrites par arrêté ministériel, en l'occurrence l'Arrêté remplaçant l'Arrêté de la ministre des Affaires municipale et des Régions du 26 novembre 2007 concernant les règles permettant d'établir le potentiel fiscal des municipalités liées de l'agglomération de Montréal aux fins de la répartition des dépenses d'agglomération. Les règles de calcul précisées dans cet arrêté sont valables pour les exercices financiers de 2017 à 2019 inclusivement.

Les quotes-parts pour le service de l'eau

Les autres charges reliées au service de l'eau sont également financées par des quotes-parts spécifiques. Ces charges sont réparties entre les villes liées selon le même mode que celui des quotes-parts générales, à savoir le potentiel fiscal. Aussi, tout comme ces dernières, en l'absence de circonstances exceptionnelles, il n'y a pas d'écart entre les prévisions et les résultats pour ces quotes-parts.

Les quotes-parts pour les dettes de la voirie artérielle (2006-2008)

La *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal* citée plus haut a restreint considérablement la compétence du conseil d'agglomération concernant le réseau artériel des voies de circulation. Les villes liées ont en effet hérité de la responsabilité d'entretenir ce réseau. Dans cet esprit, la Loi prévoit que toutes les dettes relatives aux travaux d'immobilisations effectués sur les voies de circulation composant le réseau artériel, pour les exercices de 2006, 2007 et 2008, doivent être financées au moyen de quotes-parts spécifiques par les municipalités ayant bénéficié de ces travaux. Les villes liées où des travaux de voirie artérielle ont été effectués et qui ont conservé un solde impayé assument donc les charges relatives aux dettes restantes au moyen de quotes-parts.

Étant donné qu'il s'agit d'un service de dette avec des annuités déjà calculées pour chacune des villes, on n'observe aucun écart entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers.

Les quotes-parts pour le service des premiers répondants

La sécurité publique est une compétence d'agglomération, à l'exception du service des premiers répondants sur le territoire de Côte-Saint-Luc. La Ville de Côte-Saint-Luc assume donc localement le financement de son service de premiers répondants et ne contribue pas au financement du service offert dans les autres villes liées.

Les charges nettes des subventions prévues pour le service des premiers répondants sur l'île de Montréal, à l'exception de celui de Côte-Saint-Luc, sont réparties entre les villes liées selon le même mode que celui des quotes-parts générales, c'est-à-dire selon leur potentiel fiscal respectif, en excluant Côte-Saint-Luc.

Les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau

L'alimentation en eau relève du conseil d'agglomération, notamment la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles. Or, l'agglomération délègue aux municipalités liées les activités de mise en conformité des entrées d'eau, ainsi que d'installation, de lecture, de diagnostic, de réparation et d'entretien des compteurs.

Les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau permettent donc d'assumer les coûts de ces activités déléguées, de même que le coût des compteurs. Conséquemment, les prévisions budgétaires sont directement liées au nombre de compteurs que l'agglomération estime installer au cours d'un l'exercice.

Pour l'exercice de 2018, l'écart favorable de 245,1 K\$ résulte de l'achat et de l'installation d'un nombre de compteurs plus élevé que prévu dans les villes reconstituées.

Les quotes-parts pour le financement des investissements admissibles au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et au Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ)

Depuis 2006, les villes liées doivent se partager le financement de travaux effectués sur les infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement de l'eau. Certains de ces travaux sont admissibles à des programmes de subvention, tels que ceux de la TECQ et du FCCQ. Les villes liées doivent choisir annuellement de payer comptant leur part des dépenses pour les travaux effectués l'année précédente ou d'en étaler le paiement sur 20 ans, en s'acquittant d'une quote-part spécifique à cet effet.

Tout comme les dettes de la voirie artérielle, les quotes-parts spécifiques du programme de la TECQ et du FCCQ constituent un service de dette à la charge des villes concernées, en fonction d'annuités déjà calculées. En conséquence, il n'existe pas d'écart entre les prévisions et les résultats de fin d'exercice.

TRANSFERTS

Les revenus de transferts représentent des sommes reçues des gouvernements supérieurs sous forme de subventions. Règle générale, ces subventions sont liées à des ententes de partage, donc destinées à des fins précises, mais il existe aussi des transferts de droits, qui sont des sommes versées à la Ville de Montréal sans être associées à des activités précises.

Tableau 8 – Transferts

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Transferts						
Contribution au service de la dette	44 204,5	35 454,7	30 745,0	32 263,0	(1 518,0)	32 263,0
CMM	38 201,0	35 705,5	37 603,0	45 886,2	(8 283,2)	45 886,2
SHQ - AccèsLogis	-	-	978,2	2 000,0	(1 021,8)	2 000,0
Activités d'immobilisations	2 610,4	-	-	-	-	-
Gestion des matières résiduelles	35 740,6	37 097,6	37 343,5	35 300,0	2 043,5	35 300,0
Rénovation urbaine	3 213,3	4 807,9	10 021,5	10 353,5	(332,0)	13 353,5
Développement économique local	6 559,3	8 582,0	8 936,6	6 464,8	2 471,8	8 866,6
Sécurité publique (police)	8 633,5	9 504,6	8 126,0	9 194,4	(1 068,4)	10 509,3
Lutte contre la pauvreté	9 352,5	8 903,7	8 884,2	9 000,0	(115,8)	8 884,2
Projet des premiers répondants	7 609,5	8 227,3	7 945,8	8 070,9	(125,1)	8 531,1
Loisirs et culture	7 372,3	30 194,1	13 007,7	6 068,9	6 938,8	8 246,6
Violence conjugale	1 999,8	1 873,7	1 758,8	2 039,2	(280,4)	2 039,2
Soutien financier au rôle de métropole du Québec	25 000,0	-	-	-	-	-
Droits sur les divertissements	23 007,0	-	-	-	-	-
Projets « Montréal 2025 »	19 159,1	-	-	-	-	-
Réflexe Montréal – Volet inconditionnel	-	83 000,0	86 474,2	86 400,0	74,2	86 400,0
Réflexe Montréal – Développement économique	-	-	8 389,4	30 000,0	(21 610,6)	8 389,4
Programmes de financements pluriannuels	7 547,6	15 012,6	13 770,0	8 200,8	5 569,2	8 200,8
Autres	4 325,3	72 338,1	9 084,0	1 197,7	7 886,3	9 876,9
Total – Transferts	244 535,7	350 701,8	283 067,9	292 439,4	(9 371,5)	288 746,8

Les revenus de transferts s'élèvent à 283,1 M\$, soit une baisse de 9,4 M\$ par rapport au budget original. Cette variation s'explique principalement par :

- une baisse de 1,5 M\$ de la subvention gouvernementale, liée principalement à une dette moins élevée, au renouvellement d'emprunts à des taux d'intérêt plus faibles et à un rendement supérieur des placements du fonds d'amortissement;
- une diminution de 9,3 M\$ de la contribution à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et à la Société d'habitation du Québec (SHQ) au programme AccèsLogis, à la suite d'un nombre moins important de demandes et de retards dans les différents projets;
- un surplus de 3,5 M\$ sur les redevances pour l'élimination des matières résiduelles, dû à la bonne performance de la Ville pour le détournement de matières de l'enfouissement, mais en partie

contrebalancé par un déficit de 1,5 M\$ lié à la compensation versée à Recyc-québec pour la collecte des matières recyclables (ce budget est basé sur la population ainsi que sur la performance en récupération);

- un écart favorable de 2,5 M\$ provenant principalement du Fonds de développement des territoires pour aider les municipalités à assumer leur nouveau rôle en matière de développement local et régional;
- un écart défavorable de 1,1 M\$, lié principalement à des subventions pour l'équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme et les actions contre les crimes économiques et financiers;
- un écart favorable de 6,9 M\$, lié principalement à l'entente MCCQ, notamment pour les projets Maison du Festival Rio Tinto Alcan et Quartier des spectacles, ainsi qu'à l'entente avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) pour des projets d'intégrations de personnes immigrantes;
- un écart défavorable de 21,6 M\$, lié aux reports de l'adoption de la Stratégie de développement économique 2018-2022 et ainsi qu'aux difficultés de mise en place d'un cadre juridique pour le volet « Développement économique » de l'entente Réflexe Montréal;
- un écart favorable de 5,6 M\$, lié principalement aux subventions des programmes (TECQ, FCCQ, PIQM, etc.) pour des travaux admissibles sur les infrastructures de l'eau, non prévues au budget, et aux intérêts à recevoir sur l'entente MCCQ;
- un écart favorable de 7,9 M\$ s'expliquant par une augmentation de 4,6 M\$ du MAPAQ pour l'inspection des aliments, dont le budget est classé dans l'objet « Services rendus », ainsi que par des subventions non prévues de 1,9 M\$ en lien avec des projets de revitalisation urbaine intégrée, de prévention du crime, de la Fondation Espace pour la vie et du Programme de coopération municipale Haïti-Canada.

SERVICES RENDUS

Ces revenus comprennent l'ensemble des montants provenant d'organismes municipaux pour des services rendus sur une base contractuelle ou ponctuelle, en vertu d'ententes intermunicipales et lors de cas d'urgence. De plus, cette rubrique comprend l'ensemble des revenus associés aux services rendus à des gouvernements ou à leurs entreprises et à des tiers.

Tableau 9 – Services rendus

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Services rendus						
Services rendus aux organismes municipaux	236,6	8 215,2	8 481,0	8 337,0	144,0	8 337,0
Autres services rendus	313 800,8	306 179,4	305 028,9	304 529,7	499,2	302 475,7
Total – Services rendus	314 037,4	314 394,6	313 509,9	312 866,7	643,2	310 812,7

Les revenus de 313,5 M\$ des services rendus sont en légère hausse de 0,6 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique notamment par :

- des revenus additionnels de 4,4 M\$, attribuables, d'une part, à une hausse du nombre de visiteurs pour les différents événements d'Espace pour la vie (Biodôme, Insectarium, Jardin botanique, Planétarium), et d'autres parts, à des recettes supplémentaires dans les boutiques et les restaurants;
- un écart favorable de 3,9 M\$ pour la commercialisation de services du SPVM, principalement pour des chantiers routiers;
- un recouvrement de 1,6 M\$ de la mauvaise créance liée à la surveillance policière pendant la conférence du Fonds mondial de la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, en 2016;
- une hausse des revenus de permis – étude des demandes, pour 1,5 M\$ dans l'ensemble des arrondissements;
- un écart favorable de 1,3 M\$, attribuable à l'occupation du domaine public dans les arrondissements, notamment dans le secteur de Griffintown;
- un écart favorable de 1,0 M\$, en provenance des revenus de location associés aux baux d'immeubles;
- des revenus supplémentaires de 1,0 M\$ pour des pénalités et divers services liés au déneigement.

Cette augmentation est presque entièrement contrebalancée par des baisses de revenus, soit :

- une diminution de 4,6 M\$ du MAPAQ pour l'inspection des aliments, dont le revenu est classé dans l'objet « Transferts »;

- un écart défavorable de 4,4 M\$ à la Commission des services électriques, principalement dû à une diminution du volume de travaux effectués pour des tiers et pour la Ville;
- un écart défavorable de 3,2 M\$, lié au retard dans la mise en application de l'entente de facturation pour les frais du Bureau des régimes de retraite;
- un écart défavorable de 1,8 M\$ pour des prêts d'employés, lié principalement à l'entente conclue avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et au Bureau du taxi.

IMPOSITION DE DROITS

La Ville de Montréal impose des droits sur les mutations immobilières et perçoit également des revenus pour la délivrance de licences et permis divers.

Tableau 10 – Imposition de droits

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Imposition de droits						
Licences et permis	38 445,9	54 604,9	65 422,6	28 803,5	36 619,1	28 803,5
Droits sur les mutations immobilières	184 330,3	211 276,7	253 549,7	183 730,9	69 818,8	183 730,9
Total – Imposition de droits	222 776,2	265 881,6	318 972,3	212 534,4	106 437,9	212 534,4

En 2018, les revenus de l'imposition de droits sont de 319,0 M\$, créant un écart substantiel de 106,4 M\$ (50 %²) par rapport au budget original. Cette hausse est attribuable à :

- un écart favorable de 36,6 M\$ pour les licences et permis, en raison principalement des permis de construction et de modification délivrés par les arrondissements pour des projets immobiliers d'envergure tels que la nouvelle Maison de Radio-Canada, le développement résidentiel de Griffintown, Le Triangle et Angus, ainsi que plusieurs projets d'édifices commerciaux, résidentiels et mixtes de plusieurs étages;
- un écart favorable de 69,8 M\$ pour les revenus des droits sur les mutations immobilières, en raison d'un marché immobilier actif ayant généré une hausse de 3,7 % du nombre de transactions effectuées et une hausse de 7,1 % de la valeur moyenne des transactions. Par ailleurs, les transactions de très grande envergure ont généré 25,1 M\$ de plus que celles de 2017.

2. Voir l'analyse détaillée des droits sur les mutations immobilières à la section « Analyse de certaines activités », à la page 195.

AMENDES ET PÉNALITÉS

Cette rubrique regroupe les revenus des contraventions données par les policiers et les agents de stationnement en matière de circulation et de stationnement, ainsi que d'autres types d'infractions, à savoir les contraventions à la réglementation municipale (urbanisme, nuisance, prévention incendie, fausses alarmes, etc.), à diverses lois provinciales et au Code criminel.

Tableau 11 – Amendes et pénalités

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Amendes et pénalités						
Contraventions – Circulation et stationnement	147 309,0	154 959,3	168 130,6	186 021,8	(17 891,2)	186 021,8
Autres – Amendes et pénalités	16 424,1	17 854,6	20 903,1	20 606,1	297,0	20 606,1
Total – Amendes et pénalités	163 733,1	172 813,9	189 033,7	206 627,9	(17 594,2)	206 627,9

Les revenus de 2018 s'élèvent à 189,0 M\$, soit un écart défavorable de 17,6 M\$ par rapport au budget original.

Le manque à gagner dans les revenus des contraventions de circulation et de stationnement par rapport au budget original s'explique comme suit :

- un écart défavorable de 10,9 M\$, attribuable au report partiel de la majoration des amendes à l'égard de certaines infractions en matière de stationnement;
- un écart défavorable de 7,0 M\$, qui s'explique essentiellement par un écart défavorable de 8,6 M\$ résultant d'un nombre moins élevé de constats dressés par les policiers et les agents de stationnement, par ailleurs légèrement compensé par un écart favorable de 1,6 M\$ concordant avec une tendance à la hausse du montant de l'amende réclamée dans les constats émis par les policiers.

INTÉRÊTS

Ces revenus comprennent les intérêts sur les fonds d'amortissement, les intérêts sur l'encaisse et les autres intérêts, ainsi que les intérêts sur les arriérés de taxes.

Tableau 12 – Intérêts

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Intérêts						
Fonds d'amortissement	66 098,6	68 061,1	68 998,6	67 438,2	1 560,4	67 438,2
Encaisse et autres intérêts	59 259,9	61 193,6	75 839,3	68 862,4	6 976,9	68 862,4
Arriérés de taxes	12 690,9	15 315,0	15 963,2	12 451,1	3 512,1	12 451,1
Total – Intérêts	138 049,4	144 569,7	160 801,1	148 751,7	12 049,4	148 751,7

Les revenus d'intérêts totalisent 160,8 M\$, soit une hausse de 12,0 M\$ par rapport au budget original. Cette augmentation est attribuable à :

- des revenus d'intérêts additionnels de 1,6 M\$, générés par l'accroissement des placements du fonds d'amortissement. Le volume additionnel du fonds d'amortissement est requis pour pourvoir au remboursement de la dette à long terme associé à la hausse du financement des dépenses en immobilisations;
- des revenus supplémentaires de 16,7 M\$, générés par des taux d'intérêt plus élevés que prévu pour les placements. Cette hausse est en partie contrebalancée par une diminution de 8,0 M\$ des revenus de primes à l'émission de titres, qui sont dorénavant comptabilisés en réduction des frais d'intérêts;
- un écart favorable de 3,5 M\$, généré par une augmentation des intérêts sur les arriérés de taxes ainsi que par une diminution des intérêts payés à la suite de modifications au rôle d'évaluation foncière.

AUTRES REVENUS

Cette rubrique comprend les revenus de cession d'éléments de l'actif, les contributions des organismes municipaux et les revenus divers.

Tableau 13 – Autres revenus

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Autres revenus						
Cession d'éléments d'actif	6 810,7	29 327,5	34 508,9	18 974,6	15 534,3	18 974,6
Autres	12 559,0	13 804,7	17 636,8	14 039,9	3 596,9	15 986,2
Total – Autres revenus	19 369,7	43 132,2	52 145,7	33 014,5	19 131,2	34 960,8

Les autres revenus s'élèvent à 52,1 M\$, soit une hausse de 19,1 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique principalement par :

- des revenus non prévus de 24,9 M\$, pour le règlement de l'entente d'expropriation du pont Champlain, de l'échangeur Turcot et du REM;
- un écart favorable de 1,1 M\$, lié à l'utilisation des fonds des parcs et des terrains de jeux;
- un écart favorable provenant majoritairement d'intérêts sur les prêts accordés à PME MTL, pour 1,4 M\$;
- des revenus inférieurs à ceux prévus de 11,5 M\$, pour la cession de terrains à des fins de revente et à des fins municipales.

AFFECTATION DE REVENUS

Cette rubrique regroupe, d'une part, le financement provenant des excédents cumulés des années antérieures, des fonds réservés et des réserves financières et, d'autre part, les montants à pourvoir permis en vertu des dispositions de la comptabilité municipale du MAMH.

Tableau 14 – Affectation de revenus

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Affectation de revenus						
Financement à long terme – SOFIL-STM	13 884,0	29 876,0	6 790,0	29 700,0	(22 910,0)	29 700,0
Financement à long terme – Autres	38 615,0	39 944,7	26 358,7	-	26 358,7	-
Affectation – Montants à pourvoir – TVQ	22 500,0	11 200,0	-	-	-	-
Excédent de fonctionnement	68 455,0	93 395,9	81 979,3	31 287,2	50 692,1	81 979,5
Excédent de fonctionnement – Élections	-	12 000,0	-	-	-	-
Excédent de fonctionnement – TVQ – Allègement	-	9 900,0	9 300,0	9 300,0	-	9 300,0
Excédent de fonctionnement – Régimes de retraite – Allègement	-	26 700,0	26 700,0	26 700,0	-	26 700,0
Affectation réserve financière – Eau	-	-	-	750,0	(750,0)	-
Affectation des réserves et fonds	58,6	58,5	7 008,6	6 950,1	58,5	6 950,1
Total – Affectation de revenus	143 512,6	223 075,1	158 136,6	104 687,3	53 449,3	154 629,6

Ces affectations, qui totalisent 158,1 M\$, affichent un écart favorable de 53,4 M\$ qui s'explique principalement par les éléments suivants :

- un écart défavorable de 22,9 M\$ reflétant un financement par emprunt moindre pour la contribution versée en 2018 par la Ville dans le cadre du programme de la SOFIL, laquelle s'est avérée moins élevée que prévu compte tenu des investissements moins importants réalisés par la STM;
- un écart favorable de 26,4 M\$ reflétant la décision de financer par emprunt certaines dépenses de fonctionnement, notamment :
 - des dépenses de 9,6 M\$ pour la réalisation du Plan de gestion de la forêt urbaine, pour le remplacement des arbres abattus dans le cadre du programme « Canopée » (agrile du frêne), et dans le cadre du programme visant à éliminer les îlots de chaleur sur l'île de Montréal;
 - des contributions financières de près de 5,5 M\$ versées principalement à la Société du Musée d'archéologie et d'histoire Pointe-à-Callière pour la réalisation de projets d'expansion et le renouvellement de ses expositions permanentes prévu dans son Plan d'immobilisations 2018-2020;

- un soutien financier de 3,0 M\$ à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal pour ses travaux de réaménagement, dans le cadre d'une entente prévoyant un appui de la Ville totalisant 10,0 M\$ et s'échelonnant de 2017 à 2020;
- des travaux majeurs de nature non capitalisable de 3,0 M\$, réalisés par les arrondissements notamment pour entretenir les infrastructures locales de la voirie et des parcs;
- des dépenses de près de 2,7 M\$ liées à l'acquisition et à la distribution d'outils de collecte de matières organiques, dans le cadre du programme de gestion des matières résiduelles;
- des dépenses non capitalisables de 1,4 M\$ consacrées à la préservation du patrimoine architectural, dans le cadre d'une entente avec le ministère de la Culture et des Communications;
- des dépenses non capitalisables de 0,8 M\$ consacrées à l'aménagement des voies cyclables;
- un écart favorable de 50,7 M\$, lié à l'utilisation d'un montant plus élevé que prévu des excédents cumulés des exercices antérieurs, pour financer notamment :
 - des dépenses de l'ordre de 21,8 M\$, réalisées par les arrondissements et financées à même leurs excédents cumulés, pour divers projets d'aménagement urbain, pour des contributions financières à des organismes communautaires et de loisirs ainsi que pour la bonification des services de proximité destinés aux citoyens en matière de transport, de voirie et d'activités récréatives et culturelles;
 - des dépenses additionnelles de 28,8 M\$ réalisées par la Ville centre et comprenant notamment :
 - une somme de 26,5 M\$ pour les activités supplémentaires de chargement et de transport de la neige engendrées par des précipitations plus élevées que prévu;
 - des contributions financières de 2,1 M\$ accordées à des organismes sans but lucratif engagés dans la réalisation de projets de logements abordables destinés aux familles à revenu faible ou moyen.

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2018

Analyse des charges par secteurs d'activités

Services administratifs

Sécurité publique

Services institutionnels

Développement

Qualité de vie

Concertation des
arrondissements

Arrondissements



ANALYSE DES CHARGES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tableau 15 – Charges par secteurs d'activités

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Services centraux						
Communications	17 508,8	16 971,3	16 940,7	16 438,9	(501,8)	16 435,0
Direction générale	25 830,8	26 320,7	26 565,3	27 429,2	863,9	28 971,7
Finances	54 037,8	48 386,8	46 647,8	47 116,2	468,4	47 190,3
Performance organisationnelle	3 167,6	3 667,0	3 841,4	4 911,2	1 069,8	4 911,2
Ressources humaines	48 227,9	49 569,1	51 391,9	52 067,0	675,1	53 816,0
Technologies de l'information	86 239,1	85 452,3	83 846,8	88 517,4	4 670,6	89 195,8
Bureau de l'inspecteur général	4 850,0	4 994,7	4 186,1	5 799,6	1 613,5	5 799,7
Commission de la fonction publique	751,6	759,4	624,5	699,5	75,0	699,5
Secrétariat de liaison	209,5	70,4	38,5	673,9	635,4	673,9
Vérificateur général	5 474,8	5 427,2	5 300,7	6 182,0	881,3	6 182,0
Total – Services administratifs	246 297,9	241 618,9	239 383,7	249 834,9	10 451,2	253 875,1
Police	650 921,0	683 174,7	683 014,9	647 311,4	(35 703,5)	650 544,2
Sécurité incendie	335 055,6	369 275,1	345 197,3	330 214,1	(14 983,2)	332 276,9
Total – Sécurité publique	985 976,6	1 052 449,8	1 028 212,2	977 525,5	(50 686,7)	982 821,1
Affaires juridiques	59 315,7	60 455,6	61 089,9	63 063,2	1 973,3	63 066,3
Approvisionnement	20 662,6	21 642,7	21 243,1	21 718,5	475,4	21 718,5
Évaluation foncière	15 354,6	15 742,1	15 942,5	15 874,9	(67,6)	15 875,0
Gestion et planification immobilière	143 586,3	145 544,7	156 249,8	164 080,3	7 830,5	160 842,8
Greffe	27 407,6	40 440,4	28 359,0	28 468,7	109,7	29 094,7
Matériel roulant et ateliers	109 778,9	107 950,2	113 089,5	105 617,0	(7 472,5)	111 470,9
Total – Services institutionnels	376 105,7	391 775,7	395 973,8	398 822,6	2 848,8	402 068,2
Commission des services électriques	61 900,1	60 578,9	64 098,6	70 345,7	6 247,1	70 475,3
Développement économique	57 629,7	56 364,9	61 725,8	73 100,0	11 374,2	54 888,6
Eau	219 503,8	224 518,6	227 940,6	231 528,5	3 587,9	231 555,5
Environnement	160 619,1	122 363,7	176 510,5	131 429,4	(45 081,1)	144 693,8
Infrastructures, voirie et transports	64 944,3	75 208,6	72 631,3	73 897,8	1 266,5	80 262,6
Mise en valeur du territoire	61 129,6	41 490,8	55 948,4	66 079,6	10 131,2	71 732,9
Total – Développement	625 726,6	580 525,5	658 855,2	646 381,0	(12 474,2)	653 608,7
Culture	69 008,5	109 502,0	68 589,6	61 219,8	(7 369,8)	62 122,5
Diversité sociale et sports	38 319,4	47 184,1	45 132,0	43 838,4	(1 293,6)	45 450,6
Espace pour la vie	58 098,7	58 120,0	58 201,2	54 047,1	(4 154,1)	54 841,9
Grands parcs, verdissement et mont Royal	27 476,3	29 704,4	29 737,1	21 420,2	(8 316,9)	22 198,4
Total – Qualité de vie	192 902,9	244 510,5	201 659,9	180 525,5	(21 134,4)	184 613,4
Concertation des arrondissements	91 322,6	98 389,0	102 657,1	81 483,1	(21 174,0)	104 976,0
Arrondissements	825 366,5	878 196,8	887 768,9	880 924,0	(6 844,9)	912 596,9
Total – Charges par secteurs d'activités	3 343 698,8	3 487 466,2	3 514 510,8	3 415 496,6	(99 014,2)	3 494 559,4

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2018

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Services administratifs



SERVICES ADMINISTRATIFS

Tableau 16 – Services administratifs

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Services administratifs						
Services de la direction générale						
Communications	17 508,8	16 971,3	16 940,7	16 438,9	(501,8)	16 435,0
Direction générale	25 830,8	26 320,7	26 565,3	27 429,2	863,9	28 971,7
Finances	54 037,8	48 386,8	46 647,8	47 116,2	468,4	47 190,3
Performance organisationnelle	3 167,6	3 667,0	3 841,4	4 911,2	1 069,8	4 911,2
Ressources humaines	48 227,9	49 569,1	51 391,9	52 067,0	675,1	53 816,0
Technologies de l'information	86 239,1	85 452,3	83 846,8	88 517,4	4 670,6	89 195,8
Autres services administratifs						
Bureau de l'inspecteur général	4 850,0	4 994,7	4 186,1	5 799,6	1 613,5	5 799,7
Commission de la fonction publique	751,6	759,4	624,5	699,5	75,0	699,5
Secrétariat de liaison	209,5	70,4	38,5	673,9	635,4	673,9
Vérificateur général	5 474,8	5 427,2	5 300,7	6 182,0	881,3	6 182,0
Total – Services administratifs	246 297,9	241 618,9	239 383,7	249 834,9	10 451,2	253 875,1

COMMUNICATIONS

Le Service des communications a pour mission d'informer les Montréalais et les parties prenantes des décisions de l'administration municipale et des services offerts par celle-ci.

Il conseille et accompagne les unités administratives de la Ville de Montréal en matière de communication et déploie des stratégies de communication dans le cadre de la planification et de la mise en œuvre de leurs projets.

Garant de l'image de marque de la Ville de Montréal, le Service des communications en assure la cohérence dans les mandats qui lui sont confiés.

Tableau 17 – Communications

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	10 906,3	11 273,3	12 775,2	11 866,3	(908,9)	11 866,3
Transport et communications	2 966,6	3 694,0	2 736,1	3 118,1	382,0	3 069,6
Services professionnels	235,5	498,6	245,4	226,6	(18,8)	264,2
Services techniques et autres	640,8	1 432,9	1 083,4	1 043,1	(40,3)	1 115,1
Location, entretien et réparation	6,6	(117,1)	22,6	8,2	(14,4)	20,5
Biens durables et non durables	2 753,0	178,6	78,5	176,6	98,1	99,3
Contributions à des organismes	-	11,0	(0,5)	-	0,5	-
Total – Charges de fonctionnement	17 508,8	16 971,3	16 940,7	16 438,9	(501,8)	16 435,0

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- réalisation de l'ensemble des activités de communication entourant les projets prioritaires de l'Administration, notamment l'habitation, la gestion animalière, la présence numérique, le projet Sainte-Catherine, la stratégie de développement économique et l'escouade mobilité;
- nouvelle gouvernance du plan de mission de communication en situation d'urgence et réussite du plan de communication « chaleur extrême » en juillet 2018;
- déploiement de la plateforme web **beta.montreal** et constitution d'une équipe multidisciplinaire pour livrer les contenus en 2018 et 2019;
- tenue de 200 conférences de presse et réponse à 3 000 demandes des médias.

Principales variations

Budget modifié

Le budget modifié est sensiblement égal au budget original.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des communications présente un déficit opérationnel de 0,5 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,9 M\$ principalement composé des éléments suivants :
 - écart défavorable de 0,5 M\$ dû aux postes hors structure et aux employés en disponibilité;
 - écart défavorable de 0,4 M\$ à la suite d'indemnités de départ;

Transport et communications

- écart favorable de 0,4 M\$ à la suite d'un effort d'optimisation pour financer les postes hors structure et les employés en disponibilité.

DIRECTION GÉNÉRALE

Sous l'autorité du comité exécutif, la Direction générale assure la gestion des activités administratives de la Ville de Montréal, soutient le processus décisionnel des instances politiques et voit à la mise en œuvre de leurs décisions. Elle établit les priorités des services municipaux et en assure le suivi.

En 2018, la Direction générale exerce un rôle de leadership, d'expertise et de coordination en matière de contrôle interne, de développement durable, de ville intelligente et numérique, de relations gouvernementales et municipales, de relations internationales, d'intégration des nouveaux arrivants, de coordination des projets et programmes d'immobilisations, d'expérience client, de 311 et de résilience.

Tableau 18 – Direction générale

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	17 521,9	18 022,4	19 225,4	18 904,2	(321,2)	19 051,7
Transport et communications	727,7	550,1	551,8	1 014,5	462,7	853,2
Services professionnels	838,1	1 011,6	1 062,0	1 691,9	629,9	1 588,6
Services techniques et autres	1 619,3	1 934,2	2 500,4	3 124,5	624,1	3 407,7
Location, entretien et réparation	571,1	649,8	539,2	627,4	88,2	763,4
Biens durables et non durables	200,9	524,6	271,3	195,0	(76,3)	426,1
Contributions à des organismes	4 351,8	3 628,0	2 352,9	1 871,7	(481,2)	2 818,7
Autres objets de dépenses	-	-	62,3	-	(62,3)	62,3
Total – Charges de fonctionnement	25 830,8	26 320,7	26 565,3	27 429,2	863,9	28 971,7

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- réorganisation de la structure administrative pour plus de cohérence, de collaboration et d'efficacité;
- signature d'ententes sectorielles « Réflexe Montréal » en habitation, développement économique, immigration, culture et équipements scolaires;
- tenue du Congrès mondial ICLEI 2018, portant sur le développement durable, et organisation du premier Sommet des Premières Nations et des municipalités sur la réconciliation;
- lancement de la stratégie de résilience et du plan d'action;
- lancement du Laboratoire d'innovation urbaine de Montréal.

Principales variations

Budget modifié

La Direction générale a reçu des budgets additionnels de 1,5 M\$ au cours de l'année 2018, contrebalancés par des revenus équivalents, principalement pour soutenir des projets et des organismes :

- augmentation de 1,6 M\$, reliée à l'entente avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (Ville-MIDI) relativement aux activités du Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM);
- augmentation de 0,3 M\$, reliée à l'entente entre la Ville de Montréal et la Fédération canadienne des municipalités pour la mise en œuvre du *Projet d'informatisation du registre foncier en Haïti*, financé par le gouvernement du Canada par l'entremise d'Affaires mondiales Canada (AMC);
- diminution de 0,4 M\$, due aux transferts budgétaires vers trois arrondissements pour les programmes Quartiers intégrés et Quartiers 21.

Charges de fonctionnement

Globalement, la Direction générale présente un excédent budgétaire de 0,9 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,3 M\$, principalement attribuable à la désynchronisation entre les taux de cotisation de l'employeur aux régimes de retraite budgétés au niveau des unités d'affaires et les taux au réel;

Autres familles de dépenses

- écart favorable de 1,2 M\$ s'expliquant par les éléments suivants :
 - écart favorable de 1,2 M\$, attribuable à des dépenses moins élevées que prévu, principalement pour la promotion, les services professionnels et les services techniques destinés à l'organisation du Congrès mondial ICLEI, tenu en juin 2018;
 - écart favorable de 1,8 M\$, attribuable à des déboursés moindres pour le projet *Cité des Hospitalières*, à un moins grand nombre d'événements protocolaires imprévus, à des sommes versées aux arrondissements, principalement pour les programmes Quartiers intégrés et Quartiers 21 ainsi qu'à des dépenses moindres en services professionnels et en services techniques;

- écart défavorable de 1,8 M\$, principalement attribuable au soutien accordé à des organismes financés par l'entente Ville-MIDI ainsi qu'à la mise en œuvre du *Projet d'informatisation du registre foncier en Haïti*, financé par le gouvernement du Canada par l'entremise d'Affaires mondiales Canada (AMC).

FINANCES

Leader de la fonction « finance » et gardien des fonds publics, le Service des finances réalise des activités de conseil stratégiques, opérationnelles et transactionnelles, selon les meilleures pratiques de gouvernance, de gestion et de contrôle.

Le Service des finances :

- réalise la planification financière à long terme de la Ville et fournit des services d'expert-conseil en stratégies financières et fiscales aux unités d'affaires et aux instances;
- conseille et appuie les unités d'affaires dans la planification et l'optimisation des ressources financières. Il assure le respect des normes et l'exactitude de leurs informations financières;
- gère les opérations de taxation et les transactions de facturation et de déboursés, en conjuguant la qualité du service à la clientèle, à l'innovation et à l'efficience;
- produit les informations financières statutaires et de gestion et fournit un service d'expertise en comptabilité;
- établit les stratégies et gère les activités de financement, de placement et de trésorerie. Dans le cadre de mandats délégués, il administre les régimes de retraite dans le respect des lois et règlements applicables.

Tableau 19 – Finances

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	45 170,6	38 130,6	37 542,6	36 820,1	(722,5)	36 820,1
Transport et communications	1 871,0	1 497,4	1 346,7	1 591,0	244,3	1 598,5
Services professionnels	1 189,5	772,9	907,2	811,8	(95,4)	1 090,5
Services techniques et autres	4 024,5	3 223,5	3 222,4	4 182,8	960,4	3 876,2
Location, entretien et réparation	(1 178,1)	(392,8)	103,2	134,6	31,4	132,6
Biens durables et non durables	344,2	332,0	202,4	392,6	190,2	402,3
Autres objets de dépenses	2 616,1	4 823,2	3 323,3	3 183,3	(140,0)	3 270,1
Total – Charges de fonctionnement	54 037,8	48 386,8	46 647,8	47 116,2	468,4	47 190,3

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise en place des services bancaires à la suite de l'octroi du contrat relatif à l'appel d'offres public de décembre 2017;
- consolidation de la mise en application de plusieurs dossiers, au Bureau des régimes de retraite, découlant de la loi RRSMD;

- déploiement, pour le secteur du financement, du nouveau modèle de mise en marché de la dette de la Ville;
- amélioration et actualisation de plusieurs outils informatiques;
- transformation de l'organisation du travail de la Direction du conseil et du soutien financier afin d'améliorer l'efficience.

Principales variations

Budget modifié

Le service a reçu des budgets additionnels de 0,1 M\$ au cours de l'année 2018, pour le remboursement de dépenses électorales à la suite d'élections partielles dans les arrondissements de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des finances présente un excédent budgétaire de 0,5 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,7 M\$, dû à des éléments non budgétés tels que les ajustements dans les banques de temps compensé pour le personnel professionnel et cadre ainsi qu'à une désynchronisation entre les taux de cotisation de l'employeur aux régimes de retraite budgétés au niveau des unités d'affaires et les taux réellement prélevés. Cependant, ce dernier élément n'a aucune incidence budgétaire pour la Ville dans son ensemble;

Transport et communications

- écart favorable de 0,1 M\$, relié aux frais de poste attribuables au retrait des rappels pour les comptes de taxes;
- écart favorable de 0,1 M\$, lié aux frais de déplacement;

Services techniques et autre

- écart favorable de 0,5 M\$, à la suite du report du projet de numérisation des factures;
- écart favorable de 0,1 M\$ découlant d'une diminution des frais d'impression liée au retrait des rappels pour les comptes de taxes;
- écart favorable de 0,1 M\$, lié aux services bancaires;
- écart favorable de 0,1 M\$ pour les frais de perception.

PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

La mission du Service de la performance organisationnelle est de mener les chantiers d'amélioration de la performance, les dossiers d'architecture d'affaires et les démarches d'étalonnage à l'échelle de l'organisation, en vue d'optimiser les façons de faire et de générer des gains d'efficacité mesurables et durables.

Tableau 20 – Performance organisationnelle

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	2 270,6	2 808,6	3 034,1	3 257,2	223,1	3 257,2
Transport et communications	24,9	22,5	28,7	69,4	40,7	69,4
Services professionnels	745,0	722,9	679,6	1 275,6	596,0	1 271,0
Services techniques et autres	93,1	58,6	48,7	151,0	102,3	162,1
Location, entretien et réparation	(1,0)	6,3	5,4	21,4	16,0	14,9
Biens durables et non durables	35,0	48,1	44,9	136,6	91,7	136,6
Total – Charges de fonctionnement	3 167,6	3 667,0	3 841,4	4 911,2	1 069,8	4 911,2

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- participation à plusieurs chantiers d'amélioration de la performance, notamment ceux-ci :
 - harmonisation des devis : élaboration d'une version bonifiée du cahier des clauses administratives générales et des instructions aux soumissionnaires pour les appels d'offres publics d'exécution de travaux, en plus d'un nouveau devis technique normalisé sur la gestion et le maintien de la mobilité;
 - gestion des paiements aux fournisseurs : diagnostic, redéfinition et implantation des processus d'achat jusqu'au paiement des factures, développement de tableaux de bord sur les délais de paiement des factures et premier déploiement du système de numérisation et de reconnaissance optique des factures;
 - simplification du processus décisionnel : implantation de la solution « Instances sans papier » pour la majorité des élus du comité exécutif;
 - implantation de la gestion par activités : calcul des bénéfices d'une stratégie de soufflage de la neige sur les terrains en termes de réduction de gaz à effet de serre et de réduction des coûts;
 - amélioration du réseau logistique et de la gestion des stocks : recensement des pièces dans tous les ateliers mécaniques, élaboration des processus cibles et acquisition de données de l'industrie permettant l'accès à des informations de base pour entretenir le parc de véhicules;

- optimisation des activités de marquage et de signalisation routière : diagnostic de l'efficacité de l'activité de marquage des rues à l'échelle de la ville, de même qu'élaboration d'un processus optimisé d'acquisition des panneaux de signalisation routière;
- optimisation des activités de déneigement : production et publication de rapports de productivité des opérations de chargement de la neige en régie pour l'hiver 2017-2018;
- optimisation des travaux publics : amélioration de l'activité de colmatage des nids-de-poule et mise en place de tableaux de bord des délais de résolution des requêtes des citoyens par le 311 pour 9 activités gérées par les arrondissements;
- augmentation de la productivité du SMRA : implantation de tableaux de suivi opérationnel visuels standards dans tous les ateliers mécaniques et instauration d'un système de gestion au quotidien;
- amélioration des processus d'acquisition et d'entretien des immeubles : mise en place de tableaux de bord de performance et réalisation de travaux associés à la mise en place de processus améliorés;
- architecture d'affaires : mise sur pied d'une équipe spécialisée en architecture d'affaires et gestion du dossier d'architecture d'affaires du Service de la gestion et planification immobilière;
- indicateurs de performance et démarches d'étalonnage : soutien à la mise en place d'une centaine de tableaux de bord d'efficacité et d'efficacité dans la majorité des directions de la Ville ainsi que compilation et publication des résultats de 142 indicateurs portant sur la métropole seule, et comparée à Calgary, Toronto et Winnipeg.

Principales variations

Globalement, le Service de la performance organisationnelle présente un excédent budgétaire de 1,1 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,2 M\$, attribuable au délai de comblement des postes vacants;

Autres familles de dépenses

- écart favorable de 0,9 M\$ qui s'explique par les éléments suivants :
 - écart favorable de 0,7 M\$, dû au report de certaines dépenses en services professionnels découlant du recrutement plus long qu'anticipé des membres de l'équipe d'architecture d'affaires et, conséquemment, du démarrage des mandats;
 - écart favorable de 0,2 M\$ découlant de la priorisation du portefeuille de projets du Service des technologies de l'information.

RESSOURCES HUMAINES

Le Service des ressources humaines exerce un leadership corporatif afin de soutenir l'administration municipale dans l'ensemble de sa gestion des ressources humaines et de son développement organisationnel. Il a aussi comme mission de produire une paie intègre et juste tout en respectant les délais. Pour ce faire, il offre des services-conseils et des solutions à haute valeur ajoutée qui permettent une gestion saine et équitable des ressources humaines ainsi qu'une expérience client distinctive. Le Service des ressources humaines contribue de manière importante à ce que les unités d'affaires disposent d'employés compétents et engagés, dans la perspective d'un service aux citoyens qui vise l'excellence.

Tableau 21 – Ressources humaines

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	42 204,7	42 774,1	44 823,9	45 128,5	304,6	45 681,1
Transport et communications	379,7	632,3	646,5	576,9	(69,6)	904,4
Services professionnels	3 612,3	3 789,2	3 796,7	3 976,4	179,7	4 766,7
Services techniques et autres	1 828,4	2 136,7	1 859,2	2 053,1	193,9	2 044,5
Location, entretien et réparation	(36,7)	(0,5)	73,8	37,0	(36,8)	64,2
Biens durables et non durables	239,5	237,3	182,5	295,1	112,6	345,8
Autres objets de dépenses	-	-	9,3	-	(9,3)	9,3
Total – Charges de fonctionnement	48 227,9	49 569,1	51 391,9	52 067,0	675,1	53 816,0

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- renouvellement de la convention collective des brigadiers scolaires;
- conclusion d'une entente-cadre sur les modalités d'application de l'horaire flexible pour les cols blancs;
- implantation d'un nouveau système pour le traitement de la paie des policiers à l'interne;
- acquisition d'une solution technologique en ressources humaines et paie;
- choix d'un assureur pour l'ensemble des régimes d'assurance collective des employés actifs et retraités de la Ville;
- programme de leadership en santé, sécurité et mieux-être : formation de 135 gestionnaires dans 6 unités d'affaires;
- actualisation de la directive sur l'usage de l'alcool, des drogues et des médicaments, avec l'ajout d'un volet de formation obligatoire pour l'ensemble des employés et des gestionnaires.

Principales variations

Budget modifié

Le service a reçu des budgets additionnels de 2,6 M\$ au cours de l'année 2018, soit :

- 1,5 M\$ pour la création de 7 postes à la Direction santé et mieux-être et pour des honoraires professionnels liés à des enquêtes externes en matière de harcèlement psychologique;
- 0,5 M\$ pour la création de 8 postes pourvus en fin d'année pour la mise à jour du système de paie;
- 0,3 M\$ pour le financement du nouveau programme de transport collectif relatif au plan « Montréal durable »;
- 0,3 M\$ pour le financement de 3 postes à la suite de la modification de la structure organisationnelle du Service des ressources humaines.

Par contre, le service a transféré 0,9 M\$ vers les unités utilisatrices du programme des affectations temporaires.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des ressources humaines présente un excédent budgétaire de 0,7 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,3 M\$ découlant de l'effet combiné de la modification de la structure organisationnelle du service (création de 18 postes, soit : 7 postes à la Direction santé et mieux-être pour le traitement des dossiers de harcèlement psychologique, 8 postes pour la mise à jour du système de paie et 3 autres postes pour répondre aux nouveaux besoins du service) et du programme des affectations temporaires;

Services professionnels

- écart favorable de 0,2 M\$, attribuable à des retards dans les négociations des conventions collectives et des règlements des litiges;

Services techniques et autres

- écart favorable de 0,1 M\$, dû à la fin du contrat avec le fournisseur du logiciel servant à la préparation de la paie des policiers;
- écart favorable de 0,1 M\$ dans les divers services techniques.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le Service des technologies de l'information (STI) assure le maintien des services technologiques clés de la Ville et en soutient la modernisation.

Il appuie aussi les unités de la Ville dans leurs mandats liés à la ville intelligente et numérique, aux autres initiatives citoyennes ainsi qu'aux projets de transformation organisationnelle.

Tableau 22 – Technologies de l'information

(en milliers de dollars)

	2016	Réel 2017	2018	Budget original 2018	Écart 2018	Budget modifié 2018
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	48 399,7	50 192,7	48 101,3	47 822,2	(279,1)	47 824,6
Transport et communications	7 187,0	8 023,5	8 079,9	7 624,4	(455,5)	8 209,6
Services professionnels	2 252,4	3 040,6	1 054,7	906,0	(148,7)	1 581,2
Services techniques et autres	3 410,9	2 621,8	3 447,7	3 121,2	(326,5)	3 910,6
Location, entretien et réparation	22 769,7	19 667,7	21 465,3	26 075,3	4 610,0	24 851,5
Biens durables et non durables	2 216,4	1 873,0	2 466,5	2 968,3	501,8	3 572,3
Contributions à des organismes	3,0	33,0	0,5	-	(0,5)	0,5
Autres objets de dépenses	-	-	(769,1)	-	769,1	(754,5)
Total – Charges de fonctionnement	86 239,1	85 452,3	83 846,8	88 517,4	4 670,6	89 195,8

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- recrutement :
 - comblement de 123 postes permanents;
 - création d'un programme d'accueil et d'intégration des nouveaux employés;
 - mise en place d'une campagne de recrutement, à la suite de la création de 110 postes additionnels;
- réalisation de l'architecture TI actuelle de tous les domaines clés de la Ville;
- mise en place du programme de modernisation des services TI;
- publication d'une politique officielle sur l'utilisation et le développement du logiciel et du matériel libres;
- établissement de partenariats avec plusieurs organismes :
 - CRIM – Centre de recherche en informatique de Montréal – Preuves de concepts en intelligence d'affaires;
 - SERENE-RISC – Recherche en cybersécurité;

- CEFRIO – Publication : *Modèle et enjeux pour le déploiement des télécommunications de prochaine génération du 5G. État des lieux, portée et limites des pouvoirs de la Ville, future politique de la Ville;*
- CIRAIG – Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services – Publication : *Éthique et acceptabilité sociale de l'internet des objets dans un contexte de ville intelligente. Analyse des bonnes pratiques d'éthique et d'acceptabilité sociale pour l'internet des objets et recommandations;*
- poursuite de la mise en place du centre d'opération réseau par le Service des TI :
 - mise en place des tableaux de bord de surveillance de disponibilité applicative;
 - mise en place de preuves de concept de surveillance multiniveau (applicatif, infrastructure, réseautique, sécurité) pour certaines applications de 2018;
 - mise en place du processus de relève et de continuité des affaires, ainsi que de la gouvernance liée à ces processus.

Principales variations

Budget modifié

L'écart entre le budget original et le budget modifié s'explique par l'octroi d'un budget additionnel de dépenses de 0,7 M\$ pour l'acquisition et l'entretien de systèmes informatiques.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des technologies de l'information présente un excédent budgétaire de 4,7 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Transport et communications

- écart défavorable de 0,5 M\$, attribuable à la téléphonie;

Services techniques et autres

- écart défavorable de 0,3 M\$ pour la maintenance du réseau de télécommunications;

Location, entretien et réparation

- écart favorable de 4,6 M\$, principalement attribuable au report de la souscription à une suite bureautique infonuagique, dans le cadre du projet *Bureau de demain*, et d'un système informatique infonuagique pour les ressources humaines;

Autres objets de dépenses

- écart favorable de 0,8 M\$, attribuable au recouvrement de dépenses auprès des municipalités faisant partie du réseau du Système évolué de radiocommunication de l'agglomération de Montréal (SÉRAM).

BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

Le Bureau de l'inspecteur général a pour mandat de surveiller les processus de passation de contrats et l'exécution de ceux-ci par la Ville de Montréal ou par toute personne morale qui lui est liée, par exemple la Société d'habitation de Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau, le Bureau du taxi, etc.

L'inspecteur général recommande au conseil municipal et à toutes les instances toute mesure visant à prévenir les manquements à l'intégrité dans le cadre de la passation de contrats. Il recommande également au conseil toute mesure visant à favoriser le respect des dispositions légales et des exigences de la Ville en matière de passation et d'exécution de contrats.

Il exerce son mandat tant à l'égard des contrats qui relèvent d'une compétence d'agglomération que de ceux qui relèvent d'une compétence de proximité.

Tableau 23 – Bureau de l'inspecteur général

(en milliers de dollars)

	2016	Réel 2017	2018	Budget original 2018	Écart 2018	Budget modifié 2018
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	3 563,5	4 143,4	3 804,1	4 103,2	299,1	4 103,2
Transport et communications	86,5	82,3	76,2	106,0	29,8	115,1
Services professionnels	118,0	33,5	8,5	889,9	881,4	827,2
Services techniques et autres	624,6	294,7	206,0	589,0	383,0	598,7
Location, entretien et réparation	322,7	310,8	29,1	34,0	4,9	36,0
Biens durables et non durables	132,2	130,0	62,2	77,5	15,3	119,5
Frais de financement	2,5	-	-	-	-	-
Total – Charges de fonctionnement	4 850,0	4 994,7	4 186,1	5 799,6	1 613,5	5 799,7

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- le Bureau de l'inspecteur général a reçu plusieurs centaines de signalements, réalisé de nombreuses enquêtes, déposé un rapport de recommandations aux instances et présenté un rapport sur la résiliation de contrats déjà octroyés. Un premier rapport biannuel a été déposé au conseil municipal et au conseil d'agglomération pour rendre compte de ses interventions au cours de la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018;
- au-delà de ces rapports, l'inspecteur général a effectué de multiples interventions auprès des instances, arrondissements, services et organismes relevant de sa compétence, dans un souci de réitérer l'importance de l'obligation redditionnelle des gestionnaires et de travailler en amont des processus contractuels.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Globalement, le Bureau de l'inspecteur général présente un excédent budgétaire de 1,6 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,3 M\$, dû à des postes laissés vacants qui n'ont pas été pourvus au cours de l'année tels que le poste d'inspecteur général et un poste d'avocat;

Services professionnels

- écart favorable de 0,9 M\$, attribuable à des budgets de services professionnels non dépensés qui sont réservés pour des projets ponctuels non récurrents et pour répondre à des circonstances imprévues;

Services techniques et autres

- écart favorable de 0,4 M\$, occasionné par l'attribution tardive d'un seul prêt de service au lieu de deux.

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Encadrée par la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* et le règlement 04-061-1, la Commission de la fonction publique de Montréal (CFPM) relève du conseil municipal et a pour rôle principal de traiter les plaintes reliées aux processus de dotation de la ville de Montréal.

Tableau 24 – Commission de la fonction publique
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	708,7	730,9	509,0	566,5	57,5	566,5
Transport et communications	0,6	10,1	7,9	14,7	6,8	14,6
Services professionnels	27,7	39,3	88,4	65,5	(22,9)	96,3
Services techniques et autres	17,1	27,7	17,3	41,8	24,5	18,5
Location, entretien et réparation	(3,0)	(52,2)	0,8	4,0	3,2	1,3
Biens durables et non durables	0,5	3,6	1,1	7,0	5,9	2,3
Total – Charges de fonctionnement	751,6	759,4	624,5	699,5	75,0	699,5

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- lancement en avril du tout premier site internet de la CFPM;
- communication des résultats d'une importante analyse comparative sur le site internet à l'occasion du lancement de celui-ci;
- déploiement d'une initiative de communication interne, incluant notamment la préparation et l'envoi d'affiches faisant la promotion des services de la Commission dans tous les arrondissements et services de la Ville ainsi que dans les organismes indépendants;
- amélioration de la procédure de traitement des plaintes et des outils d'enquête;
- révision, en totalité, de la présentation et du contenu du rapport annuel;
- atteinte de l'objectif fixé relativement au délai moyen de traitement des plaintes, soit 45 jours ouvrables.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Aucune variation importante entre le budget original et les dépenses réelles en 2018.

SECRÉTARIAT DE LIAISON

Le Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal est entré en fonction le 1^{er} janvier 2009 à la suite de l'adoption, par le gouvernement du Québec, du projet de loi 22 modifiant le décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005), en juin 2008. Il relève directement des membres du conseil d'agglomération. Sa mission est de répondre à toutes les demandes d'information formulées par un membre du conseil d'agglomération sur tout aspect de l'administration de la municipalité centrale qui intéresse l'agglomération. Pour ce faire, le secrétariat soumet une demande à la municipalité centrale, en s'adressant à la personne désignée par le directeur général, le tout suivant les dispositions du décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005).

Tableau 25 – Secrétariat de liaison

(en milliers de dollars)

	2016	Réel 2017	2018	Budget original 2018	Écart 2018	Budget modifié 2018
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	204,8	67,6	35,5	232,4	196,9	232,4
Transport et communications	-	-	-	12,7	12,7	12,7
Services professionnels	-	-	-	152,9	152,9	151,9
Services techniques et autres	3,2	2,7	3,0	14,9	11,9	15,9
Location, entretien et réparation	(0,7)	-	-	4,0	4,0	4,0
Biens durables et non durables	2,2	0,1	-	257,0	257,0	257,0
Total – Charges de fonctionnement	209,5	70,4	38,5	673,9	635,4	673,9

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- traitement, de 230 demandes d'information en provenance des maires des villes liées, soit une hausse de plus de 300 % par rapport à 2017;
- coordination, de 19 demandes de présentation en provenance des maires des villes liées, soit une hausse de près de 175 % par rapport à 2017.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Globalement, le Secrétariat de liaison présente un excédent budgétaire de 0,6 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,2 M\$, attribuable aux postes vacants;

Autres familles de dépenses

- écart favorable de 0,4 M\$, principalement attribuable à des besoins et dépenses minimales en services professionnels, en fournitures de bureau et en équipements informatiques, alors que le budget du service est établi par règlement.

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2018

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Sécurité publique



SÉCURITÉ PUBLIQUE

Tableau 26 – Sécurité publique

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Sécurité publique						
Police	650 921,0	683 174,7	683 014,9	647 311,4	(35 703,5)	650 544,2
Sécurité incendie	335 055,6	369 275,1	345 197,3	330 214,1	(14 983,2)	332 276,9
Total – Sécurité publique	985 976,6	1 052 449,8	1 028 212,2	977 525,5	(50 686,7)	982 821,1

POLICE

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a pour mission de protéger la vie et les biens des citoyens, de maintenir la paix et la sécurité publique, de prévenir et de combattre le crime et de faire respecter les lois et règlements en vigueur (articles 48 et 69 de la *Loi sur la police*, LRQ, c. P-13.1).

Les comportements et les actions des membres de la direction, des policiers et du personnel civil sont guidés par les trois valeurs fondamentales de l'organisation : le respect, l'intégrité et l'engagement.

Tableau 27 – Police

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	624 948,8	660 227,3	659 178,2	620 607,9	(38 570,3)	623 103,9
Transport et communications	1 671,0	2 688,7	2 204,6	2 437,8	233,2	2 606,4
Services professionnels	1 535,9	1 670,5	1 630,7	2 037,1	406,4	1 877,1
Services techniques et autres	5 130,0	4 619,5	4 397,2	5 196,9	799,7	4 977,5
Location, entretien et réparation	2 772,8	1 368,6	2 361,8	2 644,3	282,5	2 543,9
Biens durables et non durables	10 662,1	9 320,2	9 082,2	10 225,5	1 143,3	11 273,5
Contributions à des organismes	4 200,4	4 258,1	4 161,9	4 161,9	-	4 161,9
Autres objets de dépenses	-	(978,2)	(1,7)	-	1,7	-
Total – Charges de fonctionnement	650 921,0	683 174,7	683 014,9	647 311,4	(35 703,5)	650 544,2

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise en place de la nouvelle structure organisationnelle pour recentrer les activités policières vers la mission première du SPVM et pour favoriser des communications plus fluides et efficaces à l'aide d'une hiérarchie simplifiée;
- réorganisation du Service des affaires internes afin de rétablir les valeurs fondamentales du service – respect – engagement et intégrité – et d'optimiser plusieurs mécanismes de fonctionnement;
- révision des processus de promotion des cadres policiers;
- préparation majeure en vue de la légalisation du cannabis;
- finalisation du Plan stratégique pour soutenir le personnel du SPVM en matière de prévention du profilage racial et social 2018-2021.

Principales variations

Budget modifié

L'écart entre le budget original et le budget modifié est de l'ordre de 3,2 M\$. Cet écart est majoritairement attribuable à la création d'équipes pour le programme ACCES Cannabis et pour la lutte contre le proxénétisme. De plus, le SPVM a mis en place le nouveau Module inspection remorquage (MIR).

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de police présente un déficit opérationnel de 35,7 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- résultat défavorable de 38,6 M\$ qui s'explique principalement par les éléments suivants :
 - écart défavorable de 19,2 M\$, lié au report de l'optimisation de la structure des effectifs policiers et civils;
 - écart défavorable de 11,9 M\$, pour les heures supplémentaires principalement liées aux opérations et aux ententes facturables;
 - écart défavorable de 4,0 M\$, relié au coût additionnel du régime de retraite des policiers pour le service courant consécutif à l'évaluation actuarielle combinée à la récupération des cotisations patronales versées en trop;
 - écart défavorable de 1,5 M\$, attribuable à la mise en place de la nouvelle équipe de lutte contre le proxénétisme (EILP) et à la lutte contre la contrebande de cannabis;
 - écart défavorable de 6,5 M\$, dû à l'impact de la non-réalisation du PQMO – policiers et civils;
 - écart favorable de 3,7 M\$, occasionné par des économies découlant, entre autres, de départs à la retraite, d'absences, de primes, de postes temporaires et de postes laissés vacants temporairement;

Autres familles de dépenses

- écart favorable de 2,9 M\$ qui s'explique par les éléments suivants :
 - écart favorable de 1,6 M\$ découlant de l'effort d'optimisation des dépenses afin d'atteindre les cibles budgétaires;

- écart favorable de 0,4 M\$, lié à des économies sur les frais des munitions de pratique;
- écart favorable de 0,9 M\$, attribuable à des dépenses diverses moindres que prévu (frais juridiques et déontologie, assurances, frais de recherches et accès à des bases de données, et autres).

SÉCURITÉ INCENDIE

Le Service de sécurité incendie de Montréal participe à rendre l'agglomération de Montréal toujours plus sécuritaire en étant prêt à faire face rapidement et efficacement à toute éventualité pour sauvegarder la vie, protéger les biens et préserver l'environnement.

Trois volets pour réaliser la mission : éduquer et prévenir, intervenir, rétablir et sécuriser.

Tableau 28 – Sécurité incendie

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	323 379,3	352 537,6	334 124,0	318 062,5	(16 061,5)	319 710,8
Transport et communications	593,9	735,5	740,9	956,4	215,5	1 005,8
Services professionnels	1 205,8	839,5	946,8	1 452,8	506,0	1 214,6
Services techniques et autres	2 046,7	1 827,7	1 697,4	2 135,3	437,9	1 916,4
Location, entretien et réparation	2 239,4	485,2	839,2	929,4	90,2	996,9
Biens durables et non durables	5 407,5	7 202,2	6 758,1	6 477,7	(280,4)	7 221,9
Contributions à des organismes	20,5	10,0	10,5	-	(10,5)	10,5
Autres objets de dépenses	162,5	5 637,4	80,4	200,0	119,6	200,0
Total – Charges de fonctionnement	335 055,6	369 275,1	345 197,3	330 214,1	(14 983,2)	332 276,9

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise en place du plan d'action CNESST afin de prévenir les maladies professionnelles, notamment les cancers chez les pompiers, et optimisation du programme d'entretien et de vérification des équipements de véhicules et de protection des pompiers;
- poursuite de l'implantation de l'équipe pancanadienne de recherche et de sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd, à Montréal;
- mise en place d'une deuxième équipe spécialisée pour les interventions impliquant des matières dangereuses et la mise à jour des 21 plans pour les risques industriels majeurs;
- augmentation de 22 % du nombre de recrues jointes par le programme de recrutement destiné aux femmes, aux minorités visibles et aux Autochtones;
- création d'un comité des grands projets de Montréal concernant les travaux liés aux réseaux et aux infrastructures essentielles (REM, pont Champlain, pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine);
- mobilisation de l'Organisation de sécurité civile de l'agglomération de Montréal en mode alerte et intervention au début de juillet 2018 en raison des chaleurs extrêmes, incluant plus de 42 000 visites en porte-à-porte;

- tenues d'événements et d'activités impliquant les citoyens afin de promouvoir la prévention et la sensibilisation communautaire sur les risques liés aux incendies, comprenant la vérification de plus de 87 000 avertisseurs de fumée;
- réalisation de plus de 24 000 inspections de bâtiments pour l'agglomération de Montréal, y compris 1 288 inspections de risques particuliers reliées dans des bâtiments industriels;
- réalisation de 127 902 interventions d'urgence, incluant 78 508 interventions pour urgences médicales à titre de premiers répondants.

Principales variations

Budget modifié

La différence observée entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par le budget additionnel en provenance du Service des ressources humaines pour le remboursement des affectations temporaires pour l'année 2018. Cet ajout au budget original explique une partie de l'écart en heures supplémentaires des pompiers (voir le quatrième point ci-dessous).

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de sécurité incendie présente un déficit opérationnel de 15,0 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 16,1 M\$ s'expliquant par les éléments suivants :
 - écart défavorable de 9,3 M\$, dû aux heures supplémentaires, essentiellement pour les pompiers, se détaillant ainsi :
 - 3,9 M\$ reliés aux heures supplémentaires pour l'opération;
 - 2,8 M\$ générés par l'impact des griefs des pompiers, majoritairement liés au retrait de 2 véhicules d'intervention en 2017;
 - 1,2 M\$ pour le remplacement des postes vacants;
 - 1,4 M\$ associés au remboursement des affectations temporaires en cours d'année, engendrant un écart défavorable en heures supplémentaires;
 - écart défavorable de 9,2 M\$, relié aux charges sociales et principalement dû à une désynchronisation entre les taux de cotisation de l'employeur aux régimes de retraite budgétés au niveau des unités d'affaires et les taux réellement prélevés. Cependant, ce dernier élément n'a aucune incidence budgétaire pour la Ville dans son ensemble;

- écart favorable de 3,0 M\$, réalisé grâce à des économies liées aux postes vacants, aux écarts salariaux et autres;
- écart défavorable de 0,6 M\$ relativement à une dépense supplémentaire pour la nouvelle entente salariale de l'état-major, introduite au cours de l'année 2018;

Autres familles de dépenses

- écart favorable de 1,1 M\$, attribuable à des économies de 0,4 M\$ dans le budget d'acquisition et de réparation des habits de combat des pompiers et de 0,7 M\$ en dépenses diverses (honoraires, formation et autres).

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2018

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Services institutionnels



SERVICES INSTITUTIONNELS

Tableau 29 – Services institutionnels

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Services institutionnels						
Affaires juridiques	59 315,7	60 455,6	61 089,9	63 063,2	1 973,3	63 066,3
Approvisionnement	20 662,6	21 642,7	21 243,1	21 718,5	475,4	21 718,5
Évaluation foncière	15 354,6	15 742,1	15 942,5	15 874,9	(67,6)	15 875,0
Gestion et planification immobilière	143 586,3	145 544,7	156 249,8	164 080,3	7 830,5	160 842,8
Greffe	27 407,6	40 440,4	28 359,0	28 468,7	109,7	29 094,7
Matériel roulant et ateliers	109 778,9	107 950,2	113 089,5	105 617,0	(7 472,5)	111 470,9
Total – Services institutionnels	376 105,7	391 775,7	395 973,8	398 822,6	2 848,8	402 068,2

AFFAIRES JURIDIQUES

La mission du Service des affaires juridiques est d'offrir des services-conseils en matière juridique ainsi que des services de négociation et de rédaction de contrats pour le compte des autorités administratives et politiques de la Ville et des arrondissements, de rédiger des règlements municipaux et de représenter la Ville devant les tribunaux de droit commun et les tribunaux administratifs.

Le Service des affaires juridiques assure également les services d'une cour municipale ayant pour objectif d'offrir sur l'ensemble de l'île de Montréal une justice de proximité accessible à tous les justiciables de l'agglomération de Montréal. Il assure aussi la représentation de la poursuite de la Ville de Montréal, des 15 autres municipalités de l'agglomération de Montréal, de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), de la Société de transport de Montréal (STM), de Sa Majesté la reine dans les dossiers traités par la cour municipale pour les matières pénales et criminelles relevant de sa compétence et du Bureau de taxi de Montréal.

Enfin, le Service des affaires juridiques offre les services du Bureau des réclamations, où les citoyens peuvent déposer leurs demandes d'indemnisation pour des dommages subis en raison d'une faute commise par la Ville ou l'un de ses employés.

Tableau 30 – Affaires juridiques

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	50 369,2	49 452,1	50 709,9	51 106,7	396,8	50 959,7
Transport et communications	1 946,3	2 508,4	2 232,6	2 459,8	227,2	2 535,9
Services professionnels	1 318,6	1 371,2	1 273,7	1 257,8	(15,9)	1 429,4
Services techniques et autres	5 130,5	6 425,9	6 069,0	7 431,1	1 362,1	7 134,2
Location, entretien et réparation	(151,6)	93,7	158,5	98,6	(59,9)	176,8
Biens durables et non durables	702,7	604,3	639,4	709,2	69,8	823,3
Autres objets de dépenses	-	-	6,8	-	(6,8)	7,0
Total – Charges de fonctionnement	59 315,7	60 455,6	61 089,9	63 063,2	1 973,3	63 066,3

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise en œuvre d'une nouvelle structure et revue des activités de la Direction des affaires civiles;
- finalisation des travaux liés au programme de remboursement volontaire et institution des premiers recours en application de la *Loi visant principalement la récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics*, RLRQ, c. R-2.2.0.0.3;

- consolidation de la nouvelle Division du litige contractuel, à la Direction des affaires civiles;
- consolidation de la Division du droit du travail;
- poursuite de la consolidation de la Division des affaires policières;
- entrée en fonction d'un nouveau directeur à la Direction des poursuites pénales et criminelles et continuation de la revue des procédés;
- revue approfondie de la structure de la Direction des services judiciaires;
- poursuite de la mise à niveau des systèmes informatiques de la cour municipale, en collaboration étroite avec le Service des technologies de l'information;
- déploiement progressif de la « vidéo comparution » à la cour municipale et de l'affichage électronique des rôles d'audience;
- mise en œuvre de tableaux de bord municipaux.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des affaires juridiques présente un excédent budgétaire de 2,0 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,4 M\$ découlant des économies générées par le non-comblement immédiat de postes vacants, la plupart ayant été pourvus au cours de l'année;

Services techniques et autres

- écart favorable de 0,9 M\$ résultant principalement d'économies sur le coût unitaire de la signification d'un certain nombre de procédures;
- écart favorable de 0,4 M\$ s'expliquant par le report en 2019 de l'inscription au Registre d'avis d'exécution du ministère de la Justice du Québec, qui fait suite à l'entrée en vigueur du nouveau Code de procédure civile;
- écart favorable de 0,3 M\$ s'expliquant notamment par le report en 2019 de dépenses reliées à la signification de certaines procédures.

APPROVISIONNEMENT

De par sa mission stratégique relativement à l'acquisition des biens et services ainsi que des services professionnels, le Service de l'approvisionnement se doit de répondre adéquatement aux besoins variés et évolutifs des services et des arrondissements dans le domaine des acquisitions et de la logistique. Il déploie tous les moyens mis à sa disposition afin d'y parvenir, et ce, tout en tenant compte des enjeux multiples liés à son domaine d'activités.

Tableau 31 – Approvisionnement

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	20 146,5	21 023,8	20 401,9	20 077,9	(324,0)	20 077,9
Transport et communications	163,3	194,5	193,1	232,0	38,9	259,3
Services professionnels	53,2	53,6	34,4	180,0	145,6	128,6
Services techniques et autres	170,9	248,9	207,5	562,0	354,5	563,2
Location, entretien et réparation	(527,6)	(192,4)	44,4	107,5	63,1	88,1
Biens durables et non durables	290,1	290,1	160,8	270,0	109,2	312,3
Contributions à des organismes	-	2,0	-	-	-	-
Autres objets de dépenses	366,2	22,2	201,0	289,1	88,1	289,1
Total – Charges de fonctionnement	20 662,6	21 642,7	21 243,1	21 718,5	475,4	21 718,5

Faits saillants

Les résultats du Service de l'approvisionnement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- déploiement à coût nul d'une nouvelle structure interne améliorée permettant, entre autres, de positionner le service afin qu'il joue un rôle stratégique d'expert en approvisionnement;
- amélioration des outils et des processus dans le but de mieux accompagner les clients, de leur permettre de publier plus rapidement leurs appels d'offres, de respecter les cadres légaux et d'être plus efficaces;
- réduction de 40 % des délais de publication des appels d'offres par le service grâce à l'amélioration des documents et des clauses d'appels d'offres ainsi qu'à la mise en place de l'outil Edilexpert;
- mise en place d'un tableau de bord de gestion permettant au service de suivre des indicateurs clés (tels que le nombre de soumissions par appel d'offres, le taux de rotation des stocks, le délai de traitement d'une demande d'achat) afin de poursuivre l'amélioration de sa performance;
- mise en place de nouveaux dépôts et magasins de proximité et implantation d'un programme de machines distributrices pour les fournitures de faible valeur;

- mise à jour du *Règlement sur la gestion contractuelle* à la suite de l'application des lois 122 et 155;
- finalisation de plusieurs appels d'offres importants dans le cadre de dossiers majeurs comme ceux du sel de déglacage, du Bureau de demain, de Transfo-RH, de la gestion du courrier interne et de l'envoi de messagerie rapide;
- finalisation du projet de gestion vestimentaire visant à réduire les coûts d'acquisition et de gestion ainsi qu'à encadrer la distribution des vêtements pour assurer le déploiement en 2019.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'approvisionnement présente un excédent budgétaire de 0,5 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,3 M\$, principalement attribuable aux heures supplémentaires nécessaires au maintien des magasins approvisionnant les services centraux, notamment ceux du SMRA;

Autres familles de dépenses

- écart favorable de 0,4 M\$ pour les services techniques, principalement attribuable à un retard de divers projets PTI occasionnant un report des besoins en capsules de formation;
- écart favorable de 0,4 M\$, dû à un report de certaines dépenses à la suite de la restructuration du service.

ÉVALUATION FONCIÈRE

La mission du Service de l'évaluation foncière est de confectionner, tenir à jour et défendre le rôle d'évaluation foncière des municipalités de l'agglomération de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Tableau 32 – Évaluation foncière
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	14 830,6	15 082,0	15 327,3	15 007,4	(319,9)	15 007,4
Transport et communications	45,3	109,4	197,0	304,4	107,4	294,2
Services professionnels	37,8	10,8	15,5	14,7	(0,8)	22,7
Services techniques et autres	275,2	319,3	291,1	344,9	53,8	384,0
Location, entretien et réparation	88,4	51,3	24,1	44,6	20,5	40,1
Biens durables et non durables	77,3	169,3	87,5	158,9	71,4	126,6
Total – Charges de fonctionnement	15 354,6	15 742,1	15 942,5	15 874,9	(67,6)	15 875,0

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise au rôle de la valeur des nouvelles constructions et modifications, pour une valeur totale de 4,5 G\$;
- création de la Division de l'inspection résidentielle;
- implantation de la tablette électronique et de l'application de saisie des données comme outils d'inspection résidentielle;
- envoi et saisie de la collecte de données économiques en vue de la confection des rôles de 2020.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'évaluation foncière présente un déficit opérationnel de 0,1 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,3 M\$, dû à des éléments non budgétés tels que des ajustements dans les banques de temps compensé pour le personnel professionnel et cadre ainsi qu'à une désynchronisation entre les taux de cotisation de l'employeur aux régimes de retraite budgétés au

niveau des unités d'affaires et les taux réellement prélevés. Cependant, ce dernier élément n'a aucune incidence budgétaire pour la Ville dans son ensemble;

Transport et communications

- écart favorable de 0,1 M\$, relié aux frais de déplacement et aux allocations « automobiles »;

Biens durables et non durables

- écart favorable de 0,1 M\$ découlant de besoins moindres que prévu en équipements informatiques et en mobilier de bureau.

GESTION ET PLANIFICATION IMMOBILIÈRE

La mission du Service de la gestion et planification immobilière consiste à être un leader novateur et à offrir à ses clients des solutions immobilières performantes et écoresponsables, à l'image et au bénéfice des Montréalais.

Tableau 33 – Gestion et planification immobilière
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	57 313,0	55 782,6	55 974,1	58 095,7	2 121,6	53 394,2
Transport et communications	680,3	742,3	691,1	721,5	30,4	795,8
Services professionnels	485,5	1 477,1	800,3	1 658,3	858,0	2 370,6
Services techniques et autres	4 012,9	6 036,6	7 940,3	8 229,3	289,0	9 034,8
Location, entretien et réparation	60 964,2	61 188,3	65 906,8	74 776,4	8 869,6	72 146,7
Biens durables et non durables	20 130,4	20 305,8	24 593,5	20 305,6	(4 287,9)	22 663,5
Contributions à des organismes	-	10,0	343,7	-	(343,7)	343,7
Autres objets de dépenses	-	2,0	-	293,5	293,5	93,5
Total – Charges de fonctionnement	143 586,3	145 544,7	156 249,8	164 080,3	7 830,5	160 842,8

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- intégration de certains employés de différents services (EPLV, SIM et SMRA) au sein du SGPI pour couvrir les activités immobilières des services centraux à la suite de leur regroupement;
- ajustement de l'offre de service du SGPI afin de répondre aux besoins organisationnels, déploiement du Centre d'appels du SGPI, accessible en tout temps, et mise en place d'un guichet unique avec l'affectation de ressources associées à chacun des services centraux;
- développement d'un plan de réduction des gaz à effet de serre et de la consommation énergétique qui permettra l'atteinte des objectifs pour faire de Montréal une ville sobre en carbone d'ici 2021.

Principales variations

Budget modifié

La variation à la baisse de 3,3 M\$ entre le budget original et le budget modifié du service est marquée par les éléments suivants :

- diminution du budget de 4,7 M\$ en raison de la capitalisation des coûts de main-d'œuvre d'employés affectés à des projets PTI.
- virement budgétaire au SMRA afin de maintenir les activités courantes en disposant des crédits nécessaires dans les autres familles de dépenses, pour une diminution de 1,0 M\$;
- augmentation du budget de 2,4 M\$ provenant de la réinjection de montants de subvention gouvernementale reçus et non utilisés entre 2015 et 2017, dans le cadre de projets d'efficacité énergétique;
- location par bail du 5800, rue Saint-Denis pour une période de 10 ans afin de regrouper les employés du Service des ressources humaines, pour une augmentation de 0,1 M\$.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la gestion et planification immobilière présente un excédent budgétaire de 7,8 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 2,1 M\$, attribuable à l'effet combiné de la capitalisation de la main-d'œuvre, des postes vacants ainsi que de l'effort supplémentaire demandé dans la gestion de la main-d'œuvre et des heures supplémentaires des cols bleus affectés à l'activité « sécurité »;

Services professionnels

- écart favorable de 0,9 M\$, attribuable au report temporaire de l'audit des bâtiments afin de réévaluer le plan d'action;

Location, entretien et réparation

- écart favorable de 5,2 M\$, attribuable au changement du modèle de planification des besoins d'entretien, subséquemment aux différents projets PTI, et à des dépenses moins élevées que prévu pour les contrats d'entretien des immeubles;
- écart favorable de 3,7 M\$, relatif à des dépenses de location moins élevées que prévu. L'écart s'explique par certains ajustements liés à des renouvellements ou à des fins de baux au courant de l'année;

Biens non durables

- écart défavorable de 4,3 M\$, attribuable à des dépenses plus élevées que prévu pour l'énergie et pour les pièces et accessoires nécessaires à l'entretien des immeubles.

GREFFE

La mission du Service du greffe comporte la préparation, la tenue et le suivi des séances du comité exécutif et des assemblées du conseil municipal et du conseil d'agglomération, de même que le soutien opérationnel et professionnel aux commissions permanentes du conseil municipal et du conseil d'agglomération ainsi qu'au Conseil du patrimoine de Montréal, au Comité Jacques-Viger, au Conseil interculturel de Montréal, au Conseil des Montréalaises et au Conseil Jeunesse.

Le Service du greffe est également responsable de la gestion des documents et des archives de la Ville, du traitement et de la signature des contrats, de l'application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et de la *Loi sur les archives* et, enfin, de la gestion des processus électoraux.

Tableau 34 – Greffe
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	25 436,6	30 294,4	25 752,1	25 854,4	102,3	25 959,0
Transport et communications	504,5	2 342,6	431,0	488,5	57,5	536,5
Services professionnels	238,7	415,7	249,2	484,7	235,5	431,5
Services techniques et autres	831,2	5 173,9	896,7	737,4	(159,3)	1 045,8
Location, entretien et réparation	(64,7)	1 589,9	491,8	312,6	(179,2)	537,5
Biens durables et non durables	142,7	374,0	149,3	270,9	121,6	194,2
Contributions à des organismes	249,4	177,5	320,4	246,0	(74,4)	316,0
Autres objets de dépenses	69,2	72,4	68,5	74,2	5,7	74,2
Total – Charges de fonctionnement	27 407,6	40 440,4	28 359,0	28 468,7	109,7	29 094,7

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- tenue d'élections partielles dans les arrondissements de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles;
- bonification de l'accueil des citoyens voulant poser des questions pendant les périodes qui leur sont allouées, aux assemblées du conseil municipal;
- bonification de l'offre de webdiffusion des assemblées publiques des commissions du conseil et du conseil d'agglomération;

- augmentation du nombre de documents historiques disponibles sur internet, tout en offrant une accessibilité simple et conviviale ; numérisation de 8,5 millions de pages de documents ;
- révision des modalités entourant la formation relative au système de gestion des dossiers décisionnels (GDD) offerte au personnel des arrondissements et des services centraux afin d'actualiser et de bonifier cette formation.

Principales variations

Budget modifié

L'écart de 0,6 M\$ entre le budget original et le budget modifié provient de l'octroi de crédits additionnels et a été utilisé pour la tenue d'élections partielles dans les arrondissements de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles. Le coût total de ces élections a été de 1,0 M\$ et la différence de 0,4 M\$ a été financée à même le budget courant du service.

Charges de fonctionnement

Aucune variation importante entre le budget original et les dépenses réelles en 2018.

MATÉRIEL ROULANT ET ATELIERS

Le Service du matériel roulant et des ateliers a pour mission de s'assurer de la disponibilité et de la fiabilité des véhicules ainsi que de divers services et produits spécialisés, adaptés aux besoins des clients, de façon écoresponsable et dans un milieu de travail sécuritaire.

Tableau 35 – Matériel roulant et ateliers

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	46 802,0	47 052,9	47 153,5	45 211,4	(1 942,1)	45 583,2
Transport et communications	138,4	210,8	174,1	312,3	138,2	172,6
Services professionnels	10,3	35,6	73,3	70,1	(3,2)	109,6
Services techniques et autres	3 391,5	2 682,0	2 997,9	3 667,4	669,5	3 014,8
Location, entretien et réparation	13 850,9	14 271,2	12 759,0	14 505,3	1 746,3	12 805,6
Biens durables et non durables	45 726,6	46 701,2	52 795,3	45 350,5	(7 444,8)	53 275,1
Contributions à des organismes	-	-	10,0	-	(10,0)	10,0
Autres objets de dépenses	(140,8)	(3 003,5)	(2 873,6)	(3 500,0)	(626,4)	(3 500,0)
Total – Charges de fonctionnement	109 778,9	107 950,2	113 089,5	105 617,0	(7 472,5)	111 470,9

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- acquisition de plusieurs véhicules neufs, contribuant à la réduction de plus de 25% de la désuétude du parc automobile;
- uniformisation à plus de 83%, pour plus d'efficacité, de différentes catégories de véhicules;
- remplacement de 100 véhicules à combustion par des véhicules compacts 100 % électriques;
- aménagement de 3 ateliers selon la méthode 5S (CESM, Verdun et Lachine).

Principales variations

Budget modifié

La variation à la hausse de 5,9 M\$ entre le budget original et le budget modifié du service s'explique principalement par les éléments suivants :

- augmentation des dépenses en biens non durables afin d'assurer la fiabilité et la sécurité des véhicules et des équipements pour les clients, pour 5,7 M\$;
- implantation d'un projet d'aménagement pour les ateliers mécaniques et pour les ateliers spécialisés afin de créer un environnement de travail stable et sécuritaire, pour 0,1 M\$;

- réalisation de divers projets nécessitant des besoins supplémentaires en carburant, pour 0,1 M\$.

Charges de fonctionnement

Globalement, le service du matériel roulant et des ateliers présente un déficit opérationnel de 7,5 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,5 M\$ pour les heures supplémentaires nécessaires pour assurer un service constant aux clients internes et aux citoyens;
- écart défavorable de 0,4 M\$ en heures supplémentaires causé par une augmentation du nombre de bris mécaniques plus importante en début d'année en raison des opérations de déneigement;
- écart défavorable de 1,0 M\$, attribuable à la désynchronisation entre les taux de cotisation de l'employeur aux régimes de retraite budgétés au niveau des unités d'affaires et les taux réellement prélevés. Cependant, ce dernier élément n'a aucune incidence budgétaire pour la Ville dans son ensemble;

Services techniques et autres

- écart favorable de 0,7 M\$ à la suite du remboursement de la Société de l'assurance automobile du Québec pour la gestion de la flotte de véhicules de la Ville, le service bénéficiant du crédit maximum;

Location, entretien et réparation

- écart favorable de 1,7 M\$, causé par des montants non utilisés, destinés à l'entretien et à la réparation;

Biens durables et non durables

- écart défavorable de 5,7 M\$, attribuable à la quantité de pièces achetées afin d'assurer la fiabilité et la sécurité des véhicules et des équipements;
- écart défavorable de 1,7 M\$, dû à l'augmentation du coût moyen de l'essence d'environ 0,19 \$ le litre;

Autres objets de dépenses

- écart défavorable de 0,6 M\$, occasionné par une diminution du nombre de demandes des unités d'affaires aux ateliers spécialisés.

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2018

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Développement



DÉVELOPPEMENT
Tableau 36 – Développement

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Développement						
Commission des services électriques	61 900,1	60 578,9	64 098,6	70 345,7	6 247,1	70 475,3
Développement économique	57 629,7	56 364,9	61 725,8	73 100,0	11 374,2	54 888,6
Eau	219 503,8	224 518,6	227 940,6	231 528,5	3 587,9	231 555,5
Environnement	160 619,1	122 363,7	176 510,5	131 429,4	(45 081,1)	144 693,8
Infrastructures, voirie et transports	64 944,3	75 208,6	72 631,3	73 897,8	1 266,5	80 262,6
Mise en valeur du territoire	61 129,6	41 490,8	55 948,4	66 079,6	10 131,2	71 732,9
Total – Développement	625 726,6	580 525,5	658 855,2	646 381,0	(12 474,2)	653 608,7

COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES

La Commission des services électriques de Montréal (CSEM) s'emploie à promouvoir et à favoriser l'enfouissement des réseaux câblés sur l'ensemble du territoire de Montréal, conformément aux orientations et politiques de la Ville.

La CSEM planifie, conçoit, fait construire, entretient, exploite et administre le réseau de conduits souterrains. Elle gère et coordonne les interventions sur le réseau de distribution aérien et en assure l'intégration au réseau souterrain.

La CSEM s'autofinance au moyen de redevances perçues auprès de ses usagers et de ses utilisateurs.

Tableau 37 – Commission des services électriques

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	6 694,3	7 630,5	6 947,3	6 305,4	(641,9)	6 408,0
Transport et communications	201,8	178,7	190,7	274,5	83,8	262,0
Services professionnels	195,2	394,4	350,2	515,7	165,5	507,7
Services techniques et autres	3 846,6	277,0	3 562,5	7 865,8	4 303,3	7 847,9
Location, entretien et réparation	1 118,4	1 102,6	1 234,8	1 424,4	189,6	1 411,1
Biens durables et non durables	523,2	473,8	536,3	620,1	83,8	698,8
Frais de financement	22 439,8	23 487,4	22 947,6	23 105,5	157,9	23 105,5
Remboursement de la dette à long terme	26 180,2	25 866,8	28 027,9	28 834,3	806,4	28 834,3
Autres objets de dépenses	700,6	1 167,7	301,3	1 400,0	1 098,7	1 400,0
Total – Charges de fonctionnement	61 900,1	60 578,9	64 098,6	70 345,7	6 247,1	70 475,3

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- réalisation, à hauteur de 65,0 M\$, de travaux de construction et de modification de conduits souterrains, incluant ceux de la Ville et des tiers sur le réseau de la CSEM;
- enlèvements de poteaux sur 9 km de rues;
- inspection structurale de 4 000 puits d'accès et vérification de l'occupation sur 500 structures;
- autofinancement de coûts d'opération par les redevances;
- fixation du taux de redevances à 3,819 \$ le mètre, ce qui est inférieur de 3 % à la prévision budgétaire et du budget réel de 2017;
- déménagement de bureaux en décembre 2018, au 50, boulevard Crémazie Ouest.

Principales variations

Budget modifié

Utilisation de 0,1 M\$ du surplus affecté pour les dépenses accessoires reliées aux travaux d'aménagement des nouveaux bureaux.

Charges de fonctionnement

Globalement, la CSEM présente un excédent budgétaire de 6,2 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,6 M\$ provenant principalement de la baisse de la rémunération capitalisable reliée aux travaux intégrés et aux travaux des tiers. Cet écart est atténué par une réduction dans les salaires et avantages sociaux, causée par des postes vacants;

Services techniques et autres

- écart favorable de 3,6 M\$, causé par le fait que plusieurs travaux de construction sont intégrés aux contrats de la Ville et du ministère des Transports du Québec et ne sont donc pas imputés aux comptes de dépenses et de revenus du service;
- écart favorable de 0,7 M\$, relié à des économies sur les dépenses pour l'inspection structurale du réseau et les nettoyages des puits d'accès en frais de services professionnels;

Remboursement de la dette à long terme

- écart favorable de 0,8 M\$, relié à des remboursements d'emprunts réels qui sont inférieurs aux montants budgétés;

Autres objets de dépenses

- écart favorable de 1,1 M\$, causé principalement par le report de plusieurs interventions des usagers en vue de l'enfouissement de câbles et du déplacement de poteaux en arrière-lot des projets de conversion.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La mission principale du Service du développement économique consiste à faire de Montréal un leader dans des secteurs d'avenir et une référence en matière de croissance économique durable et inclusive, en collaboration avec les acteurs du milieu.

Tableau 38 – Développement économique

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	5 709,9	5 772,0	7 032,9	6 754,9	(278,0)	6 744,1
Transport et communications	549,4	395,2	493,9	29,6	(464,3)	633,2
Services professionnels	1 324,8	1 858,9	1 848,7	1 939,4	90,7	3 187,0
Services techniques et autres	493,4	422,7	1 280,7	85,5	(1 195,2)	1 379,9
Location, entretien et réparation	(328,1)	(500,6)	122,9	2,5	(120,4)	143,2
Biens durables et non durables	48,1	202,0	255,5	6,2	(249,3)	286,1
Contributions à des organismes	31 822,0	29 471,4	26 794,1	48 999,3	22 205,2	24 353,6
Autres objets de dépenses	18 010,2	18 743,3	23 897,1	15 282,6	(8 614,5)	18 161,5
Total – Charges de fonctionnement	57 629,7	56 364,9	61 725,8	73 100,0	11 374,2	54 888,6

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- adoption de la Planification économique conjointe, avec le ministère de l'Économie, de la Science de l'Innovation (MÉSI) du Québec;
- adoption et lancement de la Stratégie de développement économique 2018-2022 – Accélérer Montréal et de ses huit plans d'action;
- tenue, le 24 octobre de RDV Accélérer Montréal, un événement de mobilisation des partenaires et de l'écosystème de développement;
- tenue, pour la première fois à Montréal, d'Expo Entrepreneurs, un événement représentant sous un même toit tous les services accessibles aux entrepreneurs;
- approbation de deux règlements de soutien aux artères commerciales :
 - règlement sur le programme de subventions visant la revitalisation des secteurs commerciaux en chantier;
 - règlement établissant le programme d'aide financière aux établissements situés dans un secteur affecté par des travaux majeurs;
- avec la collaboration de partenaires privés et gouvernementaux, lancement du *Cabinet créatif*, une initiative visant à encourager le développement des industries montréalaises à l'international;

- établissement d'un partenariat stratégique permettant la mise en place du premier complexe consacré aux manufacturiers innovants;
- publication de la 5^e édition du catalogue *Code souvenir Montréal*.

Principales variations

Budget modifié

La diminution de 18,2 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par les éléments suivants :

- diminution de 21,6 M\$, dont 20,7 M\$ en contributions à des organismes, liée au report en 2019 de la portion non utilisée du budget de 2018 de l'entente de 150 M\$ (Réflexe Montréal);
- diminution de 0,2 M\$, attribuable à un transfert aux arrondissements du Plateau-Mont-Royal, de Saint-Laurent, de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve et de Ville-Marie, dans le cadre de projets visant le développement économique;
- augmentation de 1,2 M\$, reliée aux surplus affectés de la Ville transférés au Fonds de dynamisation des rues commerciales pour les sociétés de développement commercial (SDC) du Plateau-Mont-Royal;
- augmentation de 2,4 M\$, associée à la variation du budget de 2018 liée à l'entente sur le Fonds de développement des territoires.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service du développement économique présente un excédent budgétaire de 11,4 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Contributions à des organismes

- écart favorable de 20,7 M\$, lié aux dépenses prévues dans le cadre de Réflexe Montréal et reportées en 2019;

Autres objets de dépenses

- écart défavorable de 5,2 M\$ en raison de remises plus élevées dans le cadre du PR@M-Industrie;
- écart défavorable de 2,1 M\$ en raison de remises plus élevées dans le cadre du PR@M-Artères en chantier;
- écart défavorable de 1,3 M\$ en provenance du Fonds de dynamisation des rues commerciales remis aux sociétés de développement commercial (SDC) du Plateau-Mont-Royal.

EAU

La mission du Service de l'eau est d'assurer la maîtrise, la coordination et la cohérence des activités du cycle de l'eau (production et distribution de l'eau potable, collecte et traitement des eaux usées) sous l'angle de l'entretien et de l'extension du réseau, et ce, de manière à développer une organisation de gestion publique de l'eau qui soit performante et perçue comme telle par la population et les usagers de l'agglomération de l'île de Montréal. De plus, le Service de l'eau est responsable du plan d'intervention intégrant le volet voirie afin d'optimiser les interventions nécessaires aux infrastructures de l'eau.

Tableau 39 – Eau

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	73 259,0	73 811,5	77 732,5	74 459,8	(3 272,7)	74 486,6
Transport et communications	767,6	634,0	651,0	635,8	(15,2)	818,0
Services professionnels	5 067,7	5 949,5	6 849,0	8 870,7	2 021,7	8 411,0
Services techniques et autres	8 271,9	9 543,2	9 425,3	7 520,1	(1 905,2)	9 902,0
Location, entretien et réparation	8 924,8	11 214,1	9 452,2	18 488,5	9 036,3	17 597,2
Biens durables et non durables	54 719,9	52 788,3	49 399,1	57 765,8	8 366,7	55 768,0
Frais de financement	22 230,1	21 788,5	25 235,0	26 005,1	770,1	26 005,1
Remboursement de la dette à long terme	46 903,6	49 545,5	50 528,5	49 268,4	(1 260,1)	49 268,4
Contributions à des organismes	470,5	1 685,6	423,2	422,5	(0,7)	435,8
Autres objets de dépenses	(1 111,3)	(2 441,6)	(1 755,2)	(11 908,2)	(10 153,0)	(11 136,6)
Total – Charges de fonctionnement	219 503,8	224 518,6	227 940,6	231 528,5	3 587,9	231 555,5

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- protection de la sécurité et de la santé publique dans le respect du cadre réglementaire :
 - excellence en gestion de l'eau potable : obtention d'une distinction pour quatre usines au Programme d'excellence en eau potable (PEXEP);
 - respect des exigences réglementaires québécoises et canadiennes;
 - remplacement de 4 000 entrées de service en plomb;
- protection de l'environnement :
 - interception des eaux usées à un taux de 99,9 %;
 - application de 58 corrections de raccordements inversés d'égouts;
 - déploiement du programme de suivi de la qualité de l'eau dans les secteurs prévus pour les plages;

- valorisation agricole de 6 842 tonnes des cendres produites à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, soit environ 14 % de la production totale;
- entretien optimal des infrastructures et investissements :
 - réalisation de plus de 30 000 interventions d'entretien, dont plus de 90 % en mode planifié;
 - auscultation de plus de 250 km de conduites;
 - renouvellement de 134 km de conduites;
 - réparation, par les arrondissements, de plus de 1 960 fuites sur le réseau d'aqueduc;
 - ajout de 3 300 compteurs en marche dans les industries, les commerces et les institutions (ICI), pour un total de 17 500 compteurs;
- saines pratiques de gestion :
 - participation au programme de Gestion de la demande de puissance, d'Hydro-Québec, pour des économies de 0,7 M\$;
 - apport de plus de 500 améliorations et correctifs à la source en santé et sécurité du travail, pour des investissements totaux de 0,3 M\$;
 - offre de plus de 6 000 heures de formation en santé et sécurité du travail;
 - offre de plus de 10 000 heures de formation technique aux employés de métier, en arrondissement, travaillant sur le réseau d'aqueduc.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'eau présente un excédent budgétaire de 3,6 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- un écart défavorable de 3,3 M\$, principalement attribuable aux éléments suivants :
 - écart défavorable de 1,6 M\$, associé à la surévaluation des économies anticipées pour la gestion des postes vacants;
 - écart défavorable de 0,8 M\$, dû à une capitalisation moindre de la main-d'œuvre;
 - écart défavorable de 0,7 M\$, occasionné par la hausse du nombre d'heures supplémentaires et compensées;

Services professionnels

- écart favorable de 2,0 M\$, principalement attribuable aux éléments suivants :
 - écart favorable de 0,9 M\$, relié à l'étude sur l'évaluation de l'actif à la Direction de l'eau potable;
 - écart favorable de 0,4 M\$, lié au retard dans l'exécution de certains contrats d'auscultation des conduites secondaires;
 - écart favorable de 0,6 M\$ à la suite du report des études d'avant-projet pour le remplacement des incinérateurs à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte et pour l'ajout d'un traitement secondaire des eaux usées;

Services techniques et autres

- écart défavorable de 1,9 M\$, principalement attribuable aux éléments suivants :
 - écart défavorable de 0,5 M\$, lié à une dépense additionnelle pour l'accélération du programme de remplacement des entrées de service en plomb;
 - écart défavorable de 1,0 M\$, relatif à la gestion des matières résiduelles à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte;

Location, entretien et réparation

- écart favorable de 9,0 M\$, est principalement attribuable aux éléments suivants :
 - écart favorable de 3,5 M\$ du montant prévu pour les interventions en travaux majeurs et imprévus;
 - écart favorable de 1,2 M\$, dû à certains retards dans le programme de réparation ponctuelle d'égouts;
 - écart favorable de 2,8 M\$, associé à une réduction du montant prévu pour les transferts aux arrondissements relativement à l'entente de partenariat et à l'augmentation du niveau d'entretien des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égouts;

Biens durables et non durables

- écart favorable de 8,4 M\$, principalement attribuable aux éléments suivants :
 - écart favorable de 2,2 M\$ pour les dépenses en électricité, provenant principalement du crédit de dépenses reçu d'Hydro-Québec, du report de la mise en service du procédé d'ozonation à l'usine Charles-J.-Des Baillets et d'un débit moindre d'eaux usées traitées;

- écart favorable de 1,9 M\$, lié à une baisse de la consommation de gaz naturel, d'huile, d'essence et de produits chimiques;
- écart favorable de 3,7 M\$, lié à l'ajustement des inventaires aux usines d'eau potable en fin d'année;

Frais de financement et remboursement de la dette à long terme

- écart défavorable de 0,5 M\$, attribuable à la sous-estimation de la dette relative aux investissements effectués en 2017 et 2018;

Autres objets de dépenses

- écart défavorable de 10,2 M\$, principalement attribuable aux éléments suivants :
 - économie de 10,0 M\$ anticipée au budget, sans diminution d'activités, basée sur les surplus historiques;
 - économie de 0,2 M\$ provenant du crédit de dépenses – compteurs, liée à l'augmentation de la cadence d'installation des compteurs dans les institutions, les commerces et les industries.

ENVIRONNEMENT

Le Service de l'environnement oriente ses actions afin d'améliorer la qualité et le cadre de vie des citoyens de l'agglomération de Montréal, en sensibilisant la population aux problématiques environnementales, en assurant la promotion et le contrôle de la qualité du milieu physique, en agissant pour une gestion responsable des matières résiduelles et des ressources sur le territoire et en contrôlant la qualité et l'innocuité des aliments des établissements alimentaires.

Par son expertise, le service assume, auprès des services municipaux, des arrondissements, des villes liées et autres instances, un rôle d'expert en matière de protection de l'environnement et développe, à ce titre, des politiques, des programmes et des plans d'action, le tout dans une perspective de développement durable.

Tableau 40 – Environnement

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	22 201,7	23 400,2	23 162,8	22 553,7	(609,1)	22 726,6
Transport et communications	563,6	395,3	720,1	1 272,6	552,5	907,6
Services professionnels	1 097,7	1 253,2	640,1	1 931,6	1 291,5	2 519,0
Services techniques et autres	103 958,0	104 062,3	112 172,9	147 066,5	34 893,6	146 012,4
Location, entretien et réparation	578,2	897,7	853,7	1 278,3	424,6	1 293,1
Biens durables et non durables	7 021,3	4 889,7	5 071,2	3 674,7	(1 396,5)	17 471,2
Contributions à des organismes	100,0	243,8	131,4	107,5	(23,9)	153,9
Autres objets de dépenses	25 098,6	(12 778,5)	33 758,3	(46 455,5)	(80 213,8)	(46 390,0)
Total – Charges de fonctionnement	160 619,1	122 363,7	176 510,5	131 429,4	(45 081,1)	144 693,8

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- qualité de l'air :
 - suivi du programme de surveillance de la qualité de l'air dans le cadre du projet de l'échangeur Turcot;
 - l'entrée en vigueur de l'interdiction de l'utilisation des foyers non accrédités, en octobre 2018;
 - mise en conformité des établissements pour répondre aux exigences du règlement 2001-10 sur les rejets dans l'atmosphère de la CMM : prise en charge de 935 plaintes, délivrance de plus de 36 permis de modifications d'émissions atmosphériques et dépôt de 5 poursuites;

- changements climatiques :
 - préparation du suivi du plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020. Le rapport sera déposé au début de l'année 2019;
 - création du Comité directeur des planifications climatiques afin d'assurer le suivi et la mise en œuvre des différents engagements de l'agglomération en matière de lutte contre les changements climatiques en lien avec l'Accord de Paris, dans le cadre du One Planet Charter de San Francisco, visant à réaliser les objectifs les plus ambitieux, soit atteindre la carboneutralité d'ici 2050 et maintenir le réchauffement planétaire sous les 1,5 °C;
 - réalisation de la première phase de développement d'un outil d'analyse coûts-bénéfices pour les projets de requalification de friches industrielles, en collaboration avec le consortium Ouranos;
- pesticides et lutte intégrée :
 - suivi du projet de lutte biologique pour le contrôle de l'agrile du frêne et l'établissement de ses ennemis naturels dans les milieux boisés;
- qualité de l'eau et du milieu aquatique :
 - vérification des corrections des raccordements inversés ayant été effectuées par les arrondissements et les villes liées sur 10 réseaux pluviaux;
 - mise en conformité des établissements selon leurs spécificités pour répondre aux exigences du règlement 2008-47 sur l'assainissement des eaux de la CMM : délivrance de plus de 36 permis et approbations, analyse de plus de 543 rapports d'échantillonnage d'établissements donnant lieu à des lettres-avis pour non-conformité, traitement de 219 plaintes liées à l'assainissement de l'eau et dépôt de 4 poursuites;
- matières résiduelles :
 - octroi de 18 contrats de collecte-transport touchant 12 arrondissements;
 - implantation de la Stratégie montréalaise 2015-2019 visant l'augmentation de la desserte de collecte de résidus alimentaires (immeubles de 8 logements et moins) par l'ajout de 82 000 portes en 2018, pour atteindre 91 % de la desserte visée;
 - réalisation d'activités de sensibilisation et d'information relatives à l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2018, du Règlement 16-051 interdisant la distribution de certains sacs d'emplettes dans les commerces de détail à Montréal;
- gestions des sols contaminés :
 - octroi des contrats pour les travaux de construction de l'écran d'étanchéité, du système de captage et de l'usine de traitement du Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles, dont la fin des travaux est revue pour juin 2020;

- anciennes carrières :
 - réalisation des relevés de méthane planifiés sur le terrain et dans des résidences et mise en ligne des rapports des relevés de 2017 ainsi que d’une version améliorée et interactive de la carte indiquant les anciennes carrières et les dépôts de surface;
- contrôle de la qualité des aliments :
 - réalisation des engagements de l’entente Ville et MAPAQ pour l’année 2018 auprès des 14 000 établissements concernés;
- expertise technique :
 - maintien des domaines et des méthodes d’accréditation pour effectuer les analyses et fournir des résultats fiables et de qualité permettant le suivi réglementaire.

Principales variations

Budget modifié

L’écart entre le budget original et le budget modifié est de 13,3 M\$ et s’explique principalement par une addition de 12,6 M\$ pour l’octroi d’un nouveau contrat de traitement des matières recyclables résultant de l’impact des nouvelles restrictions du marché chinois sur l’importation des matières recyclables et de la chute des prix de vente de ces matières.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l’environnement présente un déficit opérationnel de 45,1 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l’employeur

- écart défavorable de 0,6 M\$, dû principalement à une sous-évaluation des ajustements des banques de temps de congés mobiles, de temps compensé et de maladies courantes ainsi qu’aux rajustements salariaux;

Services professionnels

- écart favorable de 1,3 M\$, attribuable au retard dans l’exécution des travaux de construction prévu au passif environnemental de la Pointe-Saint-Charles (PEPSC);

Services techniques et autres

- écart favorable de 34,9 M\$ dû aux éléments suivants :

- écart favorable de 40,5 M\$, lié au retard de la construction de l'écran d'étanchéité et de l'usine prévu au passif environnemental de la Pointe-Saint-Charles (PEPSC);
- écart défavorable de 8,1 M\$ pour l'octroi d'un nouveau contrat de tri et de mise en marché des matières recyclables résultant de l'impact des nouvelles restrictions du marché chinois sur l'importation des matières recyclables et de la chute des prix de ces matières;
- écart favorable de 0,6 M\$, lié aux variations des quantités et du coût moyen du traitement des matières résiduelles;
- écart favorable de 1,0 M\$ sur les nouveaux contrats de collecte et transport des déchets, des résidus alimentaires, des résidus de construction, de rénovation et de démolition et de matières recyclables;

Biens durables et non durables

- écart défavorable de 1,4 M\$, attribuable principalement aux éléments suivants :
 - écart favorable de 1,4 M\$, lié à des retards dans les travaux de l'usine d'assainissement du lixiviat et d'architecture du réseau, au transfert des achats au PTI et des dépenses de consommation, d'énergie et autres produits (d'entretien, horticoles et chimiques) moindres que prévu;
 - écart défavorable de 2,6 M\$, associé à l'achat et à la distribution de bacs pour les matières organiques (implantation) et les matières recyclables (remplacement) – financés par emprunt;

Autres objets de dépenses

- écart défavorable de 80,2 M\$, dû aux éléments suivants :
 - écart défavorable concernant la révision à la hausse des provisions des réserves des passifs environnementaux du Complexe environnemental Saint-Michel (CESM), pour 18,7 M\$, et de la Pointe-Saint-Charles (PEPSC), pour 17,7 M\$, résultant de la hausse des coûts de construction et de fonctionnement à la suite des appels d'offres et/ou à l'octroi de contrat et le changement du taux d'actualisation des réserves des passifs lié aux coûts de fermeture et d'après-fermeture futurs;
 - écart défavorable relatif à une utilisation moindre des réserves de 41,3 M\$ prévues au budget du PEPSC et de 2,3 M\$ pour le CESM, principalement occasionnée par le report du début des travaux de construction.

INFRASTRUCTURES, VOIRIE ET TRANSPORTS

La mission du Service des infrastructures, de la voirie et des transports est de protéger, maintenir, aménager et développer le réseau de rues artérielles de Montréal et l'ensemble de ses infrastructures.

Tableau 41 – Infrastructures, voirie et transports

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	27 552,3	35 166,3	36 291,4	35 120,4	(1 171,0)	36 943,5
Transport et communications	1 261,8	1 514,0	1 186,5	1 411,3	224,8	1 557,8
Services professionnels	5 726,1	8 521,6	7 087,5	8 965,1	1 877,6	13 287,4
Services techniques et autres	4 115,5	4 326,5	3 886,4	3 214,4	(672,0)	4 616,3
Location, entretien et réparation	12 817,8	9 083,0	10 802,3	10 509,0	(293,3)	11 883,6
Biens durables et non durables	6 129,4	8 234,7	5 310,5	8 795,1	3 484,6	5 982,1
Contributions à des organismes	7 341,4	8 362,5	8 074,7	5 882,5	(2 192,2)	5 991,9
Autres objets de dépenses	-	-	(8,0)	-	8,0	-
Total – Charges de fonctionnement	64 944,3	75 208,6	72 631,3	73 897,8	1 266,5	80 262,6

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- poursuite de la croissance des investissements dans le maintien, l'aménagement et le développement de l'actif du réseau routier;
- suivi du développement des projets majeurs de la Ville et de ses partenaires ainsi que des projets des programmes ordinaires;
- prise en charge des activités de BIXI Montréal et investissements de sommes considérables dans les équipements. Ces investissements ont notamment favorisé une augmentation de 11 % des déplacements par rapport à l'année précédente.

Principales variations

Budget modifié

Le service a reçu, pour l'année 2018, des budgets additionnels de 6,4 M\$, principalement pour les éléments suivants :

- études et expertises en phase d'avant-projets préliminaires afin de soutenir les projets d'investissements (plan annuel de collecte des données de circulation, pôle Gadbois, rue Peel, avenue des Pins, voies cyclables), pour une augmentation de 2,7 M\$;
- études et expertises en phase d'avant-projets préliminaires afin de soutenir les projets en partenariat (SRB Pie-IX, secteur Gadbois et Cabot, pont Rockland, corridor du nouveau pont Champlain, Pasteur-UQAM, appareils de contrôle automatisés), pour une augmentation de 3,2 M\$;
- autres budgets spécifiques aux projets du centre-ville et transférés de l'Arrondissement de Ville-Marie, pour une augmentation de 0,8 M\$;
- implantation de rues piétonnes transférée aux arrondissements, pour une diminution de 0,6 M\$.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des Infrastructures, de la voirie et des transports présente un excédent budgétaire de 1,3 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,5 M\$ en raison d'une capitalisation moindre des coûts de main-d'œuvre d'employés affectés à des projets du PTI;
- écart favorable de 0,9 M\$ pour les postes vacants et les écarts salariaux;
- écart défavorable 1,6 M\$ pour les projets en partenariat (SRB Pie-IX, secteur Gadbois et Cabot, corridor du nouveau pont Champlain) et les projets du centre-ville (Ville-Marie);

Services professionnels, techniques et autres

- écart favorable de 3,8 M\$ pour le report d'études sur des projets spécifiques;
- écart défavorable de 2,6 M\$ pour les frais d'études et d'expertises en phase d'avant-projets;

Location, entretien et réparation

- écart favorable de 1,1 M\$ en travaux mineurs pour l'entretien des structures routières et les redevances sur les conduites souterraines;
- écart défavorable de 1,4 M\$ pour la réfection du viaduc Rockland;

Biens durables et non durables

- écart favorable 3,4 M\$, à la suite du report de travaux sur des nids-de-poule, de scellement des fissures et d'ajustements des puisards en raison de mauvaises conditions météorologiques;
- écart favorable de 0,8 M\$ pour le Programme de rues piétonnes et partagées;
- écart défavorable de 0,7 M\$ pour l'aménagement de voies cyclables;

Contributions à des organismes

- écart défavorable de 2,3 M\$, relié à une augmentation de la contribution à l'organisme Bixi Montréal.

MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Le Service de la mise en valeur du territoire (SMVT) a pour mission d'améliorer la qualité du cadre de vie des Montréalais, tout en stimulant la création de richesses collectives. À cette fin, le SMVT fournit aux arrondissements et à la Direction générale un encadrement et un soutien en planification du développement du territoire qui répondent aux enjeux d'aménagement urbain, d'habitation et de mobilité.

Tableau 42 – Mise en valeur du territoire

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	17 084,7	17 124,7	18 959,4	19 139,0	179,6	19 139,0
Transport et communications	483,0	264,8	238,1	371,7	133,6	259,8
Services professionnels	1 310,9	1 541,6	2 630,2	4 110,6	1 480,4	4 029,9
Services techniques et autres	355,8	329,6	464,9	397,3	(67,6)	414,0
Location, entretien et réparation	228,1	2,5	44,7	42,1	(2,6)	26,0
Biens durables et non durables	120,0	139,5	267,8	143,9	(123,9)	295,3
Contributions à des organismes	17 117,0	1 214,4	1 138,5	90,0	(1 048,5)	1 205,1
Autres objets de dépenses	24 430,1	20 873,7	32 204,8	41 785,0	9 580,2	46 363,8
Total – Charges de fonctionnement	61 129,6	41 490,8	55 948,4	66 079,6	10 131,2	71 732,9

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- démarrage de la Stratégie 12 000 logements pour la réalisation de 6 000 logements sociaux et de 6 000 unités abordables;
- inspection de près de 1 800 nouveaux logements et mise en place de la nouvelle Division de la salubrité, avec des effectifs accrus;
- achat du site du fort Lorette à la suite d'une découverte archéologique majeure;
- adoption d'un projet de règlement modifiant le Règlement sur la construction et la transformation de bâtiments, en vue de le bonifier;
- actualisation de l'encadrement réglementaire à l'égard des véhicules en libre-service;
- tenue d'ateliers de discussion publique sur la vision de mise en valeur pour les secteurs prioritaires de planification Bellechasse et partie nord de l'île des Sœurs;
- dévoilement du lauréat du concours international d'architecture de paysage pluridisciplinaire pour la place des Montréalaises.

Principales variations

Budget modifié

Le service a reçu des budgets additionnels au cours de l'année 2018, ce qui a causé un écart de 5,7 M\$ entre le budget original et le budget modifié, qui s'explique principalement par les éléments suivants :

- 3,0 M\$ en budgets supplémentaires pour le Programme d'amélioration des maisons d'hébergement (PAMH);
- 2,1 M\$ pour le financement de deux projets de logements abordables, le projet *Rosemont – Habitations du trentenaire* et le projet *Habitations communautaires Olympia*.

Charges de fonctionnement

Globalement, le SMVT présente un excédent budgétaire de 10,1 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Services professionnels

- écart favorable totalisant 1,5 M\$ et composé de :
 - 0,8 M\$ du budget d'honoraires professionnels non utilisé;
 - 0,7 M\$ associé à un volume moindre de dossiers admissibles à l'entente conclue avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), en soutien à la mise en œuvre du Plan d'action en patrimoine;

Contributions à des organismes

- écart défavorable de 1,0 M\$ qui découle des contributions accordées en aide aux ménages sans logis et en soutien aux rénovations patrimoniales, dans le cadre de l'entente MCCQ-Ville;

Autres objets de dépenses

- écart favorable de 9,6 M\$, attribuable à des budgets non utilisés dans le cadre du programme AccèsLogis et à un volume moindre de demandes pour différents programmes de subventions : le programme Rénovation Québec (PRQ), notamment pour l'aide à l'acquisition résidentielle, et l'entente MCCQ-Ville.

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2018

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Qualité de vie



QUALITÉ DE VIE
Tableau 43 – Qualité de vie

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Qualité de vie						
Culture	69 008,5	109 502,0	68 589,6	61 219,8	(7 369,8)	62 122,5
Diversité sociale et sports	38 319,4	47 184,1	45 132,0	43 838,4	(1 293,6)	45 450,6
Espace pour la vie	58 098,7	58 120,0	58 201,2	54 047,1	(4 154,1)	54 841,9
Grands parcs, verdissement et mont Royal	27 476,3	29 704,4	29 737,1	21 420,2	(8 316,9)	22 198,4
Total – Qualité de vie	192 902,9	244 510,5	201 659,9	180 525,5	(21 134,4)	184 613,4

CULTURE

Le Service de la culture a pour mission de consolider, de développer et d'accroître le rayonnement de Montréal comme métropole culturelle, de fournir une expertise professionnelle à la Direction générale, aux arrondissements et aux services municipaux et d'agir à titre de répondant municipal avec les milieux culturels, les partenaires publics et privés ainsi que le grand public en matière de culture.

De manière plus spécifique, l'action du service a pour but de développer ou de mettre en valeur :

- le réseau des bibliothèques;
- le réseau municipal de diffusion culturelle (Accès culture);
- les équipements, espaces et quartiers culturels;
- l'art public, le patrimoine artistique et le patrimoine immatériel;
- le loisir et la pratique artistique amateur;
- les festivals et événements culturels;
- les événements publics;
- l'industrie cinématographique et télévisuelle;
- les industries culturelles et créatives.

Tableau 44 – Culture

(en milliers de dollars)

	2016	Réel 2017	2018	Budget original 2018	Écart 2018	Budget modifié 2018
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	14 561,5	15 761,7	17 658,2	16 212,9	(1 445,3)	16 229,8
Transport et communications	247,3	283,5	326,6	222,2	(104,4)	333,4
Services professionnels	1 420,8	2 251,8	4 994,4	4 075,4	(919,0)	6 483,9
Services techniques et autres	4 918,0	5 120,1	3 043,1	2 284,8	(758,3)	2 627,3
Location, entretien et réparation	(210,4)	(163,3)	95,4	167,2	71,8	134,3
Biens durables et non durables	8 722,8	8 374,0	8 124,4	7 897,5	(226,9)	8 176,0
Contributions à des organismes	39 143,7	77 630,9	34 140,8	29 824,8	(4 316,0)	27 602,8
Autres objets de dépenses	204,8	243,3	206,7	535,0	328,3	535,0
Total – Charges de fonctionnement	69 008,5	109 502,0	68 589,6	61 219,8	(7 369,8)	62 122,5

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- poursuite du déploiement du Centre de services partagés des bibliothèques avec la conversion des cotes, ciblée pour les 45 bibliothèques;
- mise en vigueur du Plan d'implantation des festivals (PIF) pour l'optimisation de l'utilisation de l'espace pour les festivals et événements qui ont lieu au Quartier des spectacles (QDS);
- lancement du projet de modélisation du bruit pour assurer une meilleure cohabitation entre les événements et les citoyens;
- mise en place de laboratoires de création numérique dans les bibliothèques de Montréal et déploiement de 9 projets dans 14 bibliothèques du réseau;
- révision de différents programmes de contribution afin de favoriser l'inclusion, l'équité et la diversité, le loisir culturel et la pratique artistique amateur, ainsi que la médiation culturelle.

Principales variations

Budget modifié

L'écart entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par un budget additionnel de dépenses de 0,9 M\$, soit 0,6 M\$ en contributions financières, 0,7 M\$ en honoraires professionnels et (0,4 M\$) en virements à des arrondissements. Excluant ce montant additionnel, les écarts au niveau des postes budgétaires s'expliquent par des virements internes entre différentes familles de dépenses.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la culture présente un déficit opérationnel de 7,4 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 1,4 M\$ s'expliquant principalement par :
 - une dépense de 1,2 M\$ pour le projet d'harmonisation des cotes des bibliothèques;

Services professionnels

- écart défavorable de 0,9 M\$, attribuable à :
 - une économie de 1,9 M\$ pour financer le projet d'harmonisation des cotes des bibliothèques;
 - une dépense de 2,6 M\$ pour le partenariat du Quartier des spectacles;

Contributions à des organismes

- écart défavorable de 4,3 M\$, essentiellement imputable aux contributions supplémentaires au musée Pointe-à-Callière pour les phases 2 et 3 du projet d'agrandissement et le renouvellement des expositions permanentes.

DIVERSITÉ SOCIALE ET SPORTS

La mission du Service de la diversité sociale et des sports est de favoriser l'équité sociale, économique et culturelle, ainsi que la valorisation des compétences des personnes et des collectivités montréalaises pour contribuer activement au développement d'une ville solidaire et inclusive.

Le service vise également à contribuer, par ses installations d'envergure, son leadership, ses programmes et son expertise, à la vie physiquement active des citoyens et au rayonnement de Montréal en tant que ville olympique et métropole sportive de premier plan.

Tableau 45 – Diversité sociale et sports

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	12 530,1	12 821,1	13 568,9	12 448,2	(1 120,7)	12 439,5
Transport et communications	219,7	239,4	294,4	162,1	(132,3)	321,4
Services professionnels	765,8	839,2	1 424,5	503,9	(920,6)	1 557,3
Services techniques et autres	2 692,6	3 951,8	4 147,3	4 057,6	(89,7)	4 168,6
Location, entretien et réparation	1 056,1	1 032,4	804,0	1 043,1	239,1	893,4
Biens durables et non durables	537,7	707,0	467,2	457,5	(9,7)	500,2
Contributions à des organismes	20 518,2	27 645,9	24 420,5	25 166,0	745,5	25 570,2
Autres objets de dépenses	(0,8)	(52,7)	5,2	-	(5,2)	-
Total – Charges de fonctionnement	38 319,4	47 184,1	45 132,0	43 838,4	(1 293,6)	45 450,6

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- offre variée d'activités pour les citoyens aux complexes sportifs Claude-Robillard et Marie-Victorin, au Stade de soccer de Montréal, dans les arénas Michel-Normandin et Maurice-Richard, ainsi qu'au TAZ : 2,1 millions de visiteurs et 360 jours d'exploitation en 2018;
- nomination de Montréal comme Première ville en matière d'accueil d'événements sportifs au Canada par l'Alliance canadienne du tourisme sportif;
- activation de la Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs avec les partenaires en événements sportifs et soutien à 58 événements, pour 0,5 M\$, dans le cadre du Programme de soutien aux événements sportifs. Augmentation de 65 % du nombre d'événements soutenus depuis 2012;
- réalisation d'un guide d'aménagement et d'entretien des patinoires extérieures, en collaboration avec l'Association québécoise du loisir municipal;

- collaboration avec la Direction régionale de santé publique de Montréal pour l'enquête TOPO 2017, « Comment vont vos jeunes? », permettant de faire le point sur la santé, le bien-être et la réussite éducative des jeunes de 6^e année du primaire;
- renouvellement de l'entente avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) pour une période de cinq ans (2018-2023) et un budget total de 50 M\$ au total;
- en collaboration avec le Bureau des relations gouvernementales et municipales (BRGM), réalisation de travaux menant à l'adoption de l'entente Ville-commissions scolaires par le conseil municipal (séance d'octobre 2018);
- adoption du Plan d'action en itinérance 2018-2020 et du Plan d'action municipal pour les personnes âgées 2018-2020;
- déploiement de la Politique de l'enfant dans 19 arrondissements avec soutien financier de 2,1 M\$.

Principales variations

Budget modifié

L'écart de 1,6 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par un budget additionnel de dépenses pour l'entente MTESS et pour du soutien financier à la tenue d'événements sportifs d'envergure.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la diversité sociale et des sports présente un déficit opérationnel de 1,3 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 1,1 M\$ qui s'explique par un excédent des dépenses en banque d'heures, aux postes en disponibilité hors structure et à une désynchronisation entre les taux de cotisation de l'employeur aux régimes de retraite budgétés au niveau des unités d'affaires et les taux réellement prélevés. Cependant, ce dernier élément n'a aucune incidence budgétaire pour la Ville dans son ensemble;

Services professionnels

- écart défavorable de 0,9 M\$ concernant le plan d'action en accessibilité universelle, le Centre national de prévention du crime et le plan d'action en développement social;

Contributions à des organismes

- écart favorable de 0,7 M\$, attribuable à une économie dans le cadre de la politique de l'enfant et à la contribution pour la location de l'école Baron Byng;

ESPACE POUR LA VIE

Par ses actions de diffusion, de conservation, de recherche et d'éducation, le Service de l'Espace pour la vie accompagne l'humain pour mieux vivre la nature. Ensemble, le Biodôme, le Jardin botanique, l'Insectarium et le Planétarium Rio Tinto Alcan forment le plus grand complexe muséal en sciences de la nature au Canada – un important pôle de biodiversité actif et ouvert sur le monde, en milieu urbain.

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- Espace pour la vie a accueilli plus de 1,3 M de visiteurs, pour des recettes s'élevant à plus de 16 M\$. Les visiteurs sont notamment venus nombreux au Biodôme, avant que celui-ci ne ferme ses portes, en avril, pour entreprendre sa grande Migration;
- en plus des rendez-vous annuels toujours aussi populaires auprès des Montréalais (Jardins de lumière, Papillons en liberté, Les arts s'invitent au Jardin), Espace pour la vie a invité ses visiteurs à se rapprocher davantage de la nature en leur offrant une programmation riche et diversifiée, comprenant notamment : La Nature pour toit, Francis Hallé : carnets d'un botaniste, Collisions cosmiques, Planète 9 / Secrets de la gravitation, L'aveugle aux yeux d'étoiles et À bord du SSE 4801;
- avec les Rencontres humain-nature et ses programmes tels que Mon Jardin, Les Jardins-jeunes, Mission monarque et la Biodiversité dans mon quartier, Espace pour la vie a continué d'encourager les citoyens à engager une réflexion quant à leur relation avec la nature, à poser des gestes à la faveur d'un véritable mouvement pour la protection de la biodiversité;
- Espace pour la vie a établi une entente de collaboration avec l'Association francophone pour le savoir et renouvelé l'usufruit de l'Institut de recherche en biologie végétale. Les tête-à-tête avec les chercheurs, les conférences et les publications de nos experts ont également contribué à accroître le rayonnement et la mise en valeur des collections et des contenus scientifiques en entomologie, en astronomie, en biologie et dans le domaine en plein essor des phytotechnologies.

Tableau 46 – Espace pour la vie – Charges de fonctionnement

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	30 238,5	30 264,8	29 811,9	29 565,8	(246,1)	29 699,8
Transport et communications	1 976,3	2 027,3	1 980,1	878,1	(1 102,0)	1 994,4
Services professionnels	1 502,3	1 478,0	1 122,9	607,6	(515,3)	1 129,3
Services techniques et autres	8 790,7	8 488,9	8 673,7	8 610,2	(63,5)	6 651,6
Location, entretien et réparation	476,1	197,9	172,0	191,7	19,7	178,4
Biens durables et non durables	4 308,8	4 460,1	4 119,7	3 051,3	(1 068,4)	3 965,9
Frais de financement	4 751,2	4 939,6	5 147,7	4 624,5	(523,2)	4 624,5
Remboursement de la dette à long terme	5 706,7	5 918,4	6 750,1	6 172,9	(577,2)	6 172,9
Contributions à des organismes	348,1	345,0	423,1	345,0	(78,1)	425,1
Total – Charges de fonctionnement	58 098,7	58 120,0	58 201,2	54 047,1	(4 154,1)	54 841,9

Principales variations

Budget modifié

L'augmentation de 0,8 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par les éléments suivants :

- des contributions financières diverses de 0,2 M\$, des contrats d'échange de services avec des partenaires, pour 0,2 M\$, un budget additionnel de dépenses de 0,3 M\$ pour les camps de jour de l'Espace pour la vie et de 0,1 M\$ pour l'acquisition de marchandise aux fins de revente.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'Espace pour la vie présente un déficit opérationnel de 4,2 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,2 M\$, notamment lié aux éléments suivants :
 - écart favorable de 1,1 M\$ lié aux charges sociales associées aux régimes de retraite;
 - écart défavorable de 0,9 M\$, lié à la provision PQMO, aux collisions, aux économies anticipées sur postes vacants et aux accidentés du travail en assignation temporaire compensés par un budget additionnel;

Transport et communications

- écart défavorable de 1,1 M\$, associé à la programmation d'événements et d'expositions;

Services professionnels

- écart défavorable de 0,5 M\$, lié à la programmation d'événements et d'expositions;

Biens durables et non durables

- écart défavorable total de 1,1 M\$, principalement attribuable aux éléments suivants :
 - programmation d'événements et d'expositions, pour 0,6 M\$;
 - achat de marchandises aux fins de revente et de restauration, pour 0,2 M\$;
 - achat de produits relatifs aux soins des animaux des collections vivantes, pour 0,1 M\$;
 - dépenses d'énergie, pour 0,1 M\$;

Frais de financement

- écart défavorable de 0,5 M\$ découlant de l'augmentation de l'emprunt, basée sur les projets du PTI réalisés;

Remboursement de la dette à long terme

- écart défavorable de 0,6 M\$ découlant de l'augmentation de l'emprunt, basée sur les projets du PTI réalisés.

Tableau 47 – Espace pour la vie – Revenus

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Revenus						
Transferts	213,4	297,7	358,0	-	358,0	200,7
Services rendus	23 381,3	25 902,7	17 127,0	12 574,3	4 552,7	13 161,5
Total – Revenus	23 594,7	26 200,4	17 485,0	12 574,3	4 910,7	13 362,2

Principales variations

Budget modifié

L'augmentation de 0,8 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par les éléments suivants :

- des contributions financières diverses de 0,2 M\$, des contrats échanges de 0,2 M\$ et un budget additionnel de dépenses de 0,3 M\$ pour les camps de jour et de 0,1 M\$ pour l'acquisition de marchandises aux fins de revente;

Revenus

Transferts

- écart favorable de 0,4 M\$, attribuable à des contributions financières et à des subventions;

Services rendus

- écart favorable de 4,6 M\$, attribuable au fait que 210 000 visiteurs de plus que prévu ont été accueillis dans les installations d'Espace pour la vie et au report de la fermeture du Biodôme (en avril plutôt que février).

GRANDS PARCS, VERDISSEMENT ET MONT ROYAL

En tant qu'acteur majeur de la qualité de vie des Montréalais, le Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal a pour mission de protéger et de mettre en valeur les parcs, la forêt urbaine et tous les autres espaces qui enrichissent le patrimoine culturel et naturel de la métropole.

Tableau 48 – Grands parcs, verdissement et mont Royal

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	11 493,3	12 063,4	12 731,4	11 301,2	(1 430,2)	11 414,2
Transport et communications	297,7	179,5	191,3	243,4	52,1	242,5
Services professionnels	1 356,5	8 016,5	2 767,1	1 317,6	(1 449,5)	2 089,6
Services techniques et autres	5 445,9	3 758,6	5 397,1	4 473,1	(924,0)	3 229,8
Location, entretien et réparation	1 791,6	1 711,4	2 441,5	2 759,4	317,9	3 197,6
Biens durables et non durables	5 664,9	3 220,0	4 409,3	792,5	(3 616,8)	1 373,1
Contributions à des organismes	1 381,6	705,9	1 718,3	488,2	(1 230,1)	606,8
Autres objets de dépenses	44,8	49,1	81,1	44,8	(36,3)	44,8
Total – Charges de fonctionnement	27 476,3	29 704,4	29 737,1	21 420,2	(8 316,9)	22 198,4

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- réalisation des 3 plans directeurs pour le réseau des grands parcs;
- production des cartes représentant l'état de l'actif des grands parcs dans le cadre des audits en cours de réalisation;
- préparation de projets d'aménagement pour le réseau des grands parcs par l'élaboration d'avant-projets, d'études préliminaires et d'études de faisabilité;
- réalisation de 54 nouvelles activités dans les parcs-nature;
- implantation d'un programme de suivi de la fréquentation par l'installation de 59 compteurs sur l'ensemble du réseau des parcs-nature;
- élaboration du plan concept du futur parc-nature de la Falaise (ancienne cour Turcot);
- création du concept de corridor vert de l'Est (Anjou);
- mise en valeur du mont Royal avec la réalisation du projet pilote *Axe Camillien-Houde-Remembrance*, l'abattage de 2 000 frênes et la plantation de 9 000 arbres de remplacement;
- bonification de la forêt urbaine par la plantation de 28 967 arbres, la protection de 30 694 frênes par injection et l'amorce de la valorisation systématique du bois issu des abattages;

- protection des milieux naturels et de la biodiversité par l'adoption du règlement déterminant les territoires des parcs sur lesquels le droit de préemption peut être exercé aux fins de parc régional;
- amorce du plan de mise en valeur des milieux humides hydriques;
- adoption du plan de gestion du coyote;
- mise en œuvre du programme de déminéralisation pour libérer des espaces visant la plantation d'arbres;
- développement du plan maître de plantation et mise en œuvre dans 3 arrondissements;
- élaboration d'un plan d'affaires pour la mise en œuvre du paysage humanisé à L'Île-Bizard;
- fourniture de 13 000 arbres aux arrondissements;
- parc Frédéric-Back : mise en place d'une programmation (ouverture de 7,5 km de pistes de ski de fond).

Budget modifié

L'écart de 0,8 M\$ avec le budget original s'explique par le report des crédits reliés à des ententes.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal présente un déficit opérationnel de 8,3 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 1,4 M\$, composé de :
 - 0,4 M\$ pour l'entretien et l'exploitation des parcs;
 - 0,4 M\$ pour des postes vacants et des départs à la retraite moindres que prévu;
 - 0,3 M\$ pour des éléments non budgétés tels que les ajustements apportés aux banques de temps compensé et les employés hors structure;
 - 0,3 M\$ pour les cotisations de l'employeur;

Services professionnels

- écarts défavorables de 1,7 M\$ pour les dépenses reliées au Plan de gestion de la forêt urbaine et de 0,2 M\$ pour le projet pilote *Axe Camillien-Houde-Remembrance*;
- écart favorable de 0,5 M\$ pour des études non réalisées;

Services techniques et autres

- écart défavorable de 0,9 M\$, composé des écarts suivants :
 - écart défavorable de 1,4 M\$ pour les dépenses reliées au Plan de gestion de la forêt urbaine;
 - écart défavorable de 0,4 M\$ pour le projet pilote *Axe Camillien-Houde-Remembrance*;
 - écart défavorable de 0,3 M\$, associé à la gestion des parcs-nature et autres;
 - écart favorable de 0,7 M\$, lié au Bureau du parc Frédéric-Back;
 - écart favorable de 0,5 M\$ pour les promenades urbaines;

Biens durables et non durables

- écart défavorable de 3,3 M\$, pour des dépenses reliées au Plan de gestion de la forêt urbaine;
- écart défavorable de 0,3 M\$, lié à diverses autres dépenses;

Contributions à des organismes

- écart défavorable de 1,2 M\$, pour des dépenses reliées au Plan de gestion de la forêt urbaine.

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2018

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Concertation des
arrondissements



CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS

La mission du Service de concertation des arrondissements est d'assurer aux arrondissements et aux services centraux le pilotage de projets municipaux et d'activités de soutien aux opérations, par des approches de concertation et de services-conseils.

Tableau 49 – Concertation des arrondissements

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	5 896,1	6 532,5	6 288,7	7 590,1	1 301,4	7 590,1
Transport et communications	(107,6)	152,4	148,1	243,4	95,3	210,4
Services professionnels	560,7	362,9	230,6	403,7	173,1	393,2
Services techniques et autres	81 878,0	88 478,7	93 761,7	73 914,3	(19 847,4)	98 362,3
Location, entretien et réparation	2 079,8	2 454,4	1 393,1	2 450,9	1 057,8	1 558,7
Biens durables et non durables	520,8	74,2	489,8	580,7	90,9	523,9
Contributions à des organismes	522,4	333,9	309,9	300,0	(9,9)	319,8
Autres objets de dépenses	(27,6)	-	35,2	(4 000,0)	(4 035,2)	(3 982,4)
Total – Charges de fonctionnement	91 322,6	98 389,0	102 657,1	81 483,1	(21 174,0)	104 976,0

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- déneigement :
 - renouvellements de contrats de déneigement et des ententes de transport de la neige pour la saison 2018-2019;
 - conclusion d'ententes bonifiées sur le transport de la neige avec le Bureau de courtage pour l'ensemble des secteurs de déneigement concernés;
- pilotage des systèmes et applications des arrondissements :
 - prise en charge de plus de 18 applications technologiques par les pilotes de système du service. Ces derniers ont également participé au développement et à l'implantation de projets de présence numérique tels que *Avis alerte et Requêtes numériques 311*;
- propreté :
 - extension du programme intensif de propreté à cinq nouveaux arrondissements, sous forme de brigades alternées avec des passages de deux à trois fois par semaine par arrondissement;
 - à partir d'un exercice de design, proposition d'un prototype de module d'affichage libre aux arrondissements et entérinement par ces derniers. Un appel d'offres a été lancé et un fournisseur choisi pour la fourniture et l'installation de 500 à 700 modules d'affichage, en 2019;

- cuisine de rue :
 - à partir des résultats de 2017 et d'un processus de consultation mené auprès des exploitants de camions de cuisine de rue et des arrondissements concernés, proposition et entérinement de modifications réglementaires par le conseil municipal;
- gestion animalière :
 - après un processus de consultation mené auprès des citoyens et des partenaires, approbation du nouveau *Règlement sur l'encadrement des animaux domestiques* par le conseil municipal, le 22 août 2018;
 - mise en place d'une équipe d'agents de prévention des morsures.

Principales variations

Budget modifié

Budget additionnel de 23,5 M\$, obtenu au cours de l'année 2018, afin de couvrir les coûts supplémentaires de chargement et de transport de la neige, en raison de précipitations plus élevées que la normale saisonnière.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de concertation des arrondissements présente un déficit opérationnel de 21,2 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 1,3 M\$, principalement attribuable à des économies liées aux postes vacants;

Services techniques et autres

- écart défavorable de 19,8 M\$, causé principalement par les contrats d'enlèvement, de transport et d'élimination de la neige, à la suite de précipitations de 230 cm, tandis que le budget est basé sur des précipitations moyennes de 190 cm;

Location, entretien et réparation

- écart favorable de 1,1 M\$ s'expliquant principalement par des dépenses d'entretien moins élevées que prévu liées aux chutes à neige mécanisées, dues au non-chargement de la neige pour les mois de novembre et décembre;

Autres objets de dépenses

- écart défavorable de 4,0 M\$, lié à la non-atteinte de l'objectif de rationalisation des dépenses.

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2018

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Arrondissements



ARRONDISSEMENTS

Les arrondissements ont généré un surplus de 73,7 M\$ sur un budget total de dépenses de fonctionnement de 880,9 M\$.

Tableau 50 – Sommaire des arrondissements

(en milliers de dollars)

	Réal 2018				Réal 2017
	Revenus	Charges ¹	Affectations	Ajustements corporatifs	Excédent
Arrondissements					
Ahuntsic-Cartierville	57 034,5	55 940,1	1 395,7	1 884,6	4 374,7
Anjou	25 227,0	25 823,7	1 534,2	794,0	1 731,5
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	65 420,0	65 522,7	623,2	3 738,0	4 258,5
Lachine	28 779,8	28 918,7	924,6	581,6	1 367,3
LaSalle	36 849,1	36 226,2	857,1	1 960,8	3 440,8
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	10 298,6	10 574,8	17,5	(222,4)	(481,1)
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	63 466,7	62 123,4	2 167,8	372,2	3 883,3
Montréal-Nord	40 176,5	38 913,3	139,9	152,8	1 555,9
Outremont	13 431,8	15 176,1	1 872,9	512,9	641,5
Pierrefonds-Roxboro	29 523,9	32 943,9	3 133,2	543,2	256,4
Plateau-Mont-Royal	57 091,7	55 496,4	1 191,6	808,4	3 595,3
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	57 785,3	54 923,8	740,8	2 255,2	5 857,5
Rosemont–La Petite-Patrie	62 683,4	60 740,9	1 668,1	3 198,1	6 808,7
Saint-Laurent	69 908,0	66 191,0	(416,5)	775,0	4 075,5
Saint-Léonard	34 483,7	34 846,9	616,8	203,7	457,3
Sud-Ouest	52 719,8	54 538,8	3 914,4	3 411,0	5 506,4
Verdun	33 846,2	36 292,3	2 427,2	1 574,7	1 555,8
Ville-Marie	86 713,9	91 785,8	10 886,3	16 569,8	22 384,2
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	58 926,8	60 790,1	1 579,6	2 698,0	2 414,3
Total – Arrondissements	884 366,7	887 768,9	35 274,4	41 811,6	73 683,8

1. Inclut le remboursement de la dette à long terme.

Le budget des arrondissements comprend des activités déléguées par le conseil municipal et des activités de compétence locale, notamment l'adoption de tous les règlements relatifs à leur territoire respectif et concernant l'urbanisme, la voirie locale, le développement économique local, communautaire, culturel et social, les parcs locaux ainsi que les activités et équipements sportifs et culturels à vocation locale. Le conseil municipal adopte le budget des arrondissements et leurs surplus de gestion découlant des activités sous leur responsabilité.

Le surplus des arrondissements s'élève à 73,7 M\$, incluant des ajustements corporatifs totalisant 41,8 M\$. Ces derniers concernent principalement les surplus de revenus de permis de construction et de modification, pour 35,5 M\$, le remboursement des dépenses relatives au programme « Canopée », pour 3,0 M\$, une portion des gains de vente de terrains, pour 2,0 M\$, les ajustements au budget des matières résiduelles, pour 1,9 M\$, un remboursement pour le chargement de neige additionnel, pour 1,4 M\$, et des ajustements touchant la CNESST, pour (1,6 M\$).

AHUNTSIC-CARTIERVILLE

Tableau 51 – Ahuntsic-Cartierville

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original 2018	Écart 2018	Budget modifié 2018
	2016	2017	2018			
Revenus						
Taxes ¹	6 818,7	6 935,1	7 120,9	7 108,2	12,7	7 108,2
Transferts centraux	42 951,3	45 224,7	47 703,6	46 272,9	1 430,7	47 927,5
Services rendus et autres revenus	2 070,6	2 540,8	2 200,0	1 946,3	253,7	2 176,5
Transferts	6,9	32,2	10,0	-	10,0	-
Total – Revenus	51 847,5	54 732,8	57 034,5	55 327,4	1 707,1	57 212,2
Charges de fonctionnement						
Administration générale	7 817,1	7 492,9	7 795,7	8 805,7	1 010,0	9 901,5
Sécurité publique	314,3	346,9	379,7	347,4	(32,3)	386,4
Transport	10 809,2	13 102,3	13 468,3	12 919,2	(549,1)	13 161,5
Hygiène du milieu	8 118,5	7 897,9	7 885,0	7 805,2	(79,8)	7 840,6
Santé et bien-être	229,6	305,0	321,8	257,6	(64,2)	305,1
Aménagement, urbanisme et développement	3 273,4	3 151,0	3 329,7	3 009,4	(320,3)	3 303,2
Loisirs et culture	20 784,8	21 975,1	22 759,9	22 182,9	(577,0)	23 485,5
Total – Charges de fonctionnement	51 346,9	54 271,1	55 940,1	55 327,4	(612,7)	58 383,8
Affectations	522,1	805,6	1 395,7	-	1 395,7	1 171,6
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	1 022,7	1 267,3	2 490,1	-	2 490,1	-
Ajustements	2 894,1	1 588,6	1 884,6			
Excédent (déficit) de gestion	3 916,8	2 855,9	4 374,7	-	4 374,7	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- réduction de la limite de vitesse à 30 km/h dans les rues locales;
- mise en place de nouvelles mesures d'apaisement de la circulation sur 42 tronçons de rues;
- lancement d'un programme de ruelles vertes et communautaires;
- implantation de la collecte des résidus alimentaires dans le district de Bordeaux-Cartierville;
- mise en place d'un programme de subvention de couches lavables;
- relocalisation de la Maison des jeunes d'Ahuntsic;
- réalisation d'une murale sur la place Iona-Monahan;

- piétonnisation permanente de l’avenue Park Stanley;
- tenue de deux séances itinérantes du conseil d’arrondissement ainsi que de consultations publiques sur l’aménagement des parcs Ahuntsic et Nicolas-Viel.

Principales variations

Budget modifié

La variation entre le budget original et le budget modifié est de 3,1 M\$. Elle provient essentiellement des éléments suivants :

- affectation de surplus de 1,3 M\$ pour la réalisation de plusieurs projets du Plan stratégique 2018-2021 (Plan de lutte à l’agrile du frêne, Plan de déplacement, ajout d’effectifs à la Division des études techniques, réduction de la limite de vitesse dans les rues locales, etc.);
- transfert budgétaire de 1,6 M\$ de la Ville-centre pour la réalisation de travaux d’entretien et de mises aux normes dans les cours de services.

Revenus

Transferts centraux

- Variation provenant essentiellement d’un transfert budgétaire de la Ville-centre pour la réalisation de travaux d’entretien et de mises aux normes dans les cours de services.

Services rendus et autres revenus

- Écart favorable provenant des revenus encaissés au fonds de stationnement et de la réserve pour fins de parcs.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Écart favorable de 0,6 M\$ provenant de transferts budgétaires à différentes activités.
- Économies budgétaires de 0,4 M\$ (rémunérations, services professionnels et techniques, biens non durables, etc.).

Transport

- Écart défavorable de 0,3 M\$ provenant des activités réalisées dans le cadre des opérations de déneigement.

- Dépenses supplémentaires de 0,2 M\$ destinées à l'embauche de ressources additionnelles pour améliorer la planification des travaux routiers.

Aménagement, urbanisme, et développement

- Dépenses supplémentaires de 0,2 M\$ pour la réalisation d'un plan local de déplacement et la réduction de la limite de vitesse à 30 km/h.
- Octroi de contributions financières de 0,1 M\$ pour le développement économique (Plan d'affaires SDC-District central et ajout d'une chambre froide au marché Ahuntsic-Cartierville).

Loisirs et culture

- Écart défavorable de 0,6 M\$ provenant principalement de dépenses supplémentaires effectuées dans le cadre du renforcement de la canopée et du programme de remplacement des frênes.

ANJOU

Tableau 52 – Anjou

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Revenus						
Taxes ¹	6 345,4	5 246,1	5 930,3	5 937,4	(7,1)	5 937,4
Transferts centraux	17 741,6	17 525,2	17 926,9	17 908,1	18,8	17 970,8
Services rendus et autres revenus	1 575,2	1 255,8	1 336,3	1 332,1	4,2	1 332,1
Transferts	(76,7)	(74,4)	33,5	50,5	(17,0)	50,5
Total – Revenus	25 585,5	23 952,7	25 227,0	25 228,1	(1,1)	25 290,8
Charges de fonctionnement						
Administration générale	4 229,2	3 964,6	3 781,3	4 453,5	672,2	4 340,7
Sécurité publique	160,7	174,6	163,9	173,8	9,9	168,3
Transport	5 197,7	6 650,9	7 102,7	6 913,7	(189,0)	6 798,0
Hygiène du milieu	1 795,7	1 809,1	1 867,9	1 956,8	88,9	2 028,5
Aménagement, urbanisme et développement	1 193,6	1 527,4	1 529,5	1 584,7	55,2	1 593,1
Loisirs et culture	11 140,8	11 449,9	11 195,4	11 452,5	257,1	11 669,1
Frais de financement	79,2	72,6	65,7	65,8	0,1	65,8
Total – Charges de fonctionnement	23 796,9	25 649,1	25 706,4	26 600,8	894,4	26 663,5
Financement	(103,8)	(110,3)	(117,3)	(117,3)	-	(117,3)
Affectations	606,0	1 952,0	1 534,2	1 490,0	44,2	1 490,0
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	2 290,8	145,3	937,5	-	937,5	-
Ajustements	(204,6)	423,8	794,0			
Excédent (déficit) de gestion	2 086,2	569,1	1 731,5	-	1 731,5	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- acquisition d'un terrain pour la future maison de la culture;
- finalisation du concept de revitalisation de l'avenue de Chaumont;
- amorce du Plan maître de plantation, incluant le traitement des frênes;
- aménagement, au parc Roger-Rousseau, d'un nouveau jardin communautaire au parc Roger-Rousseau comportant 59 jardinets, ce qui augmente le nombre de jardinets à 540 dans l'arrondissement;
- mise en place d'un service de bibliothèque mobile pour les personnes âgées ayant des limitations fonctionnelles.

Principales variations

Budget modifié

Budget de dépenses de fonctionnement additionnel à la suite à d'un virement d'un service central pour la Politique de l'enfant.

Revenus

Aucun écart important.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Somme de 0,4 M\$ allouée pour imprévus non requise.
- Économies de 0,1 M\$, reliées à des postes vacants.
- Divers surplus totalisant 0,1 M\$, reliés aux dépenses en télécommunications.

Transport

- Surcroît de dépenses de 0,2 M\$ à la suite de la hausse du coût du sel.
- Dépenses additionnelles de rémunération de 0,1 M\$, reliées aux activités de déneigement.
- Économies de 0,1 M\$ réalisées en raison de réparations ponctuelles sur la chaussée et les trottoirs moins nombreuses que prévu.

Loisirs et culture

- Économies de 0,2 M\$ réalisées à la suite d'affectations d'employés à d'autres activités, notamment le déneigement.

CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Tableau 53 – Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Revenus						
Taxes ¹	8 731,7	8 866,5	8 871,4	9 056,7	(185,3)	9 056,7
Transferts centraux	49 225,0	51 399,1	52 617,1	52 176,7	440,4	52 741,8
Services rendus et autres revenus	4 059,0	3 985,5	3 918,9	3 036,9	882,0	3 130,8
Transferts	6,1	15,1	12,6	-	12,6	-
Total – Revenus	62 021,8	64 266,2	65 420,0	64 270,3	1 149,7	64 929,3
Charges de fonctionnement						
Administration générale	7 822,6	7 929,5	7 569,3	8 602,1	1 032,8	7 905,2
Sécurité publique	563,3	605,7	619,6	622,2	2,6	624,1
Transport	11 028,9	13 230,1	12 606,1	13 521,3	915,2	13 564,5
Hygiène du milieu	10 317,1	9 951,0	10 683,7	9 935,3	(748,4)	10 476,8
Santé et bien-être	1 411,3	1 357,0	1 483,2	1 367,1	(116,1)	1 531,9
Aménagement, urbanisme et développement	3 946,9	4 172,3	4 203,7	4 286,7	83,0	4 417,6
Loisirs et culture	25 026,5	27 168,2	28 357,1	26 335,6	(2 021,5)	26 907,7
Total – Charges de fonctionnement	60 116,6	64 413,8	65 522,7	64 670,3	(852,4)	65 427,8
Affectations	1 145,8	2 232,6	623,2	400,0	223,2	498,5
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	3 051,0	2 085,0	520,5	-	520,5	-
Ajustements	2 033,6	932,1	3 738,0			
Excédent (déficit) de gestion	5 084,6	3 017,1	4 258,5	-	4 258,5	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- création d'un fonds d'urgence destiné à la réalisation de travaux dans les logements insalubres;
- renouvellement du bail de la mairie d'arrondissement (5160, boulevard Décarie) et travaux de réhabilitation de la cour Darlington;
- conclusion d'un contrat de services pour la tenue de la Table ronde sur la réduction de la pauvreté;
- financement d'un programme local de subvention pour des produits d'hygiène durables;
- financement d'un projet de verdissement du corridor écologique et vivrier Darlington, reliant le mont Royal à la voie ferrée;
- financement de quatre patrouilleurs à vélo.

Principales variations

Budget modifié

- Transfert de 0,5 M\$ de la Direction des réseaux d'eau pour assurer les travaux d'entretien sur les réseaux locaux.
- Affectation de surplus de 0,2 M\$ au budget de fonctionnement pour la réalisation de divers projets, par exemple, des travaux supplémentaires d'essouchement.

Revenus

Taxes

- Ajustement de (0,2 M\$) de revenus liés, notamment, à un changement de classification fiscale de l'Hôpital Shriners pour enfants.

Transferts centraux

- Transfert de 0,5 M\$ de la Direction des réseaux d'eau pour assurer les travaux d'entretien sur les réseaux locaux.
- Ajustement de (0,1 M\$) pour la plantation d'arbres dans le cadre du programme « Canopée ».

Services rendus et autres revenus

- Revenus supplémentaires de 0,3 M\$ pour des travaux effectués par l'Arrondissement à la charge des citoyens, par exemple l'aménagement d'entrées charretières et l'abattage d'arbres.
- Excédent de 0,2 M\$ attribuable principalement à des permis d'occupation temporaire du domaine public.
- Revenus supplémentaires de 0,4 M\$ en amendes et pénalités de remorquage, notamment lors des opérations de déneigement, ainsi que pour la délivrance de divers permis.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Écart de 1,0 M\$ dans les postes de services techniques et de rémunération, dont 0,7 M\$ ont été transférés pour réaliser divers projets, notamment la réhabilitation de la cour de services Darlington et le réaménagement du bureau d'arrondissement.

Transport

- Écart de 0,6 M\$ dans les honoraires professionnels et les services techniques, découlant de budgets pour les activités de voirie et de nettoyage de graffitis qui ont servi en partie à l'achat de sel et d'abrasifs ainsi qu'au financement des activités de propreté dans les parcs (Montréal.net).
- Économie de 0,4 M\$ sur les coûts d'électricité ainsi que l'achat d'agrégats et de matériaux de construction; le remplacement des ampoules halogènes par des lumières DEL pour l'éclairage de rue et l'augmentation des investissements sur le réseau routier ont généré des économies de services publics et de coûts d'entretien.
- Déficit de 0,2 M\$ dans la rémunération liée à la voirie.

Hygiène du milieu

- Écart défavorable de 0,7 M\$ dans la rémunération liée aux activités d'entretien du réseau de distribution de l'eau potable et de collecte des déchets domestiques.

Loisirs et culture

- Déficit de 1,3 M\$ dans la rémunération globale des bibliothèques et des maisons de la culture, généré en partie par les activités liées à l'exploitation de deux nouveaux « Fab Lab », aux activités numériques, au projet d'animation hors les murs ainsi qu'à l'ouverture des bibliothèques durant les jours fériés.
- Dépassement de 0,4 M\$ dans la rémunération globale pour les activités de sports et de loisirs, lié entre autres à l'ouverture des piscines et des pataugeoires extérieures pendant 12 jours supplémentaires à l'été 2018, à la prolongation à l'ouverture de la patinoire Bleu Blanc Bouge, à l'hiver 2018, et à l'ouverture hâtive de l'aréna Doug-Harvey.
- Dépense de 0,2 M\$ dans les achats de biens non capitalisés financés par le surplus et d'autres familles de dépenses, notamment pour le remplacement de mobilier au centre communautaire de Côte-des-Neiges.
- Contributions financières supplémentaires de 0,1 M\$ à divers organismes, provenant du surplus de gestion.

LACHINE

Tableau 54 – Lachine

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Revenus						
Taxes ¹	4 227,5	4 275,8	4 325,3	4 313,2	12,1	4 313,2
Transferts centraux	21 110,0	21 250,8	20 890,6	21 104,7	(214,1)	21 178,0
Services rendus et autres revenus	3 420,6	3 404,1	3 506,9	3 587,3	(80,4)	3 587,3
Transferts	37,5	116,0	57,0	71,5	(14,5)	71,5
Total – Revenus	28 795,6	29 046,7	28 779,8	29 076,7	(296,9)	29 150,0
Charges de fonctionnement						
Administration générale	4 538,4	3 697,0	3 709,3	3 997,5	288,2	3 942,4
Sécurité publique	49,7	47,4	51,4	65,0	13,6	65,0
Transport	3 944,7	5 354,4	4 358,3	5 192,6	834,3	5 085,7
Hygiène du milieu	3 102,2	3 442,0	3 671,4	3 454,1	(217,3)	3 556,2
Santé et bien-être	1 013,4	1 288,8	1 104,5	1 120,0	15,5	1 075,6
Aménagement, urbanisme et développement	1 771,9	1 903,7	1 958,7	1 884,3	(74,4)	2 136,6
Loisirs et culture	13 720,3	13 660,8	14 065,1	13 746,9	(318,2)	13 925,8
Total – Charges de fonctionnement	28 140,6	29 394,1	28 918,7	29 460,4	541,7	29 787,3
Affectations	520,2	251,6	924,6	383,7	540,9	637,3
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	1 175,2	(95,8)	785,7	-	785,7	-
Ajustements	116,2	217,7	581,6			
Excédent (déficit) de gestion	1 291,4	121,9	1 367,3	-	1 367,3	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise en œuvre du projet *Jenkins* dans le secteur de Lachine Est et délivrance du premier permis pour plus de 75 unités d'habitation;
- lancement du processus de transformation de la maison mère des Sœurs de Sainte-Anne;
- mise en place d'un programme de soutien aux initiatives citoyennes;
- réalisation d'une étude spécifique pour le complexe sportif et communautaire;
- revitalisation de la rue Notre-Dame (éclairage, animation des murales).

Principales variations

Budget modifié

Affectation des surplus de 0,3 M\$ à divers dossiers, notamment la revitalisation de la rue Notre-Dame et le complexe communautaire et sportif.

Revenus

Transferts centraux

- Variation de (0,2 M\$) principalement attribuable à la plantation d'arbres dans le cadre du programme « Canopée ».

Charges de fonctionnement

Transport

- Écart favorable de 0,8 M\$, provenant principalement des opérations et activités suivantes :
 - diminution des heures supplémentaires par la mise en place d'une équipe de nuit;
 - diminution des dépenses en vêtements à la suite de l'installation, à la Direction des travaux publics, d'une machine distributrice optimisant le suivi des inventaires, de la consommation et de la distribution;
 - économies sur la masse salariale à la suite d'une restructuration effectuée au courant de l'année.

LaSalle

Tableau 55 – LaSalle

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Revenus						
Taxes ¹	8 011,3	6 055,2	4 424,0	4 344,8	79,2	4 344,8
Transferts centraux	28 246,2	29 564,9	30 895,4	30 972,9	(77,5)	31 148,4
Services rendus et autres revenus	1 335,3	1 687,9	1 486,2	1 312,5	173,7	1 312,5
Transferts	(135,6)	(141,7)	43,5	31,1	12,4	31,1
Total – Revenus	37 457,2	37 166,3	36 849,1	36 661,3	187,8	36 836,8
Charges de fonctionnement						
Administration générale	5 802,2	5 961,6	5 885,6	6 977,8	1 092,2	6 352,2
Sécurité publique	418,7	463,1	461,6	501,5	39,9	502,5
Transport	8 717,8	10 123,3	9 472,1	10 186,0	713,9	10 226,7
Hygiène du milieu	3 312,5	3 270,3	3 677,4	3 398,2	(279,2)	3 652,8
Aménagement, urbanisme et développement	1 352,5	1 530,1	1 599,9	1 508,2	(91,7)	1 636,8
Loisirs et culture	15 039,3	14 796,8	15 129,6	15 089,6	(40,0)	15 069,8
Total – Charges de fonctionnement	34 643,0	36 145,2	36 226,2	37 661,3	1 435,1	37 440,8
Affectations	(21,7)	(46,7)	857,1	1 000,0	(142,9)	604,0
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	2 792,5	974,4	1 480,0	-	1 480,0	-
Ajustements	1 097,3	1 175,0	1 960,8			
Excédent (déficit) de gestion	3 889,8	2 149,4	3 440,8	-	3 440,8	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- adoption du nouveau Plan stratégique de l'Arrondissement 2018-2024;
- webdiffusion des séances du conseil;
- dévoilement du lauréat du concours d'architectures et du concept de la nouvelle bibliothèque L'Octogone;
- attribution du nom de l'ancien maire Lionel Boyer à une promenade;
- sécurisation des traverses piétonnes aux abords de trois écoles primaires;
- aménagement de nouveaux jeux d'eau au parc Lawrence;
- réaménagement de la passerelle de la baie de Quenneville, au parc Marie-Claire-Kirkland-Casgrain;

- réfection d'une cinquantaine de tronçons et de rues;
- lancement du programme d'égouttage cyclique en septembre, qui s'étendra sur deux ans;
- signature d'un pacte d'amitié et de coopération entre LaSalle et Taishan, en Chine.

Principales variations

Budget modifié

Variation de (0,2 M\$) provenant de crédits additionnels de 0,2 M\$ pour des projets spéciaux, d'une affectation du budget de fonctionnement de (0,5 M\$) au financement de projets d'immobilisations ainsi que d'une affectation des surplus cumulés de l'Arrondissement de 0,1 M\$.

Revenus

Taxes

- Surplus de 0,1 M\$ résultant de nouveaux projets immobiliers et des variations des évaluations foncières.

Transferts centraux

- Budgets additionnels de 0,2 M\$ reçus pour l'agent de liaison de L'Octogone, pour les réseaux de distribution d'eau et d'égouts ainsi que pour la Politique de l'enfant.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Écart favorable de 1,1 M\$ provenant principalement de transferts budgétaires à d'autres activités budgétaires et d'économies sur des sommes allouées pour imprévus non requis.

Transport

- Économie de 0,5 M\$ sur la rémunération des employés budgétisés à la voirie et qui ont été affectés à l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts, ainsi qu'à l'entretien et à la réparation des infrastructures et de la chaussée.
- Surplus de 0,2 M\$, attribuable au déblaiement et au chargement de la neige, à la suite de conditions météorologiques plus clémentes à la fin de l'année.

Hygiène du milieu

- Écart défavorable de 0,3 M\$, attribuable à la rémunération des employés budgétisés à la voirie plutôt qu'à l'entretien des réseaux d'aqueducs et d'égouts.

L'ÎLE-BIZARD–SAINTE-GENEVIÈVE

Tableau 56 – L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Revenus						
Taxes ¹	1 271,5	1 336,4	1 359,5	1 361,7	(2,2)	1 361,7
Transferts centraux	8 460,4	8 236,0	8 456,6	8 067,4	389,2	8 456,6
Services rendus et autres revenus	375,5	486,6	476,5	373,3	103,2	373,3
Transferts	(44,7)	(43,2)	6,0	5,5	0,5	5,5
Total – Revenus	10 062,7	10 015,8	10 298,6	9 807,9	490,7	10 197,1
Charges de fonctionnement						
Administration générale	1 764,4	2 004,3	2 039,9	2 265,6	225,7	2 277,3
Sécurité publique	89,2	72,8	54,4	83,4	29,0	83,4
Transport	2 758,2	2 716,7	2 956,6	3 080,2	123,6	3 096,9
Hygiène du milieu	646,7	558,2	779,0	408,5	(370,5)	807,3
Santé et bien-être	9,0	9,6	9,2	19,7	10,5	0,1
Aménagement, urbanisme et développement	579,0	604,1	622,2	744,3	122,1	746,5
Loisirs et culture	3 792,1	4 148,2	4 113,5	3 206,2	(907,3)	3 203,1
Frais de financement	-	(0,2)	-	-	-	-
Total – Charges de fonctionnement	9 638,6	10 113,7	10 574,8	9 807,9	(766,9)	10 214,6
Affectations	38,3	96,0	17,5	-	17,5	17,5
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	462,4	(1,9)	(258,7)	-	(258,7)	-
Ajustements	(90,0)	(495,6)	(222,4)			
Excédent (déficit) de gestion	372,4	(497,5)	(481,1)	-	(481,1)	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- tenue d'une grande assemblée publique de consultation portant sur les recommandations de la direction et du comité citoyen « post mortem inondations printanières 2017 »;
- conception et distribution d'un guide pratique du citoyen en cas d'inondations;
- révision réglementaire pour prévenir les risques d'inondations;
- acquisition d'une embarcation et installation de règles de mesure du niveau d'eau à divers endroits stratégiques du territoire;
- actualisation du registre des fournisseurs de l'Arrondissement et planification d'achats de matériaux (sacs de sable, pompes, équipements vestimentaires);
- mandat pour l'élaboration d'un plan d'urgence pour le pont de L'Île-Bizard;

- achèvement des travaux et inauguration officielle de la salle multifonctionnelle Madeleine-Lahaye;
- tenue de nouvelles rencontres pour la poursuite du projet *Paysage humanisé*;
- poursuite du projet d'implantation d'un nouveau parc à Sainte-Geneviève (incluant trois bâtiments) et planification de l'aménagement de deux parcs à L'Île-Bizard;
- renouvellement de la convention Contribution – culture, sports, loisirs avec le Centre des arts de la scène Pauline-Julien pour promouvoir les arts et la culture au sein de l'arrondissement.

Principales variations

Budget modifié

Attribution de ressources additionnelles de 0,4 M\$ par la Ville-centre pour la réalisation de travaux sur les réseaux d'aqueduc et d'égouts.

Revenus

Transferts centraux

- Variation de 0,4 M\$ découlant de l'attribution de ressources additionnelles pour la réalisation de travaux sur les réseaux d'aqueduc et d'égouts.

Services rendus et autres

- Revenus excédentaires de 0,1 M\$ provenant notamment de la location d'espaces publics ainsi que d'amendes et de pénalités.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Écart favorable de 0,2 M\$ en rémunération pour des postes vacants non pourvus.

Transport

- Répartition inégale des dépenses réelles et budgétées entre les activités de voirie et celles concernant les bâtiments, ce qui a généré un écart favorable de 0,1 M\$.

Hygiène du milieu

- Dépenses supplémentaires financées par un budget additionnel de 0,4 M\$ provenant du Service de l'eau.

Aménagement, urbanisme et développement

- Économie de 0,1 M\$ sur les dépenses de rémunération.

Loisirs et culture

- Économie anticipée sur les postes vacants non réalisée, pour 0,8 M\$.

MERCIER–HOCHELAGA–MAISONNEUVE

Tableau 57 – Mercier–Hochelaga–Maisonneuve

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Revenus						
Taxes ¹	8 883,5	9 144,9	9 441,4	9 308,7	132,7	9 308,7
Transferts centraux	45 431,8	48 485,3	50 515,1	49 500,8	1 014,3	50 617,8
Services rendus et autres revenus	2 085,1	3 373,6	3 510,2	2 265,7	1 244,5	2 466,7
Transferts	33,0	17,3	-	-	-	-
Total – Revenus	56 433,4	61 021,1	63 466,7	61 075,2	2 391,5	62 393,2
Charges de fonctionnement						
Administration générale	6 947,0	7 583,7	6 974,7	7 334,6	359,9	7 419,3
Sécurité publique	454,8	523,8	525,3	525,1	(0,2)	538,9
Transport	12 372,3	15 913,0	16 056,9	15 709,2	(347,7)	16 780,1
Hygiène du milieu	7 920,6	8 197,1	8 020,4	7 378,6	(641,8)	8 344,4
Santé et bien-être	81,5	218,0	122,5	45,3	(77,2)	123,8
Aménagement, urbanisme et développement	3 259,1	3 532,1	3 673,3	3 649,6	(23,7)	3 756,8
Loisirs et culture	26 090,2	26 233,7	26 750,3	26 432,8	(317,5)	27 495,1
Total – Charges de fonctionnement	57 125,5	62 201,4	62 123,4	61 075,2	(1 048,2)	64 458,4
Affectations	2 042,0	2 623,1	2 167,8	-	2 167,8	2 065,2
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	1 349,9	1 442,8	3 511,1	-	3 511,1	-
Ajustements	1 022,8	1 968,5	372,2			
Excédent (déficit) de gestion	2 372,7	3 411,3	3 883,3	-	3 883,3	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- fin des réfections majeures à la piscine Pierre-Lorange et de l'aréna Saint-Donat et réouverture de ces installations;
- fin des travaux de réaménagement des bureaux administratifs de l'Arrondissement, permettant un regroupement des activités;
- adoption d'un plan local de déplacement;
- réduction importante du délai de réponse aux citoyens, ayant passé de 37 à 13 jours (pour les 9 activités pilotes qui sont suivies par le Service de la performance organisationnelle);
- allongement des heures d'ouverture des chalets de parc (le double par rapport à l'année précédente);

- plantation de 588 arbres sur le domaine public;
- mise en place d'un plan d'action de propreté et réalisation de la campagne de propreté 2018 « Dans MHM, ça torche! ».

Principales variations

Budget modifié

- Affectation au fonctionnement de 2,1 M\$, soit 1,4 M\$ pour augmenter l'offre de services prévue au budget, 0,3 M\$ pour contribuer à l'offre de services de partenaires et 0,4 M\$ pour aménager des d'installations et renouveler divers équipements.
- Attribution d'un budget additionnel de 1,1 M\$ par la Ville-centre, soit 0,9 M\$ pour la réalisation de travaux sur les réseaux d'aqueduc et d'égouts et 0,2 M\$ pour divers projets (notamment harmonisation des localisations dans les bibliothèques, programme Quartiers intégrés et concours de design).
- Budget additionnel de 0,2 M\$ provenant de l'affectation de revenus reportés pour fins de parcs.

Revenus

Transferts centraux

- Budget additionnel principalement pour des travaux sur les réseaux d'aqueduc et d'égouts.

Services rendus et autres

- Revenus excédentaires reliés à l'utilisation des revenus reportés pour fins de parcs pour le remplacement d'installations dans les parcs, de même qu'à l'encaissement d'un dépôt de garantie d'un entrepreneur ayant fait faillite et à des travaux effectués par la Ville.

Charges de fonctionnement

Transport

- Dépassement de 1,1 M\$ résultant principalement d'efforts additionnels en propreté, de l'ajout d'équipes pour la réalisation de travaux (chaussées et trottoirs) et du projet de réfection routière (d'une valeur de plus de 27,0 M\$).
- Économies de 0,5 M\$ sur les opérations d'enlèvement de la neige.

Hygiène du milieu

- Dépassement de 0,9 M\$ pour les activités d'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts, notamment pour la réalisation de travaux de branchement au réseau d'égout et le remplacement d'entrées de service en plomb.
- Économies de 0,3 M\$, principalement reliées à la gestion des matières résiduelles.

Loisirs et culture

- Dépassement de 1,0 M\$ pour les parcs et les terrains de jeux, résultant notamment de la poursuite du programme d'élagage systématique et d'essouchement. La réserve pour fins de parcs a, quant à elle, été utilisée pour le remplacement d'installations dans les parcs. Le programme de surveillance des installations extérieures a été poursuivi.
- Économies de 0,4 M\$ sur les activités « patinoires et piscines » principalement liées à la fermeture de la piscine Pierre-Lorange et de l'aréna Saint-Donat pour des rénovations majeures.

MONTRÉAL-NORD

Tableau 58 – Montréal-Nord

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Revenus						
Taxes ¹	8 161,1	8 254,6	8 353,4	8 367,8	(14,4)	8 367,8
Transferts centraux	30 272,3	30 413,9	31 094,2	30 495,5	598,7	31 096,5
Services rendus et autres revenus	986,8	883,0	728,9	819,4	(90,5)	819,4
Transferts	(200,2)	(181,1)	-	-	-	-
Total – Revenus	39 220,0	39 370,4	40 176,5	39 682,7	493,8	40 283,7
Charges de fonctionnement						
Administration générale	6 144,5	6 209,8	5 976,1	6 496,0	519,9	6 263,6
Sécurité publique	229,4	226,8	202,1	266,0	63,9	246,4
Transport	6 205,7	6 697,9	6 759,9	6 731,6	(28,3)	6 832,3
Hygiène du milieu	3 770,3	4 512,0	4 502,7	4 342,1	(160,6)	4 291,4
Santé et bien-être	714,6	1 498,1	1 750,5	1 536,3	(214,2)	1 773,3
Aménagement, urbanisme et développement	2 430,5	3 073,3	3 003,1	3 037,3	34,2	3 423,0
Loisirs et culture	17 158,3	15 674,9	16 718,9	17 218,3	499,4	17 591,2
Total – Charges de fonctionnement	36 653,3	37 892,8	38 913,3	39 627,6	714,3	40 421,2
Affectations	(8,3)	(75,9)	139,9	(55,1)	195,0	137,5
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	2 558,4	1 401,7	1 403,1	-	1 403,1	-
Ajustements	1 991,7	1 299,7	152,8			
Excédent (déficit) de gestion	4 550,1	2 701,4	1 555,9	-	1 555,9	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- accroissement des contributions au plan d'action collectif de Montréal-Nord – Priorité jeunesse à même le surplus de l'Arrondissement;
- lancement du plan collectif de développement économique de Montréal-Nord;
- étude des rives de la rivière des Prairies;
- inauguration de quatre nouvelles ruelles vertes et de la place de l'Espoir;
- réouverture de l'aréna Fleury après la mise aux normes de son système de réfrigération;
- fermeture de la piscine de l'école Calixa-Lavallée pour réparations majeures;
- mise en application d'une nouvelle stratégie pour le déneigement;

- début des travaux de planification du secteur nord-est, en collaboration avec les organismes et les citoyens du secteur.

Principales variations

Budget modifié

- Virements de 0,6 M\$ provenant des services centraux pour le programme Quartier intégré, une indemnisation au fonds d'auto-assurance pour dommages causés par le feu dans un chalet de parc ainsi que différents projets de culture et loisirs.
- Utilisation de 0,6 M\$ de surplus de gestion, notamment pour l'octroi de contributions financières à des organismes communautaires.
- Variation de (0,4 M\$) provenant d'un transfert du budget de fonctionnement aux activités d'investissement, principalement pour le remplacement des unités de ventilation de la bibliothèque Henri-Bourassa.

Revenus

Transferts centraux

- Variation favorable de 0,6 M\$, principalement attribuable à des dotations supplémentaires des services centraux.

Services rendus et autres revenus

- Variation défavorable de 0,1 M\$ dans les revenus de location d'installations sportives, due à la fermeture d'un aréna pour sa mise aux normes.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Financement au comptant d'immobilisations, pour 0,4 M\$.
- Non-réalisation de projets de communication pour 0,1 M\$, pour le développement économique, le corridor vert et la Priorité jeunesse.

Hygiène du milieu

- Non-octroi d'un contrat de protection cathodique, pour 0,1 M\$.
- Écart défavorable de 0,2 M\$, relatif au ramassage en régie de rebuts et de sols contaminés.

Santé et bien-être

- Dépenses additionnelles de 0,2 M\$ pour l'octroi de diverses contributions à des organismes en lien avec Priorité jeunesse.

Loisirs et culture

- Excédent de 0,6 M\$ en dépenses de masse salariale pour l'entretien supplémentaire de l'œuvre d'art public *Vélocité des lieux* et des saillies et pour les services dans les bibliothèques.
- Économie de 0,2 M\$ relative à des comblements tardifs ou à des remplacements de postes non effectués.
- Surplus de 0,2 M\$ engendré par un écart important entre les taux réels et budgétés des cotisations de l'employeur pour les cols blancs auxiliaires.
- Économie de 0,7 M\$ à la suite de fermetures temporaires de lieux sportifs et culturels.
- Écart favorable de 0,2 M\$ pour les locations de salles et de terrains pour des activités sportives.

OUTREMONT

Tableau 59 – Outremont

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Revenus						
Taxes ¹	2 306,1	2 343,4	2 602,2	2 602,2	-	2 602,2
Transferts centraux	9 540,6	9 218,9	9 079,8	9 185,9	(106,1)	9 089,3
Services rendus et autres revenus	1 557,1	1 483,9	1 746,4	1 745,6	0,8	1 745,6
Transferts	2,3	3,6	3,4	4,0	(0,6)	4,0
Total – Revenus	13 406,1	13 049,8	13 431,8	13 537,7	(105,9)	13 441,1
Charges de fonctionnement						
Administration générale	3 205,1	3 018,0	2 893,9	2 972,7	78,8	3 034,8
Sécurité publique	672,9	517,0	551,1	637,5	86,4	613,8
Transport	2 752,9	3 569,1	3 964,6	3 457,6	(507,0)	3 532,2
Hygiène du milieu	746,1	708,1	653,6	851,8	198,2	853,5
Aménagement, urbanisme et développement	1 322,6	1 384,9	1 326,8	1 313,9	(12,9)	1 317,9
Loisirs et culture	5 191,1	5 654,4	5 786,1	5 935,0	148,9	5 952,3
Total – Charges de fonctionnement	13 890,7	14 851,5	15 176,1	15 168,5	(7,6)	15 304,5
Affectations	1 731,4	1 809,3	1 872,9	1 630,8	242,1	1 863,4
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	1 246,8	7,6	128,6	-	128,6	-
Ajustements	1 586,0	(175,6)	512,9			
Excédent (déficit) de gestion	2 832,8	(168,0)	641,5	-	641,5	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- déménagement des Travaux publics dans un nouveau bâtiment certifié Leed Or sur le site du campus Outremont (Université de Montréal);
- rénovation complète du bureau Accès Montréal (BAM) de l'Arrondissement;
- réaménagement de locaux au Centre communautaire intergénérationnel (CCI) et à l'aréna;
- réaménagement de l'aire de jeux et début du projet de la mise aux normes de la piscine du parc John-F. Kennedy;
- soutien à la tenue de plusieurs événements sur le territoire de l'arrondissement (Portes ouvertes à la mairie, Guinguette éphémère, la foulée des parcs, la fête d'hiver et la Kermesse Soleil);
- contributions financières à plusieurs organismes et partenaires locaux tels que la Maison des jeunes, Outremont en famille, Casteliers et le Regroupement des éco-quartiers;
- célébration des 20 ans de la bibliothèque Robert-Bourassa.

Principales variations

Budget modifié

- Transfert budgétaire annuel de 0,1 M\$ au Service de la culture de la Ville de Montréal pour la réalisation de la programmation culturelle de proximité du Théâtre Outremont.
- Affectation de 0,2 M\$ au surplus de gestion de l'Arrondissement pour financer diverses opérations.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économies de 0,4 M\$ dégagées à la Direction des services administratifs à la suite de cumuls de fonctions, de postes non comblés et de l'optimisation de la gestion des dépenses.
- Écart défavorable de 0,3 M\$ découlant de l'enregistrement d'une provision par le Contentieux dans le cadre de dossiers juridiques.

Sécurité publique

- Économies de 0,1 M\$ à la suite de la réduction des dépenses de fonctionnement.

Transport

- Dépassement budgétaire de 0,2 M\$ en salaires cols bleus dans le cadre des opérations de voirie et de déneigement et de 0,1 M\$ en salaires pour des employés en disponibilité.
- Écart défavorable de 0,2 M\$ dans le cadre des opérations d'épandage de sel et d'abrasifs.

Hygiène du milieu

- Variation favorable de 0,1 M\$ pour les activités liées aux matières résiduelles et à la gestion de l'eau.

PIERREFONDS-ROXBORO

Tableau 60 – Pierrefonds-Roxboro

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Revenus						
Taxes ¹	4 992,1	5 069,3	5 255,0	5 264,8	(9,8)	5 264,8
Transferts centraux	22 041,5	22 245,5	22 830,6	22 880,4	(49,8)	22 947,5
Services rendus et autres revenus	1 074,5	1 427,3	1 430,3	1 266,3	164,0	1 266,3
Transferts	(132,3)	(144,0)	8,0	24,0	(16,0)	24,0
Total – Revenus	27 975,8	28 598,1	29 523,9	29 435,5	88,4	29 502,6
Charges de fonctionnement						
Administration générale	4 428,8	4 376,7	4 904,3	4 776,9	(127,4)	5 539,3
Sécurité publique	338,4	393,1	170,9	391,0	220,1	187,0
Transport	7 439,7	8 366,9	8 877,2	6 736,8	(2 140,4)	7 933,7
Hygiène du milieu	3 404,6	2 990,4	3 087,3	3 098,2	10,9	3 155,5
Santé et bien-être	315,1	292,6	288,0	339,7	51,7	287,6
Aménagement, urbanisme et développement	2 535,8	2 409,3	2 573,0	2 477,5	(95,5)	2 697,2
Loisirs et culture	11 288,0	12 052,0	13 043,2	11 965,4	(1 077,8)	12 718,8
Total – Charges de fonctionnement	29 750,4	30 881,0	32 943,9	29 785,5	(3 158,4)	32 519,1
Affectations	2 510,8	2 267,5	3 133,2	350,0	2 783,2	3 016,5
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	736,2	(15,4)	(286,8)	-	(286,8)	-
Ajustements	661,4	1 147,0	543,2			
Excédent (déficit) de gestion	1 397,6	1 131,6	256,4	-	256,4	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- poursuite de la lutte contre l'agrile du frêne;
- plantation de 515 arbres dans le cadre du plan canopée et foresterie urbaine;
- intégration du REM à l'arrondissement;
- bonification de l'offre de services aux citoyens (divers projets);
- adoption du Plan local de développement durable 2018-2020;
- lancement du programme d'expérience client;
- aménagement du nouveau BAM.

Principales variations

Budget modifié

- Appropriation de 2,7 M\$ des surplus pour divers projets prioritaires, pour une bonification du service aux citoyens, divers achats, la réalisation d'études et diverses contributions.
- Allocation de budgets additionnels de 0,1 M\$ par les services centraux pour l'harmonisation des pratiques dans les bibliothèques, la programmation de communications pour la nouvelle bibliothèque et le soutien aux activités événementielles Relais rivière.

Revenus

Aucun écart important.

Charges de fonctionnement

Transport

- Utilisation de 1,4 M\$ du surplus pour une bonification de services aux citoyens tels que les opérations de déneigement, l'entretien de la voie publique et le marquage de rues.
- Écart défavorable de 1,0 M\$ pour les opérations de déneigement.
- Écart favorable de 0,4 M\$, dû à une économie sur les activités d'administration et de voirie.

Loisirs et culture

- Dépenses additionnelles de 0,9 M\$, financées par les surplus, pour une bonification de services aux citoyens tels que la coupe de gazon, la lutte contre l'agrile du frêne, l'entretien horticole et les activités culturelles.
- Écart défavorable de 0,6 M\$ pour les activités de parcs et de terrains de jeux, découlant notamment de l'ajout d'activités récréatives et culturelles dans les parcs.
- Surplus de 0,3 M\$ relatif aux activités des patinoires intérieures et extérieures.

PLATEAU-MONT-ROYAL

Tableau 61 – Plateau-Mont-Royal

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Revenus						
Taxes ¹	8 855,8	9 784,0	9 812,6	9 948,6	(136,0)	9 948,6
Transferts centraux	37 476,1	37 666,0	39 313,9	36 550,6	2 763,3	38 819,6
Services rendus et autres revenus	7 205,9	7 725,5	7 965,2	8 040,3	(75,1)	8 092,1
Transferts	35,6	27,5	-	-	-	-
Total – Revenus	53 573,4	55 203,0	57 091,7	54 539,5	2 552,2	56 860,3
Charges de fonctionnement						
Administration générale	7 738,6	6 874,8	6 013,0	6 777,9	764,9	7 929,2
Sécurité publique	164,3	186,8	152,6	152,1	(0,5)	153,4
Transport	15 469,8	16 453,9	17 102,2	16 366,3	(735,9)	17 390,3
Hygiène du milieu	7 386,5	7 950,6	8 258,6	7 568,4	(690,2)	8 086,3
Santé et bien-être	205,0	-	-	-	-	-
Aménagement, urbanisme et développement	3 689,5	4 122,6	4 059,5	4 212,0	152,5	4 615,0
Loisirs et culture	18 924,5	20 306,9	19 910,5	20 260,8	350,3	20 371,9
Total – Charges de fonctionnement	53 578,2	55 895,6	55 496,4	55 337,5	(158,9)	58 546,1
Affectations	658,5	1 498,8	1 191,6	798,0	393,6	1 685,8
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	653,7	806,2	2 786,9	-	2 786,9	-
Ajustements	263,5	2 133,4	808,4			
Excédent (déficit) de gestion	917,2	2 939,6	3 595,3	-	3 595,3	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- poursuite des priorités d'interventions en matière de verdissement, d'apaisement de la circulation, d'animation et de propreté, notamment : acquisition du Jardin boisé Notman, aménagement de dos d'âne sur 18 tronçons, ajout de panneaux d'arrêt à 3 intersections, marquage permanent d'une traverse piétonne élargie sur le boulevard Saint-Laurent;
- implantation de la collecte des résidus alimentaires à l'ouest de la rue Saint-Denis;
- ajout de 1 000 places de stationnement pour vélos sur trottoirs et aménagement de pistes cyclables sur les avenues des Pins et du Parc La Fontaine;
- réaménagement et animation de plusieurs espaces publics, notamment 3 aménagements transitoires de la nouvelle place des Fleurs-de-Macadam, projet de piétonnisation des rues Gilford et Guilbault, déploiement d'un nouveau placotier public;

- interventions réglementaires visant à protéger les ateliers d'artistes du secteur de Saint-Viateur, à encadrer l'implantation des résidences touristiques et à prohiber l'aménagement de stationnements automobiles sur les propriétés privées;
- aménagement de 10 nouvelles ruelles vertes, incluant 8 tronçons champêtres;
- poursuite du plan de lutte contre l'agrile du frêne et du nettoyage de graffitis;
- développement d'une approche innovatrice en lien avec l'agrile du frêne, consistant à préparer la relève avec des plantations intercalées;
- accueil et soutien, accordés à l'organisme Open Door, un centre de jour au profit de la clientèle itinérante du quartier de Milton Parc;
- ouverture d'un vestiaire universel au bain Lévesque : une première à la Ville de Montréal;
- bonification de l'animation pendant la période des fêtes – Village du vilain sapin (chorales, yoga sur neige, animation pour enfants, etc.);
- lancement du Plan d'action culturel 2018-2020 et présentation d'un bilan positif pour celui de 2015-2017.

Principales variations

Budget modifié

- Budget additionnel de 1,5 M\$ provenant de la Ville-centre pour la réfection des cours de services.
- Budget additionnel de 1,0 M\$ provenant des surplus à des fins de projets liés à l'aménagement, au transport, à la culture et aux loisirs.
- Virement de 0,4 M\$ du Service de l'eau.
- Ajout de 0,2 M\$ provenant du Service des infrastructures, de la voirie et des transports pour les rues piétonnières Gilford et Roy.

Revenus

Transferts centraux

- Budgets additionnels de 1,5 M\$ pour la réfection des cours de services, de 0,4 M\$ provenant du Service de l'eau et de 0,2 M\$ pour les rues piétonnières Gilford et Roy.
- Budget de 0,6 M\$ transféré aux activités financières d'immobilisations pour la capitalisation de la main-d'œuvre du Programme de réfection routière.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économie de 0,8 M\$ sur les dépenses discrétionnaires en services techniques et honoraires professionnels.
- Écart favorable généré par un transfert de 0,4 M\$ pour divers projets effectués dans les autres activités, notamment le transport, l'aménagement, les parcs et la culture.
- Économie de 0,4 M\$ sur le droit d'ester en justice pour l'annulation de la provision.
- Écart favorable de 0,3 M\$ sur la rémunération, généré par un retard dans le comblement de postes.
- Écart défavorable de 1,1 M\$ pour la gestion des postes vacants.

Transport

- Dépenses additionnelles de 0,3 M\$ pour les rues piétonnières Roy et Gilford.
- Dépenses supplémentaires de 0,5 M\$ provenant des affectations de surplus pour les graffitis, les travaux préliminaires pour la place Fleurs-de-Macadam, les placotoirs, etc.

Hygiène du milieu

- Dépenses supplémentaires financées par un budget additionnel de 0,4 M\$ du Service de l'eau.
- Écart défavorable de 0,3 M\$ pour les matières résiduelles.

Loisirs et culture

- Économie de 0,1 M\$ au niveau des arénas, attribuable à la fermeture de l'aréna Mont-Royal pour sa mise aux normes.
- Économie de 0,2 M\$ pour les activités culturelles, notamment sur les dépenses discrétionnaires en services techniques et en rémunération.

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES–POINTE-AUX-TREMBLES

Tableau 62 – Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Revenus						
Taxes ¹	10 800,6	9 820,1	9 949,4	9 929,4	20,0	9 929,4
Transferts centraux	41 861,0	44 108,9	46 142,1	45 670,5	471,6	46 273,6
Services rendus et autres revenus	1 893,6	1 636,1	1 682,8	1 553,7	129,1	1 715,4
Transferts	49,4	55,1	11,0	26,0	(15,0)	26,0
Total – Revenus	54 604,6	55 620,2	57 785,3	57 179,6	605,7	57 944,4
Charges de fonctionnement						
Administration générale	7 318,4	7 534,0	6 201,5	7 949,5	1 748,0	7 732,0
Sécurité publique	329,1	330,6	353,3	345,4	(7,9)	356,0
Transport	10 837,1	14 049,6	13 372,0	14 451,9	1 079,9	14 620,5
Hygiène du milieu	6 296,9	7 099,1	7 775,2	7 134,5	(640,7)	7 686,6
Santé et bien-être	168,0	241,6	354,0	213,9	(140,1)	359,9
Aménagement, urbanisme et développement	3 454,6	3 183,5	3 420,6	3 391,6	(29,0)	3 580,0
Loisirs et culture	20 527,2	22 839,4	23 447,2	23 692,8	245,6	24 218,6
Total – Charges de fonctionnement	48 931,3	55 277,8	54 923,8	57 179,6	2 255,8	58 553,6
Affectations	424,9	578,4	740,8	-	740,8	609,2
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	6 098,2	920,8	3 602,3	-	3 602,3	-
Ajustements	1 540,8	2 427,8	2 255,2			
Excédent (déficit) de gestion	7 639,0	3 348,6	5 857,5	-	5 857,5	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- obtention de l'attestation Stationnement écoresponsable, décernée par le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal) pour le stationnement écologique situé près de l'aréna Rodrigue-Gilbert. Le projet prévoit des surfaces à haut indice de réflexion, une augmentation de la canopée, un éclairage moins énergivore, le tout contribuant à la réduction des îlots de chaleur dans l'espace urbain;
- lancement d'une démarche participative et d'implication dans la démocratie municipale, nommée « Transformons nos parcs – Ensemble, développons et votons des projets ». Les citoyens et les organismes de l'arrondissement ont été invités à faire des propositions d'aménagement de parcs d'une valeur de 250 000 \$ à 350 000 \$. Six projets ont été choisis et soumis au vote de la population afin de prioriser deux d'entre eux. Le secteur ouest du parc Ernest-Rouleau à Rivière-des-Prairies et le site de la maison de la culture et de la bibliothèque de Pointe-aux-Trembles ont reçu le plus grand nombre de votes et seront réalisés en 2019;

- mise à l'essai du service de navettes fluviales RDP-PAT vers le Vieux-Port de Montréal, invitant la population de l'arrondissement et les touristes à profiter de ce mode de transport alternatif pendant une semaine, soit du 28 mai au 1^{er} juin 2018. À un coût modique, 4 604 personnes ont pris place à bord de la navette l'Explorateur de Navark, soit une moyenne de 920 voyageurs par jour;
- embellissement de la rue Notre-Dame, du boulevard Saint-Jean-Baptiste à la 1^{re} Avenue, par l'installation de paniers à fleurs suspendus, de bacs à fleurs, de plates-bandes, de bancs, de décorations lumineuses et de murales aménagées en face de deux terrains vacants, permettant d'embellir le paysage urbain de cette artère commerciale;
- adoption du Plan d'action en saines habitudes de vie, comprenant cinq axes d'intervention, soit : la promotion de saines habitudes de vie, les habitudes alimentaires saines, les déplacements en transports actifs facilités et sécuritaires; une offre d'activités physiques et d'événements adaptée aux besoins des citoyens; des parcs et espaces verts et bleus fréquentés;
- plantation de 24 052 fleurs annuelles et de 439 arbres, et élagage de 465 arbres;
- croissance immobilière : création de 160 logements, y compris 52 résidences familiales;
- tenue d'une campagne publicitaire visant particulièrement les 18-34 ans et positionnant l'arrondissement comme étant plus accessible et offrant plus d'opportunités, de nature et de divertissement;
- adoption du plan local de déplacement et mise en service de la nouvelle ligne 81 qui vient relier les deux quartiers dans l'axe nord-sud, facilitant ainsi l'accès aux commerces, aux services et aux pôles d'emploi, tout en améliorant l'offre de transport collectif dans l'arrondissement;
- mise en œuvre d'un nouveau lieu de diffusion extérieur, Le Belvédère de Pointe-aux-Trembles, hôte de plusieurs ensembles de musique classique et offres culturelles, et inauguration de la Maison des jeunes Desjardins de Pointe-aux-Trembles, un lieu conçu grâce à l'apport financier du Mouvement Desjardins et de l'Arrondissement.

Principales variations

Budget modifié

L'écart de 1,4 M\$ entre le budget original et le budget modifié résulte principalement d'affectations de surplus autorisées par le conseil d'arrondissement pour l'acquisition et l'installation d'équipements de sécurité et de mobilier urbain, pour l'embellissement des artères et rues de l'arrondissement et pour réaliser des programmes fonctionnels et techniques, tout comme le plan local de déplacement et autres. Il résulte aussi du transfert de dotation budgétaire effectué par la Ville-centre pour les réseaux d'aqueduc et égouts et autres projets de développement social et culturel.

Revenus

Transferts centraux

- Transfert de dotation budgétaire de 0,6 M\$ pour les réseaux d'aqueduc et d'égout et autres projets.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Variation favorable de 0,6 M\$ concernant l'ester en justice.
- Réserve de 0,4 M\$ ayant servi à financer plusieurs projets, tels que le plan d'action en agriculture urbaine et autres.
- Économies de 0,2 M\$ concernant l'énergie, l'entretien, les réparations et le déneigement à la Maison des citoyens.
- Économies de 0,5 M\$ relatives aux honoraires professionnels, aux achats de biens capitalisés et autres.

Transport

- Économies de main-d'œuvre de 0,6 M\$ provenant des diverses opérations effectuées aux Travaux publics.
- Variation favorable de 0,5 M\$ en matière de services techniques, de location d'appareils, d'entretien et de réparation et de charges interunités.

Hygiène du milieu

- Déficit de main-d'œuvre de 0,4 M\$ (rémunération et cotisations de l'employeur) pour les activités « aqueduc et égouts ».
- Dépenses additionnelles de 0,2 M\$ pour l'achat de pièces et accessoires et le paiement de services requis dans le cadre de travaux d'aqueduc et d'égouts.

Santé et bien-être

- Contributions additionnelles de 0,1 M\$ pour le développement social.

Loisirs et culture

- Économies de 0,2 M\$ à la suite du report du projet *Hans-Seyle* en 2019.
- Économies de 0,3 M\$ en matière de location, d'entretien et de réparation et autres.

- Dépenses additionnelles de 0,1 M\$ résultant des travaux effectués au site du Vieux-Moulin.
- Déficit de 0,2 M\$ en main-d'œuvre (rémunération et cotisations de l'employeur).

ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

Tableau 63 – Rosemont–La Petite-Patrie

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Revenus						
Taxes ¹	6 834,1	7 008,3	8 788,8	8 749,5	39,3	8 749,5
Transferts centraux	42 749,6	45 115,0	46 221,6	46 322,9	(101,3)	46 601,0
Services rendus et autres revenus	5 894,5	6 451,4	7 663,5	3 427,5	4 236,0	6 040,8
Transferts	-	43,3	9,5	-	9,5	-
Total – Revenus	55 478,2	58 618,0	62 683,4	58 499,9	4 183,5	61 391,3
Charges de fonctionnement						
Administration générale	10 570,8	10 637,2	10 926,0	10 842,6	(83,4)	10 787,0
Sécurité publique	246,4	256,9	187,5	262,7	75,2	199,7
Transport	14 432,4	19 397,8	17 243,2	16 479,6	(763,6)	19 372,1
Hygiène du milieu	6 594,5	7 149,3	7 489,3	7 078,1	(411,2)	7 165,7
Santé et bien-être	480,4	673,4	810,4	550,6	(259,8)	749,4
Aménagement, urbanisme et développement	3 039,6	3 645,4	3 409,9	3 278,4	(131,5)	3 591,7
Loisirs et culture	19 800,7	19 850,8	20 674,6	20 278,7	(395,9)	20 814,6
Total – Charges de fonctionnement	55 164,8	61 610,8	60 740,9	58 770,7	(1 970,2)	62 680,2
Affectations	629,2	2 970,5	1 668,1	270,8	1 397,3	1 288,9
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	942,6	(22,3)	3 610,6	-	3 610,6	-
Ajustements	(596,9)	1 842,8	3 198,1			
Excédent (déficit) de gestion	345,7	1 820,5	6 808,7	-	6 808,7	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- aménagement d'un terrain vacant sur la 4^e Avenue;
- récupération du bois de frêne et valorisation en mobilier urbain;
- implantation du projet pilote Zéro déchet;
- installation de supports à vélos;
- démarrage d'un projet de rue piétonne et partagée sur la rue Masson;
- démarrage de projets d'appropriation citoyenne sur le domaine public.

Principales variations

Budget modifié

- Facturation interne de la Division de l'entretien, de l'éclairage, de la signalisation et du marquage sur la chaussée apportant une hausse de 2,3 M\$ au budget de revenus et de charges de fonctionnement.
- Virement total de 1,1 M\$ du compte de surplus budgétaire pour financer différents projets, notamment 0,4 M\$ pour régulariser la gestion des postes vacants afférente à la Division de l'entretien, de l'éclairage, de la signalisation et du marquage sur la chaussée et 0,3 M\$ pour des contributions financières à différents organismes.
- Budgets additionnels de 0,3 M\$ pour les rues piétonnes et la Politique de l'enfant.
- Utilisation des revenus reportés pour les parcs et les terrains de jeux et du Fonds de stationnement, pour 0,2 M\$.

Revenus

Services rendus et autres revenus

- Facturation interne de la Division de l'entretien, de l'éclairage, de la signalisation et du marquage sur la chaussée, pour 2,3 M\$.
- Réclamations de dommages par tiers et récupération de frais divers, pour 0,5 M\$.
- Occupation temporaire du domaine public, réalisation d'études de demande et autres travaux effectués, pour 1,0 M\$.
- Revenus réservés (fonds de parc), pour 0,2 M\$, et revenus de permis d'excavation excédentaires, pour 0,2 M\$.

Charges de fonctionnement

Transport

- Entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage : accroissement des demandes de services internes qui amène des coûts additionnels de 0,8 M\$.

Hygiène du milieu

- Coûts additionnels de 0,1 M\$ pour les branchements d'égouts et de 0,3 M\$ pour la collecte des déchets.

Loisirs et culture

- Plan de gestion de la forêt urbaine : déficit de 0,4 M\$ dans les parcs, comblé par des ajustements au surplus de gestion.

SAINT-LAURENT

Tableau 64 – Saint-Laurent

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Revenus						
Taxes ¹	11 449,1	11 773,8	12 997,4	12 816,2	181,2	12 816,2
Transferts centraux	51 087,7	51 932,6	52 368,0	52 259,1	108,9	52 462,8
Services rendus et autres revenus	3 592,6	4 371,7	4 542,6	5 245,5	(702,9)	5 322,4
Transferts	(391,7)	(400,0)	-	-	-	-
Total – Revenus	65 737,7	67 678,1	69 908,0	70 320,8	(412,8)	70 601,4
Charges de fonctionnement						
Administration générale	11 131,2	13 340,3	9 795,1	11 265,8	1 470,7	11 275,2
Sécurité publique	1 457,7	1 425,1	1 470,8	1 587,5	116,7	1 601,4
Transport	12 638,9	15 253,2	14 847,9	16 357,1	1 509,2	15 891,5
Hygiène du milieu	5 259,8	5 335,8	5 115,9	5 399,9	284,0	5 496,5
Santé et bien-être	1 323,9	1 275,2	1 340,6	1 227,8	(112,8)	1 323,4
Aménagement, urbanisme et développement	4 619,2	4 588,4	4 856,4	5 158,7	302,3	5 328,0
Loisirs et culture	25 207,9	27 062,7	28 764,3	29 324,0	559,7	29 174,1
Total – Charges de fonctionnement	61 638,6	68 280,7	66 191,0	70 320,8	4 129,8	70 090,1
Affectations	(196,4)	747,5	(416,5)	-	(416,5)	(511,3)
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	3 902,7	144,9	3 300,5	-	3 300,5	-
Ajustements	588,7	1 776,9	775,0			
Excédent (déficit) de gestion	4 491,4	1 921,8	4 075,5	-	4 075,5	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- célébration du 125^e anniversaire de l'incorporation de la Ville de Saint-Laurent : portes ouvertes pendant la semaine de relâche, Fête de Saint-Laurent spéciale, Brunch de l'Ordre des Grands Laurentiens;
- mise en œuvre de nombreuses mesures pour favoriser les transports actifs comme des véhicules en libre-service ou encore le projet pilote de vélos BIXI électriques (août-novembre);
- obtention du prix d'excellence 2018, catégorie « Municipalités ou arrondissements de 75 000 habitants ou plus », décerné par l'Association québécoise du loisir municipal;
- récipiendaire du prix Défi Santé Municipalité accueillante, championne des environnements favorables aux saines habitudes de vie dans la catégorie « Bonification des infrastructures et équipements sportifs, récréatifs et de loisirs » et ce, au niveau provincial et montréalais du Défi Santé 2018, le 17 mai à Gatineau, aux assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec;

- poursuite de la réalisation des six plans sectoriels : Plan d'action intégré en développement social 2017-2021, Plan local de déplacements, Plan local de développement culturel 2018-2021, Plan local de développement durable 2017-2020, Plan local de réduction des émissions de gaz à effet de serre 2016-2020, Plan local de développement municipal 2018-2021.

Principales variations

Budget modifié

La variation entre les budgets original et modifié est de (0,2 M\$). Elle provient essentiellement des éléments suivants :

- affectations de surplus de 0,7 M\$ pour le plan de transport, la mise aux normes des ateliers municipaux et les plans sectoriels;
- transfert budgétaire de 0,2 M\$ de la Ville-centre pour la réalisation de projets : rue piétonnière, 125^e anniversaire de Saint-Laurent et politique de la petite enfance;
- capitalisation de la main-d'œuvre, pour (1,0 M\$);
- renflouement du fonds de roulement, pour (0,1 M\$).

Revenus

Services rendus et autres revenus

- Une variation défavorable de 0,7 M\$, causée en grande partie par les réfections de coupes, les études de demandes ainsi que les amendes et les pénalités.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économie anticipée sur les postes vacants, pour 0,8 M\$.
- Retard dans la mise aux normes des ateliers municipaux, pour 0,7 M\$.

Transport

- Surplus de 1,5 M\$, généré en grande partie par de la main-d'œuvre capitalisée au comptant à même le budget de fonctionnement.

SAINT-LÉONARD

Tableau 65 – Saint-Léonard

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Revenus						
Taxes ¹	6 800,2	6 965,5	7 129,0	7 081,6	47,4	7 081,6
Transferts centraux	24 816,2	25 524,4	25 591,0	25 589,1	1,9	25 707,8
Services rendus et autres revenus	1 833,5	1 740,5	1 761,6	1 646,7	114,9	1 646,7
Transferts	(169,6)	(178,0)	2,1	30,1	(28,0)	30,1
Total – Revenus	33 280,3	34 052,4	34 483,7	34 347,5	136,2	34 466,2
Charges de fonctionnement						
Administration générale	5 841,4	5 242,5	5 345,6	5 457,0	111,4	5 378,1
Sécurité publique	147,3	191,0	184,1	232,4	48,3	262,1
Transport	5 839,2	7 874,5	7 776,3	7 366,9	(409,4)	7 409,9
Hygiène du milieu	2 241,6	2 558,9	2 610,5	2 800,7	190,2	2 787,3
Santé et bien-être	290,0	246,6	193,1	223,7	30,6	220,6
Aménagement, urbanisme et développement	1 746,1	1 692,0	1 849,1	1 899,3	50,2	1 935,3
Loisirs et culture	14 454,0	14 982,2	15 948,8	15 927,8	(21,0)	16 033,2
Frais de financement	416,6	380,4	341,7	341,8	0,1	341,8
Total – Charges de fonctionnement	30 976,2	33 168,1	34 249,2	34 249,6	0,4	34 368,3
Financement	(522,8)	(559,0)	(597,7)	(597,9)	0,2	(597,9)
Affectations	(306,7)	147,6	616,8	500,0	116,8	500,0
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	1 474,6	472,9	253,6	-	253,6	-
Ajustements	169,8	1 754,5	203,7			
Excédent (déficit) de gestion	1 644,4	2 227,4	457,3	-	457,3	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- adoption du Plan stratégique 2030 de l'Arrondissement de Saint-Léonard et déploiement d'une nouvelle image visuelle;
- amorce de l'élaboration d'un programme particulier d'urbanisme (PPU), avec consultation publique pour les abords de la rue Jean-Talon Est;
- poursuite du déploiement de la collecte de résidus alimentaires dans un nouveau secteur couvrant 5 200 foyers;
- création d'un comité de pilotage partenarial pour la mise en œuvre de la Politique de l'enfant.

Principales variations

Budget modifié

Transferts budgétaires résultant de la participation de l'Arrondissement à des projets soutenus par la Ville-centre, dans le cadre de la Politique de l'enfant, et au programme Quartiers 21, dans la cadre du projet *Corridor vert et nourricier*, pour un montant totalisant 0,1 M\$.

Revenus

Services rendus et autres revenus

- Variation favorable de 0,1 M\$ provenant principalement des demandes d'étude de dossiers à l'urbanisme.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Écart favorable de 0,1 M\$ provenant de transferts à d'autres activités budgétaires.

Transport

- Déficit de 0,3 M\$ en heures supplémentaires pour les activités d'entretien de la voirie et d'enlèvement de la neige.
- Dépenses additionnelles de 0,3 M\$ relativement à l'acquisition d'abrasifs et de sel de déglacage en lien avec les conditions météorologiques.
- Économie de 0,1 M\$ en fourniture d'électricité pour l'éclairage de rues grâce à la conversion au DEL de luminaires.
- Autres économies sur la structure « cols bleus » globale à la voirie, pour 0,1 M\$.

Hygiène du milieu

- Écart favorable de 0,2 M\$ pour les travaux d'entretien relatifs aux réseaux d'aqueduc et d'égouts.

SUD-OUEST

Tableau 66 – Sud-Ouest

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Revenus						
Taxes ¹	6 877,1	6 911,5	7 298,6	7 291,2	7,4	7 291,2
Transferts centraux	39 622,8	40 232,8	39 625,6	40 108,2	(482,6)	40 418,3
Services rendus et autres revenus	4 393,3	5 245,6	5 768,9	4 119,8	1 649,1	4 122,4
Transferts	7,2	11,2	26,7	-	26,7	-
Total – Revenus	50 900,4	52 401,1	52 719,8	51 519,2	1 200,6	51 831,9
Charges de fonctionnement						
Administration générale	8 551,7	6 939,5	10 695,3	10 971,4	276,1	11 044,3
Sécurité publique	137,8	180,3	164,3	140,8	(23,5)	181,0
Transport	11 015,1	12 453,5	11 632,8	12 467,7	834,9	12 649,5
Hygiène du milieu	7 612,7	7 793,1	8 310,8	7 808,1	(502,7)	8 097,9
Santé et bien-être	1,0	3 017,5	3 297,8	3 005,7	(292,1)	3 199,8
Aménagement, urbanisme et développement	3 366,9	3 761,6	4 076,3	4 406,4	330,1	4 609,2
Loisirs et culture	22 401,6	20 490,4	16 361,5	14 725,7	(1 635,8)	15 171,9
Total – Charges de fonctionnement	53 086,8	54 635,9	54 538,8	53 525,8	(1 013,0)	54 953,6
Affectations	1 982,5	3 097,2	3 914,4	2 006,6	1 907,8	3 121,7
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	(203,9)	862,4	2 095,4	-	2 095,4	-
Ajustements	1 346,4	5 039,7	3 411,0			
Excédent (déficit) de gestion	1 142,5	5 902,1	5 506,4	-	5 506,4	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- développement urbain : délivrance de 947 permis de construction et de transformation, ayant généré des revenus de 4,4 M\$ et représentant, entre autres, 1 997 nouvelles unités résidentielles;
- permis et inspection : création d'une plateforme internet pour les demandes de permis d'occupation du domaine public afin d'optimiser le processus d'octroi des permis, d'améliorer l'offre de service et de réduire ainsi le délai de traitements;
- mobilité et déplacements : augmentation du nombre de stations et de supports à vélos, installation de stations de réparation de vélos (Bicibornes) et implantation de nouvelles mesures de sécurisation au tunnel Atwater;
- développement économique et social : création d'un conseil jeunesse (CJSO), poursuite de la Cyclovia et animation de l'espace public avec, notamment, les heures du conte dans les patageoires;

- loisirs, sports et culture : contributions financières pour des événements comme le village de Noël, qui a proposé des marchés publics très convoités par les citoyens et diverses activités qui privilégient les rassemblements et qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et au développement économique local. L'organisme La pente à neige a facilité l'appropriation de l'hiver par la population en donnant à des espaces d'activités ludiques une vocation sportive, culturelle et économique viable;
- développement durable : poursuite du projet d'agriculture urbaine;
- travaux publics : harmonisation des collectes d'un jour par secteur pour toutes les matières résiduelles et optimisation de la gestion des ressources par la réalisation d'activités en régie, notamment la pose des dos d'âne, le colmatage des nids-de-poule, l'épandage d'abrasifs;
- bureau Accès Montréal et demandes d'information : augmentation de l'offre de service au comptoir, au téléphone (311) et par courriel, prolongation des heures d'ouverture et ajout d'un comptoir (information et délivrance) pour les permis et certificats requis pour la transformation et la construction d'un bâtiment;
- direction des services administratifs : démocratisation de l'information financière et suivi budgétaire rigoureux; fiabilité de l'information et développement d'outils de projection des résultats budgétaires avec plus de précision.

Principales variations

Budget modifié

- Affectations de surplus de l'Arrondissement de 1,1 M\$, principalement pour l'octroi de contributions financières à des activités de loisirs et de culture, des projets de développement économique, pour le plan d'action 2018-2021, et le financement de projets d'aménagement urbain.
- Transferts de la Ville-centre de 0,1 M\$ pour les rues piétonnes et de 0,2 M\$ pour la dotation des activités d'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts.

Revenus

Transferts centraux

- Virements de 0,3 M\$ provenant des services centraux pour les rues piétonnes et les activités de gestion de l'eau.
- Variation de (0,8 M\$) dans les affectations, pour le retour de crédits inutilisés provenant de projets capitalisables et pour le programme « Canopée », qui seront remboursées au surplus de gestion.

Services rendus et autres revenus

- Excédent de 1,1 M\$ des revenus des permis d'occupation du domaine public s'expliquant par la vigueur de la construction dans le secteur de Griffintown.
- Excédent de 0,5 M\$ des revenus en frais d'études de demandes.

Charges de fonctionnement

Transport

- Économie de 0,8 M\$ sur la main-d'œuvre de la voirie pour les activités de nettoyage, d'entretien et de réfection des chaussées, servant à compenser le déficit salarial des parcs et des terrains de jeux.

Hygiène du milieu

- Déficit de 0,4 M\$ lié à la main-d'œuvre pour les activités d'aqueducs et d'égouts, notamment pour des travaux urgents, et pour les collectes de matières organiques et sélectives.

Loisirs et culture

- Écart défavorable de 0,4 M\$, associé aux dépenses du programme « Canopée et forêt urbaine » remboursées à l'Arrondissement dans le surplus de gestion.
- Déficit de 0,9 M\$ lié à la main-d'œuvre, financé par une économie réalisée dans l'activité « transport ».
- Dépenses additionnelles de 0,3 M\$ résultant essentiellement des affectations de surplus de l'Arrondissement pour des contributions aux activités culturelles.

VERDUN

Tableau 67 – Verdun

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Revenus						
Taxes ¹	6 458,5	6 622,2	6 817,4	6 829,2	(11,8)	6 829,2
Transferts centraux	25 066,7	25 022,9	25 385,6	25 393,2	(7,6)	25 556,7
Services rendus et autres revenus	3 933,4	1 760,7	1 642,8	1 878,3	(235,5)	1 878,3
Transferts	(171,1)	(166,3)	0,4	-	0,4	-
Total – Revenus	35 287,5	33 239,5	33 846,2	34 100,7	(254,5)	34 264,2
Charges de fonctionnement						
Administration générale	5 176,9	5 553,0	5 590,8	5 526,8	(64,0)	5 500,3
Sécurité publique	604,7	479,1	491,8	479,5	(12,3)	510,6
Transport	9 872,4	10 046,9	11 680,5	10 295,6	(1 384,9)	10 979,2
Hygiène du milieu	2 605,0	2 224,5	2 300,9	2 433,6	132,7	2 459,8
Santé et bien-être	454,2	498,5	169,9	485,6	315,7	495,5
Aménagement, urbanisme et développement	1 991,5	2 186,1	2 291,7	2 056,1	(235,6)	2 439,0
Loisirs et culture	15 990,6	13 208,0	13 766,7	14 197,1	430,4	14 136,0
Total – Charges de fonctionnement	36 695,3	34 196,1	36 292,3	35 474,3	(818,0)	36 520,4
Affectations	4 172,4	1 090,1	2 427,2	1 373,6	1 053,6	2 256,2
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	2 764,6	133,5	(18,9)	-	(18,9)	-
Ajustements	785,5	2 759,7	1 574,7			
Excédent (déficit) de gestion	3 550,1	2 893,2	1 555,8	-	1 555,8	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- réalisation de 89 % (en tout ou en grande partie) des 133 actions prévues au Plan de développement stratégique de Verdun pour 2018;
- adoption du Plan de développement culturel 2019-2023;
- mise en œuvre de diverses mesures d'apaisement de la circulation autour des écoles et réalisation d'une campagne de sensibilisation à la sécurité routière et aux transports actifs;
- rénovation de commerces de la rue Wellington grâce au Programme d'aide à l'accessibilité des commerces, pour des investissements de 8,5 M\$;
- ajout de ruelles vertes et plantation de 550 arbres.

Budget modifié

L'écart de 1,0 M\$ s'explique principalement par diverses affectations du surplus de gestion de l'Arrondissement afin de financer des dépenses liées au déneigement (0,7 M\$), au développement économique (0,2 M\$) et à la refonte de la réglementation d'urbanisme (0,1 M\$).

Revenus

L'écart défavorable de 0,3 M\$ s'explique principalement par les éléments suivants :

- diminution du nombre de permis d'occupation du domaine public et d'études de demandes;
- réduction du nombre d'inscriptions à divers cours offerts par l'Arrondissement.

Charges de fonctionnement

Transport

- Écart défavorable de 1,4 M\$ s'expliquant principalement par les activités liées au déneigement (1,1 M\$), dont 0,7 M\$ ont été financés par l'affectation du surplus de gestion de l'Arrondissement, ainsi que par un déficit de 0,3 M\$ lié à la rémunération pour les activités de voirie.

Hygiène du milieu

- Surplus budgétaire de 0,1 M\$ provenant des activités sur les réseaux d'aqueduc et d'égouts.

Santé et bien-être

- Économie de 0,3 M\$ reliée principalement au Programme d'aide financière aux organismes.

Aménagement, urbanisme et développement

- Dépenses additionnelles de 0,2 M\$ qui s'expliquent principalement par les contributions financières à PME MTL Grand Sud-Ouest et à la Société de développement commercial, qui ont été financées par l'affectation de surplus.

Loisirs et culture

- Écart favorable de 0,4 M\$, principalement dû au report de l'ouverture de la plage de Verdun en 2019 ainsi qu'aux économies découlant de la fermeture de l'auditorium en raison des travaux en cours.

VILLE-MARIE

Tableau 68 – Ville-Marie

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Revenus						
Taxes ¹	15 777,2	16 339,0	17 090,3	16 495,4	594,9	16 495,4
Transferts centraux	50 942,0	49 936,9	48 437,1	49 178,2	(741,1)	48 687,5
Services rendus et autres revenus	19 734,9	18 244,2	21 177,1	19 282,1	1 895,0	19 360,8
Transferts	40,7	12,5	9,4	20,0	(10,6)	20,0
Total – Revenus	86 494,8	84 532,6	86 713,9	84 975,7	1 738,2	84 563,7
Charges de fonctionnement						
Administration générale	13 581,3	11 081,5	11 646,9	14 023,9	2 377,0	13 100,6
Sécurité publique	301,8	468,2	369,6	267,7	(101,9)	441,1
Transport	24 467,6	25 944,0	27 865,1	25 165,2	(2 699,9)	28 700,0
Hygiène du milieu	12 338,4	16 174,4	15 940,2	15 981,2	41,0	16 443,7
Santé et bien-être	753,2	787,4	1 050,3	1 041,6	(8,7)	1 129,0
Aménagement, urbanisme et développement	9 264,1	9 135,3	8 662,5	7 585,4	(1 077,1)	8 720,1
Loisirs et culture	23 057,5	25 507,2	26 251,2	24 191,9	(2 059,3)	26 665,0
Total – Charges de fonctionnement	83 763,9	89 098,0	91 785,8	88 256,9	(3 528,9)	95 199,5
Affectations	6 532,1	7 260,3	10 886,3	3 281,2	7 605,1	10 635,8
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	9 263,0	2 694,9	5 814,4	-	5 814,4	-
Ajustements	(102,2)	10 890,0	16 569,8			
Excédent (déficit) de gestion	9 160,8	13 584,9	22 384,2	-	22 384,2	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- développement urbain : lancement du Programme particulier d'urbanisme (PPU) des Faubourgs, démarrage de projets immobiliers majeurs et mise en ligne de données de surveillance acoustique des événements musicaux, au parc Jean-Drapeau; 3 643 nouvelles unités résidentielles.
- développement économique et social : octroi d'un soutien financier de 1,9 M\$ pour la réalisation de 17 projets, installation d'un toit vert sur le chalet du parc Walter-Stewart et mise en place d'un conseil jeunesse.
- culture, sports et loisirs : contributions financières de 3,5 M\$ pour divers projets comme les Jardins Gamelin, Fierté Montréal, l'Auguste Théâtre, des murales, etc.; présentation de plus de 100 activités et spectacles au square Cabot, de plus de 200 activités de loisirs dans les parcs, les ruelles et autres espaces publics, et de 112 spectacles et expositions à la maison de la culture Frontenac; animation de la rue Sainte-Catherine et de la place des Montréalaises.

Principales variations

Budget modifié

Affectations de surplus de l'Arrondissement de 6,9 M\$, principalement pour l'octroi de contributions financières à des activités de loisirs et de culture, pour des projets de développement économique ainsi que pour le financement de projets d'aménagement urbain et des travaux de propreté et d'embellissement.

Revenus

Services rendus et autres revenus

- Excédent de 1,9 M\$ principalement attribuable aux services techniques et travaux effectués par la Ville, pour l'entretien et la réfection de chaussée, de parcs, de bris facturables en aqueduc, des frais d'études techniques et pour les récupérations de dépôt.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Surplus de 2,4 M\$ principalement lié au budget des dépenses contingentes et autres objets, viré pour financer des projets dans d'autres activités.

Transport

- Dépassement budgétaire de 2,7 M\$, occasionné par des affectations de surplus de l'Arrondissement pour financer des travaux de reconstruction de trottoirs, l'enlèvement de graffitis, des achats de biens non capitalisés et la rémunération en propreté.

Aménagement, urbanisme et développement

- Écart défavorable de 1,1 M\$, lié aux affectations de surplus de l'Arrondissement pour financer certains projets (décorations hivernales, Un vélo une ville, Montréal en fêtes) et à des virements pour des dépenses contingentes de l'Arrondissement dans d'autres activités destinées à financer des contributions à des projets comme la piétonnisation, Expérience Centre-ville, etc.

Loisirs et culture

- Dépenses additionnelles de 2,1 M\$ résultant essentiellement des affectations de surplus de l'Arrondissement pour des contributions aux activités culturelles (animation Sainte-Catherine Ouest, Jardins Gamelin, Fierté Montréal, Auguste Théâtre, etc.) et à divers projets de verdissement, ainsi que pour l'entretien horticole et la propreté (place du Canada, square Dorchester et parc du Mont-Royal).

VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION

Tableau 69 – Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Revenus						
Taxes ¹	5 657,5	5 781,5	7 558,6	7 534,9	23,7	7 534,9
Transferts centraux	46 054,3	47 036,7	47 585,3	46 916,3	669,0	47 920,1
Services rendus et autres revenus	2 685,3	3 916,4	3 745,7	3 155,0	590,7	3 649,1
Transferts	-	1,9	37,2	-	37,2	-
Total – Revenus	54 397,1	56 736,5	58 926,8	57 606,2	1 320,6	59 104,1
Charges de fonctionnement						
Administration générale	7 411,3	7 606,7	7 369,3	7 193,4	(175,9)	7 332,1
Sécurité publique	609,4	636,6	619,9	603,3	(16,6)	642,0
Transport	11 282,8	12 267,6	13 012,2	13 411,0	398,8	13 820,5
Hygiène du milieu	8 228,1	9 442,3	9 487,3	7 839,8	(1 647,5)	8 599,2
Santé et bien-être	190,3	204,6	206,7	174,3	(32,4)	234,1
Aménagement, urbanisme et développement	3 120,3	3 205,9	3 423,9	3 405,6	(18,3)	3 527,6
Loisirs et culture	24 960,1	26 187,1	26 670,8	25 281,3	(1 389,5)	26 193,4
Total – Charges de fonctionnement	55 802,3	59 550,8	60 790,1	57 908,7	(2 881,4)	60 348,9
Affectations	1 233,3	2 174,4	1 579,6	302,5	1 277,1	1 244,8
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	(171,9)	(639,9)	(283,7)	-	(283,7)	-
Ajustements	2 016,7	3 037,0	2 698,0			
Excédent (déficit) de gestion	1 844,8	2 397,1	2 414,3	-	2 414,3	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- déploiement de la collecte des résidus alimentaires sur l'ensemble du territoire (9 logements et moins);
- déploiement de mesures d'apaisement de la circulation aux endroits problématiques (arrêts, dos d'âne);
- adoption du 30 km/h sur les rues résidentielles;
- poursuite du projet de déminéralisation du domaine public par l'ajout d'espaces de verdure et la plantation de nouveaux arbres;
- accroissement de la canopée par la plantation de près de 1 000 arbres;
- maintien du programme de ruelles vertes;

- entretien des carrés d'arbre en trottoir dans différentes rues de l'arrondissement, dans des terre-pleins et sur des viaducs;
- poursuite du projet pilote de rue piétonne partagée – place De Castelnau;
- élaboration d'une politique locale d'inclusion de logements abordables;
- maintien de l'équipe de réfection routière afin d'augmenter le nombre d'interventions sur le réseau routier de l'arrondissement et de procéder à la réfection de tronçons de trottoirs;
- diffusion d'une programmation accessible et diversifiée à la nouvelle maison de la culture Claude-Léveillé;
- prolongation de l'ouverture de certains parcs et offre d'un programme d'animation;
- prolongation des heures d'ouverture des installations aquatiques extérieures.

Principales variations

Budget modifié

Les variations de 2,4 M\$ aux charges de fonctionnement sont attribuables aux projets financés par des affectations de surplus et des ajustements à la dotation provenant des services centraux, notamment :

- transferts budgétaires de 1,0 M\$ de la Ville-centre, soit 0,7 M\$ pour l'augmentation du nombre d'interventions sur les réseaux d'égouts et d'aqueduc, 0,2 M\$ pour la réalisation de travaux jugés urgents à la cour de voirie et 0,1 M\$ pour des activités non prévues au budget;
- financement de projets de verdissement, pour 0,6 M\$;
- octroi de contributions financières à des activités de loisirs et de culture, pour 0,2 M\$;
- financement de la collecte des résidus alimentaires sur l'ensemble du territoire (9 logements et moins), pour 0,1 M\$;
- achat de supports à vélo, pour 0,1 M\$.

Revenus

Transferts centraux

- Écart de 0,7 M\$, principalement attribuable à une entente de partenariat avec le Service de l'eau, pour 0,7 M\$, à la réalisation de travaux jugés urgents à la cour de voirie, pour 0,2 M\$, au financement de plusieurs activités non prévues au budget, s'élevant à 0,1 M\$, et au programme « Canopée », pour (0,3 M\$).

Services rendus et autres revenus

- Variation favorable de 0,6 M\$, provenant principalement des réserves de parcs, pour le financement de divers projets de verdissement.

Charges de fonctionnement

Hygiène du milieu

- Dépassement de la dépense de rémunération destinée à la gestion des matières résiduelles, pour 0,9 M\$.
- Augmentation du nombre d'interventions sur les réseaux d'aqueduc et d'égouts, pour 0,7 M\$.

Loisirs et culture

- Rémunération excédentaire de 0,7 M\$ pour l'entretien des parcs, l'horticulture et l'arboriculture.
- Engagement de dépenses additionnelles de 0,3 M\$ dans le cadre du programme « Canopée ».
- Dépassement de 0,2 M\$, attribuable à la rémunération liée aux activités culturelles.
- Rémunération excédentaire de 0,1 M\$ pour l'activité « patinoires intérieures et extérieures ».

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2018

Autres charges
corporatives –
Financement
et autres charges



AUTRES CHARGES CORPORATIVES – FINANCEMENT ET AUTRES CHARGES

Tableau 70 – Autres charges corporatives – Financement et autres charges

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Charges de financement corporatives						
Service de la dette brute	729 170,0	748 072,8	763 845,9	777 618,3	13 772,4	777 618,3
Affectations – Activités d’immobilisations, réserves financières et fonds réservés	240 604,2	333 674,4	379 198,4	361 584,1	(17 614,3)	362 442,1
Total – Charges de financement corporatives	969 774,2	1 081 747,2	1 143 044,3	1 139 202,4	(3 841,9)	1 140 060,4
Autres charges corporatives						
Dépenses communes	155 151,6	198 505,4	161 360,6	278 629,4	117 268,8	249 137,8
Dépenses de contributions	607 125,6	653 414,2	652 895,1	676 248,2	23 353,1	676 898,2
Total – Autres charges corporatives	762 277,2	851 919,6	814 255,7	954 877,6	140 621,9	926 036,0
Total – Autres charges corporatives et de financement	1 732 051,4	1 933 666,8	1 957 300,0	2 094 080,0	136 780,0	2 066 096,4

Les dépenses associées aux autres charges corporatives, totalisant 2,0 G\$, sont inférieures de 137,0 M\$ au budget original. Cette rubrique est constituée du service de la dette brute corporative, des affectations aux activités d’immobilisations, réserves financières et fonds réservés, des dépenses communes (charges relatives aux régimes de retraite, charges requises en vertu des dispositions légales, etc.) et des dépenses de contributions versées à des agences et organismes gouvernementaux et régionaux pour la réalisation d’activités relevant de leur responsabilité.

SERVICE DE LA DETTE BRUTE CORPORATIVE

Le service de la dette brute corporative comprend les éléments suivants :

- les frais de financement correspondant aux intérêts et autres frais relatifs à l’ensemble des emprunts émis par la Ville;
- le remboursement de la dette à long terme, reflétant les contributions au fonds d’amortissement et les remboursements de capital pour les emprunts liés au financement des dépenses d’immobilisations. Il inclut également le versement de contributions à la réserve financière destinée au remboursement accéléré de la dette;
- le remboursement de capital sur les emprunts servant au financement à long terme de dépenses de fonctionnement.

Tableau 71 – Service de la dette brute corporative

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Frais de financement	382 947,0	389 789,0	397 165,8	407 285,5	10 119,7	407 285,5
Remboursement de la dette à long terme	449 312,5	463 853,5	473 755,5	478 373,3	4 617,8	478 373,3
Affectations – Remboursement de capital	26 247,1	27 098,6	32 683,8	31 093,0	(1 590,8)	31 093,0
Sous total – Service de la dette brute	858 506,6	880 741,1	903 605,1	916 751,8	13 146,7	916 751,8
Service de la dette décentralisé ¹	(129 336,6)	(132 668,3)	(139 759,2)	(139 133,5)	625,7	(139 133,5)
Total – Service de la dette brute	729 170,0	748 072,8	763 845,9	777 618,3	13 772,4	777 618,3

1. Ce montant correspond aux remboursements de dettes, aux intérêts et autres frais sur la dette à long terme dont le budget se trouve dans certaines unités d'affaires (Commission des services électriques, Eau, Espace pour la vie et les arrondissements d'Anjou et de Saint-Léonard).

Le service de la dette brute corporative affiche une économie de 13,7 M\$, pour s'établir à 763,8 M\$. Celle-ci s'explique principalement par les éléments suivants :

- des taux d'intérêt moindres que ceux prévus lors de la confection budgétaire (2,2 M\$);
- des périodes d'amortissement des emprunts plus longues que celles anticipées lors de la confection budgétaire (3,5 M\$);
- un changement dans la méthode de comptabilisation présentant les primes à l'émission de titres en réduction des dépenses de frais d'émission, au lieu de les imputer aux revenus (8,0 M\$).

AFFECTATIONS – ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS, RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS
Tableau 72 – Affectations – Activités d'immobilisations, réserves financières et fonds réservés

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Affectations						
Affectation – Réserve financière – Eau	41 845,5	19 979,9	14 978,0	13 829,0	(1 149,0)	40 850,5
Affectation – Réserve financière – Eau – Taxes dédiées	-	-	31 500,0	31 500,0	-	-
Affectation – Réserve financière – Voirie	2 484,2	(5 227,8)	(1 869,0)	-	1 869,0	(2 693,2)
Affectation – Réserve financière – Immobilisations	187 700,7	307 980,6	316 482,5	316 200,0	(282,5)	316 200,0
Affectation – Financement comptant des activités d'immobilisations	8 623,5	9 487,1	17 704,0	-	(17 704,0)	7 817,7
Affectation – Fonds réservés	(49,7)	1 454,6	402,9	55,1	(347,8)	267,1
Total – Affectations	240 604,2	333 674,4	379 198,4	361 584,1	(17 614,3)	362 442,1

Les affectations aux activités d'immobilisations, réserves financières et fonds réservés, totalisant 379,2 M\$, présente un écart défavorable de 17,6 M\$ qui s'explique principalement par les éléments suivants :

- une somme additionnelle de 1,1 M\$ reflétant une affectation à la réserve financière – Eau pour le financement des projets d'infrastructures de l'eau;
- une somme de 1,9 M\$ de la Réserve financière – Voirie pour financer des dépenses de fonctionnement;
- une somme de 17,7 M\$, affectée directement au financement au comptant des activités d'immobilisations.

CHARGES COMMUNES

Tableau 73 – Dépenses communes

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Dépenses communes						
Redéploiement des ressources et dépenses relatives aux régimes de retraite	178 770,7	125 913,6	84 446,7	141 382,0	56 935,3	128 761,9
Crédits pour dépenses contingentes	23 934,5	23 451,1	(14 757,8)	32 768,6	47 526,4	19 877,7
Dépenses générales d'administration	-	51,0	-	8 500,0	8 500,0	6 525,9
Pertes possibles dans la perception	1 556,0	39 025,6	23 299,8	20 030,0	(3 269,8)	20 030,0
Prêt d'employés au MESS	24 831,2	23 298,2	21 821,2	24 042,2	2 221,0	24 042,2
Aide dédiée au développement économique	-	8 301,1	-	-	-	-
Développement du réseau des bibliothèques	-	-	-	308,2	308,2	308,2
Prêt d'employés à la société Stationnement de Montréal	4 444,9	4 532,0	4 571,4	4 581,5	10,1	4 581,5
Prêt d'employés au Bureau du taxi de Montréal	2 790,9	2 881,6	3 029,2	3 253,6	224,4	3 253,6
Bureau des régimes de retraite	-	7 364,7	7 392,0	7 860,7	468,7	7 860,7
Affectation – Montants à pourvoir – Régimes de retraite – Mesures d'allègement	(59 300,0)	(57 000,0)	-	-	-	-
Affectation – Régimes de retraite	-	26 700,0	32 600,0	32 600,0	-	32 600,0
Affectation – Montants à pourvoir – Régimes de retraite – Autres	(26 878,6)	(19 506,1)	(30 177,6)	(29 327,6)	850,0	(29 327,6)
Affectation – Mesures transitoires	4 256,1	-	-	-	-	-
Affectation – Sites contaminés	-	1 600,0	1 600,0	1 600,0	-	1 600,0
Affectation – Montant à pourvoir – TVQ	-	11 160,0	13 600,0	13 600,0	-	13 600,0
Autres	745,9	732,6	13 935,7	17 430,2	3 494,5	15 423,7
Total – Dépenses communes	155 151,6	198 505,4	161 360,6	278 629,4	117 268,8	249 137,8

Les dépenses communes de 161,3 M\$ affichent un écart favorable de 117,3 M\$ qui s'explique par les éléments suivants :

- un écart favorable de 56,9 M\$, associé aux charges liées au redéploiement des ressources et aux régimes de retraite, soit :
 - 47,2 M\$ en ajustements corporatifs, portant ainsi la charge réelle des régimes de retraite à 304,6 M\$ pour l'ensemble de la Ville, comparativement au budget de 319,6 M\$ (écart favorable de 15 M\$), tel que le présente le tableau 76, « Rémunération et cotisations de l'employeur »;
 - 5,2 M\$ découlant de la récupération de contributions excédentaires versées aux caisses de retraite;
 - 4,5 M\$, principalement pour des dépenses moindres en matière de relations de travail, de gestion de la santé et de la sécurité au travail;
- un écart favorable de 47,5 M\$ dans les dépenses contingentes, attribuable principalement aux éléments suivants :

- 26,0 M\$ découlant d’une révision à la baisse de la provision relative aux causes pendantes en justice intentées contre la Ville;
- 15,3 M\$ pour les dépenses réalisées dans les unités d’affaires où les budgets ont été transférés pour la réalisation de projets ponctuels;
- 7,0 M\$ relativement aux règlements des litiges pour les réclamations déposées contre la Ville;
- un écart favorable 8,5 M\$ dans les dépenses générales d’administration, attribuable au fait que les dépenses ont été imputées aux unités d’affaires en raison de budgets transférés pour la réalisation de projets non récurrents;
- un écart défavorable de 3,3 M\$ de la provision relative aux revenus divers et associée au Programme de remboursements volontaires, destiné aux entreprises fautives identifiées dans le cadre de la commission Charbonneau;
- un écart favorable de 2,2 M\$, lié à une réduction du nombre des employés de la Ville (départs à la retraite) affectés à la gestion des programmes sociaux du MTESS, conformément à l’entente conclue avec ce ministère;
- un écart favorable de 0,9 M\$, dû à la révision des montants à pourvoir liés aux régimes de retraite et établis par la plus récente évaluation actuarielle;
- un écart favorable de 3,5 M\$ aux autres dépenses communes, s’expliquant principalement par les éléments suivants :
 - 5,6 M\$ pour la révision à la baisse des comptes créditeurs de fin d’exercice;
 - 4,4 M\$ d’économies sur les budgets non utilisés de projets ou de chantiers;
 - 7,6 M\$ liés à la hausse des coûts entraînés par la dévaluation des terrains acquis à des fins de logements sociaux.

CHARGES DE CONTRIBUTIONS CORPORATIVES

Ce poste prévoit les contributions financières versées à des organismes relevant de la juridiction de la Ville, le paiement des quotes-parts de la CMM ainsi que la contribution à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), nouvel organisme régional créé en 2017 dans le cadre de la réforme de la gouvernance du transport collectif régional.

En vertu de cette réforme, l'ARTM est un organisme municipal qui se consacre à la planification des services de transport collectif sur l'ensemble de son territoire, constitué de ceux de la Communauté métropolitaine de Montréal, de la réserve indienne de Kahnawake et de la ville de Saint-Jérôme. L'ARTM a pour mission d'assurer, par des modes de transport collectif, la mobilité des personnes sur son territoire.

Tableau 74 – Dépenses de contributions corporatives

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Dépenses de contributions corporatives						
Communauté métropolitaine de Montréal	37 873,4	39 113,6	39 328,0	39 777,0	449,0	39 777,0
Société de transport de Montréal	446 784,0	485 476,0	-	-	-	-
Agence métropolitaine de transport	58 707,3	26 020,5	-	-	-	-
Autorité régionale de transport métropolitain	-	37 535,7	551 450,4	574 300,0	22 849,6	574 300,0
Société du parc Jean-Drapeau	13 063,9	12 892,4	14 104,0	14 104,0	-	14 104,0
Société d'initiative et de développement commercial	12 061,0	12 696,6	13 572,4	13 641,4	69,0	13 641,4
Conseil des arts	13 950,0	14 450,0	16 950,0	16 950,0	-	16 950,0
Bureau du taxi de Montréal	3 728,6	3 917,6	4 577,8	4 577,8	-	4 577,8
Autres organismes	20 957,4	21 311,8	12 912,5	12 898,0	(14,5)	13 548,0
Total – Dépenses de contributions corporatives	607 125,6	653 414,2	652 895,1	676 248,2	23 353,1	676 898,2

Les dépenses de contributions corporatives, totalisant 652,9 M\$, affichent un écart favorable de 23,3 M\$ qui s'explique principalement par les éléments suivants :

- des contributions inférieures de 22,8 M\$ à l'ARTM et de 0,5 M\$ à la CMM en vertu de la facturation finale émise par celles-ci.

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2018

Analyses complémentaires



ANALYSES COMPLÉMENTAIRES

CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR OBJETS

Tableau 75 – Charges de fonctionnement par objets

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Charges de fonctionnement						
Rémunération	1 689 966,6	1 782 405,5	1 784 675,5	1 731 430,5	(53 245,0)	1 738 221,8
Cotisations de l'employeur	677 724,7	629 953,0	580 658,8	599 130,8	18 472,0	588 671,4
Transport et communications	42 047,0	39 238,0	34 932,8	38 009,2	3 076,4	40 879,4
Services professionnels, techniques et autres	321 075,8	384 152,3	394 901,2	431 677,1	36 775,9	480 146,7
Location, entretien et réparation	158 147,7	162 347,0	171 139,4	204 230,8	33 091,4	202 369,8
Biens non durables	234 839,8	240 628,5	238 962,0	247 662,1	8 700,1	259 721,6
Biens durables	19 895,2	21 471,2	32 063,2	15 002,0	(17 061,2)	35 782,1
Frais de financement	382 947,0	389 789,0	397 165,8	407 285,5	10 119,7	407 285,5
Contributions à des organismes	769 656,4	854 046,1	792 077,5	826 287,0	34 209,5	808 471,0
Autres objets	95 833,8	84 159,2	97 738,1	81 945,5	(15 792,6)	66 395,1
Total – Charges de fonctionnement	4 392 134,0	4 588 189,8	4 524 314,3	4 582 660,5	58 346,2	4 627 944,4

RÉMUNÉRATION ET COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR

La rémunération globale est le poste de dépenses le plus important. Elle comprend la rémunération ainsi que les cotisations de l'employeur, et ce, pour tous les employés et élus de la Ville. La rémunération englobe les salaires et les indemnités. Les cotisations de l'employeur incluent les avantages sociaux et les charges sociales.

En 2018, la rémunération globale a atteint 2,4 G\$, soit un écart défavorable de 34,8 M\$ avec les prévisions budgétaires. Ces dépenses sont en baisse de 1,9 % par rapport à 2017.

Tableau 76 – Rémunération et cotisations de l'employeur

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Rémunération						
Salaires et avantages rattachés à la rémunération	1 579 567,2	1 665 491,7	1 668 120,7	1 648 259,0	(19 861,7)	1 654 774,8
Temps supplémentaire	106 028,6	112 343,4	111 829,5	78 310,7	(33 518,8)	78 610,8
Allocations et autres avantages	4 370,8	4 570,4	4 725,3	4 860,8	135,5	4 836,2
Total – Rémunération	1 689 966,6	1 782 405,5	1 784 675,5	1 731 430,5	(53 245,0)	1 738 221,8
Cotisations de l'employeur						
Régimes de retraite						
Services courants	188 964,4	208 523,8	197 269,4	192 485,3	(4 784,1)	192 897,6
Services passés	218 334,9	139 381,6	107 321,1	127 120,7	19 799,6	114 509,3
Total – Régimes de retraite	407 299,3	347 905,4	304 590,5	319 606,0	15 015,5	307 406,9
Charges sociales et autres cotisations	270 425,4	282 047,6	276 068,3	279 524,8	3 456,5	281 264,5
Total – Cotisations de l'employeur	677 724,7	629 953,0	580 658,8	599 130,8	18 472,0	588 671,4
Total – Rémunération globale	2 367 691,3	2 412 358,5	2 365 334,3	2 330 561,3	(34 773,0)	2 326 893,2

Salaires et avantages rattachés à la rémunération

La rémunération régulière, soit les salaires et les avantages rattachés à la rémunération, s'élève à 1,7 G\$ en 2018, soit un écart défavorable de 19,9 M\$ avec les prévisions budgétaires. Cette rémunération représente 93,5 % de l'ensemble de la rémunération. L'écart budgétaire s'explique principalement par les éléments suivants :

- Service de police : un écart défavorable net de 13,1 M\$, principalement lié au report de l'optimisation de la structure des effectifs policiers et civils;
- Services centraux : un écart favorable net de 0,7 M\$, pour l'ensemble des services, en excluant le SPVM;
- Chapitres corporatifs : un écart favorable net de 6,3 M\$, provenant principalement d'un écart d'imputation technique au « réel » entre la rémunération et les cotisations de l'employeur relatives aux taux standards des policiers, dont la contrepartie est incluse dans la section « Cotisations de l'employeur »;
- Arrondissements : un écart défavorable net de 13,8 M\$ provenant notamment de dépenses additionnelles locales liées à des éléments tels que la gestion des matières résiduelles ainsi que les travaux d'entretien de la voirie et des réseaux d'eau. Cet écart est en grande partie financé par des surplus de gestion des arrondissements.

Temps supplémentaire

En 2018, la rémunération liée aux heures supplémentaires s'élève à 111,8 M\$, soit un écart défavorable de 33,5 M\$ avec les prévisions budgétaires. Une grande partie de l'excédent des dépenses liées à la rémunération supplémentaire concerne la sécurité publique, soit plus de 56 %. Plus spécifiquement, l'écart budgétaire s'explique notamment par les éléments suivants :

- Service de police – un écart défavorable de 14,9 M\$:
 - policiers : un écart défavorable de 13,3 M\$ lié aux opérations, à la cour ainsi qu'à la présence policière sur les chantiers de construction et autres;
 - employés civils : activités policières courantes – un écart défavorable de 1,6 M\$;
- Sécurité incendie – un écart défavorable de 9,3 M\$:
 - pompiers et état-major : un écart défavorable de 8,1 M\$, associé principalement à un dépassement en heures supplémentaires, notamment relié à un nombre plus élevé que prévu d'absences, de contestations de griefs et de missions spéciales;
 - employés civils : activités courantes – un écart défavorable de 1,2 M\$;
- Services centraux : un écart défavorable de 5,8 M\$, provenant d'éléments divers tels qu'une augmentation du nombre de bris mécaniques découlant de l'activité « neige » ainsi que le maintien des magasins desservant les services centraux;
- Chapitres corporatifs : un écart favorable net de 1,9 M\$ provenant de provisions non utilisées;
- Arrondissements – un écart défavorable de 5,3 M\$, attribuable aux heures supplémentaires non budgétées pour des besoins locaux des arrondissements.

Allocations et autres avantages

Les allocations et autres avantages s'élèvent à 4,7 M\$ en 2018, pour un écart favorable de 0,1 M\$ avec les prévisions budgétaires. L'écart budgétaire provient surtout de provisions non utilisées.

Cotisations de l'employeur

Les cotisations de l'employeur incluent les charges des régimes de retraite, les avantages sociaux et la part de l'employeur aux charges sociales.

Les régimes de retraite de la Ville de Montréal sont à prestations déterminées. On entend par régime de retraite à prestations déterminées un régime dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les employés, soit le mode de calcul du montant de ces prestations. Ce calcul est basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service du participant.

Un tel régime repose sur le principe de la capitalisation. Les cotisations déposées dans une caisse de retraite et les revenus de placement qui en découlent servent à financer le paiement des prestations prévues.

La charge des services courants représente la valeur des prestations acquises durant l'exercice financier. Elle est déterminée selon les hypothèses actuarielles. Ce montant permet de faire face aux obligations des régimes de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

La charge des services passés est un montant déterminé par l'actuaire et établi afin de respecter les obligations des régimes de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit notamment de la partie nécessaire au remboursement du déficit.

Les dépenses associées aux cotisations de l'employeur ont atteint 580,7 M\$ en 2018, soit un écart favorable de 18,5 M\$ avec les prévisions budgétaires. Cet écart provient principalement des régimes de retraite, avec un écart de 15,0 M\$ ou 81 % :

- Régimes de retraite – un écart favorable de 15,0 M\$ découlant principalement de 2 éléments :
 - régime courant – un écart défavorable de 4,8 M\$, généré principalement par le dépassement du salaire normal;
 - services passés – un écart favorable de 19,8 M\$, découlant essentiellement de nouvelles évaluations actuarielles, comprenant les gains d'expérience des policiers constatés en 2017, mais reflétés en 2018 et qui génère une économie de près de 17,0 M\$;
- Charges sociales et autres cotisations – un écart favorable net de 3,5 M\$, notamment lié aux provisions diverses d'avantages sociaux non utilisés ainsi qu'à un écart défavorable provenant principalement d'un écart d'imputation technique au « réel » entre la rémunération et les cotisations de l'employeur relatives aux taux standards des policiers, dont la contrepartie est incluse dans la section « Salaires et avantages rattachés à la rémunération ».

TRANSPORT ET COMMUNICATIONS

Tableau 77 – Transport et communications

(en milliers de dollars)

	2016	Réel 2017	2018	Budget original 2018	Écart 2018	Budget modifié 2018
Transport et communications						
Transport et communications	42 047,0	39 238,0	34 932,8	38 009,2	3 076,4	40 879,4
Total – Transport et communications	42 047,0	39 238,0	34 932,8	38 009,2	3 076,4	40 879,4

Les charges en matière de transport et communications sont de 34,9 M\$, en baisse de 3,1 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique, notamment, par les éléments suivants :

- 2,1 M\$ dans l'ensemble des arrondissements principalement pour des dépenses en publicité, téléphonie, allocations automobiles et frais de poste;
- 0,3 M\$ en raison de dépenses moins élevées que prévu pour la promotion du congrès ICLEI.

SERVICES PROFESSIONNELS, TECHNIQUES ET AUTRES

Tableau 78 – Services professionnels, techniques et autres

(en milliers de dollars)

	2016	Réel 2017	2018	Budget original 2018	Écart 2018	Budget modifié 2018
Services professionnels, techniques et autres						
Honoraires professionnels	47 880,3	63 023,7	57 822,6	64 547,3	6 724,7	83 480,8
Services techniques	269 072,0	316 263,1	332 248,2	362 052,8	29 804,6	390 867,0
Autres	4 123,5	4 865,5	4 830,4	5 077,0	246,6	5 798,9
Total – Services professionnels, techniques et autres	321 075,8	384 152,3	394 901,2	431 677,1	36 775,9	480 146,7

Les charges en services professionnels, techniques et autres s'élèvent à 394,9 M\$ et affichent un écart favorable de 36,8 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique notamment :

- d'une part, par une diminution de 6,7 M\$ des dépenses en honoraires professionnels, entre autres :
 - 2,5 M\$ dans les arrondissements, notamment des diminutions de 0,6 M\$ au Plateau-Mont-Royal et de 0,7 M\$ à Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles reliées, essentiellement, à un transfert de charges à d'autres objets de dépenses et au report de certains projets;
 - 2,0 M\$ au Service de l'eau, une économie de 0,9 M\$ en lien avec l'étude sur l'évaluation de l'actif de l'eau potable et au report d'octroi de certains contrats, pour 1,0 M\$;
 - 1,9 M\$ au Service des infrastructures, de la voirie et des transports, concernant des études non réalisées, principalement pour les activités reliées au réseau routier;

- 0,9 M\$ au Service de la gestion et planification immobilière s’expliquant, principalement, par le report temporaire de l’audit des bâtiments;
- 0,9 M\$ au Bureau de l’inspecteur général pour des projets ponctuels non récurrents et pour des circonstances imprévues;
- contrebalancée, notamment, par :
 - une hausse des dépenses de 1,5 M\$ au Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal, reliée principalement au Plan de gestion de la forêt urbaine;
- d’autre part, par une baisse de 29,8 M\$ des dépenses en services techniques, se répartissant, entre autres, ainsi :
 - 34,7 M\$ au Service de l’environnement, qui s’explique en partie par une diminution de 40,5 M\$ liée au retard de la construction de l’écran d’étanchéité et de l’usine de traitement, prévue au passif environnemental de la Pointe-Saint-Charles (PEPSC). En contrepartie, des dépenses à la hausse, pour 8,1 M\$, en lien avec l’octroi d’un nouveau contrat de tri et de mise en marché des matières recyclables résultant de l’impact des nouvelles restrictions du marché chinois sur l’importation des matières et de la chute des prix de ces matières;
 - 7,6 M\$ aux arrondissements provenant principalement de transferts à d’autres objets de dépenses;
 - 4,1 M\$ à la Commission des services électriques, s’expliquant principalement par une diminution du nombre de travaux effectués, qui sont plutôt intégrés dans les différents projets capitalisés;
 - 2,1 M\$ à Espace pour la vie, diminution associée notamment à des transferts de crédits à d’autres objets de dépenses;
 - 1,3 M\$ au Service des affaires juridiques, s’expliquant principalement par des frais de perception des huissiers externes, pour 0,7 M\$ et par le report en 2019 des dépenses associées à l’inscription au registre d’avis d’exécution du ministère de la Justice du Québec, pour 0,3 M\$;
 - contrebalancée, notamment, par les hausses suivantes :
 - 19,3 M\$ pour l’activité « neige » au Service de concertation des arrondissements, essentiellement attribuable à des niveaux de précipitations plus élevés que prévu;
 - 1,4 M\$ au Service de l’eau, attribuable au déficit de 1,0 M\$ relatif à la gestion des matières résiduelles à la station d’épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte et à celui de 0,5 M\$ en lien avec l’accélération du programme de remplacement des entrées de service en plomb.

LOCATION, ENTRETIEN ET RÉPARATION

Tableau 79 – Location, entretien et réparation

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Location, entretien et réparation						
Location de bâtiments et de terrains	68 426,9	72 111,3	74 206,5	81 639,0	7 432,5	80 041,9
Location de véhicules et de matériel roulant	15 136,3	15 479,9	14 298,7	17 315,1	3 016,4	15 749,9
Autres locations	4 173,4	4 446,4	4 250,0	7 082,2	2 832,2	4 519,9
Entretien et réparation de bâtiments et de terrains	27 801,1	26 972,0	32 700,5	39 308,7	6 608,2	39 731,4
Entretien et réparation de véhicules et de matériel roulant	8 884,6	9 064,7	8 371,7	15 631,2	7 259,5	11 513,1
Entretien et réparation – Autres	33 725,4	34 272,7	37 312,0	43 254,6	5 942,6	50 813,6
Total – Location, entretien et réparation	158 147,7	162 347,0	171 139,4	204 230,8	33 091,4	202 369,8

Les charges de location, d'entretien et de réparation sont de 171,1 M\$, en baisse de 33,1 M\$ par rapport au budget original, ce qui s'explique par les écarts favorables suivants :

- 9,5 M\$ au Service de l'eau, principalement en raison d'une économie sur le montant réservé aux interventions pour travaux majeurs et imprévus (3,5 M\$), cette somme ayant été imputée à d'autres familles de dépenses, ainsi que d'une économie attribuable au report en 2019 du programme de réparation ponctuelle d'égouts (1,2 M\$) et du transfert de crédits aux arrondissements pour l'entretien des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égouts (2,8 M\$);
- une diminution de 6,7 M\$ des charges de location, notamment pour l'ensemble des baux de la Ville;
- 4,8 M\$ au Service de la gestion et planification immobilière, une baisse relative, entre autres, aux travaux d'entretien mineurs;
- 4,6 M\$ au Service des technologies de l'information, principalement en raison du report de la souscription à une suite bureautique infonuagique, dans le cadre du projet *Bureau de demain* et d'un système informatique infonuagique pour les ressources humaines;
- 4,5 M\$ pour diverses économies dans les arrondissements, notamment pour la location et l'entretien d'immeubles;
- 1,8 M\$ au Service du matériel roulant et des ateliers afin de compenser le déficit dans les autres familles de dépenses.

BIENS NON DURABLES

Tableau 80 – Biens non durables

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Biens non durables						
Fourniture de services publics	83 368,3	82 636,1	84 125,0	86 685,6	2 560,6	82 785,1
Autres biens non durables	151 471,5	157 992,4	154 837,0	160 976,5	6 139,5	176 936,5
Total – Biens non durables	234 839,8	240 628,5	238 962,0	247 662,1	8 700,1	259 721,6

Les charges associées aux biens non durables sont de 239,0 M\$, en écart favorable de 8,7 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique, notamment, par les diminutions suivantes :

- 8,4 M\$ au Service de l'eau : notamment des économies de 2,2 M\$ pour les frais d'électricité, de 1,9 M\$ en consommation de gaz naturel, d'huile, d'essence et de produits chimiques et de 3,7 M\$ concernant la réévaluation ponctuelle de l'inventaire aux usines d'eau potable;
- diverses autres économies dans les arrondissements, pour 6,3 M\$, notamment :
 - 2,3 M\$ pour l'électricité et les matériaux de construction;
 - 2,1 M\$ à Rosemont–La Petite-Patrie, économies associées principalement à l'activité « éclairage, marquage et signalisation »;
 - 1,1 M\$ à Saint-Laurent, économies associées à des projets reportés;
- 4,2 M\$ au Service des infrastructures, de la voirie et des transports, principalement en raison des économies associées au colmatage des nids-de-poule, au scellement des fissures actives et à l'ajustement des puisards;
- 1,7 M\$ au Service de la police, baisse notamment reliée à un effort d'optimisation ciblé (1,1 M\$) et à une économie sur l'acquisition des munitions et des fournitures de bureau (0,6 M\$);
- diminution en partie contrebalancée par :
 - une hausse de 4,3 M\$ au Service de la gestion et de la planification immobilière, essentiellement attribuable aux achats liés à l'entretien des bâtiments;
 - une augmentation de 5,0 M\$ au Service du matériel roulant et des ateliers pour l'achat de pièces et accessoires pour les véhicules et équipements spécialisés ainsi qu'un déficit de 2,6 M\$ associé au chargement de la neige.

BIENS DURABLES

Tableau 81 – Biens durables

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Biens durables						
Biens durables	18 940,0	17 549,4	24 134,2	13 410,4	(10 723,8)	34 190,5
Propriétés destinées à la revente	955,3	3 921,8	7 929,0	1 591,6	(6 337,4)	1 591,6
Total – Biens durables	19 895,3	21 471,2	32 063,2	15 002,0	(17 061,2)	35 782,1

Les charges associées aux biens durables sont de 32,1 M\$, en hausse de 17,1 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique, notamment, par les éléments suivants :

- 8,5 M\$ de dépenses non capitalisables payées par emprunt, soit :
 - 5,8 M\$ pour le plan de la forêt urbaine (plan « Canopée »);
 - 2,7 M\$ pour l'achat de bacs pour les matières organiques et recyclables;
- une évaluation à la baisse de 7,6 M\$ de la valeur des terrains destinés au développement de logements sociaux.

FRAIS DE FINANCEMENT

Tableau 82 – Frais de financement

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Frais de financement						
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme	381 717,4	388 662,8	396 121,5	405 871,0	9 749,5	405 871,0
Autres frais de financement	1 229,6	1 126,2	1 044,3	1 414,5	370,2	1 414,5
Total – Frais de financement	382 947,0	389 789,0	397 165,8	407 285,5	10 119,7	407 285,5

Les frais de financement présentent un écart favorable de 10,1 M\$ par rapport au budget original qui s'explique principalement par les éléments suivants :

- une économie de 2,2 M\$ attribuable à des financements négociés à des taux d'intérêt moindres que ceux prévus initialement lors de la confection budgétaire;
- une baisse de 8,0 M\$ découlant d'une modification dans la comptabilisation portant l'amortissement des primes à l'émission en réduction des frais de financement, au lieu de le comptabiliser aux revenus.

CONTRIBUTIONS À DES ORGANISMES

Tableau 83 – Principales contributions à des organismes
(en milliers de dollars)

	2016	Réel 2017	2018	Budget original 2018	Écart 2018	Budget modifié 2018
Principales contributions						
Communauté métropolitaine de Montréal	37 873,4	39 113,6	39 328,0	39 777,0	449,0	39 777,0
Société de transport de Montréal	446 784,0	485 476,0	-	-	-	-
Agence métropolitaine de transport	58 707,3	26 020,5	-	-	-	-
Autorité régionale de transport métropolitain	-	37 535,7	551 450,4	574 300,0	22 849,6	574 300,0
Société du parc Jean-Drapeau	13 063,9	12 892,4	14 104,0	14 104,0	-	14 104,0
Société d'initiative et de développement commercial	12 061,0	12 696,6	13 572,4	13 641,4	69,0	13 641,4
Conseil des arts	13 950,0	14 450,0	16 950,0	16 950,0	-	16 950,0
Bureau du taxi de Montréal	3 728,6	3 917,6	4 577,8	4 577,8	-	4 577,8
Autres organismes	183 488,2	221 943,7	152 094,9	162 936,8	10 841,9	145 120,8
Total – Principales contributions	769 656,4	854 046,1	792 077,5	826 287,0	34 209,5	808 471,0

Les charges des contributions à des organismes totalisent 792,1 M\$, en baisse de 34,2 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique, entre autres, par les diminutions suivantes :

- 22,8 M\$ pour la contribution versée à l'Autorité Régionale de Transport Métropolitain (ARTM);
- 22,2 M\$ au Service du développement économique, dont 20,7 M\$ de dépenses prévues dans le cadre de Réflexe-Montréal et reportées en 2019;
- contrebalancées en partie par les hausses suivantes :
 - 4,3 M\$ au Service de la culture pour, entre autres, la contribution à la construction des phases 2 et 3 du musée Pointe-à-Callière et le renouvellement de ses expositions permanentes;
 - 4,1 M\$ pour l'ensemble des arrondissements qui ont versé des sommes plus importantes que prévu au courant de l'année, notamment 2,3 M\$ à Ville-Marie pour des contributions à la Société de développement commercial et à l'Association sportive et communautaire du Centre-Sud, et différents programmes et travaux effectués au centre-ville;
 - 2,2 M\$ au Service des infrastructures, de la voirie et des transports, en raison de la contribution à BIXI Montréal par le biais d'une renonciation aux revenus.

AUTRES OBJETS

Tableau 84 – Autres objets

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Autres objets						
Dépenses contingentes	24 412,9	22 593,0	(17 267,7)	34 829,3	52 097,0	18 889,9
Créances douteuses ou irrécouvrables	1 813,3	39 014,0	23 464,2	20 057,3	(3 406,9)	20 044,8
Autres objets – Autres que dépenses contingentes	69 607,6	22 552,2	91 541,6	27 058,9	(64 482,7)	27 460,4
Total – Autres objets	95 833,8	84 159,2	97 738,1	81 945,5	(15 792,6)	66 395,1

Les charges des autres objets totalisent 97,7 M\$, soit une hausse de 15,8 M\$ par rapport au budget original. Cet écart est attribuable principalement aux éléments suivants :

- un écart défavorable de 80,2 M\$ au Service de l'environnement, entre autres, attribuable aux éléments suivants :
 - une augmentation de 41,3 M\$, liée à une utilisation moindre des réserves du passif environnemental de la Pointe-Saint-Charles (PEPSC);
 - 18,7 M\$, associés à une augmentation des coûts pour l'unité d'assainissement du lixiviât, à l'entretien du réseau et au changement du taux d'actualisation du passif environnemental du CESM;
 - 17,7 M\$ en raison d'une hausse des coûts des contrats de construction et d'exploitation du PEPSC;
 - 8,7 M\$ au Service du développement économique, incluant 7,3 M\$ en raison de remises plus élevées dans le cadre du PRAM;
- un écart défavorable de 10,2 M\$ au Service de l'eau, dû à une économie de 10,0 M\$ anticipée au budget, mais réalisée dans les autres familles de dépenses;
- un écart défavorable de 3,4 M\$ en créances douteuses ou irrécouvrables, hausse essentiellement attribuable à la provision relative aux revenus divers et associée au Programme de remboursements volontaires, destiné aux entreprises fautives identifiées dans le cadre de la commission Charbonneau;
- un écart favorable de 52,1 M\$ dans les dépenses contingentes :
 - 26,7 M\$, principalement en raison d'un transfert de budget à d'autres familles de dépenses en cours d'année;
 - 26,0 M\$ pour la révision à la baisse du nombre des causes en attente d'un jugement;

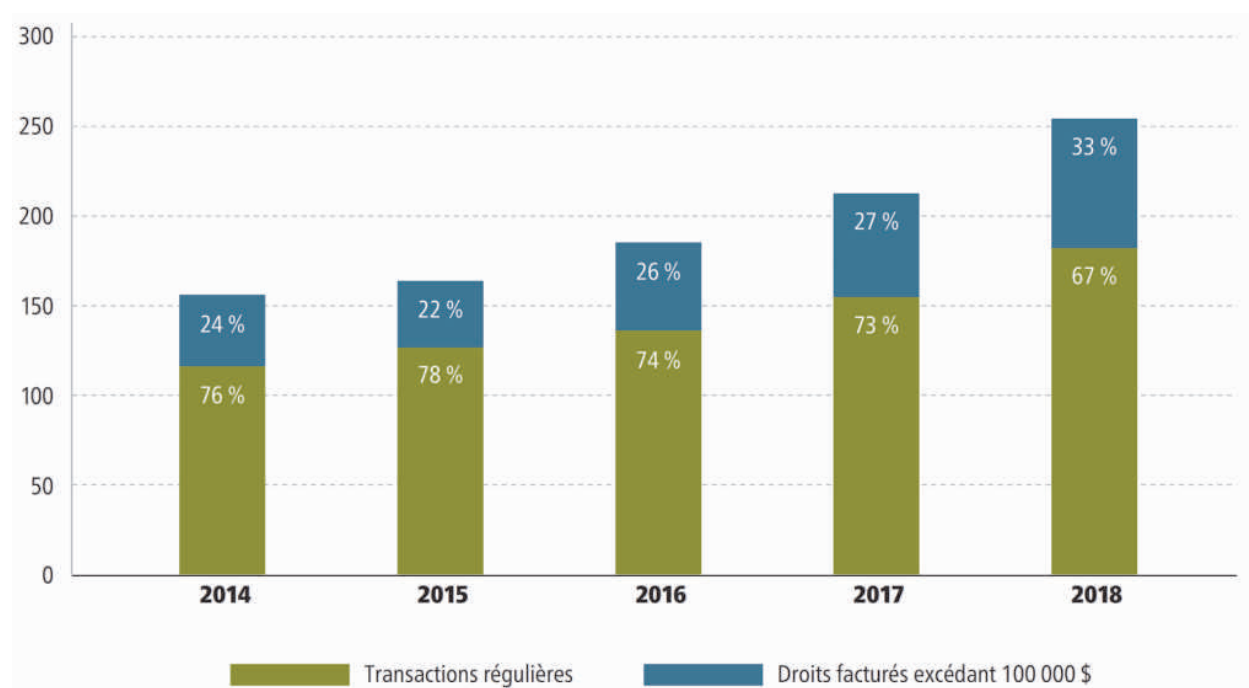
- un écart favorable de 22, 8 M\$ dans les dépenses générales d’administration :
 - 16,7 M\$ principalement en raison de budgets corporatifs non requis ;
 - 5,6 M\$ pour l’ajustement à la baisse des charges à payer de l’exercice antérieur;
- un écart favorable de 9,6 M\$ au Service de la mise en valeur du territoire, essentiellement pour le programme Rénovation Québec;
- un écart favorable de 4,3 M\$ dans l’ensemble des arrondissements, relié à des réserves non utilisées et à des transferts de crédits à d’autres activités.

ANALYSE DE CERTAINES ACTIVITÉS

DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES

Graphique 3 – Droits sur les mutations immobilières

(en millions de dollars)

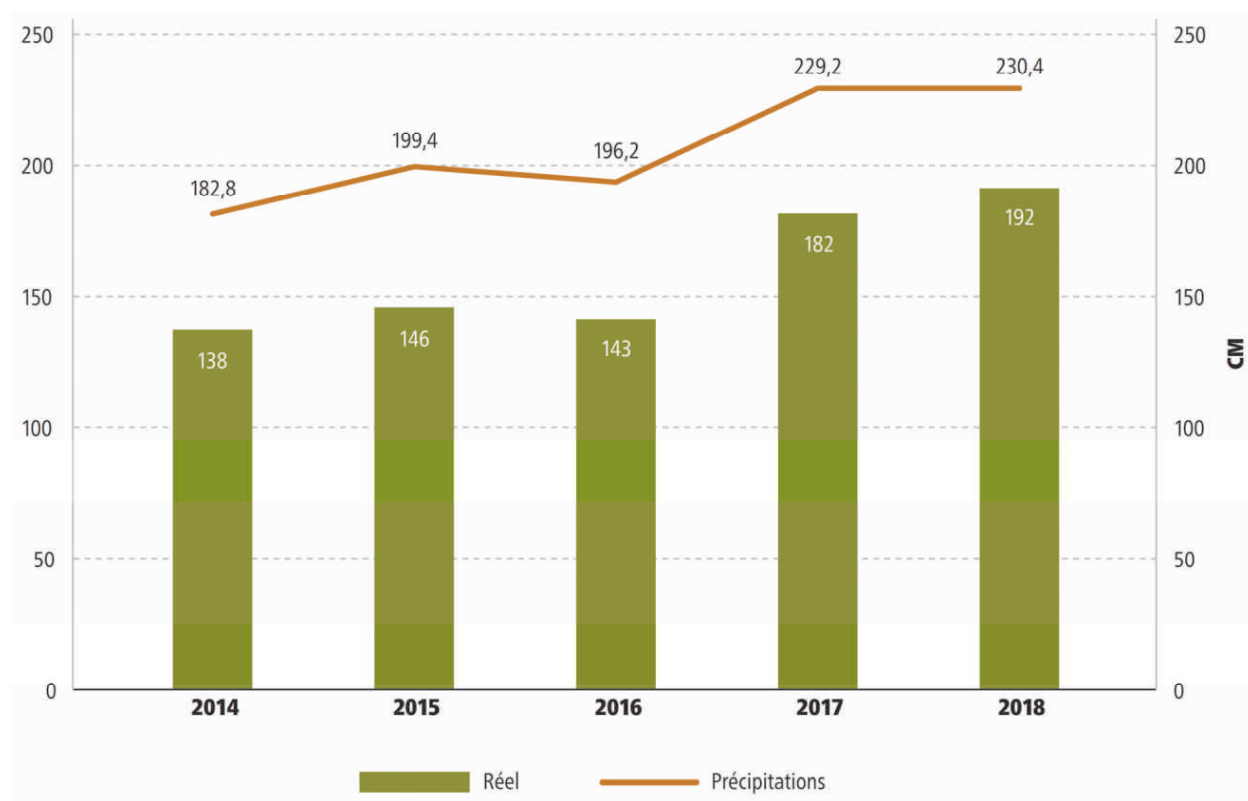


Les revenus associés aux droits sur les mutations immobilières ont fortement augmenté dans les dernières années. Bien que l'ampleur (en nombre et en valeur) des transactions courantes ait contribué à cette croissance, ce sont surtout les transactions générant des factures de plus 100 000 \$ qui ont propulsé les revenus à plus de 250 M\$ en 2018.

ENLÈVEMENT DE LA NEIGE

Graphique 4 – Coût de l'enlèvement de la neige en fonction des précipitations

(en millions de dollars)



Pour 2018, bien que les précipitations de neige soient comparables à celles de 2017, les coûts relatifs à l'enlèvement de la neige ont augmenté de 10 M\$. Cet écart s'explique principalement par deux facteurs :

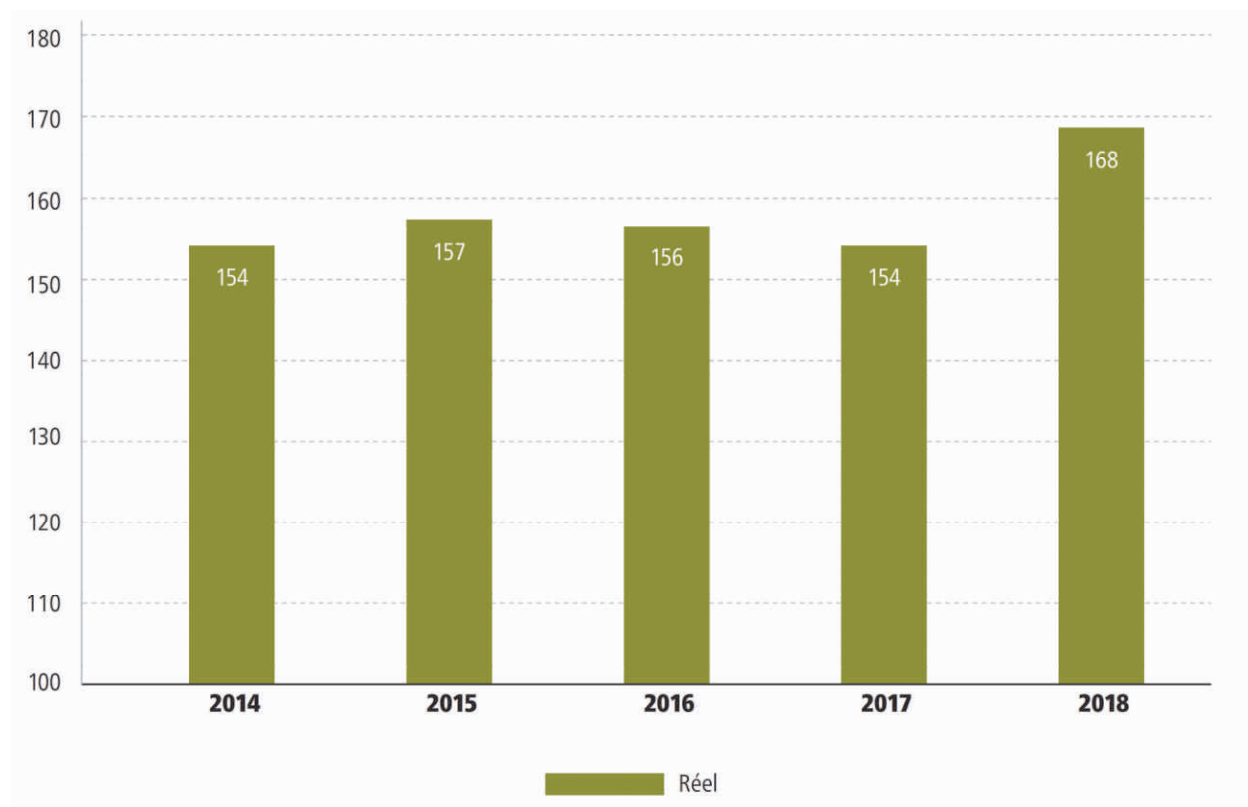
- pour près de 5,0 M\$, l'augmentation du prix de l'essence et les coûts d'entretien de la machinerie. Ces derniers coûts découlent d'une forte concentration de précipitations dans un court laps de temps, au début de 2018;
- un autre montant de 5,0 M\$ provenant de l'indexation de certains contrats de transport de neige et de l'accroissement de la fréquence d'épandage d'abrasifs.

Les données relatives aux précipitations proviennent de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Graphique 5 – Coût de la gestion des matières résiduelles

(en millions de dollars)



Basé sur les définitions du *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*, le coût de la gestion des matières résiduelles regroupe plusieurs dépenses relatives aux activités associées aux matières résiduelles, notamment :

- la collecte, le transport et l'élimination des déchets domestiques et assimilés;
- la collecte, le transport, le tri et le conditionnement des matières recyclables provenant de la collecte sélective;
- la collecte, le transport et le traitement des matières organiques (résidus verts et alimentaires);
- la collecte, le transport et la valorisation des matériaux secs tels que les résidus de construction, de rénovation et de démolition d'immeubles, de ponts, de routes et autres structures;
- la collecte, le transport, l'entreposage et la valorisation des autres matières non énumérées précédemment et destinées à être valorisées comme les pneus, les électroménagers, les meubles, les résidus domestiques dangereux, les résidus technologiques, etc.;
- la réalisation, la modification et la révision d'un plan de gestion des matières résiduelles.

Les dépenses de la Ville reliées aux matières résiduelles s'élèvent à 168,4 M\$ en 2018. Il s'agit d'une hausse d'environ 14,0 M\$ par rapport à 2017, principalement attribuable aux éléments suivants :

- l'octroi d'un nouveau contrat de tri et de mise en marché des matières recyclables, à la suite de la résiliation des contrats actuels, pour un impact négatif de 8,2 M\$ résultant des nouvelles restrictions du marché chinois sur l'importation des matières et de la chute des prix de vente des matières;
- une hausse de 1,2 M\$ des coûts de collecte, de transport et de traitement, attribuable à la poursuite du déploiement des collectes des résidus alimentaires dans les bâtiments de 8 logements et moins et des collectes de résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) dans les rues;
- un ajustement du taux de répartition des dépenses liées au matériel roulant en fonction de l'inventaire des véhicules, pour un impact négatif de 2,2 M\$;
- l'indexation des coûts de main-d'œuvre associés aux activités de la gestion des matières résiduelles des arrondissements, pour 1,0 M\$;
- une hausse du tonnage des cendres valorisées à des fins agricoles en provenance de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour un impact négatif de 0,3 M\$.

SURPLUS ACCUMULÉS ET RÉSERVES

Tableau 85 – Sommaire des surplus accumulés et des réserves

(en millions de dollars)

	Conseil municipal			Conseil d'agglomération	Total	
	Ville	Arrondissements	Total		2018	2017
Surplus accumulés non affectés ¹	238,9	73,7	312,6	(96,8)	215,8	235,6
Surplus accumulés affectés	165,1	205,3	370,4	6,7	377,1	272,4
Solde au 31 décembre	404,0	279,0	683,0	(90,1)	592,9	508,0
Réserves						
Eau	13,8		13,8	21,6	35,4	58,4
Voirie	30,2		30,2	4,3	34,5	43,4
Immobilisations	-		-	0,2	0,2	40,3
Autres	0,3	11,5	11,8	0,7	12,5	12,9
	44,3	11,5	55,8	26,8	82,6	155,0
	448,3	290,5	738,8	(63,3)	675,5	663,0

1. Après affectation des surplus de gestion aux arrondissements et affectation à l'équilibre budgétaire de l'année suivante.

Les surplus accumulés de la Ville représentent les sommes dont la Ville dispose, en plus de son budget annuel, pour effectuer certains projets spécifiques. Ils sont composés des surplus accumulés non affectés et des surplus accumulés affectés.

SURPLUS ACCUMULÉS NON AFFECTÉS

Ces surplus accumulés représentent les sommes pour lesquelles aucune affectation n'a encore été faite, c'est-à-dire les surplus libres de la Ville. Ces montants sont présentés avant toute autre affectation à différents projets ou réserves.

SURPLUS ACCUMULÉS AFFECTÉS (RÉSERVES DE FONDs)

Ces surplus accumulés représentent l'ensemble des sommes affectées par la Ville ou les arrondissements à divers projets, ainsi que les sommes disponibles pour les surplus des arrondissements.

Activités d'immobilisations – Analyse des résultats

2018

État des activités
d'immobilisations

Portrait des investissements

Analyse des investissements
par catégories d'actifs

Lien avec le Programme
montréalais
d'immobilisations (PMI)

Impact des investissements
en immobilisations

Analyse des principales
réalisations



ÉTAT DES ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS

Le sommaire des résultats contenus dans le tableau suivant présente les activités d'immobilisations de la Ville de Montréal. Ces activités couvrent les investissements réalisés sur le territoire de Montréal. Le tableau illustre aussi les revenus et le financement à long terme des activités d'immobilisations ainsi que les affectations utilisées pour le paiement des immobilisations.

Tableau 86 – Excédent (déficit) non consolidé des activités d'immobilisations à des fins fiscales
(en milliers de dollars)

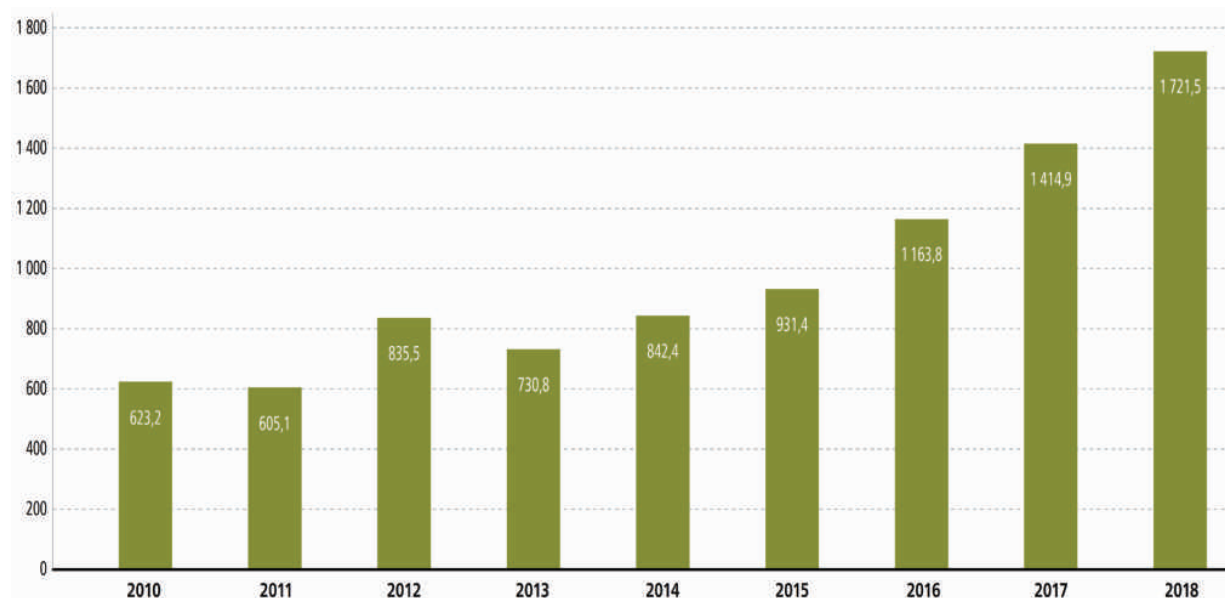
	2016	Réel 2017	2018
Revenus			
Transferts	237 072	268 355	191 429
Autres revenus			
Contributions des promoteurs	250	1 558	7 386
Autres	6 846	6 790	7 752
Total – Revenus	244 168	276 703	206 567
Dépenses d'immobilisations			
Infrastructures	862 671	1 020 585	1 285 381
Bâtiments et améliorations locatives	181 560	200 402	281 851
Véhicules	42 100	36 647	35 363
Ameublement et équipements de bureau	49 511	76 646	83 687
Machinerie, outillage et équipements	21 453	33 618	23 284
Terrains	5 877	46 220	3 735
Autres	650	800	8 200
Total – Dépenses d'immobilisations	1 163 820	1 414 916	1 721 501
Déficit de l'exercice	(919 652)	(1 138 213)	(1 514 934)
Financement			
Financement à long terme des activités d'immobilisations	559 210	679 966	918 781
Affectations			
Activités de fonctionnement	8 624	9 487	17 704
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement affecté	10 307	24 116	10 150
Réserves financières et fonds réservés	292 547	343 716	426 443
Total – Affectations	311 478	377 319	454 297
Excédent (déficit) des activités d'immobilisations à des fins fiscales de l'exercice	(48 964)	(80 928)	(141 856)

PORTRAIT DES INVESTISSEMENTS

Le Programme triennal d'immobilisations regroupe un ensemble de projets et de programmes d'investissement que la Ville de Montréal compte réaliser ou entreprendre sur son territoire, au cours des trois prochaines années, pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie des citoyens. La valeur de remplacement des éléments des actifs de la Ville est estimée à environ 66 G\$.

Les infrastructures de la Ville ont besoin d'entretien et de réfection réguliers afin de parer aux hausses des coûts de fonctionnement et, aussi, d'éviter les coûts substantiels de réfection ou de remplacement complet, à la limite de la durée de vie d'un élément d'actif. Ainsi, les activités d'immobilisations s'imbriquent à plusieurs égards dans le budget de fonctionnement de la Ville pour maximiser l'utilisation des actifs.

Graphique 6 – Réalisations annuelles des activités d'immobilisations à des fins fiscales, de 2010 à 2018
(en millions de dollars)



En 2018, les sommes investies sur l'ensemble du territoire montréalais totalisent 1,7 G\$, soit une hausse de 306,6 M\$ ou 21,7 % par rapport à 2017.

La progression des réalisations provient principalement de la croissance des investissements dans les éléments d'actifs liés à l'environnement et aux infrastructures souterraines, pour 159,0 M\$, aux bâtiments, pour 81,4 M\$, aux parcs, aux espaces verts et aux terrains de jeux, pour 60,9 M\$, ainsi qu'aux infrastructures routières, pour 44,9 M\$.

La progression de la réalisation des investissements en 2018 s'inscrit dans les grandes orientations du Programme montréalais d'immobilisations (PMI) pour la période de 2015-2024. Déposé au courant de l'année 2014, le PMI permettait alors d'orienter le Programme triennal d'immobilisations (PTI) dans ses priorités, dans son financement ainsi que dans les cibles d'investissement appropriées pour maintenir adéquatement les actifs municipaux, tout en assurant le développement de la ville.

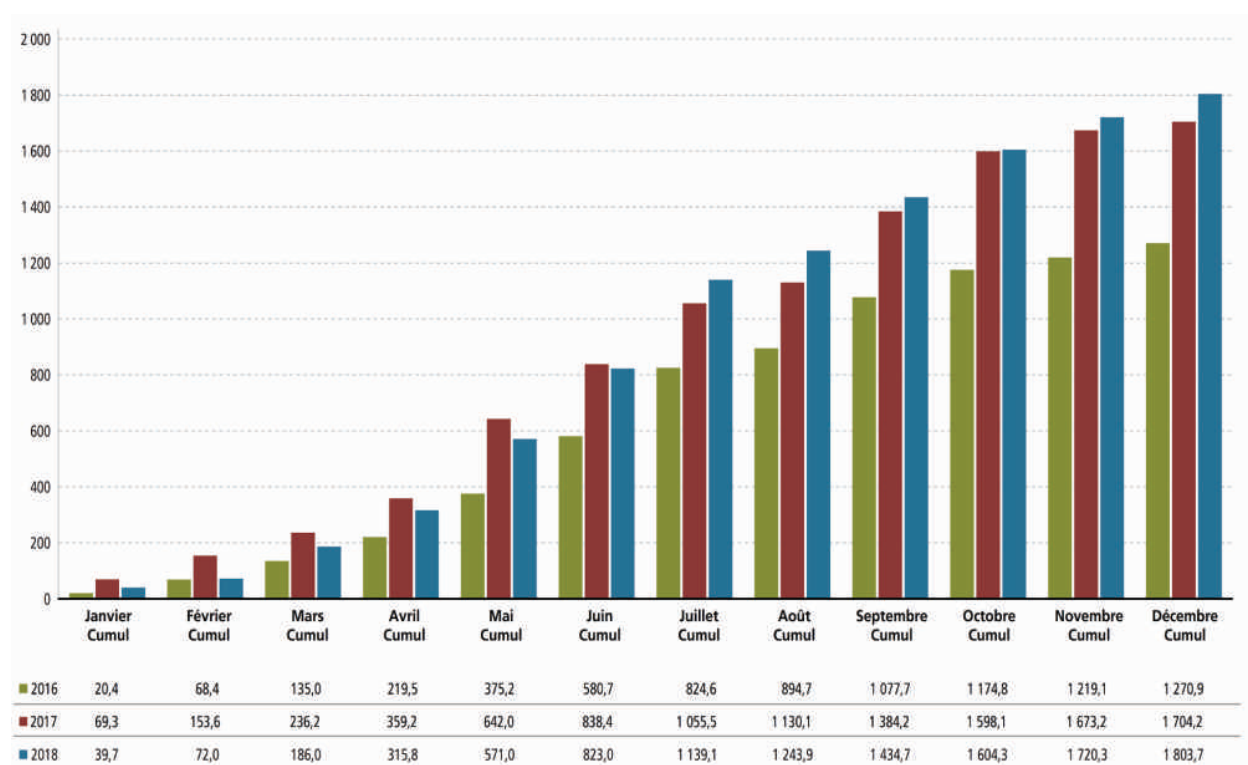
Depuis l'entrée en vigueur du PMI, c'est-à-dire depuis les cinq dernières années, la valeur des réalisations en investissements a plus que doublé (soit une augmentation de 104,4 %), tel que l'illustre le graphique 6.

Le graphique 7 illustre les engagements annuels cumulés, des années 2016 à 2018. La progression constante des engagements annuels cumulatifs de la Ville en 2018 fait suite aux nombreux contrats octroyés durant cette période par les différents services centraux et arrondissements. Ces contrats seront réalisés au cours des mois et des années à venir.

L'augmentation des engagements annuels témoigne de l'objectif de la Ville de combler rapidement les besoins à l'égard de ses infrastructures vieillissantes afin d'éliminer, notamment, le déficit d'entretien dans ses réseaux d'eau et de voirie.

Graphique 7 – Engagements cumulatifs annuels – Ville de Montréal, de 2016 à 2018

(en milliers de dollars)



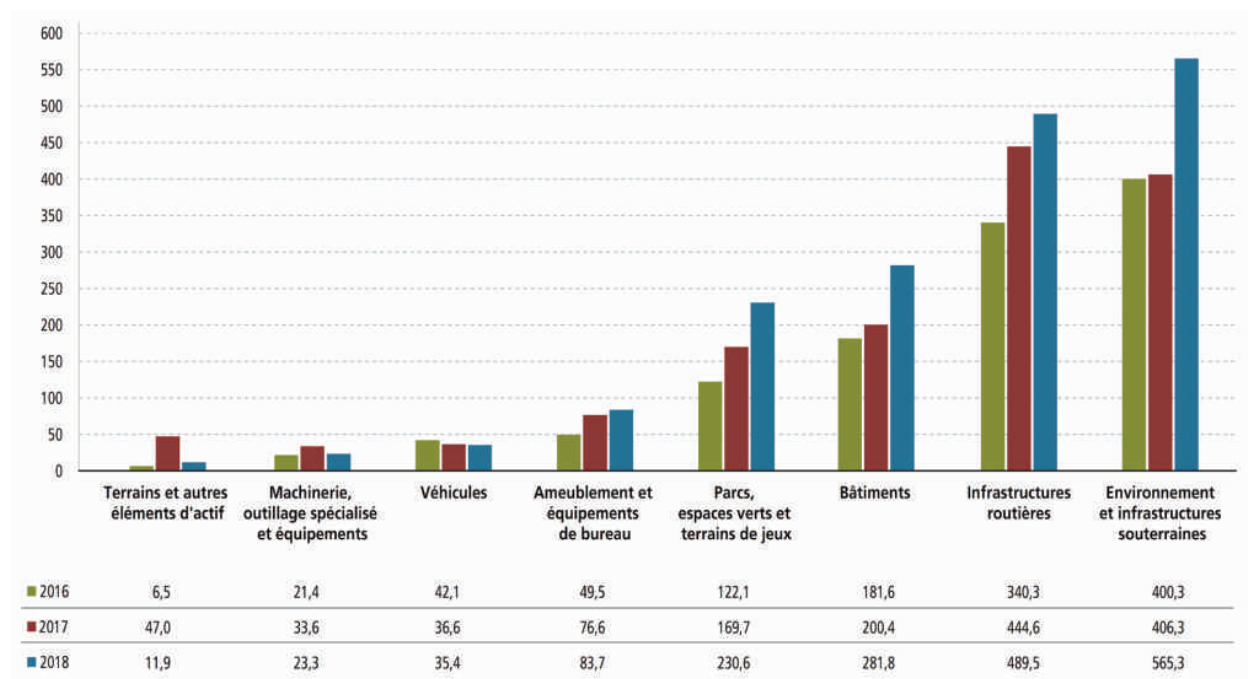
ANALYSE DES INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIES D'ACTIFS

La Ville de Montréal a injecté, en 2018, 1,7 G\$ pour l'entretien, la réhabilitation et le développement d'éléments de ses actifs, répartis sur l'ensemble du territoire montréalais. À ces investissements totaux, ses services centraux ont participé à hauteur de 1,5 G\$ et les arrondissements, à hauteur de 174,0 M\$.

Cette section présente par grandes catégories d'actifs les principaux projets et programmes pour lesquels les sommes ont été investies.

Graphique 8 – Réalisations de 2018, 2017 et 2016, par catégories d'actifs

(en millions de dollars)



ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES

Un montant de 565,3 M\$ a été investi en 2018 dans la catégorie d'actifs relative à l'environnement et aux infrastructures souterraines, en hausse de 159,0 M\$ ou 39,1 % par rapport à l'exercice précédent.

La gestion de l'eau est une priorité pour la Ville de Montréal, et de nombreux projets sont réalisés sur l'ensemble du territoire afin d'éliminer le déficit d'entretien des années antérieures ainsi que d'entretenir et de développer l'ensemble des éléments d'actifs relatifs à l'eau.

Des investissements importants, soit 253,3 M\$, ont été consacrés au renouvellement de l'ensemble des conduites. De ce montant, 24,0 M\$ ont servi à la réhabilitation et à la reconstruction de 6,3 km de

conduites primaires d'aqueduc, tandis que 217,7 M\$ ont été investis dans le renouvellement de 53,8 km du réseau d'aqueduc et de 71,0 km d'égouts secondaires. La technique d'intervention sans tranchée a été utilisée pour 71 % des conduites. Un montant de 11,6 M\$ a également été consacré au réseau des collecteurs d'égouts. Par ailleurs, des investissements de 4,3 M\$ ont été réalisés dans le projet de bouclage des conduites primaires d'eau potable, qui vise à sécuriser l'alimentation en eau potable pour tout le secteur est de Montréal.

Un montant de 30,2 M\$ a été consacré à la modernisation et à l'entretien des éléments d'actifs liés aux usines de production d'eau potable (notamment 9,4 M\$ à l'usine Atwater et 4,6 M\$ à l'usine Charles-J.-Des Bailleurs). Des investissements ont également été réalisés dans différents projets, soit 41,3 M\$ pour la protection de la source d'alimentation à l'usine Atwater, 23,6 M\$ pour la remise en service du réservoir Rosemont et 16,2 M\$ pour la construction d'un nouveau bâtiment à l'usine Atwater. Afin d'améliorer et d'optimiser la consommation et la distribution de l'eau potable, 4,1 M\$ ont été investis de manière à sectoriser le réseau, à réguler la pression et à mesurer la distribution.

Concernant la gestion des eaux usées et la protection de l'environnement, un montant de 16,5 M\$ a été investi à la station d'épuration Jean-R.-Marcotte et dans son réseau d'intercepteurs afin de maintenir les actifs en bon état. Les investissements suivants ont aussi été réalisés en 2018 : 45,2 M\$ dans la construction d'ouvrages de rétention afin de réduire les surverses d'eaux usées et 29,0 M\$ dans le projet de désinfection à l'ozone des eaux usées.

Concernant les conduites d'aqueduc et d'égouts, des investissements ont également été effectués dans la réalisation de grands projets d'aménagement urbain, notamment 3,2 M\$ dans le projet du campus Outremont et ses abords ainsi que 1,1 M\$ dans le projet de requalification urbaine du secteur de Namur-Jean-Talon Ouest (Le Triangle). De plus, certains projets de réaménagement d'artères importantes sur l'ensemble du territoire de Montréal ont fait l'objet d'investissements, tel que ceux des rues Sainte-Catherine Ouest, pour 5,8 M\$, et Saint-Hubert, pour 3,9 M\$.

En ce qui a trait à l'environnement durable, la Ville a investi 12,9 M\$ dans la construction du centre de tri des matières recyclables, dans l'arrondissement de Lachine, qui desservira le secteur ouest de l'agglomération.

Par ailleurs, la Commission des services électriques de Montréal a investi 51,3 M\$ dans le programme de construction et de modification de conduits souterrains. Ce programme est autofinancé à 100 %, à même les redevances facturées aux utilisateurs, selon la portion de conduits qu'ils utilisent.

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Un montant de 489,5 M\$ a été investi en 2018 dans la catégorie d'actifs relative aux infrastructures routières, en hausse de 44,9 M\$ ou 10,1 % par rapport à l'exercice précédent.

Maintenir et améliorer l'état d'un réseau routier vieillissant, comprenant plus de 4 070 km de chaussées et près de 600 structures, constitue un défi majeur et demeure chaque année une grande priorité pour la Ville. En conséquence, la remise à niveau de ce réseau névralgique a été établie comme un objectif stratégique, en visant l'élimination de son déficit d'entretien.

Globalement, c'est un investissement de 283,5 M\$ qui a été consacré à l'entretien des éléments d'actifs liés à la voirie, ce qui a permis de réhabiliter ou reconstruire 275 km de rues. Ainsi, la Ville de Montréal a investi dans plusieurs programmes destinés aux infrastructures de la voirie :

- 96,9 M\$ dans les deux programmes complémentaires de planage-revêtement (qui consistent à prolonger la durée de vie des chaussées en attente de réhabilitation majeure);
- 76,0 M\$ dans le programme de réfection des artères;
- 68,4 M\$ dans le programme de réfection du réseau de rues locales;
- 25,2 M\$ dans le programme de réfection des structures routières (ponts et tunnels);
- 13,2 M\$ dans le programme de réhabilitation de chaussées des artères par planage-revêtement;
- 3,8 M\$ dans le programme d'entretien des infrastructures routières (réseau local).

Le déploiement de systèmes de transport intelligents sur le territoire de la ville se poursuit. Des investissements de 24,4 M\$ ont été réalisés en 2018 pour équiper le réseau artériel (caméras, feux de circulation mis aux normes, détecteurs), afin de réagir aux perturbations dès qu'elles surviennent et de rétablir des conditions de circulation normale.

Afin d'améliorer la sécurisation des déplacements, un investissement de 16,1 M\$ a été réalisé dans le programme de réaménagement géométrique du réseau local. Par ailleurs, une somme de 11,2 M\$ a été investie dans plusieurs projets de réaménagement d'artères importantes sur le territoire de Montréal, notamment la rue Saint-Hubert, pour 5,4 M\$, l'avenue Laurier Ouest, pour 3,5 M\$ ainsi que la rue Sainte-Catherine Ouest, pour 2,3 M\$. De plus, un montant de 33,3 M\$ a été consacré au programme d'acquisition de mobilier d'éclairage et au projet de mise à niveau de l'éclairage de rue.

La réalisation de grands projets d'aménagement urbain et de transport a également nécessité des investissements en infrastructures routières, soit 22,8 M\$ dans la réalisation du campus Outremont et de ses abords, 7,7 M\$ dans le projet de revitalisation du Quartier des gares et 5,0 M\$ dans la requalification urbaine du secteur de Namur–Jean-Talon Ouest (Le Triangle).

Enfin, un montant total de 45,5 M\$ a été investi par les 19 arrondissements dans différents programmes de réfection routière afin de maximiser la durée de vie et le confort du réseau local.

BÂTIMENTS

Un montant de 281,8 M\$ a été investi en 2018 dans la catégorie d'actifs relative aux bâtiments, en hausse de 81,4 M\$ ou 40,6 % par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements sont les suivants :

- 39,5 M\$ en matière de sécurité publique (programmes d'entretien des bâtiments du Service de police et du Service de la sécurité incendie, projet de développement du pôle multifonctionnel du Service de police et projet de captation des gaz dans les casernes);
- 34,8 M\$ dans le programme de mise aux normes des arénas;
- 30,9 M\$ dans les travaux d'amélioration des infrastructures du circuit Gilles-Villeneuve pour le Grand Prix du Canada;
- 25,5 M\$ dans le programme relatif au développement du logement social et communautaire;
- 12,5 M\$ dans le réseau des bibliothèques (programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques et aménagement des bibliothèques pour accueillir la technologie RFID);
- 12,2 M\$ à Espace pour la vie, principalement dans le projet *Migration du Biodôme*, le programme d'entretien du Jardin botanique et le projet *Métamorphose de l'Insectarium*;
- 8,3 M\$ dans le projet du campus Outremont et de ses abords (nouvelle cour de services de l'Arrondissement d'Outremont);
- 8,0 M\$ au parc Jean-Drapeau, principalement dans la protection de son actif immobilisé;
- 6,5 M\$ dans le projet de rénovation de l'hôtel de ville;
- 4,4 M\$ dans le programme d'amélioration locative des immeubles administratifs et dans le programme de protection des bâtiments administratifs et commerciaux;
- 3,3 M\$ dans le programme de réfection des bâtiments des grands parcs et dans le programme de protection des bâtiments sportifs;
- 2,5 M\$ dans le programme d'accessibilité universelle (chalets de parc, bibliothèques et piscines).

Enfin, 59,3 M\$ ont été consacrés par les arrondissements à différents programmes de réfection, de protection et d'amélioration des installations et des bâtiments.

PARCS, ESPACES VERTS ET TERRAINS DE JEUX

Un montant de 230,6 M\$ a été investi en 2018 dans la catégorie d'actifs relative aux parcs, aux espaces verts et aux terrains de jeux, en hausse de 60,9 M\$ ou 35,9 % par rapport à l'exercice précédent.

Dans le cadre du projet de legs du 375^e anniversaire de la Ville de Montréal et du 50^e anniversaire de la tenue de l'Expo 67, un montant de 33,0 M\$ a été consacré au parc Jean-Drapeau afin que ce dernier devienne un parc urbain unique, tout en renforçant sa vocation de destination récréotouristique d'envergure internationale. De plus, 23,4 M\$ ont été investis dans le programme d'acquisition de milieux naturels pour, à la fois, protéger la mosaïque d'habitats et la biodiversité, et offrir de nouveaux espaces verts qui favorisent le contact des citoyens avec la nature. Une somme de 15,0 M\$ a aussi été consacrée au réaménagement du réseau des grands parcs ainsi qu'à celui du mont Royal, pour permettre sa protection et sa mise en valeur et bonifier son accessibilité.

La réalisation de projets structurants d'aménagement urbain a également nécessité des investissements dans les parcs, espaces verts et terrains de jeux, soit 20,9 M\$ dans le secteur de Griffintown, 12,5 M\$ dans la réalisation du campus Outremont et de ses abords, 5,6 M\$ dans le réaménagement du square Dorchester et de la place du Canada ainsi que 3,2 M\$ dans le réaménagement du secteur de la Place des Arts et de l'îlot Clark, dans le Quartier des spectacles.

Afin de favoriser l'utilisation sécuritaire du vélo selon une approche de développement durable, un montant de 9,9 M\$ a été consacré au développement du réseau cyclable montréalais. Ainsi, celui-ci s'est accru de 27 km en 2018, pour atteindre 873 km.

Par ailleurs, le programme de réfection des terrains de balle a fait l'objet d'un investissement de 4,1 M\$ afin de maintenir le réseau des terrains de balle municipaux en bon état et d'assurer une offre de services de qualité aux Montréalais.

Pour leur part, les 19 arrondissements ont investi un total de 58,6 M\$ dans des programmes de réfection et d'aménagement de parcs et d'aires de jeux.

AUTRES CATÉGORIES D'ACTIFS

Un montant de 83,7 M\$ a été investi en 2018 dans la catégorie d'actifs relative à l'ameublement et aux équipements de bureau, en hausse de 7,1 M\$ ou 9,3 % par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements ont été réalisés dans des projets en technologies de l'information (75,8 M\$) selon six différents axes : 33,4 M\$ pour l'axe « Affaires institutionnelles », 6,1 M\$ pour l'axe « Gestion du territoire », 7,9 M\$ pour l'axe « Solutions aux citoyens et aux entreprises », 10,8 M\$ pour l'axe « Sécurité publique et justice », 3,2 M\$ pour l'axe « Intelligence d'affaires » et 14,4 M\$ pour l'axe « Services transversaux ».

Un montant de 35,4 M\$ a été investi dans la catégorie d'actifs relative aux véhicules, en baisse de 1,2 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Un montant de 8,3 M\$ a permis d'acheter et de remplacer des véhicules pour le Service de police et le Service de sécurité incendie. De plus, un montant de 24,7 M\$ a contribué à renouveler la flotte de véhicules, de camionnettes et autres équipements spécialisés pour les services centraux et les arrondissements. Pour leur part, les 19 arrondissements ont investi un montant additionnel de 1,7 M\$ dans des programmes de remplacement et d'achat de véhicules.

Un montant de 23,3 M\$ a été investi en 2018 dans la catégorie d'actifs relative à la machinerie, à l'outillage spécialisé et aux équipements, en baisse de 10,3 M\$ ou 30,7 % par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements sont les suivants :

- 3,6 M\$ pour la mesure de la consommation d'eau;
- 3,2 M\$ pour le jalonnement dynamique des stationnements;
- 2,4 M\$ pour l'acquisition et l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques;
- 1,2 M\$ pour le développement et l'optimisation du système de vélo en libre-service BIXI;
- 2,0 M\$ par l'ensemble des 19 arrondissements.

Enfin, un montant de 11,9 M\$ a été investi pour la catégorie des terrains et autres éléments d'actifs, en baisse de 35,1 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements en acquisition de terrains ont eu lieu dans le programme d'acquisitions stratégiques dans les secteurs prioritaires de planification, pour 3,0 M\$, ainsi que dans le programme de développement du logement social et communautaire, pour 0,2 M\$.

LIEN AVEC LE PROGRAMME MONTRÉALAIS D'IMMOBILISATIONS (PMI)

Au courant de l'année 2014, la Ville a établi le Programme montréalais d'immobilisations (PMI) pour la période 2015-2024.

Cette nouvelle approche de planification sur 10 ans s'accompagnait d'un réalignement majeur du Programme triennal d'immobilisations (PTI) selon deux axes principaux, soit :

- augmenter les montants du PTI – la planification sur 10 ans permet d'affirmer la volonté de la Ville d'augmenter graduellement les montants annuels du PTI, les faisant passer de 1,3 G\$ en 2014 à 2,1 G\$ en 2024, afin d'éliminer le déficit d'entretien dans ses réseaux de voirie, d'aqueduc et d'égouts;
- accroître le paiement au comptant d'immobilisations – l'augmentation du paiement au comptant d'immobilisations (PCI) de façon récurrente durant 10 ans est une mesure essentielle de ce réalignement.

De plus, la planification à long terme intégrait une révision en continu du plan d'emprunt, en fonction des besoins d'investissement réels pour les 10 années du PMI.

IMPACT DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

Les projets et programmes d'immobilisations inscrits au PTI influencent le budget de fonctionnement par leurs modes de financement. En effet, différentes sources de financement sont requises par la Ville, entre autres, des emprunts à long terme, afin qu'elle soit en mesure d'effectuer ses investissements. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les charges prévues au budget de fonctionnement : c'est ce que l'on appelle le service de la dette.

Un autre mode de financement influence également le budget de fonctionnement, soit le paiement au comptant d'immobilisations.

Enfin, les frais d'exploitation liés à certains investissements en immobilisations influencent également le budget de fonctionnement. En effet, les charges concernant l'exploitation et l'entretien des infrastructures sont comptabilisées au budget de fonctionnement. Ainsi, toute nouvelle construction ou tout développement d'un nouvel élément des actifs de la Ville doit faire l'objet d'une analyse d'impact sur le budget de fonctionnement à court et long terme pour en mesurer les répercussions sur le cadre financier des prochaines années et établir les besoins de financement qui s'y rattachent.

ANALYSE DES PRINCIPALES RÉALISATIONS

Cette section présente les principales réalisations liées aux investissements effectués par les unités d'affaires de la Ville de Montréal.

Tableau 87 – Dépenses d'immobilisations par unités d'affaires
(en milliers de dollars)

	2016	Réel 2017	2018
Services centraux			
Commission des services électriques	29 610,5	35 322,4	51 469,2
Concertation des arrondissements	9 658,8	12 887,4	2 287,5
Culture	2 128,7	21 954,3	19 834,8
Diversité sociale et sports	31 163,0	26 899,9	41 625,9
Eau	349 700,0	336 472,5	478 562,7
Environnement	6 931,4	9 634,9	14 576,2
Espace pour la vie	8 311,3	15 899,3	14 142,6
Gestion et planification immobilière	84 204,6	92 091,9	75 847,2
Grands parcs, verdissement et mont Royal	57 342,6	54 997,2	54 052,7
Infrastructures, voirie et transports	287 453,1	396 854,3	440 879,3
Matériel roulant et ateliers	24 570,2	34 909,9	38 803,0
Mise en valeur du territoire	48 750,2	97 970,4	133 706,9
Sécurité incendie	6 751,3	618,1	354,0
Société du parc Jean-Drapeau	11 041,5	29 368,1	97 310,9
Technologies de l'information	44 040,8	64 049,8	75 824,6
Autres ajustements	650,0	800,0	8 200,9
Total – Services centraux	1 002 308,0	1 230 730,4	1 547 478,4
Arrondissements			
Ahuntsic-Cartierville	12 283,9	12 595,4	9 540,2
Anjou	3 336,4	6 949,2	5 225,1
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	9 920,3	12 454,9	10 991,1
Lachine	7 712,7	2 030,7	2 584,2
LaSalle	3 848,0	9 889,1	8 704,5
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	2 074,0	5 951,4	1 737,4
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	9 824,4	13 925,7	11 979,2
Montréal-Nord	3 870,6	7 918,5	8 792,6
Outremont	2 435,1	1 962,0	1 605,3
Pierrefonds-Roxboro	5 656,8	4 828,5	9 687,9
Plateau-Mont-Royal	4 756,9	11 613,2	9 596,5
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	14 610,2	8 341,6	18 463,4
Rosemont–La Petite-Patrie	12 762,2	11 762,2	16 697,1
Saint-Laurent	16 674,7	23 657,4	14 129,9
Saint-Léonard	5 693,6	10 035,1	7 656,1
Sud-Ouest	4 945,0	10 134,7	5 298,8
Verdun	15 782,3	6 149,0	7 303,8
Ville-Marie	16 678,1	10 697,2	14 321,5
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	8 647,5	13 290,0	9 708,4
Total – Arrondissements	161 512,7	184 185,8	174 023,0
Total – Dépenses d'immobilisations	1 163 820,7	1 414 916,2	1 721 501,4

Les montants énumérés ci-après peuvent différer de ceux présentés dans la section relative aux investissements par catégories d'actifs. En effet, cette dernière se limitait aux investissements en fonction d'une seule catégorie d'actifs à la fois, alors que les réalisations retenues dans la prochaine section peuvent couvrir plusieurs catégories d'actifs.

SERVICES CENTRAUX

Les services centraux mettent de l'avant des projets et programmes qui sont destinés à la collectivité montréalaise ou qui nécessitent une expertise particulière. Par ailleurs, les services centraux appuient les arrondissements dans la réalisation de différents projets et programmes tels que les programmes de mise aux normes des arénas et des équipements aquatiques, les programmes de réfection des rues locales, le Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques, et d'autres. En 2018, un montant de 1,5 G\$ a été consacré à différentes activités d'immobilisations, ce qui représente une croissance de 316,7 M\$ ou 25,7 % par rapport à l'exercice précédent.

COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL : 51,5 M\$

- Intégration des travaux de la CSEM à une vingtaine de projets de la Ville afin d'agrandir, de préserver et d'améliorer le réseau de conduits souterrains.
- Enlèvement de poteaux sur 9 km de rues.
- Coordination de 3 km de nouveaux ensembles résidentiels.

CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS : 2,3 M\$

- Finalisation, par les arrondissements, de 14 projets relatifs au legs du 375^e anniversaire de Montréal, pour 2,0 M\$.
- Réalisation, par l'Arrondissement de Ville-Marie, des travaux d'aménagement au parc Walter-Stewart, pour 0,2 M\$, grâce au programme pilote Quartiers intégrés (QI).

CULTURE : 19,8 M\$

- Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques, pour 11,0 M\$:
 - Poursuite du chantier de rénovation et d'agrandissement de la bibliothèque de Pierrefonds, pour 8,7 M\$.
 - Conclusion du contrat d'architecture pour la bibliothèque Maisonneuve, pour 1,2 M\$.
 - Conclusion du concours d'architecture pour la bibliothèque L'Octogone, pour 0,6 M\$.

- Quartier des spectacles – Réaménagement du secteur de la Place des Arts et de l'esplanade Clark, pour 6,1 M\$:
 - Mise en chantier du projet de construction de la patinoire extérieure réfrigérée, d'un lieu public et d'un bâtiment multifonctionnel sur l'îlot Clark, pour 2,2 M\$.
 - Paiement de services professionnels en architecture, ingénierie et architecture du paysage, pour 1,7 M\$.
 - Réalisation des travaux de terrassement et de décontamination, pour 1,2 M\$.
- Aménagement des bibliothèques pour accueillir la technologie RFID, pour 1,7 M\$.
- Acquisition et installation d'œuvres d'art public dans le cadre de projets d'immobilisations, pour 0,6 M\$:
 - Quartier des spectacles, pour 0,1 M\$.
 - Réalisation de l'œuvre d'art mural « Le monde intérieur » sur l'édifice Strathearn, pour 0,1 M\$.
- Centre d'histoire de Montréal – Aménagement d'un espace citoyen et muséal au Carré Saint-Laurent, pour 0,3 M\$.

DIVERSITÉ SOCIALE ET SPORTS : 41,6 M\$

- Investissements dans les installations sportives où le Service de la diversité sociale et des sports agit comme requérant, pour 41,6 M\$:
 - Programme de mise aux normes des arénas : réouverture de 6 arénas à la suite de travaux, 3 arénas en chantier, 5 à l'étape des plans et devis, et 1 à l'étape de la planification, pour 34,8 M\$.
 - Programme de réfection des terrains de balle : réalisation de 12 projets, pour 4,0 M\$.
 - Aménagement d'un terrain synthétique extérieur de soccer-football au complexe sportif Marie-Victorin, pour 1,5 M\$.
 - Projets de construction d'équipements aquatiques : 1 projet à l'étape des plans et devis, pour 0,9 M\$.
 - Divers projets mineurs : fin des travaux de mise à niveau des plots de départ au complexe sportif Claude-Robillard et installation d'équipements adaptés aux personnes ayant des limitations fonctionnelles, pour 0,2 M\$.
 - Programme d'aménagement des glaces extérieures réfrigérées : 1 projet à l'étape de démarrage, pour 0,1 M\$.

- Mise en place de divers programmes d'investissement par le Service de la diversité sociale et des sports, qui ont donné lieu à des investissements où les arrondissements agissent comme requérants, pour 15,3 M\$:
 - Programme de mise aux normes des équipements aquatiques : 24 projets dans 15 arrondissements, pour 7,8 M\$.
 - Programme des équipements sportifs à vocation supra-locale : 9 projets dans 8 arrondissements, pour 3,5 M\$.
 - Programme Municipalité amie des aînés et Accessibilité universelle : 22 projets dans 13 arrondissements et 3 projets dans 2 services centraux, pour 2,0 M\$.
 - Programme de mise aux normes des arénas : 10 projets dans 8 arrondissements, pour 0,9 M\$.
 - Programme des glaces extérieures réfrigérées : 1 projet dans 1 arrondissement, pour 0,5 M\$.
 - Programme de réfection des terrains de balle : 1 projet dans 1 arrondissement, pour 0,4 M\$.
 - Programme des plateaux sportifs extérieurs : 4 projets dans 4 arrondissements, pour 0,2 M\$.

EAU : 478,6 M\$

- Protection de la sécurité et de la santé publiques et respect du cadre réglementaire :
 - Protection de la source d'alimentation de l'usine Atwater, pour 41,3 M\$.
 - Réfection de la surface du réservoir Rosemont et construction d'une station de pompage, pour 23,6 M\$.
 - Modernisation des usines d'eau potable, pour 23,2 M\$.
 - Poursuite de la construction d'un nouveau bâtiment d'ateliers à l'usine Atwater, pour 16,2 M\$.
 - Bouclage et sécurisation des conduites primaires d'eau potable, pour 4,3 M\$.
- Protection de l'environnement et respect du cadre réglementaire :
 - Construction d'ouvrages de rétention des eaux usées, pour 45,3 M\$.
 - Travaux préparant à la désinfection à l'ozone à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour 29,0 M\$.
 - Réhabilitation d'intercepteurs d'eaux usées, pour 2,7 M\$.
- Rattrapage du déficit d'entretien pour maintenir les infrastructures en bon état et assurer un service fiable d'eau potable et d'eaux usées :
 - Renouvellement de 133 km de conduites d'eau potable et d'eaux usées, pour 253,5 M\$.
 - Maintien des actifs de la station d'épuration des eaux usées, pour 15,0 M\$.

- Réhabilitation de chambres de vannes, de réservoirs et de stations de pompage d'eau potable, pour 9,0 M\$.
- Mise à niveau des actifs des usines d'eau potable, pour 7,2 M\$.
- Amélioration et optimisation de la consommation et de la distribution de l'eau potable :
 - Régulation de la pression du réseau d'aqueduc, pour 4,1 M\$.
 - Installation de compteurs dans les industries, les commerces et les institutions (ICI) et réhabilitation des chambres de compteurs, pour 4,1 M\$.

ENVIRONNEMENT : 14,6 M\$

- Réalisation d'éléments clés du Plan de gestion des matières résiduelles, pour 14,1 M\$, notamment :
 - Poursuite de la conception et de la construction du nouveau centre de tri des matières recyclables de Lachine, pour 13,1 M\$. La mise en service est prévue pour le mois de novembre 2019.
 - Déroulement du processus faisant suite lancement des appels d'offres pour la conception, la construction, l'exploitation et l'entretien d'un centre de biométhanisation à Montréal-Est et de deux centres de compostage, l'un à Saint-Laurent et l'autre à Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.
- Investissements dans la mise à niveau des équipements d'échantillonnage et de mesures environnementaux et des instruments analytiques relatifs à la qualité de l'eau, de l'air et des aliments, incluant les stations d'échantillonnage de la qualité de l'air, pour 0,3 M\$.

ESPACE POUR LA VIE : 14,1 M\$

- Investissements dans les programmes d'entretien des actifs, pour 7,6 M\$:
 - Mise aux normes du réseau électrique du Biodôme et du Planétarium Rio Tinto Alcan, pour 2,7 M\$.
 - Réaménagement des sentiers, des terrasses et de l'exposition permanente du Jardin de Chine, pour 1,0 M\$.
 - Réfection des bâtiments de la chaufferie, du complexe C et des services annexes du Jardin botanique, pour 1,0 M\$.
 - Réaménagement des serres Louis-Dupire et autres, pour 1,0 M\$.
 - Réaménagement du Jardin de la pureté – volet phytotechnologique, pour 0,7 M\$.
 - Électrification des volets des serres du Jardin botanique, pour 0,7 M\$.
 - Réfection des zones non touchées par le projet *Migration du Biodôme*, pour 0,5 M\$.

- Réalisation (non terminée) de trois grands projets, pour 6,5 M\$:
 - *Migration du Biodôme*, pour 5,6 M\$.
 - *Métamorphose de l'Insectarium*, pour 0,6 M\$.
 - *Parcours phytotechnologique*, pour 0,3 M\$.

GESTION ET PLANIFICATION IMMOBILIÈRE : 75,8 M\$

- Mise en œuvre du programme de rénovation des bâtiments du Service de sécurité incendie, notamment son quartier général et plusieurs casernes, pour 18,1 M\$.
- Agrandissement et rénovation du pôle multifonctionnel du Service de police, pour 13,4 M\$.
- Rénovation de l'enveloppe et des systèmes électromécaniques du quartier général du Service de police, pour 4,6 M\$.
- Relocalisation des effectifs de l'Hôtel de ville à l'édifice Lucien-Saulnier – phase 1, pour 3,8 M\$.
- Mise à niveau des cours de services, notamment les cours des Carrières et Dickson, pour 3,7 M\$.
- Réalisation de travaux relatifs à l'accessibilité universelle dans différents bâtiments, pour 2,5 M\$.
- Poursuite du projet de captation de gaz à la source dans plus de 15 casernes, pour 2,0 M\$.
- Poursuite des travaux de réfection du tunnel à la cour municipale, pour 1,2 M\$.
- Programme d'installation de stations de recharges pour véhicules électriques : 23 projets en cours, pour 0,7 M\$.

GRANDS PARCS, VERDISSEMENT ET MONT ROYAL : 54,1 M\$

- Mise en valeur du square Viger, pour 3,8 M\$.
- Parc Frédéric-Back : aménagement des blocs 2, 3 et 4, pour 1,8 M\$.
- Investissements dans différents programmes :
 - Acquisition de milieux naturels, pour 23,4 M\$.
 - Réaménagement du réseau des grands parcs, pour 11,6 M\$.
 - Réaménagement du parc du Mont-Royal, pour 6,8 M\$.

INFRASTRUCTURES, VOIRIE ET TRANSPORTS : 440,9 M\$

- Entretien des actifs de la voirie : investissements de 283,5 M\$ pour, notamment, réhabiliter reconstruire ou réaménager 275 km de rues.
- Investissements dans plusieurs grands projets structurants, incluant le réaménagement des rues Saint-Hubert (10,4 M\$) et Sainte-Catherine Ouest (9,0 M\$) et de l'axe Laurentien-Lachapelle (5,7 M\$), la finalisation des travaux relatifs à l'avenue Laurier Ouest (4,7 M\$) ainsi que le début des travaux sur le boulevard Pie-IX en lien avec le projet de Service rapide par bus - SRB (2,7 M\$).
- Réalisation de plusieurs projets avec des partenaires internes, notamment la revitalisation du Quartier des gares, pour 8,2 M\$.
- Poursuite du déploiement d'équipements d'éclairage intelligents (33,4 M\$) et de systèmes de transport intelligents (30,5 M\$) sur le territoire de la ville. Ces investissements importants ont pour objectif d'équiper le réseau artériel (caméras, mise aux normes des feux de circulation, détecteurs), afin de réagir rapidement aux perturbations dès qu'elles surviennent et de rétablir des conditions de circulation normales.
- Développement du réseau cyclable : investissements de 10,0 M\$ pour ajouter 27 km au réseau cyclable, pour un total de 873 km. Par ailleurs, un investissement de 1,2 M\$ a permis d'amorcer l'acquisition d'équipements visant l'expansion du système de vélo en libre-service BIXI.
- Projets majeurs : poursuite, en collaboration avec les partenaires de la Ville de la planification et de la réalisation de projets majeurs tels que le complexe Turcot (Ministère du Transport du Québec - MTQ), le pont Champlain (Infrastructure Canada - IC), la reconstruction du boulevard Pie-IX pour le SRB (ARTM). La Ville accompagne aussi la Caisse de dépôt et placement du Québec infrastructures (CDPQi) pour le développement du projet de Réseau express métropolitain (REM).

MATÉRIEL ROULANT ET ATELIERS : 38,8 M\$

- Achat de tracteurs, de colmateuses, de véhicules lourds, de camions, de remorques, de bennes basculantes et de véhicules légers, ainsi que leurs aménagements (pour les services centraux et les arrondissements), pour 25,4 M\$.
- Acquisition de véhicules pour le Service de police, pour 4,4 M\$.
- Acquisition de divers types de véhicules pour le Service de sécurité incendie, notamment un camion échelle, un camion autopompe, un véhicule d'intervention en matières dangereuses et un véhicule amphibie, pour 4,1 M\$.
- Acquisition de 100 véhicules électriques, pour 3,5 M\$.
- Construction ou remplacement de postes d'essence, pour les cours de service Saint-Michel, Villeray et Saint-Laurent, pour 1,4 M\$.

MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE : 133,7 M\$

- Direction de l'urbanisme – Investissements de l'ordre de 106,4 M\$ dans les projets suivants :
 - Projets urbains : le quartier de Griffintown, Le Triangle, le site du campus Outremont et les acquisitions stratégiques dans les secteurs de planification, pour 88,0 M\$.
 - Projets du patrimoine : réaménagement du square Dorchester et de la place du Canada, réaménagement de la rue Saint-Paul, mise en valeur des immeubles patrimoniaux et réalisation du Plan lumière, pour 18,4 M\$.
- Direction de l'habitation – Investissement de 27,3 M\$ dans les programmes et projets suivants :
 - Programme d'infrastructures lié à la construction de logements sociaux et communautaires, incluant les Habitations Jeanne-Mance cédées à la Ville à coût nul par le gouvernement du Québec, pour 26,1 M\$.
 - Programme d'infrastructures nécessaires au développement immobilier, pour 0,8 M\$.
 - Infrastructures et aménagement des bassins du Nouveau Havre, pour 0,4 M\$.

SÉCURITÉ INCENDIE : 0,4 M\$

- Acquisition d'équipements et accessoires dans le but de maintenir opérationnel le parc d'appareils de protection respiratoire isolants autonomes (APRIA), pour 0,1 M\$.
- Acquisition de détecteurs d'agents chimiques de guerre et industriels toxiques (AP4C) afin de pouvoir intervenir en cas d'attaque chimique, biologique, radiologique, nucléaire ou lors d'un accident industriel (CBRN), pour 0,1 M\$.
- Acquisition d'équipements obligatoires (outils d'étalement) dans le cadre du programme Recherche et sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipements lourds (RSMUEL) du ministère de la Sécurité publique du Canada, pour 0,1 M\$.

SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU : 97,3 M\$

- Programme de protection des actifs, pour 26,1 M\$:
 - Zone hospitalité : construction du mur de soutènement, des plateformes amovibles, des infrastructures fixes et différents aménagements, pour 12,9 M\$.
 - Réfection de bâtiments, notamment le pavillon du Canada, le pavillon des services ainsi que les bâtiments du Musée Stewart, pour 6,3 M\$.
 - Aménagement et réaménagement des réseaux routiers, pour 2,2 M\$.
 - Réfection du complexe aquatique et des stations de filtrage, pour 1,8 M\$.
 - Acquisition d'équipements informatiques, de véhicules et autres, pour 1,4 M\$.

- Projets de legs du 375^e anniversaire de la Ville de Montréal et autres projets, pour 71,2 M\$:
 - Aménagement et construction de l'allée Calder et de l'amphithéâtre dans le cadre du plan d'aménagement et de mise en valeur du secteur sud de l'Île Sainte-Hélène (PAMV), pour 41,5 M\$.
 - Réfection du circuit Gilles-Villeneuve, notamment les infrastructures et les paddocks, pour 28,8 M\$.
 - Rénovation du pavillon du Canada : phase 1, pour 0,9 M\$.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION : 75,8 M\$

- Dépenses de 33,4 M\$ pour l'axe « Affaires institutionnelles » :
 - Optimisation de la gestion des paiements : déploiement de la première version (mode visualisation) de l'application Gestionnaire des factures (GDF) pour le traitement des factures avec bons de commande, utilisée par le Service des Finances et l'ensemble de la Ville.
 - Recettes et encaissements (système informatique) : déploiement et intégration de 47 bibliothèques et du Bureau des permis de l'arrondissement de Villieray-Saint-Michel-Parc-Extension.
- Dépenses de 6,1 M\$ pour l'axe « Gestion du territoire » :
 - Assistant à la gestion des interventions dans les rues (AGIR) : mise en place d'une application permettant aux entreprises d'enregistrer les demandes liées aux permis de consentement, sur le réseau routier de la ville.
 - Système d'autorisation de travaux sur les sites patrimoniaux et les aires de protection (SATSA) : installation d'une nouvelle application découlant du changement du Règlement d'urbanisme, pour faire la saisie et l'approbation des demandes de permis sur les sites patrimoniaux.
- Dépenses de 7,9 M\$ pour l'axe « Solutions aux citoyens et aux entreprises » :
 - Réforme des services d'accueil – Espace pour la vie : mise à jour de Galaxy (système de billetterie), qui permet une meilleure gestion, développement d'une nouvelle solution mobile de validation des billets d'accès (compostage) et mise en place d'une borne pilote d'auto-compostage au Jardin botanique visant à tester l'amélioration de la fluidité d'accès.
- Dépenses de 10,8 M\$ pour l'axe « Sécurité publique et justice » :
 - Cour municipale numérique : mise en place de la vidéo comparution aux 4 centres opérationnels du Service de police et des kiosques automatisés pour l'agenda de la cour municipale (les agendas ne sont plus imprimés).
 - Mise à niveau et modernisation complète du système de répartition du Service de sécurité incendie.

- Dépenses de 3,2 M\$ pour l'axe « Intelligence d'affaires » :
 - Déploiement d'une solution de visualisation et d'analytique des données (Qlik Sense) permettant la création de tableaux de bord et l'analyse avancée des données par les employés de la Ville; déploiement du premier tableau de bord opérationnel pour les cadres en caserne du Service de sécurité incendie.
- Dépenses de 14,4 M\$ pour l'axe « Services transversaux » :
 - Mise en place du Wi-Fi corporatif : déploiement dans 147 bâtiments de la Ville.
 - Communications numériques : déploiement de la plateforme Centre Contact Clients (CCC) aux services 311 et au Centre Opération sécurité.

ARRONDISSEMENTS

Les arrondissements, au moyen des budgets qui leur sont réservés dans le cadre du PTI 2018-2020, investissent dans les éléments des actifs touchant les services de proximité destinés aux citoyens. Pour 2018, un montant de 174,0 M\$ a été consacré à diverses activités d'immobilisations, ce qui représente une baisse de 10,2 M\$ ou 5,5 % par rapport à l'exercice précédent.

AHUNTSIC-CARTIERVILLE : 9,5 M\$

- Réalisation de travaux d'aménagement sur le chalet et la pataugeoire du parc Saint-Paul-de-la-Croix, pour 2,8 M\$.
- Réalisation de travaux de pavage et de reconstruction sur différents tronçons de chaussées et de trottoirs, incluant l'aménagement d'une trentaine de saillies de trottoirs, permettant d'améliorer l'état du réseau routier local et de sécuriser les intersections, pour 1,8 M\$.
- Réalisation de travaux de mise aux normes à l'aréna Marcelin-Wilson, pour 1,6 M\$.
- Construction d'un bâtiment à la patinoire Bleu, Blanc, Bouge, située au parc De Mésey, pour 1,2 M\$.
- Réaménagement des aires de jeux du parc Sainte-Odile, pour 0,5 M\$.
- Installation de filets protecteurs aux parcs D'Auteuil et Marcelin-Wilson, pour 0,2 M\$.

ANJOU : 5,2 M\$

- Acquisition d'un terrain pour la future maison de la culture, pour 1,7 M\$.
- Réalisation de travaux de rénovation intérieure et d'accessibilité universelle à la mairie, pour 1,5 M\$.
- Réfection des rues et des trottoirs, pour 0,7 M\$.
- Rénovation de divers bâtiments, pour 0,5 M\$.
- Réalisation de travaux de réaménagement dans divers parcs, incluant l'installation de clôtures, pour 0,4 M\$.
- Acquisition d'équipements, notamment une génératrice, pour 0,3 M\$.

CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE : 11,0 M\$

- Programme de réfection routière et d'apaisement de la circulation, pour 3,3 M\$.
- Installation d'un nouveau terrain de soccer synthétique au parc Loyola, pour 2,4 M\$.
- Réhabilitation de la cour de services Darlington, pour 0,8 M\$.
- Réfection de divers bâtiments municipaux, incluant le Centre sportif Côte-des-Neiges, pour 0,8 M\$.
- Réalisation de travaux de rénovation au chalet du parc Notre-Dame-de-Grâce, pour 0,8 M\$.

- Aménagement de la place de Vimy dans le parc Notre-Dame-de-Grâce, pour 0,6 M\$.
- Transformation de la pataugeoire du parc Macdonald en jeux d'eau, pour 0,5 M\$.
- Finalisation des travaux contingents et accessoires au centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce ainsi qu'à la bibliothèque Benny, pour 0,3 M\$.
- Début des travaux d'agrandissement du chalet du parc de la Savane, pour 0,3 M\$.
- Réalisation de travaux de maçonnerie au Centre communautaire Côte-des-Neiges, pour 0,3 M\$.
- Réaménagement de l'aire de jeux du parc de la Confédération, pour 0,2 M\$.
- Aménagement de l'aire d'exercice canin de la place Darlington, pour 0,2 M\$.

LACHINE : 2,6 M\$

- Mise en œuvre du programme de réfection routière, principalement sur les 6^e, 8^e et 11^e Avenue ainsi que plantation de 300 arbres sur la rue Norman, pour 1,1 M\$.
- Investissements dans l'aménagement du nouveau parc Pominville, pour 0,3 M\$.
- Réalisation de travaux d'accessibilité universelle à la Vieille Brasserie, pour 0,2 M\$.
- Achèvement des travaux de mise aux normes pour la station de pompage Camille à Saint-Pierre.

LA SALLE : 8,7 M\$

- Réfection des parcs de l'arrondissement, incluant la construction d'un îlot rassembleur au parc Parent et d'un sentier d'accès à la terrasse de la baie de Quenneville, des travaux de réaménagement aux parcs Martineau, Dalmany, Ouellette, Lacharité, Melatti, Lawrence et des Saints-Anges ainsi que la première portion des travaux de reconstruction du pavillon des baigneurs et de la piscine du parc Lacharité, pour 3,0 M\$.
- Acquisition des infrastructures du quartier Highlands, financée en totalité par le promoteur, pour 2,2 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection des bâtiments, notamment pour la mairie d'arrondissement, le centre communautaire et culturel Henri-Lemieux, l'aréna Jacques-Lemaire ainsi que l'Aquadôme, pour 2,0 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection routière avec des travaux de pavage et de reconstruction sur différents tronçons de chaussées et de trottoirs, permettant d'améliorer l'état du réseau routier local, pour 1,5 M\$.

L'ÎLE-BIZARD–SAINTE-GENEVIÈVE : 1,7 M\$

- Pavage et reconstruction de différents tronçons de chaussées et de trottoirs, permettant d'améliorer l'état du réseau routier local, pour 0,5 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection des bâtiments, comprenant notamment la mairie d'arrondissement et le pavillon Vincent-Lecavalier, pour 0,3 M\$.
- Finalisation des travaux contingents et accessoires à la salle multifonctionnelle Madeleine-Lahaye, pour 0,3 M\$.
- Acquisition d'un balai de rue aspirateur, dans le cadre du programme de remplacement de véhicules, pour 0,3 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réaménagement de parcs de l'Arrondissement, pour 0,2 M\$.
- Mise en œuvre du programme d'apaisement de la circulation, incluant l'installation de bollards de sécurité, de bacs de plantation et de signaux de circulation, pour 0,1 M\$.

MERCIER–HOCHELAGA-MAISONNEUVE : 12,0 M\$

- Mise en œuvre du programme de protection et de construction des bâtiments, comprenant la mise aux normes de l'aréna Saint-Donat, l'agrandissement et la rénovation du chalet de parc Saint-Clément, le remplacement du système de filtration et d'éclairage à la piscine Pierre-Lorange, la réfection de la fontaine et de l'entrée d'eau du bain Morgan ainsi que l'accessibilité universelle et la rénovation des portes d'accès du centre Pierre-Charbonneau, pour 4,0 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection routière, comprenant la conception et la reconstruction de trottoirs ainsi que l'aménagement d'avancées de trottoirs, pour 3,8 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réaménagement de parcs anciens, comprenant la mise aux normes des patageoires Pierre-Bédard et Saint-Clément, avec l'ajout d'un système de filtration, le réaménagement des parcs Lalancette et Pierre-Bernard ainsi que le réaménagement des passages du lien vert, pour 3,2 M\$.
- Mise en œuvre du projet d'aménagement de la ruelle Desjardins-De La Salle-de Rouen, financé par une taxe d'amélioration locale à la charge des citoyens, pour 0,4 M\$.
- Mise en œuvre du programme d'apaisement de la circulation (dos d'âne et passages piétons surélevés), pour 0,3 M\$.

MONTREAL-NORD : 8,8 M\$

- Réalisation de réfection routière, incluant la réalisation de 555 m de rues locales et de 1 292 m² de trottoirs ainsi que la construction de 358 m² de fosses de plantation et l'ajout de 5,2 km au réseau cyclable, pour 1,6 M\$.
- Réalisation de travaux de mise aux normes à l'aréna Fleury, pour 1,4 M\$.

- Acquisition de trois terrains pour fins de parcs et espaces publics, pour 1,1 M\$.
- Réalisation de travaux de mise aux normes sur des bâtiments administratifs, pour 0,9 M\$.
- Aménagement de scènes extérieures aux parcs Gouin et Eusèbe-Ménard, pour 0,9 M\$.
- Remplacement de la climatisation à la bibliothèque Henri-Bourassa, pour 0,7 M\$.
- Réalisation d'aménagements dans divers parcs (Aimé-Léonard, Lacordaire et Le Carignan) tels que des jeux d'eau et des terrains de tennis, pour 0,6 M\$.
- Réparation du chalet du parc Ottawa, à la suite d'un incendie, pour 0,4 M\$.
- Aménagement de quatre nouvelles ruelles vertes et de la place de l'Espoir, pour 0,4 M\$.
- Planification d'aménagements pour divers parcs (Henri-Bourassa, Jules-Verne, Sabrevois, Aimé-Léonard), pour 0,2 M\$.

OUTREMONT : 1,6 M\$

- Réaménagement de l'aire de jeux et début de la mise aux normes de la piscine du parc John-F. Kennedy, pour 0,8 M\$.
- Réfection de chaussées et de trottoirs à différents endroits sur le territoire de l'arrondissement, pour 0,7 M\$.
- Réaménagement de locaux au Centre communautaire intergénérationnel (CCI), pour 0,1 M\$.

PIERREFONDS-ROXBORO : 9,7 M\$

- Réaménagement de divers parcs, notamment le parc des Anciens-Combattants, et reconstruction de la piscine Versailles, pour 6,6 M\$.
- Construction d'un espace administratif à la bibliothèque, pour 1,5 M\$.
- Réfection de divers bâtiments, comprenant notamment le remplacement des fenêtres de la mairie d'arrondissement et du centre culturel, pour 1,3 M\$.
- Réfection routière, principalement de la rue Marceau, pour 0,2 M\$.

PLATEAU-MONT-ROYAL : 9,6 M\$

- Mise en œuvre du programme de réaménagement des infrastructures, comprenant plusieurs projets de verdissement de ruelles, de saillies et de réaménagements géométriques, (notamment : les rues Bagg, Napoléon, Marie-Anne, Guilbault, Garnier et Prince-Arthur, et l'avenue Fairmount), pour 4,5 M\$.
- Réalisation du programme de réaménagement des parcs, incluant la poursuite de l'aménagement du *skatepark* ainsi que l'aménagement du parc Devonshire, pour 2,6 M\$.

- Mise en œuvre du programme de réfection routière (diverses rues, trottoirs et dos d'âne), pour 1,9 M\$.
- Poursuite du réaménagement de la caserne 26 et finalisation d'améliorations locatives au 201, avenue Laurier Est, pour 0,4 M\$.
- Début des travaux de la mise aux normes de l'aréna Mont-Royal, pour 0,1 M\$.

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES–POINTE-AUX-TREMBLES : 18,5 M\$

- Mise en œuvre du programme de travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels, pour le projet *Le Valencia*, phase 2, pour 3,7 M\$.
- Réfection des centres de loisirs et communautaires, comprenant notamment le stationnement écologique de l'aréna Rodrigue-Gilbert et de la mise aux normes de l'aréna René-Masson, pour 3,6 M\$.
- Aménagement de parcs de l'arrondissement tels que les parcs Saint-Joseph, René-Vautelet et Saint-Marcel, pour 2,5 M\$.
- Construction d'un pavillon au parc Clémentine-de-la-Rousselière, pour 2,2 M\$.
- Réfection des terrains de soccer et de tennis des parcs Daniel-Johnson, de la Polyvalente Pointe-aux-Trembles, Saint-Marcel et Conrad-Poirier, pour 1,8 M\$.
- Début de la construction du chalet et de la piscine Hans-Selye, pour 1,3 M\$.
- Acquisition de terrains pour fins de parcs, pour 1,1 M\$.
- Aménagement du stationnement de la Maison du citoyen, dans le cadre de la mise en valeur du Vieux-Pointe-aux-Trembles, pour 0,9 M\$.
- Réalisation du programme de soutien pour la mise en valeur de la rivière des Prairies, notamment aux parcs Solange-Chaput-Rolland, André-Corbeil-dit-Tranchemontagne et Ernerst-Rouleau, pour 0,7 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection et de réaménagement de rues, pour 0,6 M\$.
- Acquisition de poubelles semi-enfouies et d'équipements, pour 0,1 M\$.

ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE : 16,7 M\$

- Poursuite de la mise en œuvre du Plan local de déplacement (incluant de nombreuses mesures d'apaisement de la circulation), pour 4,3 M\$.
- Aménagement du terrain synthétique de soccer-rugby au parc Étienne-Desmarteau, pour 2,2 M\$.
- Fin des travaux de mise aux normes du système de réfrigération de l'aréna Étienne-Desmarteau, pour 1,7 M\$.

- Réfection du chalet et achèvement des travaux relatifs à la nouvelle aire de planche à roulettes, au parc du Père-Marquette, pour 1,4 M\$.
- Réfection du système de filtration de la piscine du parc Joseph-Paré, pour 1,0 M\$.
- Réalisation des aménagements permanents de la place Shamrock, pour 1,0 M\$.
- Réaménagement des aires de jeux des parcs Henri-Valade et Idola-Saint-Jean, pour 0,8 M\$.
- Réaménagement de l'aire d'entraînement pour adultes, de l'aire d'exercice canin ainsi que de l'éclairage du parc de la Louisiane, pour 0,5 M\$.
- Réalisation du jardin à monarques Marcelle-Gauvreau, pour 0,4 M\$.
- Maintien du programme de ruelles vertes, pour 0,2 M\$.
- Réaménagement du terrain de micro-soccer du parc De Gaspé, pour 0,2 M\$.

SAINT-LAURENT : 14,1 M\$

- Achèvement des travaux de construction du complexe sportif, pour 2,9 M\$.
- Réaménagement des parcs Saint-Laurent, Marcel-Laurin, Bélanger, Cousineau, et Chamberland, pour 2,0 M\$.
- Réfection de la piste d'athlétisme Ben-Leduc et d'un terrain de soccer au parc Marcel-Laurin, pour 1,7 M\$.
- Aménagement des nouveaux squares Nordet et Rambler au parc du Bois-Franc, pour 1,4 M\$.
- Prolongement du boulevard Alfred-Nobel dans l'Éco-campus Hubert-Reeves et réalisation de travaux du bassin du ruisseau Bertrand, pour 1,4 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection routière, pour 1,1 M\$.
- Achèvement des travaux au parc Decelles, pour 1,0 M\$.
- Rénovation de divers bâtiments, notamment le centre des loisirs, la bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent, le bâtiment du développement économique, l'aréna Raymond-Bourque ainsi que la mairie d'arrondissement, pour 1,0 M\$.
- Réalisation de la place du 375^e anniversaire de Montréal et d'autres projets, notamment l'adoption du plan directeur des promenades urbaines ainsi que le lancement de la promenade Decelles et du concours d'architecture de paysage pour l'élaboration du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité Cavendish-Laurin-Liesse, pour 0,7 M\$.
- Installation et signalisation dans les parcs et les bâtiments et remplacement du mobilier d'éclairage, pour 0,5 M\$.
- Réalisation de travaux à la traverse Montpellier et prolongement de la rue Percival-Reid, pour 0,4 M\$.

SAINT-LÉONARD : 7,7 M\$

- Investissements dans le programme de réfection des rues et des trottoirs, incluant des mesures d'apaisement de la circulation, pour 3,0 M\$.
- Investissements dans le programme d'amélioration des aires de jeux et des parcs, pour 1,9 M\$:
 - Nouveau système d'éclairage pour les terrains de tennis des parcs Hébert et Ladauversière, pour 0,4 M\$.
 - Mise en œuvre du projet d'aménagement d'un nouvel espace vert autour des bassins de rétention du Domaine Chartier, pour 0,3 M\$.
 - Réaménagement complet de l'aire de jeux du parc Coubertin, pour 0,2 M\$.
 - Aménagement du nouveau parc Antonio-Spada, pour 0,2 M\$.
- Investissements dans les installations sportives, communautaires et culturelles de l'Arrondissement, pour 2,8 M\$:
 - Remplacement des systèmes de filtration des piscines du parc Ladauversière et Garibaldi, pour 1,6 M\$.
 - Réfection du toit-terrasse de la bibliothèque, pour 0,4 M\$.
 - Réfection du complexe aquatique de Saint-Léonard, pour 0,3 M\$.

SUD-OUEST : 5,3 M\$

- Réalisation de plusieurs interventions dans les parcs :
 - Aménagement du sentier de la Bourgogne, au parc des Jazzmen, et réaménagement du parc Charles-Drew, pour 0,7 M\$.
 - Achèvement des travaux de remplacement, au parc Le Ber, des tours d'éclairage pour le football, le baseball et la butte de glisse et ajout d'éclairage, pour 0,5 M\$.
 - Réaménagement du parc Édouard-Fabre, comprenant l'installation d'un circuit d'exercice qui contribuera à l'activité physique en plein air, pour 0,3 M\$.
 - Réaménagement du terrain de soccer du parc Ignace-Bourget, avec système d'irrigation et de drainage, exercices et aires de jeux pour adultes (pétanque et tennis de table), pour 0,2 M\$.
- Investissements dans les programmes de protection des bâtiments sportifs, de réfection d'enveloppes de bâtiments et de mise à niveau des immeubles, pour 1,6 M\$.
- Réfection et construction de chaussées, de trottoirs et de saillies sur plusieurs rues de l'arrondissement, pour 1,2 M\$.
- Remplacement de mobilier urbain (corbeilles, bancs, supports à vélos, bacs de jardinage), pour 0,3 M\$.

- Mise en œuvre du programme relatif aux mesures d'apaisement de la circulation, pour 0,2 M\$.

VERDUN : 7,3 M\$

- Mise en œuvre du programme de réfection routière (réfection des rues Foch, Clemenceau, Churchill, Richard, Rolland et de la 6e Avenue, réfection des ruelles vertes Gordon et LaSalle, et réfection de trottoirs), pour 2,3 M\$.
- Poursuite du projet de l'auditorium, pour 1,7 M\$.
- Poursuite du projet de la plage de Verdun, pour 1,4 M\$.
- Aménagement des parcs et places publiques de l'arrondissement, incluant le réaménagement et la modernisation des équipements du parc Duquette, la rénovation du pavillon Riverview, au parc de l'Honorable-George-O'Reilly, la réfection et l'ajout de pistes cyclables au parc Therrien ainsi que la reconstruction de deux terrains de tennis à L'Île-des-Sœurs, pour 0,9 M\$.
- Finalisation du projet de lieu de diffusion culturelle – Quai 5160, pour 0,7 M\$.

VILLE-MARIE : 14,3 M\$

- Mise en œuvre du programme de réaménagement des parcs, pour 9,7 M\$:
 - 2,6 M\$ pour la construction d'un chalet et d'une pataugeoire au parc Olivier-Robert.
 - 1,4 M\$ pour la réfection du mur de maçonnerie et la rénovation du chalet du parc Percy-Walters.
 - 1,3 M\$ pour la phase 2 du réaménagement du parc Walter-Stewart.
 - 0,8 M\$ pour le réaménagement du parc Saint-Jacques.
 - 3,6 M\$ pour le réaménagement de divers parcs : du Pied-du-Courant, Aristide-Beaugrand-Champagne, Marcelle-Barthe, Persillier-Lachapelle, Guy-Paxton, Miville-Couture et Jos-Montferrand.
- Mise en œuvre de programme de réfection routière, pour 2,3 M\$.
- Installation de toilettes publiques autonettoyantes à la place Émilie-Gamelin, au parc Walter-Stewart ainsi que sur la rue de la Commune et l'avenue Papineau, pour 1,4 M\$.
- Mise en œuvre du programme de protection des bâtiments, comprenant la fin des travaux de mise en valeur du bâtiment de la maison de la culture Frontenac et l'aménagement des locaux du Centre récréatif Poupart, pour 0,9 M\$.

VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION : 9,7 M\$

- Acquisition d'équipements scéniques et scénographiques et réalisation de travaux d'aménagement à la maison de la culture Claude-Léveillé, pour 2,1 M\$.
- Poursuite du programme de réfection routière permettant d'améliorer l'état du réseau routier local, pour 1,7 M\$.
- Réaménagement du parc Saint-Damase, pour 1,2 M\$.
- Réfection du système de chauffage, de la plomberie pour l'eau chaude domestique et d'une partie de l'enveloppe extérieure du centre sportif Jean-Rougeau, pour 1,0 M\$.
- Réfection de la toiture et remplacement du système de chauffage du Patro Le Prevost, pour 1,0 M\$.
- Réaménagement du parc Giovannina-Di Tomasso, pour 0,6 M\$.
- Réaménagement du parc Jean-Marie-Lamonde, pour 0,6 M\$.
- Réalisation de travaux d'aménagement au parc Champdoré, pour 0,3 M\$.
- Réfection de la toiture au clos de l'Épée, pour 0,2 M\$.

Dette et
financement

2018

Encadrement financier et
stratégies de financement



ENCADREMENT FINANCIER ET STRATÉGIES DE FINANCEMENT

ENCADREMENT FINANCIER

La Ville de Montréal a recours à l'emprunt pour financer une partie de ses investissements. Cela implique que la Ville doit faire des choix parce qu'elle ne peut pas s'endetter outre mesure, bien qu'il n'y ait pas de limite légale à son pouvoir d'emprunt. La Ville a donc élaboré une stratégie financière qui tient compte notamment de son endettement. C'est dans cet esprit qu'elle a présenté, au budget de 2004, sa politique de gestion de la dette.

Rappelons que cette politique a pour but :

- de définir les objectifs de la gestion de la dette;
- de rendre plus systématique le processus de prise de décision;
- d'assurer la cohérence en introduisant discipline et continuité dans le processus de décision en matière d'endettement;
- de doter la Ville d'un encadrement permettant de maintenir, voire d'améliorer sa situation financière.

La politique de gestion de la dette fixe également certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Ces dernières composent l'encadrement financier et sont résumées dans le tableau suivant.

Tableau 88 – Encadrement financier

Balises	Définitions	Objectifs	Limite
Dette directe et indirecte nette Revenus annuels	Solde de la dette nette par rapport aux revenus annuels	Limiter le niveau de la dette	Limiter le niveau de la dette directe et indirecte nette à 100 % des revenus annuels
Coût annuel net de la dette Dépenses de fonctionnement	Coût net de la dette par rapport à l'ensemble des charges, du financement et des affectations	Limiter le coût net de la dette	Limiter le coût annuel net de la dette à la charge des contribuables à 16 % des dépenses de fonctionnement
Réserves de fonds (Surplus affectés)	Excédents annuels cumulés des revenus sur les dépenses, réservés à des fins particulières	Créer des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues	Aucune
Réserve financière pour le paiement accéléré de la dette		Prévoir à même les frais financiers une contribution volontaire devant servir à rembourser la dette	5 M\$ + une hausse minimum de 10 % par année et affecter 50 % des économies d'intérêts pour rembourser la dette
Dette nette Potentiel fiscal	Solde des emprunts contractés par la Ville et à la charge de celle-ci par rapport à la capacité qu'a la Ville de générer des revenus	Éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus	Aucune
Dette par habitant	Niveau d'endettement net par habitant	Déterminer le niveau de la dette par habitant	Aucune

STRATÉGIES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

En 2018, diverses sources de financement autres que l'emprunt ont servi à financer les dépenses de 1,8 G\$ imputées à l'activité d'investissement, tel que le présente le tableau suivant.

Tableau 89 – Sources de financement et répartition des dépenses¹

(en millions de dollars)

	2016	2017	2018
Paiement au comptant d'immobilisations et autres			
Réserve pour le paiement au comptant d'immobilisations	187,8	267,7	356,5
Réserve eau	96,4	77,1	69,6
Réserve du fonds d'amortissement – Politique gestion dette	-	-	-
Autres paiements au comptant ²	33,2	40,9	49,8
Sous-total – Paiement au comptant	317,4	385,7	475,9
Fermeture de règlements d'emprunt			
Excédent de financement viré au solde disponible	(2,5)	-	-
Utilisation du solde disponible	1,8	-	-
Sous-total – Fonds réservé – Solde disponible de règlements d'emprunt fermés	(0,7)	-	-
Subventions gouvernementales			
Subventions différées ³	186,7	150,4	106,3
Subventions au comptant ⁴	135,3	165,3	91,7
Sous-total – Subventions gouvernementales	322,0	315,7	198,0
Total des autres sources de financement	638,7	701,4	673,9
Dépenses 2018 à financer par emprunts	581,1	810,0	1 105,5
Total – Montant global imputé à l'activité d'investissement en 2018	1 219,8	1 511,4	1 779,4
Répartition des dépenses			
Dépenses d'immobilisations	1 163,8	1 414,9	1 721,5
Dépenses de fonctionnement	55,1	99,0	45,7
Propriétés acquises à des fins de revente	0,9	(2,5)	12,2
Dépenses totales imputées à l'activité d'investissement	1 219,8	1 511,4	1 779,4

1. Pour l'ensemble des dépenses qui y sont imputées (immobilisations, fonctionnement et autres).

2. Inclut un montant pour des travaux effectués pour des tiers et pour lesquels la Ville se fait rembourser.

3. En 2017, inclut un montant de 14,5 M\$ provenant de la reclassification des subventions qui sont reliées à la dette en subventions différées, à la suite de la modification en 2015 de la stratégie de financement des projets afférents.

4. En 2017, exclut une reclassification de 20,3 M\$ en provenance des revenus divers.

STRATÉGIE DE PAIEMENT AU COMPTANT (PCI)

Auparavant, la Ville finançait par emprunt la majorité de ses investissements. Depuis 2014, elle a opté pour une stratégie visant à accroître substantiellement, d'année en année, la portion des investissements qui seront financés au comptant. Au cours de 2018, les emprunts qui ont été évités grâce aux investissements payés au comptant s'élèvent à 475,9 M\$. Ces efforts contribuent grandement à limiter la hausse de l'endettement.

SUBVENTIONS DETTES DEVENUES SUBVENTIONS DIFFÉRÉES

Afin de financer une partie des investissements de la Ville, le gouvernement du Québec octroie à celle-ci des subventions. Certaines sont payées au comptant, alors que d'autres sont versées sur plusieurs années, selon les différents programmes et protocoles d'entente. Auparavant, la Ville devait financer par emprunt la part du gouvernement du Québec qui était remboursable sur plusieurs années (subventions dettes). Le coût de l'emprunt était alors remboursé par les ministères concernés. Depuis quelques années, de nouvelles clauses ont été ajoutées aux protocoles afin de ne plus obliger la Ville à emprunter, et ce, même si la subvention est remboursée par le gouvernement sur plusieurs années (subventions différées). Dans ce cas, des clauses spécifiques indiquent comment déterminer les dépenses d'intérêts qui seront effectivement remboursées à la Ville par les ministères.

Du point de vue financier, il est nettement préférable pour la Ville de bénéficier de ces nouvelles conditions. Cela diminue le besoin d'emprunts et génère des revenus d'intérêts supérieurs, compte tenu des taux d'intérêt actuels des emprunts, des subventions et des placements.

C'est donc dans ce contexte qu'à la fin de 2015, la Ville a adapté sa stratégie de financement des investissements qui bénéficient de subventions gouvernementales à être versées sur plusieurs années (subventions différées). Cette stratégie sera revue en fonction de l'évolution future des taux d'intérêt des emprunts, des subventions, des placements et des liquidités de la Ville.

FINANCEMENT PAR EMPRUNT

Une partie des investissements est à la charge de tiers et l'autre, à la charge des contribuables. Dans les deux cas, une portion doit être financée par emprunt. Par conséquent, une partie des emprunts sera à la charge de tiers, et l'autre, à la charge des contribuables.

Plusieurs facteurs doivent être considérés avant la réalisation des emprunts, notamment :

- la capacité de réalisation des investissements au cours des exercices financiers;
- la stratégie de report du financement à long terme des investissements;
- l'utilisation des sommes réservées en vue de réduire le recours à l'emprunt, notamment les sommes provenant de la politique de gestion de la dette et celles affectées à la réserve d'immobilisations;

- depuis 2011, l'émission par la Ville des emprunts à long terme nécessaires au financement des investissements non subventionnés de la Société de transport de Montréal (STM). La STM en assume tous les frais;
- les emprunts échus au cours de l'exercice et pour lesquels des refinancements sont requis.

Vu l'ensemble de ces paramètres, la Ville a émis en 2018 un volume d'emprunts de 1 488,1 M\$. Ces emprunts ont été émis pour des termes de 5, 9, 10, 18 et 20 ans, selon les besoins et opportunités des marchés financiers. La Ville a obtenu un taux d'intérêt nominal moyen de 3,12 %. Ces emprunts ont été émis à des fins de refinancement (196,2 M\$), pour les besoins de la STM, (318,2 M\$) et pour le financement à long terme des dépenses de la Ville (dépenses de fonctionnement : 54,8 M\$; investissements : 918,8 M\$).

Compte tenu des dépenses, des autres sources de financement et des emprunts émis en 2018, voici l'évolution du solde des dépenses à financer en fin d'exercice :

Tableau 90 – Évolution du solde à financer

(en millions de dollars)

	2016	2017	2018
Solde des dépenses à financer par emprunt au 1^{er} janvier	100,0	143,6	258,6
Plus : dépenses	1 219,8	1 511,4	1 779,4
Moins : autres sources de financement (voir tableau 89)	638,7	701,4	673,9
Total – Montant à financer par emprunt	681,1	953,6	1 364,1
Moins : emprunts réalisés	537,5	695,0	973,7
Solde des dépenses à financer par emprunt au 31 décembre	143,6	258,6	390,4

Après la réalisation du programme d'emprunts, au 31 décembre 2018, la dette brute de la Ville, non consolidée, s'élevait à 9,2 G\$, alors que la dette nette atteignait 5,5 G\$. Les coûts bruts et nets de cette dette pour les exercices 2016 à 2018 sont présentés dans le tableau ci-après. En 2018, le coût brut s'élève à 1 018,6 M\$ et le coût net, à 736 M\$, comparativement à des budgets respectifs de 1 031,4 M\$ et 737,2 M\$.

Tableau 91 – Évolution du coût réel de la dette, de 2016 à 2018

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original 2018	Écart 2018	Budget modifié 2018
	2016	2017	2018			
Coût brut de la dette						
Intérêts et autres frais ¹	382 947,0	389 788,0	397 165,8	407 285,4	10 119,6	407 285,4
Remboursement de capital et contributions aux fonds d'amortissement	449 312,0	463 854,0	473 755,0	478 373,3	4 618,3	478 373,3
	832 259,0	853 642,0	870 920,8	885 658,7	14 737,9	885 658,7
Affectation au remboursement de la dette	26 247,0	27 098,0	32 684,0	31 092,9	(1 591,1)	31 092,9
Remboursement de capital par subventions ²	85 213,0	83 814,4	84 845,2	84 535,1	(310,1)	84 535,1
Remboursement de capital de la STM ³	21 399,3	26 206,2	30 125,5	30 125,5	-	30 125,5
	132 859,3	137 118,6	147 654,7	145 753,5	(1 901,2)	145 753,5
Coût brut de la dette	965 118,3	990 760,6	1 018 575,5	1 031 412,2	12 836,7	1 031 412,2
Moins :						
Revenus de placement des fonds d'amortissement	66 099,0	68 061,0	68 998,0	66 246,2	2 751,8	66 246,2
Amortissement de la prime à l'émission ¹	7 507,0	7 577,0	-	7 576,9	(7 576,9)	7 576,9
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec						
Pour la portion des intérêts	40 567,0	35 455,0	30 745,0	32 262,9	(1 517,9)	32 262,9
Pour la portion du capital ²	85 213,0	83 814,4	84 845,2	84 535,1	310,1	84 535,1
	199 386,0	194 907,4	184 588,2	190 621,1	(6 032,9)	190 621,1
Moins :						
Recouvrement de la Société de transport de Montréal						
Pour la portion des intérêts	18 914,0	21 900,0	27 696,9	32 278,4	(4 581,5)	32 278,4
Pour la portion du capital ³	21 399,3	26 206,2	30 125,5	30 125,5	-	30 125,5
Recouvrement sous la forme de redevances du fonds des conduits souterrains	37 520,0	37 748,0	40 171,0	41 168,4	(997,4)	41 168,4
	77 833,3	85 854,2	97 993,4	103 572,3	(5 578,9)	103 572,3
Coût net de la dette à la charge des contribuables	687 899,0	709 999,0	735 993,9	737 218,8	1 224,9	737 218,8

1. À partir de 2018, l'« Amortissement de la prime à l'émission » est placé dans « Intérêts et autres frais ».

2. Cette dépense est annulée en contrepartie des subventions du gouvernement du Québec, portion capital.

3. Cette dépense est annulée en contrepartie des sommes remboursées par la STM, portion capital.

ÉVOLUTION DE LA DETTE DIRECTE

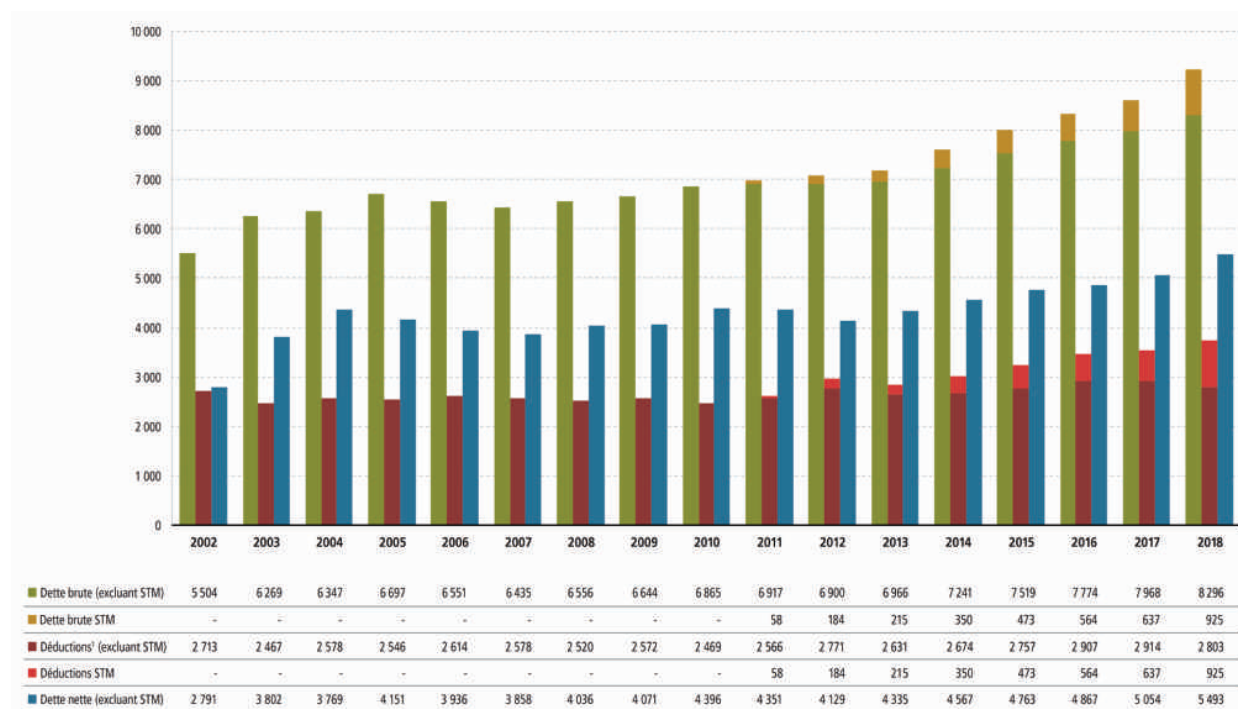
Le graphique suivant illustre l'évolution de la dette directe, brute et nette, depuis la réorganisation municipale de 2002.

La dette nette comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par le gouvernement du Québec et d'autres tiers, ainsi que des sommes accumulées au fonds d'amortissement.

La dette nette est en hausse de 8,7 % par rapport à 2017. Elle a atteint 5,5 G\$ en 2018, soit une augmentation de 439,6 M\$.

Graphique 9 – Évolution de la dette directe brute et nette, de 2002 à 2018

(en millions de dollars)



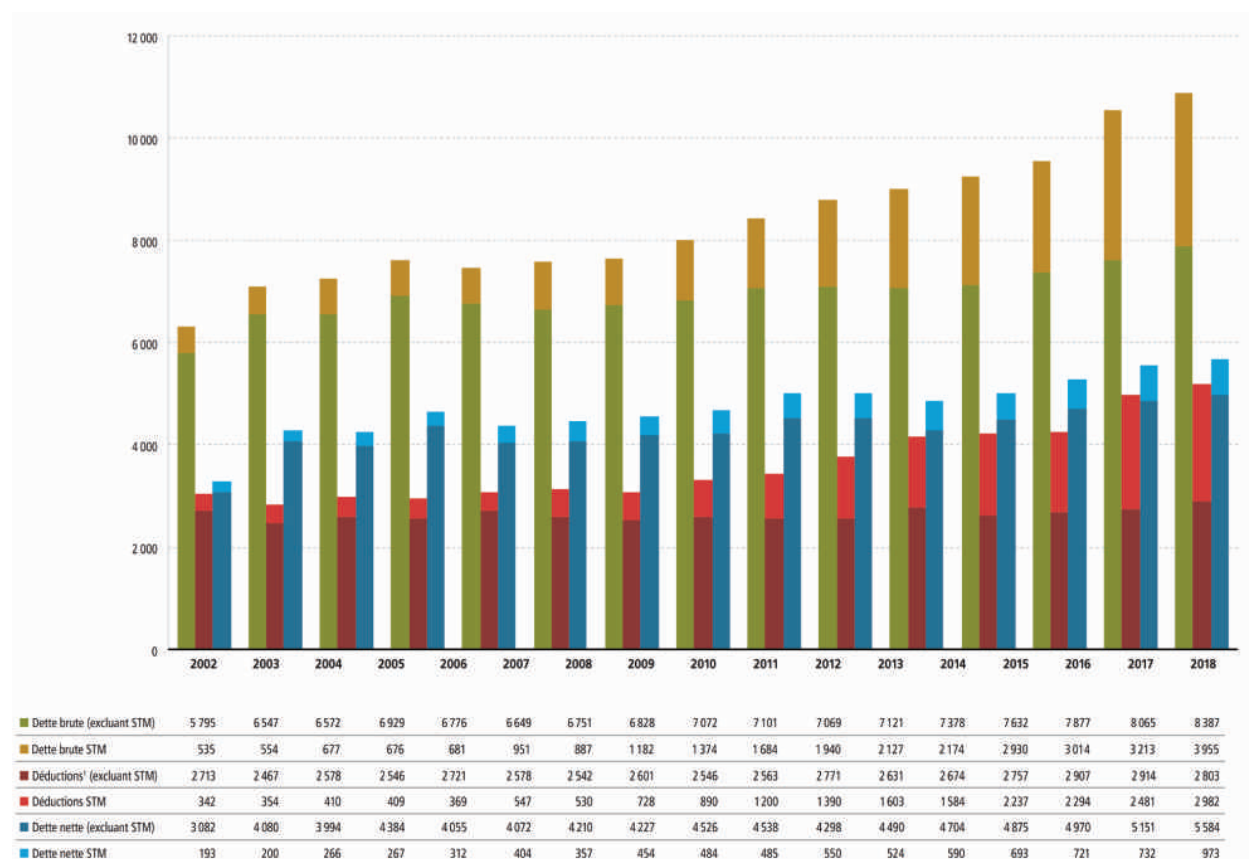
1. Correspond aux sommes à la charge du gouvernement du Québec et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées au fonds d'amortissement.

ÉVOLUTION DE LA DETTE CONSOLIDÉE DIRECTE ET INDIRECTE

Le graphique suivant illustre l'évolution de la dette consolidée, brute et nette, de la Ville de Montréal, de 2002 à 2018. Celle-ci comprend la dette directe de la Ville et celle de certains organismes faisant partie du périmètre comptable de la Ville, soit la STM, la Société d'habitation et de développement de Montréal, Technoparc Montréal, Anjou 80, la Société de vélo en libre-service et la Société en commandite Stationnement de Montréal.

Graphique 10 – Évolution de la dette consolidée brute et nette, de 2002 à 2018

(en millions de dollars)



1. Correspond aux sommes à la charge du gouvernement du Québec et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées au fonds d'amortissement.

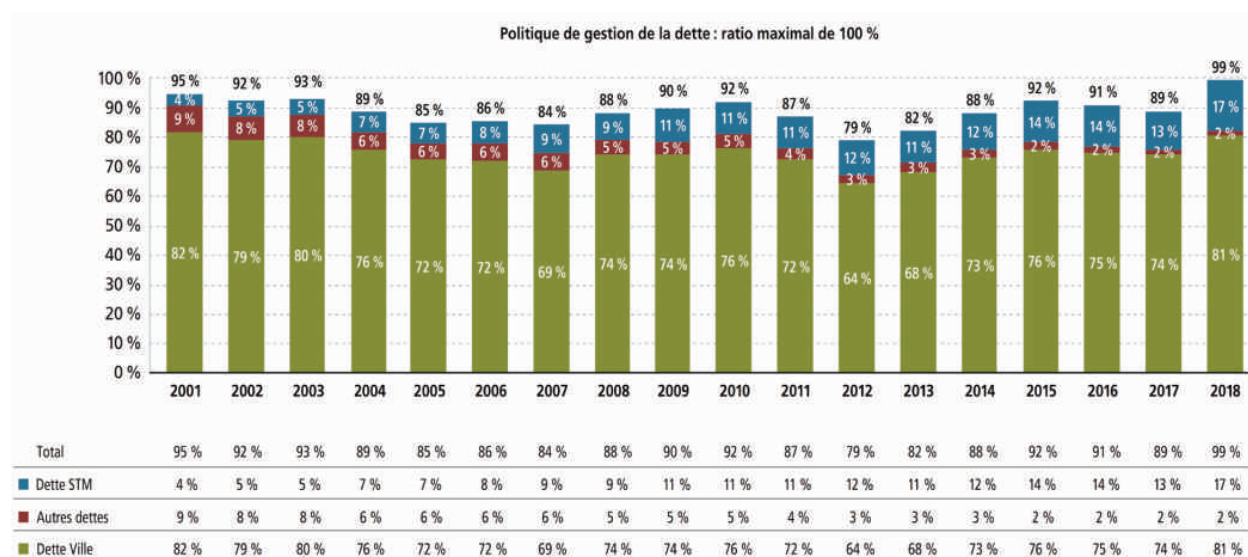
ÉVOLUTION DES RATIOS ÉNONCÉS DANS LA POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

Ratio de la limite d'endettement

La politique de gestion de la dette, en vigueur depuis 2004, établit un certain nombre de paramètres afin de guider les actions de la Ville relativement à la gestion de sa dette. L'un de ces paramètres a pour but de limiter le niveau de la dette consolidée nette, excluant la dette attribuable au refinancement de la dette actuarielle initiale, à un maximum équivalant à 100 % des revenus du budget global de la Ville de Montréal. L'analyse des données permet de constater que, malgré la croissance de la dette nette de la STM et la diminution des échéances nettes de la dette, pour 2018, ce ratio est encore inférieur au ratio maximal de 100 %, soit à 99 %. Cela est attribuable en partie à la hausse progressive des revenus de la Ville.

Graphique 11 – Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale), en pourcentage des revenus de la Ville, de 2001 à 2018

(données au 31 décembre de chacune des années)

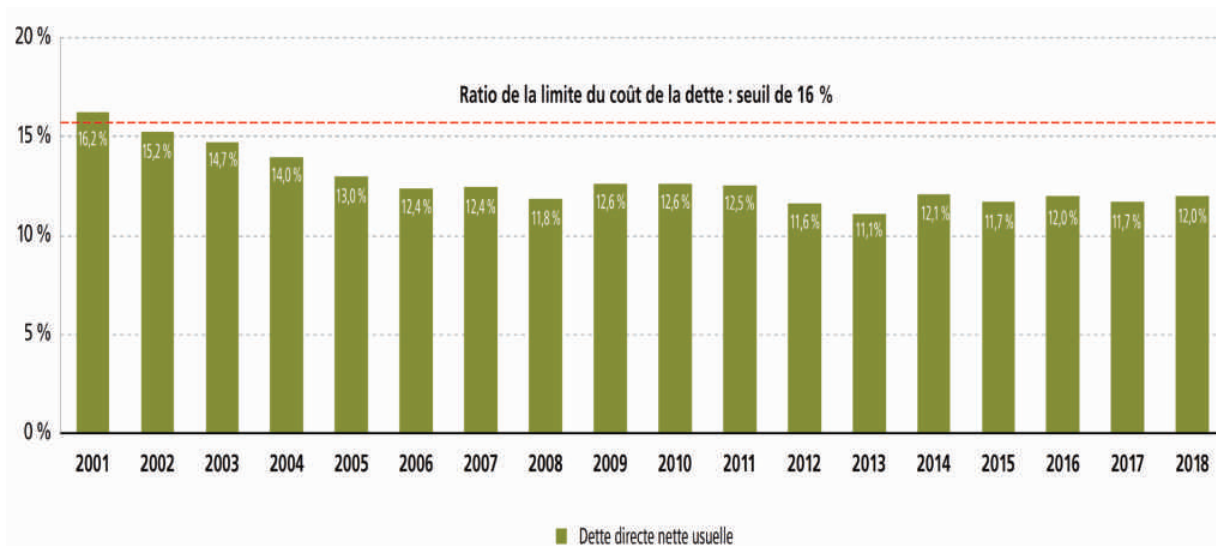


Ratio de la limite du coût de la dette

Le graphique suivant présente le coût net¹ de la dette par rapport à l'ensemble des dépenses². La politique de gestion de la dette limite le coût net de la dette, excluant le coût net de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale, à un maximum de 16 % de l'ensemble des charges et du financement de la Ville.

En 2001, le coût net de la dette représentait 16,2 % de l'ensemble des charges de fonctionnement. En 2018, ce ratio n'atteignait que 12 %.

Graphique 12 – Coût net du service de la dette, en pourcentage des charges de fonctionnement, de 2001 à 2018



1. Ce coût net de la dette exclut le coût net de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale de cinq des six régimes de l'ancienne Ville de Montréal. Ce coût net s'élève à 83,0 M\$.

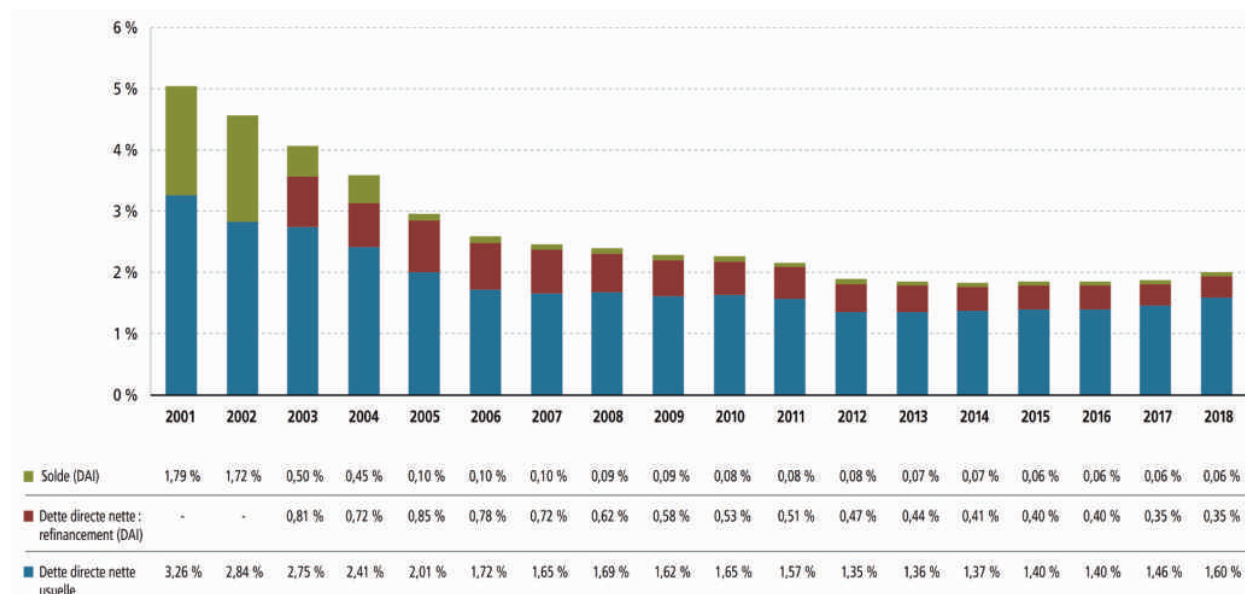
2. Le niveau des dépenses utilisé aux fins de l'établissement de ce ratio est celui présenté au tableau 3 – Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement par secteurs d'activités.

Ratio du poids de la dette par rapport à la richesse foncière

Le graphique suivant présente la dette directe nette en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée³. Le poids de la dette directe nette est passé de 3,3 % en 2001 à 1,6 % en 2018. En tenant compte du refinancement de la dette actuarielle initiale (DAI) de certains régimes de retraite, ce ratio atteint 1,9 % en décembre 2018. Cette réduction est attribuable à trois facteurs principaux :

- l'appréciation de la valeur des immeubles sur le territoire de Montréal;
- l'évolution de la dette directe nette, excluant le refinancement de la DAI;
- la stratégie de refinancement de la DAI de la Ville de Montréal.

Graphique 13 – Dette directe nette et dette actuarielle initiale, en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée, de 2001 à 2018

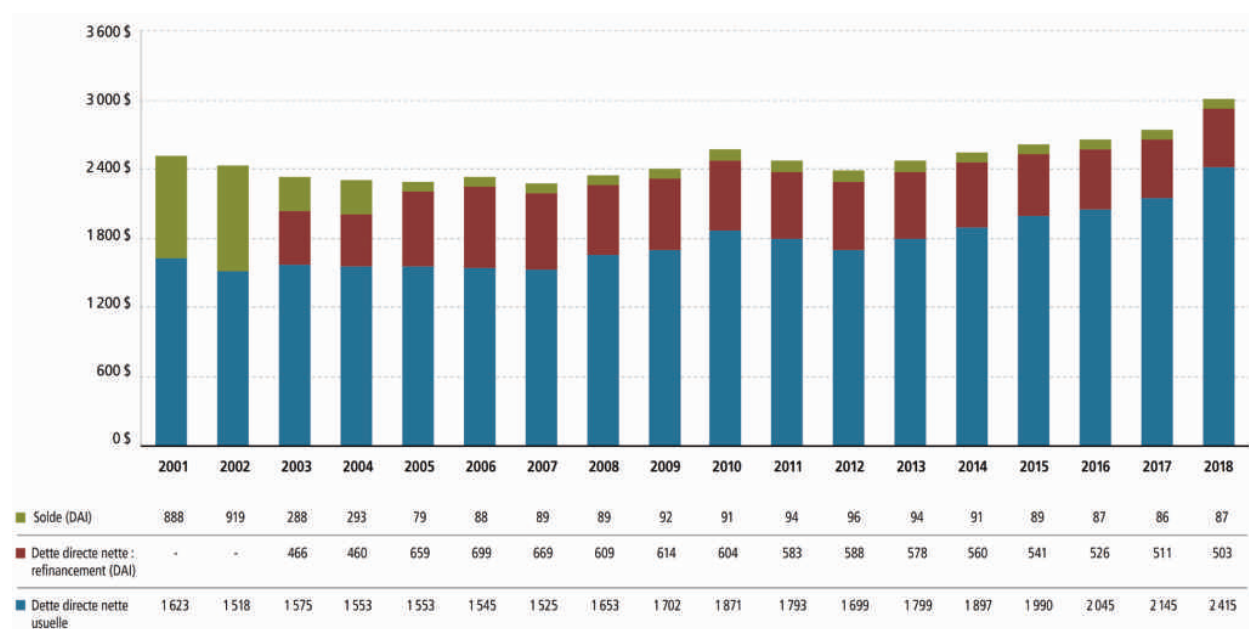


3. La valeur imposable équivalente uniformisée correspond à la valeur imposable plus la valeur ajustée des immeubles non imposables, assujettis à des paiements tenant lieu de taxes. La valeur imposable équivalente est redressée pour tenir compte de l'évolution du marché immobilier depuis le dépôt du rôle foncier et pour refléter les valeurs plus récentes (uniformisées).

Ratio du poids de la dette par citoyen

Le prochain graphique indique que la dette directe nette par citoyen, en incluant le refinancement de la dette actuarielle initiale, a augmenté de 20 % depuis 2001. Elle est passée de 2 511 \$ en 2001 à 3 005 \$ en 2018, soit une augmentation cumulative de 494 \$ par habitant. Comparativement à 2017, la dette par citoyen est passée de 2 742 \$ à 3 005 \$. Cette hausse de 263 \$, ou 9,6 %, est attribuable à deux facteurs, soit la hausse de l'endettement de la Ville (233 \$) et la baisse de la population (30 \$).

Graphique 14 – Dette directe nette par citoyen, de 2001 à 2018



CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ÉNONCÉES DANS LA POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

Au-delà de la fixation de plusieurs balises, la politique prévoit notamment l'ajout de contributions volontaires chaque année. Ainsi, depuis sa mise en place en 2004 et jusqu'à la fin de 2018, ces contributions auront permis de réduire l'endettement global net de 563,9 M\$. Au 31 décembre 2018, ces sommes ont été utilisées de diverses façons, notamment pour augmenter des contributions au remboursement accéléré d'un emprunt, pour 9,2 M\$, pour réduire le recours à l'emprunt dans différents règlements d'emprunt, pour 335,7 M\$, ou encore pour éviter des refinancements, pour 172,6 M\$. Un solde de 46,5 M\$ demeure en réserve au 31 décembre 2018. Il sera utilisé ultérieurement pour réduire les emprunts de refinancements ou pour financer au comptant des dépenses imputées aux règlements d'emprunt.

La mise en œuvre de la politique de gestion de la dette aura donc permis d'améliorer le profil financier de la Ville et, ce faisant, de contribuer à bonifier sa cote de crédit⁴.

4. Moody's, depuis 2006 : Aa2; Standard & Poor's, depuis 2015 : AA-.

Annexes

2018

Données historiques
(revenus et charges)

Répartition des
compétences
d'agglomération
et locales

Glossaire

Index des sigles,
des acronymes et
des autres abréviations



DONNÉES HISTORIQUES (REVENUS ET CHARGES)

Tableau 92 – Historique des revenus et des charges

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Revenus										
Transferts	333 226,6	342 899,4	367 108,0	381 637,3	358 327,6	251 799,7	256 024,0	244 535,7	350 701,8	283 068,2
Taxes	2 433 251,7	2 583 720,9	2 746 059,4	2 871 471,3	2 973 164,1	3 061 444,5	3 173 700,8	3 262 398,2	3 343 440,9	3 482 078,4
Services rendus et autres revenus	739 474,4	798 433,4	820 214,4	879 545,1	851 348,8	850 841,6	834 531,3	857 965,8	940 792,0	1 034 462,6
Quotes-parts	320 495,2	360 465,2	378 785,9	393 230,3	396 295,7	400 572,5	406 084,3	404 753,5	397 246,2	418 105,5
Compensations tenant lieu de taxes	204 615,9	266 571,3	227 816,4	241 638,1	238 411,8	250 956,6	254 543,3	252 329,6	260 024,1	264 416,6
	4 031 063,8	4 352 090,2	4 539 984,1	4 767 522,1	4 817 548,0	4 815 614,9	4 924 883,7	5 021 982,8	5 292 205,0	5 482 131,3
Charges de fonctionnement et autres activités financières										
Rémunération globale	1 692 574,6	1 652 650,5	2 299 338,0	2 436 570,3	2 439 961,9	2 363 751,2	2 369 989,5	2 367 691,3	2 412 358,5	2 365 334,3
Frais de financement	390 444,8	398 243,4	388 281,8	365 408,2	366 499,5	376 588,0	377 064,7	382 947,0	389 789,0	397 165,8
Contributions à des organismes	564 406,2	611 988,1	618 052,3	610 378,0	650 025,6	631 586,2	698 336,3	769 656,4	854 046,1	792 077,5
Biens et services	707 777,0	687 307,8	722 779,6	745 029,2	786 509,0	700 785,9	752 345,2	776 005,5	847 837,0	871 998,5
Autres objets de dépenses	88 612,2	118 985,7	85 895,3	39 113,4	187 816,0	69 548,2	105 373,1	95 833,8	84 159,2	97 738,1
	3 443 814,8	3 469 175,5	4 114 347,0	4 196 499,1	4 430 812,0	4 142 259,5	4 303 108,8	4 392 134,0	4 588 189,8	4 524 314,2
Remboursement de la dette à long terme	(348 477,6)	(358 325,2)	(376 004,1)	(379 013,9)	(376 515,8)	(385 304,2)	(387 158,8)	(449 312,5)	(463 853,5)	(473 755,5)
Affectations	(239 302,1)	(332 524,8)	29 596,8	(82 883,2)	(58 162,2)	(74 111,4)	(88 802,8)	(41 416,3)	(100 651,8)	(271 368,0)
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales	(530,7)	192 064,7	79 229,8	109 125,9	(47 942,0)	213 939,8	145 813,3	139 120,0	139 509,9	212 693,6

RÉPARTITION DES COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION ET LOCALES

Compétences d'agglomération	Compétences locales
▪ L'évaluation foncière ▪ Les services de police et de sécurité incendie et civile ▪ Les services de premiers répondants, à l'exception de ceux de la Ville de Côte-Saint-Luc ▪ Le centre d'urgence 9-1-1 ▪ La mise en œuvre des schémas de couverture de risques en sécurité incendie et en sécurité civile ▪ La cour municipale ▪ Le logement social ▪ L'aide destinée aux sans-abri ▪ La prévention de la toxicomanie et de la prostitution, et la lutte contre celles-ci ▪ L'élimination et la valorisation des matières résiduelles ainsi que tout autre élément de leur gestion, si elles sont dangereuses ▪ L'élaboration et l'adoption du plan de gestion des matières résiduelles ▪ La gestion des cours d'eau municipaux ▪ Les équipements et les infrastructures d'alimentation en eau et d'assainissement des eaux usées, sauf les conduites locales ▪ Le transport collectif des personnes ▪ La détermination de normes minimales de gestion et la planification générale du réseau artériel ainsi que les travaux concernant certaines voies énumérées ▪ L'accueil touristique ▪ Les parcs industriels ▪ Le Conseil des arts de Montréal ▪ Les équipements, les infrastructures et les activités d'intérêt collectif nommés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (n° 1229-2005 et modifications) ▪ La contribution au financement du déficit de l'Espace pour la vie ▪ Toute autre compétence anciennement accordée à la Communauté urbaine de Montréal, dans le cas où la Ville a succédé à celle-ci	▪ L'adoption du plan d'urbanisme et les modifications qui y sont apportées ▪ La réglementation en matière de construction, de nuisance et de salubrité ▪ L'habitation ▪ La collecte et le transport des matières résiduelles ▪ La gestion des rues locales et artérielles ▪ Les conduites qui, au sein des réseaux d'aqueduc et d'égout, sont de nature locale ▪ Les équipements locaux de sport ou de loisir ▪ Les bibliothèques locales ▪ Les parcs locaux ▪ La promotion économique locale, communautaire, culturelle et sociale ▪ Le patrimoine ▪ La Commission des services électriques de Montréal ▪ Les sociétés de développement commercial ▪ Les parcs industriels énumérés au règlement RCG 06-020 ▪ L'organisation des élections

GLOSSAIRE

Acquisition d'immobilisations

Poste qui représente les sommes destinées aux charges d'immobilisations prévues au Programme triennal d'immobilisations.

Affectation

Poste qui renvoie aux montants provenant des excédents accumulés et des réserves financières ou fonds réservés et qui permet de financer certaines dépenses de fonctionnement de l'exercice courant. Ce poste renvoie également aux montants affectés au renflouement des réserves financières et des fonds réservés ainsi qu'au financement des acquisitions d'immobilisations prévues au PTI.

Agglomération

L'agglomération de Montréal est le regroupement de l'ensemble des villes de l'île de Montréal. Elle a été créée le 1^{er} janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été nommés dans la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (2004) comme relevant du regroupement des municipalités, plutôt que de chacune individuellement. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

Amortissement

Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement prévoyant l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

Année-personne (a-p.)

Unité de mesure correspondant au temps de travail d'une personne ou d'un groupe d'employés converti en temps de travail régulier (c.-à-d. temps plein). Pour calculer des années-personnes, le nombre d'heures totales travaillées est divisé par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail du groupe d'emplois.

Arrondissement

Division territoriale, administrative et politique. La Ville de Montréal est divisée, pour l'exercice de certaines compétences, en 19 arrondissements, considérés comme des unités d'affaires.

Budget

Le budget de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, tels que le déneigement, la sécurité publique, les loisirs et l'alimentation en eau potable. La principale source de financement du budget provient des taxes municipales.

Capital

Somme empruntée, par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

Charge des services courants

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour respecter les obligations du régime de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

Charges par objets

Système de classification des charges établi en fonction de la nature économique des biens et des services et défini dans le *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*. La classification regroupe les charges selon les objets qui suivent : rémunération; cotisations de l'employeur; transport et communications; services professionnels, techniques et autres; location, entretien et réparation; biens durables; biens non durables; frais de financement; contributions à d'autres organismes; autres objets.

Charte de la Ville de Montréal

Loi québécoise qui contient les dispositions ayant trait à la constitution, à l'organisation, aux compétences et aux pouvoirs de cette municipalité. C'est dans la Charte de la Ville de Montréal que se trouvent les règles régissant l'harmonisation de la fiscalité municipale.

Dépense contingente

Montant prévu au budget de l'exercice en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités).

Dépenses d'investissement – voir Immobilisations

Charges comprenant les éléments qui peuvent être achetés, construits, développés ou mis en valeur. De plus, ces éléments de l'actif doivent répondre aux critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la production de biens, la prestation de services ou le fonctionnement de l'administration municipale;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités de l'entité municipale.

Dettes

Somme due à un ou plusieurs créanciers.

Dettes brutes

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal.

Dettes nettes

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal, déduction faite des sommes accumulées au fonds d'amortissement ainsi que de la portion remboursable par le gouvernement du Québec, d'autres tiers et organismes.

Droits sur les mutations immobilières

Revenus provenant des droits imposés à l'acquéreur à la suite d'une transaction immobilière.

Efficacité

Mesure du degré d'accomplissement d'objectifs donnés.

Efficience

Mesure de l'utilisation des ressources pour atteindre un objectif donné.

Émission

Ensemble de titres d'une catégorie donnée, émis par la Ville de Montréal. Il s'agit d'un contrat d'emprunt.

Financement (mode de)

Véhicule utilisé pour financer une dépense d'immobilisation (emprunt, subvention, paiement comptant, etc.).

Immobilisations

Éléments corporels identifiables de l'actif qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, à des fins administratives ou pour la production de biens ou encore à servir à l'entretien, à la réparation, au développement, à la mise en valeur ou à la construction d'autres immobilisations;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

Immobilisations (capitalisation)

Charge faite en vue de prolonger la vie utile d'une immobilisation, d'accroître sa capacité de production ou d'en réduire les frais d'exploitation, mais excluant les charges courantes d'entretien et de réparation.

Infrastructures

Installations publiques telles que routes, ponts, rues, conduites d'eau, ports, bâtiments, installations technologiques, etc.

Investissements

Dépenses effectuées par la Ville de Montréal en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui procurera des avantages économiques ou sociaux au cours d'un certain nombre d'exercices.

Maintien des infrastructures, des actifs

Action de maintenir en bon état de fonctionnement de l'équipement, des installations, des locaux, etc. On entend par entretien courant l'ensemble des réparations de faible importance effectuées, à la demande des utilisateurs, sur de l'équipement ou des installations afin que ceux-ci puissent les utiliser jusqu'à la fin de la période prévue. L'entretien préventif est constitué de l'ensemble des méthodes et des techniques mises en œuvre pour éviter un dommage ou une panne.

Méthode 5S

Technique de gestion d'origine japonaise faisant partie de la démarche qualité, qui vise l'amélioration continue des tâches effectuées dans les entreprises par l'optimisation en permanence des conditions de travail et du temps de travail en assurant l'organisation, la propreté et la sécurité d'un plan de travail.

Mutation immobilière

Transfert du droit de propriété d'un immeuble.

Païement au comptant d'immobilisations (PCI)

Procédé utilisé pour payer comptant des immobilisations à même le budget de fonctionnement, les affectations de surplus, les réserves financières ou les sommes accumulées au fonds d'amortissement, à la suite des contributions effectuées en vertu de la politique de gestion de la dette. Dans ce dernier cas, les sommes utilisées privilégient le paiement au comptant d'actifs dont la période de financement est la plus courte.

Potentiel fiscal

Capacité, pour la Ville de Montréal, de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamiliaux, bifamiliaux, multifamiliaux);
- la valeur des immeubles non résidentiels (industriels et commerciaux), majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles;
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
- la valeur des terrains vacants.

Programme triennal d'immobilisations (PTI)

Il regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des trois prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements, notamment des emprunts à long terme. L'ensemble des emprunts ainsi contractés constitue la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les charges prévues au budget de fonctionnement. C'est ce que l'on appelle le service de la dette.

Projet non capitalisable

Élément d'actif qui n'appartient pas à la Ville de Montréal ou qui ne répond pas à la définition d'une immobilisation, mais qui est tout de même acquis par emprunt à long terme (ex. : bacs de recyclage, matériel informatique, armes à feu, etc.). Dans la plupart des cas, il s'agit de différents programmes de subventions (ex. : rénovation des façades commerciales, stabilisation des falaises, aménagement des ruelles, aide à la stabilisation des rives) ou d'ententes de contribution à différents projets.

Proximité (compétences par service)

Un conseil municipal local, formé de représentants élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire, culturel ou social, culture, loisirs et parcs d'arrondissement ainsi que voirie locale).

Refinancement

Lorsque l'emprunt est contracté pour un terme plus court que la période d'amortissement de certaines sommes, un nouvel emprunt sera requis pour poursuivre le financement par emprunt, jusqu'à la fin du terme de l'amortissement. Ces emprunts qui poursuivent le financement pour le reste du terme d'amortissement sont appelés refinancements.

Régime de retraite à prestations déterminées

Régime de retraite dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les participants, soit le mode de calcul du montant de ces prestations; ce calcul est basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service du participant. Dans ce type de régime, la cotisation sert à assurer l'équilibre financier du régime.

Règlement

Acte juridique par lequel le conseil municipal ou le conseil d'agglomération fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et parfois des sanctions.

Règlement d'emprunt

Règlement qui autorise à financer par emprunt certaines dépenses d'investissement, de fonctionnement ou autres. Généralement, le règlement prévoit le terme maximal de l'emprunt ainsi que la clause de taxation. Lorsqu'un emprunt est émis, les charges fiscales sont imposées aux contribuables (capital et intérêts) et, par conséquent, réparties sur plusieurs exercices financiers, selon le terme le plus court : la période prévue au règlement ou la période d'amortissement de l'actif.

Rôle d'évaluation foncière

Registre préparé par le Service de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal et comprenant toutes les données nécessaires à l'élaboration du rôle de taxation.

Service central

Entité administrative ou unité d'affaires qui assurent des fonctions de planification et de soutien à l'Administration et aux arrondissements. Un service central peut également cumuler des responsabilités opérationnelles.

Secteur d'activités

Regroupement de services ou unités d'affaires ayant la même activité principale.

Service de la dette

Le service ou coût brut de la dette comprend les charges d'intérêts, les frais d'escompte et d'émission d'emprunts, les remboursements de capital et les contributions au fonds d'amortissement pour l'ensemble des emprunts en circulation. Le coût net est celui qui demeure à la charge des contribuables, déductions faites des revenus de placements du fonds d'amortissement, des sommes à la charge du gouvernement du Québec et autres tiers ou organismes, et de l'amortissement des revenus reportés reliés aux primes à l'émission d'emprunts, selon le cas.

Transferts

Subventions des gouvernements, des autres organismes publics, des entreprises privées et des personnes, sans aucun service en contrepartie. Les revenus de transferts sont regroupés en fonction de leur finalité. Ils peuvent financer les charges de fonctionnement, le service de la dette ou les investissements.

Unité d'affaires

Entité qui désigne un arrondissement ou un service central.

INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

AA -	Cote de crédit Haute qualité (High grade) de Standard and Poor's
Aa2	Cote de crédit Haute qualité (High grade) de Moody's
ACCES	Action concertée contre l'économie souterraine
AGIR	Assistant à la gestion des interventions dans les rues
AMC	Affaires mondiales Canada
AMT	Agence métropolitaine de transport
A-P.	Année-personne
APRIA	Appareil de protection respiratoire isolant autonome
AP4C	Détecteurs d'agents chimiques de guerre et industriels toxiques
ARTM	Autorité régionale de transport métropolitain
BAM	Bureau Accès Montréal
BINAM	Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal
BIXI	Système de vélos en libre-service de Montréal
BRGM	Bureau des relations gouvernementales et municipales
BTM	Bureau du taxi de Montréal
C.R.C	Centre récréatif et communautaire
CBRN	Chimique, biologique, radiologique, nucléaire
CCC	Centre Contact Clients
CDPQi	Caisse de dépôt et placement du Québec infrastructure
CEFRIO	Accélérateur de la culture numérique dans les entreprises et organisations
CESM	Complexe environnemental de Saint-Michel
CFPM	Commission de la fonction publique
CG	Conseil d'agglomération
CIRAIG	Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services
CJSO	Conseil jeunesse Sud-Ouest
CM	Conseil municipal
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
CNESST	Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
CRD	Construction, rénovation et démolition

CRE	Centre régional de l'environnement
CRIM	Centre de recherche en informatique de Montréal
CSEM	Commission des services électriques de Montréal
DAI	Dette actuarielle initiale
DEL	Diode électroluminescente
EILP	Équipe de lutte contre le proxénétisme et à la lutte contre la contrebande de cannabis
EPLV	Espace pour la vie
FCCQ	Fonds Chantiers Canada-Québec
FIA	Fédération internationale de l'automobile
G\$	Milliard de dollars
GDD	Gestion des dossiers décisionnels
GDF	Gestionnaire des factures
ICI	Industries, commerces et institutions
ICLEI	<i>International Council for Local environmental Initiatives</i>
KM	Kilomètre
LEED	Leadership in Energy and Environmental Design
LRQ	Lois et règlements du Québec
M\$	Million de dollars
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MÉSI	Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
MCCQ	Ministère de la Culture et des Communications du Québec
MESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MIDI	Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
MIR	Module inspection remorquage
MTES	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MTQ	Ministère du transport du Québec
PAMH	Programme d'amélioration des maisons d'hébergement
PAMV	Plan d'aménagement et de mise en valeur du secteur sud de l'Île Sainte-Hélène
PCI	Paie au comptant d'immobilisations
PEPSC	Parc environnemental de la Pointe-Saint-Charles

PEXEP	Programme d'excellence en eau potable
PIF	Plan d'implantation des festivals
PME MTL	Réseau d'experts en soutien aux entrepreneurs et aux entreprises
PMI	Programme montréalais d'immobilisations
PPU	Programme particulier d'urbanisme
PQMO	Plan quinquennal de main-d'œuvre
PR@M	Programme Réussir@Montréal
PR@M-Industrie	Programme à l'intention des propriétaires de bâtiments industriels de l'agglomération de Montréal
PR@M-Artères	Programme de subvention de la Ville de Montréal visant à aider la communauté d'affaires à la suite de travaux majeurs d'infrastructures souterraines impliquant la reconstruction des réseaux d'aqueduc ou d'égouts
PRQ	Programme Rénovation Québec
PRR	Programme de réfection routière
PTI	Programme triennal d'immobilisations
QDS	Quartier des spectacles
RAC	Programme de rénovation, d'aménagement et de construction de bibliothèques
RDP-PAT	Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
RDV	Rendez-vous
REM	Réseau express métropolitain
RFID	Identification par radiofréquence
RH	Ressources humaines
RRSM	Régimes de retraite du secteur municipal
RSMUEL	Recherche et sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipements lourds
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SATSA	Système d'autorisation de travaux sur les sites patrimoniaux et les aires de protection
SDC	Société de développement commercial
SÉRAM	Système évolué de radiocommunication de l'agglomération de Montréal
SERENE-RISC	Réseau intégré sur la cybersécurité
SGPI	Service de la gestion et planification immobilière

SHDM	Société d'habitation et de développement de Montréal
SHQ	Société d'habitation du Québec
SIM	Service de sécurité incendie de Montréal
SIT-Neige	Système intelligent de transport neige
SMRA	Service du matériel roulant et des ateliers
SMVT	Service de la mise en valeur du territoire
SOFIL	Société de financement des infrastructures locales
SOVERDI	Société de verdissement du Montréal métropolitain
SPVM	Service de police de la Ville de Montréal
SRB	Service rapide par bus
SRH	Service des ressources humaines
SSE-4801	Vaisseau spatial
STI	Service des technologies de l'information
STM	Société de transport de Montréal
TAZ	Centre sportif intérieur de Montréal pour la pratique du skateboard, du BMX, de la trottinette et du patin à roues alignées
TECQ	Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec
TI	Technologies de l'information
TVQ	Taxe de vente du Québec
UQAM	Université du Québec à Montréal

Publié par la Ville de Montréal
Service des finances
630, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3B 1S6
Canada

ville.montreal.qc.ca/finances

Dépôt légal
2^e trimestre 2019
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

978-2-7647-1687-8
Reddition de comptes financière
Imprimé, Français

978-2-7647-1688-5
Reddition de comptes financière
PDF, Français

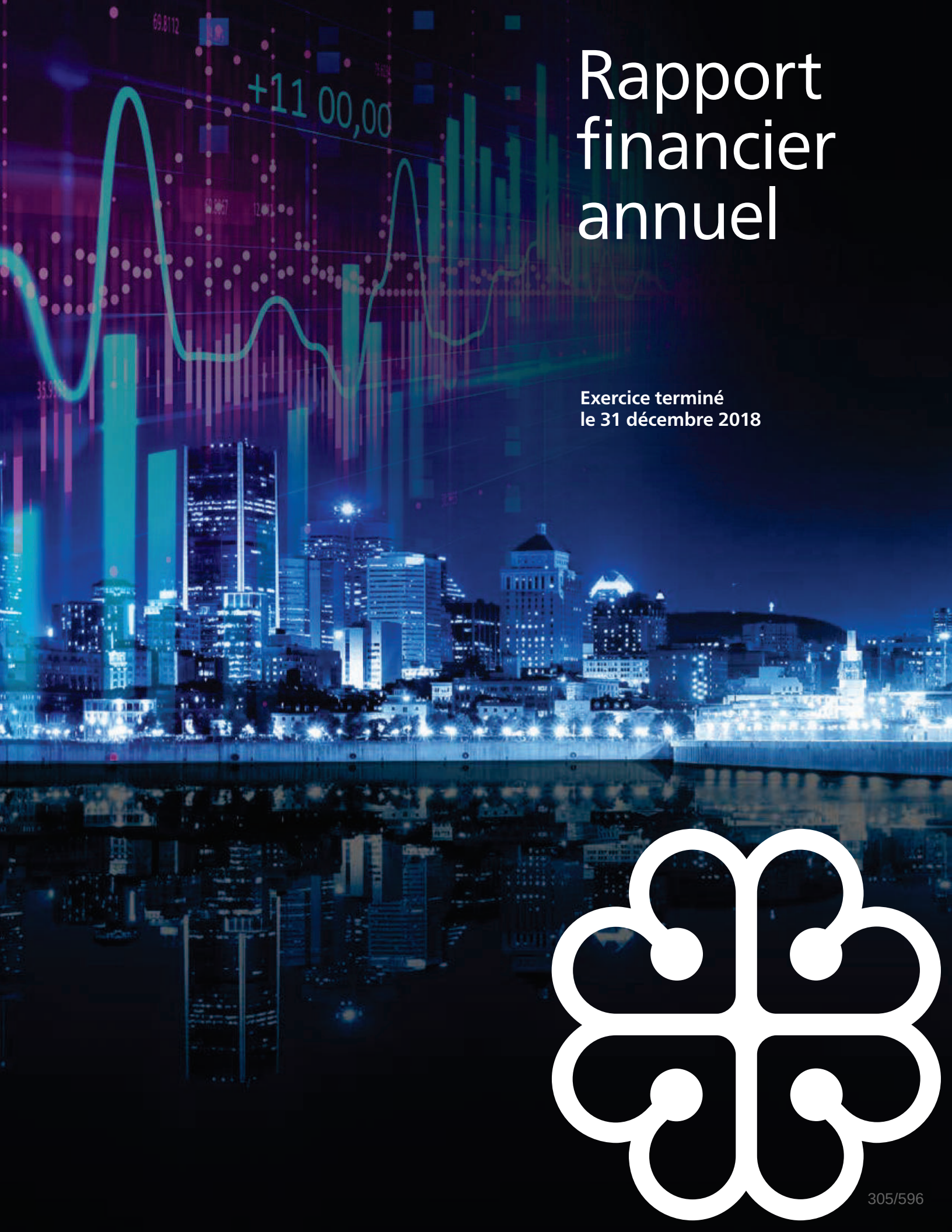
Design graphique :
Ville de Montréal
Service de l'expérience citoyenne
et des communications
22690 (04-19)

Imprimé au Canada

Ce document est imprimé
Sur du papier recyclé.





The background of the cover features a blue-toned night city skyline, likely Montreal, with its lights reflecting on the water. Overlaid on this are various financial data visualizations: a green line graph with peaks and valleys, a bar chart with green and red bars, and several numerical values in red and green, including '+11 00,00', '69.8112', '69.8057', '12.4015', and '35.9277'.

Rapport financier annuel

Exercice terminé
le 31 décembre 2018



Rapport financier annuel
Exercice terminé le 31 décembre

2018

Déposé au greffe de la ville de Montréal
le 24 avril 2019

Montréal 

Message de la mairesse.....	III
Message du président du comité exécutif.....	V
Message du directeur général	VII
Message du trésorier	VIII
Carte géographique du territoire de Montréal	XI
L'organisation municipale	XIII
Résumé des compétences	XIV

INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière	1
Rapport des auditeurs indépendants	2
États financiers consolidés	
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé des résultats	6
État consolidé de la variation de la dette nette.....	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Informations sectorielles	
Annexe 1 – Situation financière consolidée par organisme	9
Annexe 2 – Résultats détaillés consolidés par organisme	10
Annexe 3 – Excédent (déficit) consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales par organisme.....	11
Annexe 4 – Excédent (déficit) consolidé des activités d'immobilisations à des fins fiscales par organisme.....	12
Annexe 5 – Charges par objet consolidées par organisme.....	13

Table des matières (suite)

Notes et tableaux complémentaires	15
Tableau 1 – Excédent (déficit) consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales par compétence	46
Tableau 2 – Excédent (déficit) consolidé des activités d'immobilisations à des fins fiscales par compétence	48
Tableau 3 – Excédent accumulé consolidé.....	50
Tableau 4 – Endettement total net à long terme consolidé	52
Tableau 5 – Conciliation des budgets des activités de fonctionnement déposés et du budget consolidé présenté à l'état consolidé des résultats	53

INFORMATION FINANCIÈRE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Ventilation par compétence

Tableau 6 – Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales par compétence	56
Tableau 7 – Déficit non consolidé des activités d'immobilisations à des fins fiscales par compétence.....	59
Tableau 8 – Excédent accumulé non consolidé par compétence	60
Tableau 9 – Charges par objet non consolidées à des fins fiscales par compétence	62

Gestion de l'eau

Tableau 10 – Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales lié à la gestion de l'eau par compétence	66
Tableau 11 – Déficit non consolidé des activités d'immobilisations à des fins fiscales lié à la gestion de l'eau par compétence	69

Ventilation des charges mixtes

Rapport des auditeurs indépendants sur la ventilation des charges mixtes.....	72
Tableau de la ventilation des charges mixtes par compétence	74
Notes complémentaires.....	76

Introduction

2018

MOT DE LA MAIRESSE



Chères Montréalaises,
Chers Montréalais,

C'est avec fierté et un sens du devoir accompli que nous vous présentons le *Rapport financier annuel* et la *Reddition de comptes financière* pour l'exercice 2018.

Ce bilan revêt une importance particulière, car il constitue une rétroaction essentielle sur ce qui a été réalisé en 2018, la première année complète de notre administration.

Il exprime la vision que nous avons proposée aux Montréalaises et aux Montréalais et fait état du travail que nous avons accompli pour leur offrir des services auxquels ils sont en droit de recevoir.

D'emblée, notre administration a clairement identifié ses priorités : le développement économique, l'environnement, l'habitation et la mobilité qui, ensemble, constituent les fondations d'une ville à l'avenir prometteur.

Pour chacune de ces priorités, des gestes concrets et porteurs ont été posés. Par exemple, l'escouade mobilité que nous avons mise en place l'an dernier afin de favoriser la fluidité des déplacements et le déploiement de notre stratégie pour la création de 12 000 logements sociaux, communautaires et abordables qui permet à des familles de se loger convenablement et à la hauteur de leur capacité de payer.

Pour faire de Montréal une ville verte et écoresponsable, nous avons entrepris d'importants partenariats avec le Réseau C40, la Fondation familiale Trottier et la Fondation David Suzuki qui permettront, par la mise en commun de

ressources, de produire une planification climatique menant à la carboneutralité de la collectivité montréalaise.

Car, avant tout, nous désirons bâtir une métropole qui répond aux aspirations de ses citoyennes et ses citoyens, et ce, en ayant à cœur l'avenir des prochaines générations.

L'économie montréalaise connaît une belle effervescence. Les perspectives de croissances sont excellentes et plusieurs indicateurs sont à la hausse.

Ainsi, l'année 2018 fut une année record pour les investissements étrangers qui se sont établis à 2,47 G\$. À ces investissements se conjugue un marché de l'emploi dynamique, des conditions essentielles à la prospérité de Montréal.

Notre ville bénéficie d'un fort pouvoir d'attraction et pour favoriser ce climat économique favorable, Montréal n'a pas hésité à mettre en place des conditions propices à la croissance. Le lancement de la stratégie de développement économique *Accélérer Montréal* représente un levier performant pour stimuler le dynamisme économique.

Nous poursuivrons donc notre travail pour accompagner efficacement les forces vives de notre collectivité et nous redoublerons d'efforts pour offrir des services qui répondent aux besoins de nos concitoyennes et nos concitoyens.

En terminant, je tiens à souligner l'engagement et le travail important réalisé par les services municipaux et les arrondissements qui s'engagent, au quotidien, à servir la population montréalaise.

Je sais que nous sommes sur la bonne voie pour continuer à bâtir une métropole toujours plus inclusive, prospère, verte et durable.

La mairesse,

Valérie Plante

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

En 2018, lorsque nous vous présentions le premier budget de notre administration, nous vous faisions part, non seulement de notre vision pour bâtir le Montréal de demain, mais aussi de nos priorités financières pour y parvenir.

Notons tout d'abord que les résultats globaux de l'exercice financier 2018 sont concluants. Pour cette année de référence, notre métropole présente un excédent budgétaire global de 212,7 M\$, soit une augmentation de 73,2 M\$ par rapport à l'année 2017. Nous pouvons aussi souligner une importante réduction du déficit de l'agglomération, à 15,6 M\$, en baisse de 70,5 M\$, toujours par rapport à l'année précédente.

Les surplus s'expliquent, notamment, par la bonne gestion des opérations dans les arrondissements qui a permis de générer un excédent de 73,7 M\$. Les efforts d'optimisation qui ont été déployés par nos différents services corporatifs ont également porté leurs fruits en entraînant, quant à eux, un excédent s'élevant à 139,0 M\$.

En 2018, Montréal a connu une année immobilière très active. Cette réalité se reflète dans ses revenus, plus précisément concernant les droits sur les mutations immobilières et les licences et permis, qui ont engendré des gains supplémentaires de 106,4 M\$. De plus, un contrôle rigoureux de nos charges de fonctionnement a permis d'engendrer des économies totalisant 58,3 M\$.

Les investissements en immobilisations de la Ville ont atteint un niveau record de 1 721,5 M\$, soit une progression de 21,7 % par rapport à l'année précédente. Toutefois, le coût réel de la dette à la charge des contribuables s'est élevé à 736,0 M\$, soit 26,0 M\$ de plus qu'en 2017. Afin de réduire l'effet des dépenses en immobilisations sur la dette, l'administration poursuit sa stratégie de paiement au comptant des immobilisations pour un total de 454,3 M\$, une hausse de 20,4 % par rapport à 2017.

Nous pouvons être fiers de l'important travail effectué par les membres du comité exécutif et les différents services de la Ville de Montréal afin de mettre en œuvre les projets de l'administration, tout en respectant un cadre budgétaire rigoureux.

À ce titre, c'est avec enthousiasme que nous avons reçu en fin d'année, la proposition de notre nouveau directeur général de modifier la structure organisationnelle des services centraux de la Ville. Cette nouvelle structure nous apparaît mieux adaptée pour s'attaquer à nos priorités, dont les défis pressants associés aux changements climatiques. Il est maintenant acquis que ces changements climatiques influenceront, à la fois, nos pratiques et nos budgets pour les années à venir, particulièrement pour les services aux citoyens.

En 2018, les coûts reliés aux activités de déneigement et de déglacage ont augmenté de 5,5 % par rapport à 2017, pour un total de 192,0 M\$. Cette hausse s'explique par l'hiver rigoureux que les Montréalais ont connu avec des gels importants et des précipitations cumulées totalisant 230,4 centimètres, combinée à l'augmentation de certaines autres charges et à l'épandage accru d'abrasifs.

La Ville a également été appelée à participer financièrement à certains projets d'importance pour la métropole, dont ceux de l'Autorité régionale de transport métropolitain pour laquelle elle a versé une somme totalisant 551,5 M\$, soit près de 10 % de son budget total.

Soulignons quelques réalisations en habitation afin de démarrer la stratégie 12 000 logements abordables et sociaux : l'appui financier apporté à des projets spéciaux de logements abordables et une augmentation substantielle de la subvention pour l'achat d'une première propriété.

Ces excellents résultats n'auraient pas été atteints sans le travail de tous les employés de la Ville de Montréal qui, quotidiennement, mettent tout en œuvre afin de livrer les services à la population. Je tiens d'ailleurs à les remercier pour leur précieux apport à ces résultats probants.

Le président du comité exécutif,



Benoit Dorais

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Mesdames,
Messieurs,

C'est dans un objectif de transparence et d'accessibilité financière que je vous présente, pour la toute première fois à titre de directeur général de la Ville de Montréal, le *Rapport financier annuel* et la *Reddition de comptes financière* pour l'année 2018.

Ces deux documents sont l'aboutissement d'un rigoureux processus de mise en commun des informations financières de l'ensemble des unités d'affaires, des arrondissements et des services centraux de la Ville de Montréal. Je tiens à remercier tous les intervenants qui ont collaboré de près ou de loin à cette démarche. Je veux également remercier l'ensemble des employés de la Ville pour les efforts déployés, au quotidien, au service des citoyennes et des citoyens.

Je suis fier du travail qui a été accompli au cours de la dernière année. Je suis particulièrement confiant en l'avenir de notre Ville; un avenir prometteur qui passe par une mobilisation toujours plus grande des employés municipaux, au service de la population montréalaise. C'est pourquoi j'ai mis cette mobilisation au sommet de ma liste de priorités organisationnelles pour 2019.

L'année 2018 a été ponctuée de grandes réalisations et d'importants jalons. Je pense notamment à la signature d'ententes sectorielles avec le gouvernement du Québec, qui s'inscrivent dans le cadre du « Réflexe Montréal », et qui ont pour but d'accorder à la Ville une plus grande flexibilité dans plusieurs champs d'intervention municipale.

Je pense aussi au lancement, en juin dernier, de la *Stratégie montréalaise pour une ville résiliente*, une première au Canada. Cette stratégie prévoit un ensemble d'actions et de mesures concrètes pour les cinq prochaines années, et contribuera à améliorer la capacité de la Ville et de tous ses partenaires à faire face efficacement aux perturbations climatiques. C'est d'ailleurs dans cette perspective de gestion urbaine durable que j'ai fait de la transition écologique une de mes grandes priorités organisationnelles.

À la fin août, la Ville de Montréal a été l'hôte du tout premier *Sommet des Premières Nations et des municipalités sur la réconciliation*. Cet événement historique avait pour but de créer des liens en engageant un dialogue constructif vers la réconciliation et en encourageant les maillages et les collaborations entre les gouvernements et les communautés des Premières Nations. Dans cette optique, je me suis engagé à poursuivre activement l'implantation d'une culture de valorisation de la diversité et de l'inclusion au sein de la Ville.

En terminant, l'année 2018 s'est conclue avec une réorganisation de la structure administrative de la Ville visant à accroître la cohérence, la collaboration et l'efficacité au sein des unités administratives. Avec l'exercice d'alignement stratégique auquel la population et le personnel de la Ville auront l'occasion de participer en 2019, nous nous doterons d'une vision claire et forte de notre métropole pour 2030. Nos actions seront d'autant plus porteuses et cohérentes avec les aspirations de notre population.

Le directeur général,



Serge Lamontagne

MESSAGE DU TRÉSORIER

Mesdames,
Messieurs,

La Ville de Montréal dévoile son rapport financier annuel pour l'année 2018. Ce rapport est constitué de deux parties : une version consolidée des données financières de la Ville et une analyse des informations financières de l'administration municipale. Cette dernière portion exclut les organismes de son périmètre comptable.

L'exercice financier 2018 démontre un excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales de 212,7 M\$. La saine gestion des charges financières, l'administration prudente et responsable de la dette de la Ville ainsi que le respect des perspectives financières de l'année 2018 ont contribué de façon positive à ces résultats.

Cet excédent de 212,7 M\$ est attribuable à des revenus supérieurs par rapport au budget de fonctionnement préalablement déposé. Cet excédent s'explique de la sorte : un excédent de 228,3 M\$ pour les activités de fonctionnement à des fins fiscales de compétences de nature locale (225,7 M\$ en 2017); et un déficit de 15,6 M\$ pour les activités de fonctionnement à des fins fiscales de compétences d'agglomération (déficit de 86,2 M\$ en 2017). En ce qui concerne les arrondissements, leur surplus de gestion est de l'ordre de 73,7 M\$ comparativement à 52,3 M\$ en 2017.

Les revenus globaux de l'administration municipale se chiffrent à 5 482,1 M\$. Ils sont en hausse de 114,6 M\$ (2,1 %) par rapport au budget de fonctionnement 2018. La hausse s'explique, entre autres, par un marché immobilier performant ayant, à lui seul, généré des revenus additionnels de 69,8 M\$, par l'imposition de droits sur les mutations immobilières et par la délivrance de permis de construction et de modification pour la somme de 36,6 M\$. L'activité économique favorable et les revenus d'intérêts ont aussi contribué à hauteur de 160,8 M\$, soit un écart de 12,0 M\$ par rapport au montant établi au budget 2018. Par contre, cette hausse est atténuée par un ensemble de variations dans les autres catégories de recettes fiscales, notamment une variation de 17,6 M\$ au niveau des amendes et pénalités.

Les charges de fonctionnement, de financement et les affectations de l'administration municipale sont de l'ordre de 5 269,4 M\$, en baisse de 98,1 M\$ (1,8 %) par rapport au budget de fonctionnement 2018. Cette baisse résulte principalement d'économies de 58,3 M\$ au niveau des charges de fonctionnement, de 4,6 M\$ au niveau du remboursement de la dette à long terme ainsi que de 35,1 M\$ d'affectations supplémentaires provenant principalement de surplus accumulés des années antérieures. Pour les charges de fonctionnement, l'économie de 58,3 M\$ provient principalement des services professionnels et techniques pour 36,5 M\$, des frais de location, d'entretien et de réparation pour 33,1 M\$, des frais de financement pour 10,1 M\$ ainsi que des frais de contribution pour 34,2 M\$. Ces économies sont par contre réduites par des augmentations de 34,8 M\$ au niveau de la rémunération et des cotisations de l'employeur, et de 17,1 M\$ pour les biens durables.

Il est important de souligner le professionnalisme du personnel de la Ville qui œuvre au quotidien à rendre les services municipaux. Ils ont contribué à l'atteinte de ces résultats.

Le trésorier de la Ville de Montréal,



Yves Courchesne, CPA, CGA

Introduction – Information financière de l'administration municipale

Exercice terminé le 31 décembre 2018

EXCÉDENT (DÉFICIT) NON CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR COMPÉTENCE

(en milliers de dollars)

	2018						2017		
	Compétences de nature locale		Compétences d'agglomération		Éliminations		Total		Total
	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus									
Taxes	3 423 699	3 433 199	48 720	48 879			3 472 419	3 482 078	3 343 441
Compensations tenant lieu de taxes	270 943	264 417					270 943	264 417	260 024
Quotes-parts			2 395 343	2 392 611	(1 977 444)	(1 974 506)	417 899	418 105	397 247
Transferts	181 616	191 102	110 823	91 966			292 439	283 068	350 702
Services rendus	255 333	256 933	59 000	60 047	(1 466)	(3 470)	312 867	313 510	314 394
Imposition de droits	210 565	317 010	1 969	1 963			212 534	318 973	265 882
Amendes et pénalités	100 132	103 096	106 496	85 937			206 628	189 033	172 814
Intérêts	77 773	88 342	70 979	72 460			148 752	160 802	144 570
Autres revenus	30 069	35 338	2 945	16 807			33 014	52 145	43 131
	4 550 130	4 689 437	2 796 275	2 770 670	(1 978 910)	(1 977 976)	5 367 495	5 482 131	5 292 205
Charges de fonctionnement									
Administration générale	476 533	396 003	350 476	278 729	(211)	(1 199)	826 798	673 533	766 300
Sécurité publique	8 368	12 848	1 015 202	1 065 162	(629)	(678)	1 022 941	1 077 332	1 100 761
Transport	415 758	443 575	598 293	573 573	(84)	(439)	1 013 967	1 016 709	1 010 174
Hygiène du milieu	205 676	227 902	217 732	239 584	(221)	(834)	423 187	466 652	406 660
Santé et bien-être	66 482	64 579	38 630	30 412			105 112	94 991	89 913
Aménagement, urbanisme et développement	136 580	128 359	77 857	72 630	(293)	(268)	214 144	200 721	209 238
Loisirs et culture	474 953	489 443	94 300	107 819	(28)	(52)	569 225	597 210	615 355
Frais de financement	267 601	264 452	139 685	132 713			407 286	397 165	389 789
	2 051 951	2 027 161	2 532 175	2 500 622	(1 466)	(3 470)	4 582 660	4 524 313	4 588 190
Quotes-parts pour le financement des activités de l'agglomération	1 977 444	1 974 506			(1 977 444)	(1 974 506)			
Excédent avant financement et affectations	520 735	687 770	264 100	270 048			784 835	957 818	704 015
Financement									
Remboursement de la dette à long terme	(313 731)	(313 000)	(164 642)	(160 756)			(478 373)	(473 756)	(463 853)
Affectations									
Activités d'immobilisations		(11 279)		(6 425)				(17 704)	(9 487)
Excédent des activités de fonctionnement affecté	67 287	117 957		23			67 287	117 980	141 995
Réserves financières et fonds réservés	(233 416)	(233 093)	(120 468)	(121 393)			(353 884)	(354 486)	(324 128)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(40 875)	(20 021)	21 010	2 863			(19 865)	(17 158)	90 968
	(207 004)	(146 436)	(99 458)	(124 932)			(306 462)	(271 368)	(100 652)
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice		228 334		(15 640)				212 694	139 510



L'organisation municipale 2018

Tel que le prescrivent la *Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités*, la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* et ses modifications, les pouvoirs d'administrer la Ville de Montréal sont partagés en compétences d'agglomération et en compétences locales. La Ville de Montréal, en sa qualité de ville centrale, continue à fournir des services et à gérer des équipements communs pour l'ensemble des citoyens de l'île de Montréal, à la fois sur son territoire et sur celui des 15 villes reconstituées.

La prestation des services communs est assurée par les employés de la Ville de Montréal. Depuis 2009, les 16 villes liées sur le territoire de l'île de Montréal financent au moyen de quotes-parts l'ensemble des services communs placés sous l'autorité du conseil d'agglomération. Ce mode de financement des compétences d'agglomération a été introduit par les modifications législatives contenues dans la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal (projet de loi 22)*, adoptée en juin 2008.

Cette loi apporte également des modifications aux éléments relevant de la compétence du conseil d'agglomération. Ainsi, les activités relatives à la voirie artérielle sont désormais de compétence locale, à l'exception de la détermination de normes de gestion et d'harmonisation, de planification générale du réseau et de certains travaux qui demeurent de compétence d'agglomération.

Aussi, la liste initiale des équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif prévue à l'annexe du *Décret concernant l'agglomération de Montréal* (no 1229-2005 et modifications) a été diminuée de plusieurs éléments, notamment plusieurs grands parcs, équipements culturels, fêtes et festivals.

À la suite de l'adoption de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale* (Loi 120), à compter du 1^{er} janvier 2017, la Ville de Montréal assume le remboursement des emprunts contractés par le conseil d'agglomération de Montréal pour le financement de dépenses engagées dans l'exercice de la compétence d'agglomération relative à l'aménagement et au réaménagement du domaine public dans le secteur désigné comme le centre-ville.

À la suite de l'adoption de la *Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (Loi 121) qui a modifié la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, l'activité de dépannage, de remorquage et de remisage des véhicules est maintenant de compétence d'agglomération.

Les compétences d'agglomération

Les compétences d'agglomération, soit les pouvoirs relatifs aux services fournis à l'ensemble des citoyens de l'île de Montréal, sont exercées au sein du conseil d'agglomération. Cette instance politique et décisionnelle de la Ville de Montréal détient, à l'égard des services communs, le pouvoir

d'adopter tout règlement, d'autoriser toute charge et d'imposer toute quote-part sur l'ensemble du territoire de l'île de Montréal. La structure du conseil d'agglomération se veut légère et démocratique. La mairesse de Montréal choisit les représentants qui l'accompagnent au conseil d'agglomération, lesquels tiennent leurs mandats du conseil municipal; celui-ci détermine les orientations que prennent les élus au conseil d'agglomération. Il en est de même pour les maires des villes reconstituées, qui sont liés aux orientations de leur conseil municipal respectif.

Au total, le conseil d'agglomération est composé de 31 élus, soit :

- la mairesse de Montréal, qui en est la présidente;
- 15 élus du conseil municipal de Montréal, désignés par la mairesse;
- 14 maires des villes reconstituées, dont un nommé vice-président (il n'y a qu'un représentant pour L'Île-Dorval et Dorval);
- un représentant supplémentaire pour Dollard-des-Ormeaux (en raison de la taille de sa population), désigné par le maire de cette municipalité.

Au sein de ce conseil, les 16 villes liées possèdent une représentation proportionnelle à leur poids démographique, soit environ 87,8 % pour la Ville de Montréal et 12,2 % pour les 15 municipalités reconstituées.

Les compétences locales

Par ailleurs, les compétences locales de la Ville, conformément aux différents domaines d'activité énoncés dans la *Charte de la Ville de Montréal*, sont partagées entre le conseil municipal et les conseils d'arrondissement.

Le conseil municipal de la Ville de Montréal assume ses responsabilités à l'égard des compétences locales sur le territoire de Montréal qui compte 19 arrondissements. Les conseils d'arrondissement assurent, quant à eux, la prestation des services locaux sur leur territoire respectif.

Le conseil municipal est composé de la mairesse de Montréal qui est, d'office, mairesse de l'arrondissement de Ville-Marie, et des 64 conseillères et conseillers municipaux, dont 18 sont des maires d'arrondissement. Un conseil d'arrondissement compte un minimum de cinq membres, soit le maire d'arrondissement, le ou les conseillères et conseillers municipaux et, selon le cas, les conseillères et conseillers d'arrondissement représentant cet arrondissement. Au total, les 19 arrondissements comprennent 46 conseillères et conseillers qui siègent également au conseil municipal et 38 conseillères et conseillers d'arrondissement.

Le coût inhérent aux services locaux fournis sur le territoire de la Ville de Montréal est défrayé à même les revenus provenant de la taxe municipale locale acquittée par les contribuables de la Ville de Montréal. Dans certains cas, les contribuables d'un arrondissement peuvent être appelés, à la suite de décisions de leur conseil d'arrondissement, à verser une taxe d'arrondissement pour des services locaux.

Résumé des compétences relevant soit du conseil d'agglomération, soit des conseils municipal et d'arrondissement

Compétences d'agglomération

- L'évaluation foncière
- Les services de police et de sécurité incendie et civile
- Les services de premiers répondants, à l'exception de ceux de la Ville de Côte Saint-Luc
- Le centre d'urgence 9-1-1
- La mise en oeuvre des schémas de couverture de risques en sécurité incendie et en sécurité civile
- La cour municipale
- Le logement social
- L'aide destinée aux sans-abri
- La prévention de la toxicomanie et de la prostitution, et la lutte contre celles-ci
- L'élimination et la valorisation des matières résiduelles ainsi que tout autre élément de leur gestion, si elles sont dangereuses
- L'élaboration et l'adoption du plan de gestion des matières résiduelles
- La gestion des cours d'eau municipaux
- Les équipements et les infrastructures d'alimentation en eau et d'assainissement des eaux usées, sauf les conduites locales
- Le transport collectif des personnes
- La détermination de normes minimales de gestion et la planification générale du réseau artériel ainsi que les travaux concernant certaines voies énumérées
- La promotion économique, y compris à des fins touristiques, hors du territoire d'une municipalité liée
- L'accueil touristique
- Les parcs industriels
- Le Conseil des arts de Montréal
- Les équipements, les infrastructures et les activités d'intérêt collectif nommés à l'annexe du *Décret concernant l'agglomération de Montréal* (no 1229-2005 et modifications)
- La contribution au financement du déficit de l'Espace pour la vie
- Toute autre compétence anciennement accordée à la communauté urbaine, dans le cas où la Ville a succédé à celle-ci

Compétences locales

- L'urbanisme
- La réglementation en matière de construction, de nuisance et de salubrité
- L'habitation
- La prévention en sécurité incendie et sécurité civile
- La collecte et le transport des matières résiduelles
- La gestion des rues locales et artérielles
- Les conduites qui, au sein des réseaux d'aqueduc et d'égout, sont de nature locale
- Les équipements locaux de sport ou de loisir
- Les bibliothèques locales
- Les parcs locaux
- Le développement économique local, communautaire, culturel et social
- Le patrimoine
- La Commission des services électriques
- Les sociétés de développement commercial
- Les parcs industriels énumérés au règlement RCG 06-020
- L'organisation des élections

Information
financière
consolidée

2018

Responsabilité de la direction de la Ville à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers consolidés présentés dans ce rapport sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, le tout tel que décrit à la note 2 afférente à ces états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés et toute l'information figurant dans le présent rapport financier annuel sont la responsabilité de la direction de la Ville. Cette dernière s'est également assurée de la cohérence entre les états financiers consolidés et toutes les autres informations divulguées dans le rapport financier annuel.

Pour évaluer certains faits et opérations, la direction de la Ville a procédé à des estimations d'après la meilleure appréciation qu'elle avait de la situation et en tenant compte de l'importance relative.

La direction de la Ville a la responsabilité de maintenir des systèmes de contrôle interne et de comptabilité appropriés qui fournissent une assurance raisonnable que les politiques de la Ville sont suivies, que ses opérations sont effectuées conformément aux lois et autorisations appropriées, que ses biens sont convenablement conservés et que les états financiers consolidés reposent sur des registres comptables fiables.

Les pouvoirs et les compétences de la Ville sont exercés, soit par le conseil d'agglomération, soit par le conseil municipal ou encore par les conseils d'arrondissement.

Les responsabilités du comité de vérification, lequel est composé de huit membres dont deux sont membres du conseil qui représentent les municipalités reconstituées et trois proviennent de l'externe, comprennent la surveillance du processus de présentation et de communication de l'information financière, ce qui englobe notamment la révision des états financiers consolidés et des autres éléments contenus dans le présent rapport financier annuel.

La vérificatrice générale de la Ville de Montréal et l'auditeur indépendant, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., ont audité les états financiers consolidés et ont présenté les rapports qui suivent.



Yves Courchesne
Trésorier



Serge Lamontagne
Directeur général

Montréal, le 11 avril 2019

Rapport des auditeurs indépendants

À Madame la Mairesse,
au président et aux membres du comité exécutif,
aux membres du conseil de la Ville de Montréal,
aux membres du conseil d'agglomération de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Montréal (la « Ville »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2018, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires et les renseignements supplémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont décrites à la note 14 des états financiers. La direction a choisi de présenter ces informations, car elle juge qu'elles sont nécessaires en vue d'une analyse pertinente et plus approfondie des résultats des activités réalisées. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le Rapport financier annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le Rapport financier annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celle-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence

d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Handwritten signature of Michèle Galipeau in blue ink.

Michèle Galipeau, CPA auditrice, CA
Vérificatrice générale de la Ville de Montréal

Handwritten signature of Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. in black ink.

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116207

Montréal

Le 11 avril 2019

État consolidé de la situation financière
Au 31 décembre 2018

(en milliers de dollars)

	Notes	2018	2017
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	563 290	279 630
Placements	4	2 880 376	3 074 119
Débiteurs	5	4 773 083	4 205 775
Propriétés destinées à la revente		1 592	5 491
Prêts	6	37 587	32 830
		8 255 928	7 597 845
PASSIFS			
Emprunts temporaires	7	456 280	638 299
Créditeurs, provisions et charges à payer	8	2 024 366	1 833 979
Revenus reportés	9	318 613	162 831
Dette à long terme	10	12 342 217	11 277 665
Passif au titre des avantages sociaux futurs	11	316 864	458 916
		15 458 340	14 371 690
DETTE NETTE		(7 202 412)	(6 773 845)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations	12	16 606 212	14 724 486
Propriétés destinées à la revente		133 716	130 583
Stocks		92 911	85 582
Autres actifs non financiers	13	161 278	268 587
		16 994 117	15 209 238
EXCÉDENT ACCUMULÉ		9 791 705	8 435 393
Obligations contractuelles et droits contractuels	18		
Actifs éventuels	19		
Passifs éventuels	20		
Événement postérieur à la date des états financiers	21		

Les annexes, notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des résultats
Exercice terminé le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars)			
Notes	2018	2018	2017
	Budget consolidé (1)	Réalizations	Réalizations
Revenus			
Taxes	3 451 983	3 460 181	3 322 152
Compensations tenant lieu de taxes	270 943	264 417	260 024
Quotes-parts	417 899	418 105	397 247
Transferts	1 315 154	1 506 828	1 496 699
Services rendus	1 728 658	1 725 422	1 068 890
Imposition de droits	212 534	318 973	265 882
Amendes et pénalités	206 628	189 033	172 814
Intérêts	138 388	144 364	138 084
Autres revenus	135 166	121 294	121 180
	7 877 353	8 148 617	7 242 972
Charges			
Administration générale	832 407	678 195	771 379
Sécurité publique	1 062 034	1 105 533	1 137 711
Transport	2 760 950	2 642 669	2 202 791
Hygiène du milieu	657 376	688 239	627 979
Santé et bien-être	159 993	149 178	136 835
Aménagement, urbanisme et développement	252 592	244 862	246 736
Loisirs et culture	716 846	782 920	754 303
Frais de financement	514 902	500 709	489 528
	6 957 100	6 792 305	6 367 262
Excédent de l'exercice	<u>920 253</u>	1 356 312	875 710
Excédent accumulé au début de l'exercice		8 435 393	7 559 683
Excédent accumulé à la fin de l'exercice		9 791 705	8 435 393

¹ Des informations sur les données budgétaires sont fournies à la note 2aa.

Les annexes, notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé de la variation de la dette nette
Exercice terminé le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars)			
Notes	2018	2018	2017
	Budget consolidé (1)	Réalisations	Réalisations
Excédent de l'exercice	920 253	1 356 312	875 710
Variation des immobilisations			
Acquisition	12 (3 106 140)	(2 911 897)	(2 523 071)
Produit de cession	4 660	29 925	32 196
Amortissement	12 973 587	1 016 695	937 965
Gain sur cession	(4 660)	(16 449)	(21 798)
	(2 132 553)	(1 881 726)	(1 574 708)
Variation des propriétés destinées à la revente		(3 133)	(68 203)
Variation des stocks		(7 329)	(8 872)
Variation des autres actifs non financiers		107 309	154 155
		96 847	77 080
Variation de la dette nette	(1 212 300)	(428 567)	(621 918)
Dette nette au début de l'exercice	(6 773 845)	(6 773 845)	(6 151 927)
Dette nette à la fin de l'exercice	(7 986 145)	(7 202 412)	(6 773 845)

¹ Des informations sur les données budgétaires sont fournies à la note 2aa.

Les annexes, notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 décembre 2018

		(en milliers de dollars)	
	Note	2018	2017
Activités de fonctionnement			
Excédent de l'exercice		1 356 312	875 710
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations	12	1 016 695	937 965
Gain sur cession d'immobilisations		(16 449)	(21 798)
		2 356 558	1 791 877
Variation des éléments hors caisse			
Débiteurs		(567 308)	(542 663)
Propriétés destinées à la revente		766	(60 176)
Prêts		(4 757)	(3 700)
Créditeurs, provisions et charges à payer (1)		94 208	10 509
Revenus reportés		155 782	(55 689)
Passif au titre des avantages sociaux futurs		(142 052)	48 101
Stocks		(7 329)	(8 872)
Autres actifs non financiers		107 309	154 155
		1 993 177	1 333 542
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition d'immobilisations (1)		(2 815 718)	(2 447 833)
Produit de cession d'immobilisations		29 925	32 196
		(2 785 793)	(2 415 637)
Autres activités d'investissement			
Acquisition de placements		(562 448)	(569 173)
Produit de cession de placements		756 191	969 461
		193 743	400 288
Activités de financement			
Produit des emprunts		2 110 169	1 403 129
Remboursement de la dette à long terme déduction faite des refinancements		(847 473)	(928 049)
Rachat d'obligations par refinancement		(198 144)	(89 167)
Variation nette des emprunts temporaires		(182 019)	260 172
		882 533	646 085
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		283 660	(35 722)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		279 630	315 352
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		563 290	279 630

¹ Le coût des immobilisations impayées au 31 décembre 2018 est établi à 606,1 M\$ (509,9 M\$ en 2017). La variation de ce coût entre 2018 et 2017 est retranchée des créditeurs, provisions et charges à payer ainsi que des acquisitions puisqu'elle n'a pas d'incidence sur les flux de trésorerie.

Les annexes, notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Informations sectorielles
Au 31 décembre 2018

ANNEXE 1- SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE PAR ORGANISME

(en milliers de dollars)

	2018				2017
	Administration municipale	Organismes contrôlés	Éliminations	Total	Total
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	480 333	82 957		563 290	279 630
Placements	2 265 385	614 991		2 880 376	3 074 119
Débiteurs	2 925 473	2 860 018	(1 012 408)	4 773 083	4 205 775
Propriétés destinées à la revente	1 592			1 592	5 491
Prêts	37 386	828	(627)	37 587	32 830
	5 710 169	3 558 794	(1 013 035)	8 255 928	7 597 845
PASSIFS					
Emprunts temporaires		456 280		456 280	638 299
Créditeurs, provisions et charges à payer	1 668 213	443 768	(87 615)	2 024 366	1 833 979
Revenus reportés	311 275	19 338	(12 000)	318 613	162 831
Dette à long terme	9 221 042	4 046 595	(925 420)	12 342 217	11 277 665
Passif au titre des avantages sociaux futurs	304 546	12 318		316 864	458 916
	11 505 076	4 978 299	(1 025 035)	15 458 340	14 371 690
DETTE NETTE	(5 794 907)	(1 419 505)	12 000	(7 202 412)	(6 773 845)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations	10 868 497	5 737 715		16 606 212	14 724 486
Propriétés destinées à la revente	120 839	12 877		133 716	130 583
Stocks	50 276	42 635		92 911	85 582
Autres actifs non financiers	50 044	123 234	(12 000)	161 278	268 587
	11 089 656	5 916 461	(12 000)	16 994 117	15 209 238
EXCÉDENT ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement non affecté	215 822	(3 897)		211 925	230 970
Excédent des activités de fonctionnement affecté	377 047	65 503		442 550	347 451
Réserves financières et fonds réservés	82 643	156 654		239 297	169 336
Déficit des activités d'immobilisations	(251 026)	(302 928)	(34 267)	(588 221)	(604 284)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(1 184 066)	(109 975)	61 263	(1 232 778)	(1 249 893)
Investissement net dans les immobilisations	6 054 329	4 691 599	(26 996)	10 718 932	9 541 813
	5 294 749	4 496 956		9 791 705	8 435 393

Informations sectorielles

Exercice terminé le 31 décembre 2018

ANNEXE 2 – RÉSULTATS DÉTAILLÉS CONSOLIDÉS PAR ORGANISME

(en milliers de dollars)

	2018				2017
	Administration municipale	Organismes contrôlés	Éliminations	Total	Total
Revenus					
Fonctionnement					
Taxes	3 482 078		(21 897)	3 460 181	3 322 152
Compensations tenant lieu de taxes	264 417			264 417	260 024
Quotes-parts	418 105			418 105	397 247
Transferts	283 068	136 948	(49 796)	370 220	565 829
Services rendus	313 510	1 502 972	(91 060)	1 725 422	1 068 890
Imposition de droits	318 973			318 973	265 882
Amendes et pénalités	189 033			189 033	172 814
Intérêts	160 802	11 259	(27 697)	144 364	138 084
Autres revenus	46 420	55 754	(2 000)	100 174	112 832
	5 476 406	1 706 933	(192 450)	6 990 889	6 303 754
Immobilisations					
Transferts	191 429	945 179		1 136 608	930 870
Contributions des promoteurs	7 386			7 386	1 558
Autres revenus	7 752	5 982		13 734	6 790
	206 567	951 161		1 157 728	939 218
	5 682 973	2 658 094	(192 450)	8 148 617	7 242 972
Charges					
Administration générale	688 166		(9 971)	678 195	771 379
Sécurité publique	1 105 533			1 105 533	1 137 711
Transport	1 281 919	1 462 209	(101 459)	2 642 669	2 202 791
Hygiène du milieu	689 056		(817)	688 239	627 979
Santé et bien-être	96 557	64 563	(11 942)	149 178	136 835
Aménagement, urbanisme et développement	240 417	11 523	(7 078)	244 862	246 736
Loisirs et culture	752 348	64 058	(33 486)	782 920	754 303
Frais de financement	397 165	131 241	(27 697)	500 709	489 528
	5 251 161	1 733 594	(192 450)	6 792 305	6 367 262
Excédent de l'exercice	431 812	924 500		1 356 312	875 710

Informations sectorielles
Exercice terminé le 31 décembre 2018

ANNEXE 3 – EXCÉDENT (DÉFICIT) CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISME

(en milliers de dollars)

	2018				2017
	Budget consolidé	Administration municipale	Organismes contrôlés	Éliminations	Total
Excédent de l'exercice	920 253	431 812	924 500		1 356 312
Moins: revenus des activités d'immobilisations	(967 731)	(206 567)	(951 161)		(1 157 728)
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales de l'exercice	(47 478)	225 245	(26 661)		198 584
Conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations					
Produit de cession	4 660	29 863	62		29 925
Amortissement	973 587	726 848	289 847		1 016 695
(Gain) perte sur cession	(4 660)	(24 138)	7 689		(16 449)
	973 587	732 573	297 598		1 030 171
Financement					
Remboursement de la dette à long terme	(572 904)	(473 756)	(81 430)	(181)	(555 367)
Affectations (note 14)					
Activités d'immobilisations	(50 250)	(17 704)	(42 554)		(60 258)
Excédent des activités de fonctionnement affecté	67 287	117 980			117 980
Réserves financières et fonds réservés	(353 884)	(354 486)	(142 270)		(496 756)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(25 883)	(17 158)	(13 545)	181	(30 522)
	(362 730)	(271 368)	(198 369)	181	(469 556)
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice	(9 525)	212 694	(8 862)		203 832

Informations sectorielles
Exercice terminé le 31 décembre 2018

ANNEXE 4 – EXCÉDENT (DÉFICIT) CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS À DES FINS FISCALES PAR ORGANISME

(en milliers de dollars)

	2018				2017
	Budget consolidé	Administration municipale	Organismes contrôlés	Éliminations	Total
Revenus des activités d'immobilisations	967 731	206 567	951 161		1 157 728
Conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations					
Acquisition					
Administration générale	(147 000)	(103 581)			(103 581)
Sécurité publique	(61 100)	(58 918)			(58 918)
Transport	(1 667 740)	(537 582)	(1 137 852)		(1 675 434)
Hygiène du milieu	(594 100)	(513 545)			(513 545)
Santé et bien-être	(75 000)	(25 892)	(52 523)		(78 415)
Aménagement, urbanisme et développement	(96 900)	(66 845)	(6)		(66 851)
Loisirs et culture	(464 300)	(415 138)	(15)		(415 153)
	(3 106 140)	(1 721 501)	(1 190 396)		(2 911 897)
Financement					
Financement à long terme des activités d'immobilisations	1 697 459	918 781	314 197	26 996	1 259 974
Affectations (note 14)					
Activités de fonctionnement	50 250	17 704	42 554		60 258
Excédent des activités de fonctionnement affecté		10 150			10 150
Réserves financières et fonds réservés	390 700	426 443			426 443
	440 950	454 297	42 554		496 851
Excédent (déficit) des activités d'immobilisations à des fins fiscales de l'exercice		(141 856)	117 516	26 996	2 656

Informations sectorielles
Exercice terminé le 31 décembre 2018

ANNEXE 5 – CHARGES PAR OBJET CONSOLIDÉES PAR ORGANISME

(en milliers de dollars)

	2018				2017
	Administration municipale	Organismes contrôlés	Éliminations	Total	Total
Rémunération					
Élus	9 845	200		10 045	10 676
Employés	1 774 830	739 914	(8 499)	2 506 245	2 481 031
Charges sociales					
Élus	4 907	36		4 943	4 766
Employés	575 752	86 619		662 371	837 401
Transport et communication	34 933	158 630		193 563	194 962
Services professionnels, techniques et autres					
Honoraires professionnels	57 822	21 257		79 079	83 456
Achats de services techniques	332 248	45 004	(16 468)	360 784	346 004
Autres	4 830	18 774		23 604	23 429
Location, entretien et réparation					
Location	92 756	18 376	(19 855)	91 277	90 256
Entretien et réparation	78 386	39 605	(28)	117 963	109 561
Biens durables					
Travaux de construction	24 134			24 134	17 550
Autres biens durables	7 929	49		7 978	3 922
Biens non durables					
Fourniture de services publics	84 125	15 562	(4 560)	95 127	93 471
Autres biens non durables	154 837	80 577	(6 265)	229 149	218 739
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de :					
La municipalité	304 529	38 215		342 744	331 633
Gouvernement du Québec et ses entreprises	44 913	85 523		130 436	129 212
Autres tiers	46 679		(27 697)	18 982	23 179
Autres frais de financement	1 044	7 503		8 547	5 504
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts - Communauté métropolitaine de Montréal	39 328			39 328	39 113
Quotes-parts - Autorité régionale de transport métropolitain	551 450			551 450	37 536
Autres	49 176		(48 966)	210	1 385
Organismes gouvernementaux					
Agence métropolitaine de transport					26 020
Autres	15 492			15 492	30 583
Autres organismes	136 630	14 892	(830)	150 692	200 149
Amortissement des immobilisations	726 848	289 847		1 016 695	937 965
Autres objets					
Créances douteuses ou irrécouvrables	23 464	214		23 678	39 444
Autres	74 274	72 797	(59 282)	87 789	50 315
	5 251 161	1 733 594	(192 450)	6 792 305	6 367 262

1. STATUT

La Ville de Montréal (la Ville) est un organisme municipal constitué le 1^{er} janvier 2002, en vertu de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (la Charte de la Ville de Montréal) (RLRQ, chapitre C-11.4).

Le 1^{er} janvier 2006, à la suite des résultats du scrutin référendaire tenu en 2004 en vertu de la *Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités* (L.Q. 2003, chapitre 14), les anciennes municipalités de Baie-d'Urfé, de Beaconsfield, de Côte-Saint-Luc, de Dollard-Des-Ormeaux, de Dorval, de Hampstead, de Kirkland, de L'Île-Dorval, de Montréal-Est, de Montréal-Ouest, de Mont-Royal, de Pointe-Claire, de Sainte-Anne-de-Bellevue, du Village de Senneville et de Westmount ont été reconstituées, créant ainsi une Ville de Montréal résiduaire de 19 arrondissements, laquelle regroupe 88 % de la population totale de l'île de Montréal. Conformément aux dispositions de cette loi, toutes les municipalités situées sur l'île de Montréal demeurent toutefois liées les unes aux autres et forment une agglomération correspondant au territoire de la Ville de Montréal tel qu'il existait au 31 décembre 2005.

La *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001), complétée par le *Décret concernant l'agglomération de Montréal* (décret numéro 1229-2005) et ses modifications, énumère et circonscrit les compétences d'agglomération. En vertu de cette loi, la Ville de Montréal résiduaire constitue la municipalité centrale chargée d'exercer, en plus de ses compétences de nature locale, les compétences d'agglomération.

L'agglomération est sous l'autorité du conseil d'agglomération de la Ville, instance politique et décisionnelle, investie des pouvoirs décisionnels relatifs à l'exercice des compétences d'agglomération. Le conseil d'agglomération est un organe délibérant de la municipalité centrale, distinct du conseil de la Ville visé par l'article 14 de la Charte de la Ville de Montréal. Il est formé de représentants de chacune des municipalités liées; le nombre de représentants de chacune des municipalités est établi de façon proportionnelle à l'importance relative de leur population respective.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales présentées à la note 14.

Dans les informations sectorielles et les notes et tableaux complémentaires, l'expression « Ville » désigne l'entité formée par la Ville de Montréal et les organismes qu'elle contrôle et l'expression « administration municipale » réfère à la Ville de Montréal excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

a) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de l'administration municipale et des organismes qu'elle contrôle. Ces organismes sont : la Société de transport de Montréal (la STM), la Société d'habitation et de développement de Montréal (la SHDM), le Technoparc Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau, le Conseil des arts de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal, Anjou 80, la Société en commandite Stationnement de Montréal, le Bureau du taxi de Montréal et BIXI Montréal. Les transactions interorganismes et les soldes réciproques sont éliminés.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

b) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés aux titres des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des droits contractuels, des obligations contractuelles, des actifs éventuels et des passifs éventuels. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations comprennent : la provision pour créances douteuses sur les débiteurs, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée de vie utile estimative des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, du passif au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides, du passif environnemental, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice, des revenus relatifs aux services rendus par la STM à l'Autorité régionale de transport métropolitain (l'ARTM) et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et du passif au titre des avantages sociaux futurs.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements très liquides qui viennent à échéance dans les 3 mois suivant la date d'acquisition.

d) Placements

Les placements temporaires sont présentés au moindre du coût et de leur juste valeur.

Les autres placements sont présentés au coût et sont dévalués lorsque survient une baisse de valeur durable. L'escompte ou la prime relatifs aux placements sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire jusqu'à l'échéance. L'utilisation des sommes accumulées au fonds d'amortissement est restreinte aux remboursements d'emprunts à long terme ne comportant pas de remboursement annuel.

e) Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette. La portion de ces propriétés destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent est présentée dans les actifs financiers.

f) Prêts

Les prêts sont présentés au moindre du coût et de leur valeur de recouvrement nette. Les prêts assortis de conditions avantageuses importantes sont présentés à la valeur nominale actualisée pour tenir compte de la valeur de l'élément subvention. Cet élément est constaté à l'état consolidé des résultats de l'exercice au cours duquel le prêt est consenti. L'écart d'actualisation est amorti sur la durée des prêts selon la méthode de l'intérêt réel.

g) Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière ou de valeur locative et à des contestations de codification prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

h) Revenus reportés

Les primes à l'émission de titres sont amorties sur la durée des emprunts selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les montants perçus à l'égard de l'acquisition et de l'aménagement des parcs et terrains de jeux et pour le Fonds de développement du logement social sont constatés à l'état consolidé des résultats lors de l'acquisition d'immeubles destinés à ces fins ou lors de la réalisation des travaux qui y sont reliés.

i) Actifs non financiers

La Ville comptabilise les immobilisations et certains actifs à titre d'actifs non financiers étant donné qu'ils peuvent normalement servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs. Ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de ses passifs, à moins d'être vendus.

j) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	10 à 40 ans
Réseau du métro	20 à 100 ans
Voitures de métro	40 et 60 ans
Bâtiments	20 à 40 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Véhicules	5 à 25 ans
Ameublements et équipement de bureau	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	5 à 25 ans
Autres	20 à 25 ans

Les immobilisations en cours de réalisation ne sont amorties qu'à compter du moment où elles sont utilisées pour la production de biens ou la prestation de services.

Les terrains servant d'assises de rues, acquis autrement que par un contrat d'acquisition, sont comptabilisés à une valeur symbolique de 1 \$. Les autres terrains sont comptabilisés au coût. Dans le cas où le coût n'a pu être déterminé, il a fait l'objet d'estimations.

Lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est passé en charge à l'état consolidé des résultats de l'exercice au cours duquel la dépréciation est déterminée. Aucune réduction de valeur ne fait l'objet d'une reprise par la suite.

k) Stocks

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût, établi selon la méthode du coût moyen, et de la valeur de remplacement. Les stocks désuets sont radiés des livres.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

l) Autres actifs non financiers

Les frais d'émission de titres sont amortis sur la durée des emprunts selon la méthode de l'amortissement linéaire.

m) Revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes

À l'exception des revenus de la taxe sur l'immatriculation des véhicules, les revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes sont constatés à l'état consolidé des résultats dans l'exercice pour lequel ils sont exigibles. Les revenus de la taxe sur l'immatriculation des véhicules sont constatés sur une période de douze mois à compter de la date de leur encaissement.

n) Revenus de quotes-parts

Les charges de l'administration municipale reliées à l'exercice des compétences d'agglomération sont partagées entre les villes liées au moyen de quotes-parts. Ces quotes-parts sont inscrites à titre de revenus à l'état consolidé des résultats de l'exercice au cours duquel elles sont exigibles.

o) Revenus de transferts

Les revenus de transferts sont constatés à l'état consolidé des résultats dans l'exercice au cours duquel ils ont été autorisés par le cédant et durant lequel les critères d'admissibilité, s'il en est, sont atteints, sauf si les stipulations dont sont assortis les transferts créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est inscrit dans les revenus reportés et est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont respectées.

Compte tenu de l'historique de paiement des gouvernements cédants, la Ville considère que les revenus de transferts sont autorisés par ceux-ci à partir du moment où les ententes qui les sous-tendent sont signées.

p) Services rendus

Les services rendus comprennent notamment la rémunération de la STM provenant de l'ARTM à l'égard de la prestation du service de transport collectif. Conformément aux modalités de l'entente intervenue entre les parties échéant le 31 décembre 2019, ces revenus sont constatés à l'état consolidé des résultats sur la base des montants convenus entre les deux organismes.

Les autres services rendus sont constatés à titre de revenus lorsque les services sont rendus, qu'ils donnent lieu à une créance et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

q) Revenus d'imposition de droits, d'amendes et pénalités, d'intérêts et autres revenus

Les revenus d'imposition de droits, d'amendes et pénalités et les autres revenus sont constatés à l'état consolidé des résultats dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Les revenus d'imposition de droits incluent les droits de mutation immobilière; ceux-ci sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits. Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

r) Charges et passif au titre des avantages sociaux futurs

- Régimes à prestations déterminées

Le passif relatif à ces régimes reflète l'écart, à la fin de l'exercice, entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs des régimes, net des gains et pertes actuariels non amortis et de la provision pour moins-value. L'évaluation actuarielle de l'actif ou du passif est établie selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service avec projection des salaires. Elle est aussi basée sur des hypothèses actuarielles qui incorporent la meilleure estimation de la direction liée, entre autres, aux taux d'actualisation, aux taux de rendement prévus des actifs des régimes et aux taux de croissance des salaires et des coûts des soins de santé.

Les actifs des régimes sont évalués selon une valeur liée au marché établie sur une période n'excédant pas quatre ans.

Le coût des services passés, lié aux modifications des régimes, est constaté dans l'exercice au cours duquel les modifications sont apportées.

Les gains et pertes actuariels, résultant de l'écart entre le rendement réel et le rendement prévu des actifs des régimes ou découlant des modifications des hypothèses actuarielles, sont reportés puis amortis sur la durée de service moyenne restante des employés actifs. Au 31 décembre 2018, cette durée de service moyenne restante pondérée est de 13 ans.

La charge de ces régimes est établie selon la méthode de la comptabilisation d'exercice de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants. Le coût des services passés, l'amortissement des gains et pertes actuariels, la charge d'intérêt résultant de l'écart entre les intérêts débiteurs sur l'obligation et le rendement prévu des actifs des régimes ainsi que la variation de la provision pour moins-value constituent les autres composantes de la charge des régimes à prestations déterminées.

- Régimes à cotisations déterminées et régimes de retraite des élus municipaux

La charge de retraite de ces régimes est constatée au moment où les cotisations sont dues.

s) Passif au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides

La Ville comptabilise un passif au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides qu'elle a exploitées. Le passif provisionné correspond à la valeur actualisée des charges estimatives prévues liées au recouvrement final du site ainsi qu'au contrôle et à l'entretien des systèmes de captage et de traitement des biogaz et des produits de lixiviation jusqu'en 2062. Ces charges sont présentées au net des redevances découlant de la valorisation des biogaz.

Les hypothèses relatives au calcul de ces coûts sont révisées périodiquement pour tenir compte des progrès dans la gestion des décharges contrôlées de déchets solides.

t) Passif environnemental

La Ville comptabilise un passif au titre de l'assainissement des sites contaminés lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, que la Ville est directement responsable ou qu'elle accepte la responsabilité, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause basée sur les flux de trésorerie actualisés présentés, le cas échéant, au net des revenus de transferts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

u) Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont constatés à l'état consolidé de la situation financière lorsqu'il est probable qu'un événement futur viendra confirmer l'existence d'un passif à la date des états financiers consolidés et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie.

v) Contribution à des organismes

Les contributions à des organismes sont constatées à titre de charge à l'état consolidé des résultats dans l'exercice où le paiement de transfert est autorisé et où le bénéficiaire satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant.

w) Conversion de devises

Les revenus et les charges résultant d'opérations conclues en devises sont convertis en dollars canadiens aux cours en vigueur à la date des transactions.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière et le gain ou la perte de change est constaté immédiatement à l'état consolidé des résultats.

x) Instruments financiers dérivés

La Ville utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de change et le risque de taux d'intérêt auxquels l'expose sa dette à long terme et applique la comptabilité de couverture pour ses relations de couverture admissibles. Lors de leur mise en place, les relations de couverture de devises doivent faire l'objet d'une documentation détaillée telle que requise par la norme SP 2600 *Conversion des devises* et la Ville doit s'attendre à ce que les relations soient efficaces pour gérer les risques consignés. Par la suite, sur une base annuelle, les relations de couverture en place sont évaluées afin d'établir qu'elles sont demeurées efficaces et qu'il est prévu qu'elles le demeurent. L'efficacité d'une relation de couverture est généralement évaluée en analysant la concordance des principaux termes de swap et de la dette couverte. Elle n'utilise pas d'instruments financiers à des fins de transaction ou de spéculation.

La Ville utilise des contrats de swaps de devises dans le cadre de la gestion du risque associé aux emprunts libellés en devises étrangères. La valeur des swaps de devises est déterminée en appliquant la variation entre les taux de change stipulés aux contrats des swaps et les taux de change en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière aux montants des notionnels des swaps. Ceux qui constituent des actifs financiers sont retranchés de la dette à long terme, ceux qui constituent des passifs financiers y sont ajoutés. Les gains et les pertes liés à ces dérivés sont constatés dans la même période que les gains et les pertes de change rattachés à la dette correspondante et sont portés en réduction de ces derniers.

De plus, la Ville utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt dans le cadre de la gestion du risque de taux d'intérêt lié à sa dette. Ces contrats donnent lieu à des échanges d'intérêt qui sont comptabilisés à titre d'ajustement des frais de financement de l'année. Les montants à payer à des contreparties ou à recevoir de contreparties sont pris en compte à titre d'ajustement des intérêts courus sur la dette correspondante, autrement la valeur des contrats de swaps de taux d'intérêt n'est pas comptabilisée à l'état consolidé de la situation financière.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

y) Compétences d'agglomération

En vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001), l'administration municipale exerce, en plus de ses compétences de nature locale, les compétences d'agglomération sur l'ensemble du territoire formé par les municipalités liées. Les compétences portant sur l'évaluation foncière, le transport collectif des personnes, certaines fonctions relatives aux voies de circulation constituant le réseau artériel, l'alimentation en eau et l'assainissement des eaux, l'élimination et la valorisation des matières résiduelles, les cours d'eau et lacs municipaux, les services de police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de premiers répondants (sauf le territoire de la municipalité de Côte-Saint-Luc), la cour municipale, le logement social et l'aide destinée aux sans-abri et certains éléments de développement économique constituent les principales compétences d'agglomération. La ventilation de l'excédent consolidé des activités de fonctionnement et d'immobilisations à des fins fiscales, par type de compétences, est donnée aux tableaux complémentaires 1 et 2.

z) Sectorisation et présentation des résultats

La situation financière de la Ville, ses résultats, ses excédents (déficits) des activités de fonctionnement et d'immobilisations à des fins fiscales de l'exercice ainsi que ses charges par objet sont ventilés entre les deux secteurs suivants : l'administration municipale et les organismes contrôlés.

Les charges sont réparties entre les fonctions suivantes :

- la fonction « administration générale » comprend l'ensemble des activités relatives à l'administration et à la gestion municipale. Les charges sont liées notamment au fonctionnement du conseil, à l'application de la loi et à la gestion financière, administrative et du personnel;
- la fonction « sécurité publique » comprend les activités liées à la protection des personnes et de la propriété. Elle comporte toutes les charges relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile;
- la fonction « transport » comprend l'ensemble des activités relatives à la planification, à l'organisation et à l'entretien des réseaux routiers ainsi qu'au transport des personnes et des marchandises;
- la fonction « hygiène du milieu » comprend les charges relatives à l'eau et aux égouts, à la gestion des matières résiduelles et à la protection de l'environnement;
- la fonction « santé et bien-être » comprend l'ensemble des services d'hygiène publique et de bien-être destinés aux personnes incluant le logement social et la sécurité du revenu;
- la fonction « aménagement, urbanisme et développement » comprend l'ensemble des activités relatives à l'élaboration et au maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, ainsi que les charges liées à l'élaboration des programmes de développement économique de la Ville;
- la fonction « loisirs et culture » comprend l'ensemble des activités de planification, d'organisation et de gestion des programmes de loisirs et de culture;
- la fonction « frais de financement » regroupe les intérêts et autres frais relatifs au financement.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

aa) Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation de la dette nette comportent une comparaison des données réelles avec les données budgétaires consolidées.

À l'état consolidé des résultats, les données budgétaires sont constituées du budget adopté par le conseil municipal et le conseil d'agglomération en janvier 2018 ainsi que des budgets adoptés par les principaux organismes contrôlés. Elles tiennent aussi compte d'ajustements apportés afin de se conformer aux Normes comptables du secteur public et d'éliminations d'opérations réciproques. Une conciliation des budgets des activités de fonctionnement déposés et du budget présenté à l'état consolidé des résultats est montrée au tableau 5.

À l'état consolidé de la variation de la dette nette, les données budgétaires relatives à l'acquisition des immobilisations proviennent de la combinaison du budget d'immobilisations de l'administration municipale adopté en février 2018 par le conseil municipal et le conseil d'agglomération ainsi que des budgets d'immobilisations adoptés par les principaux organismes contrôlés.

Une comparaison des données réelles avec les données budgétaires non consolidées est également présentée dans les tableaux établis à des fins fiscales.

3. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

Le 1^{er} janvier 2018, la Ville a choisi d'appliquer de façon prospective les nouvelles normes comptables suivantes : SP 2200, *Information relative aux apparentés*, SP 3420, *Opérations interentités*, SP 3210, *Actifs*, SP 3320, *Actifs éventuels* et SP 3380, *Droits contractuels*.

La norme SP 2200, *Information relative aux apparentés* définit ce qu'est un apparenté et établit les informations à fournir relativement aux opérations entre apparentés. De façon générale, les apparentés comprennent les entités comprises dans le périmètre de consolidation ainsi que les principaux dirigeants de ces entités et leurs proches parents. Ils comprennent également les entités dans lesquelles les principaux dirigeants et leurs proches parents ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives. Le cas échéant, les informations à fournir concernent les opérations entre apparentés qui ont été conclues à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées et qui ont, ou pourraient avoir, une incidence financière importante sur les états financiers consolidés. Les dirigeants de la Ville comprennent la mairesse, les autres membres du comité exécutif, le directeur général et les directeurs généraux adjoints de l'administration municipale ainsi que leurs équivalents dans les autres entités comprises dans le périmètre de consolidation.

La norme SP 3420, *Opérations interentités* établit des normes de comptabilisation et de présentation des opérations conclues entre des entités comprises dans le périmètre de consolidation.

La norme SP 3210, *Actifs* fournit des indications sur l'application de la définition des actifs et sur les informations à fournir à l'égard des grandes catégories d'actifs non constatés.

La norme SP 3320, *Actifs éventuels* définit et établit les normes relatives aux informations à fournir sur les actifs éventuels, s'il est jugé probable que l'évènement futur déterminant se produira.

La norme SP 3380, *Droits contractuels* définit et établit les normes relatives aux informations à fournir sur les droits contractuels notamment quant à leur ampleur et à leur échéancier.

Des informations à l'égard des obligations contractuelles, des droits contractuels et des actifs éventuels sont données dans les notes 18 et 19. L'application des normes SP 2200, *Information relative aux apparentés*, SP 3420, *Opérations interentités* et SP 3210, *Actifs* ne nécessite aucune divulgation additionnelle.

4. TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS
(en milliers de dollars)

	2018			2017
	Fonds d'amortissement	Autres	Total	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
Trésorerie		558 190	558 190	254 902
Équivalents de trésorerie		5 100	5 100	24 728
		563 290	563 290	279 630
Placements				
Dépôts à terme et autres titres	103 342	37 720	141 062	193 775
Obligations et débentures	2 463 401	275 913	2 739 314	2 880 344
	2 566 743	313 633	2 880 376	3 074 119

Les équivalents de trésorerie sont constitués essentiellement de billets, d'acceptations bancaires et de certificats de dépôts. Ils portent intérêt au taux de 2,1 % (variant de 1,14 % à 1,28 % en 2017).

Au 31 décembre 2018, la juste valeur des placements s'établit à 2 913,3 M\$ (3 143,5 M\$ en 2017).

Au 31 décembre 2017, les placements du fonds d'amortissement et les autres placements se chiffraient respectivement à 2 527,7 M\$ et à 546,4 M\$.

Les obligations et débentures détenues par la Ville se composent essentiellement de titres émis par des gouvernements et leurs organismes, des municipalités, des commissions scolaires, des cégeps et des établissements de la santé et des services sociaux. Elles comprennent notamment des obligations et des débentures émises par la Ville de Montréal et la STM qui s'élèvent à 700,0 M\$ (676,3 M\$ en 2017).

4. TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS (suite)
(en milliers de dollars)

Les échéances des placements détenus par la Ville s'établissent comme suit :

	Dépôts à terme et autres titres	Obligations et débitures	Total	Taux d'intérêt nominal pondéré
31 décembre 2018				
2019	141 062	385 925	526 987	3,78 %
2020		417 462	417 462	2,85 %
2021		191 149	191 149	4,09 %
2022		135 342	135 342	2,91 %
2023		191 895	191 895	3,29 %
1 à 5 ans	141 062	1 321 773	1 462 835	3,41 %
6 à 10 ans		976 515	976 515	3,42 %
11 à 15 ans		237 121	237 121	3,68 %
16 à 20 ans		181 010	181 010	3,62 %
Plus de 20 ans		22 895	22 895	4,10 %
	141 062	2 739 314	2 880 376	
31 décembre 2017				
2018	169 772	334 530	504 302	2,06 %
2019	24 003	352 299	376 302	3,81 %
2020		424 244	424 244	2,48 %
2021		190 743	190 743	4,00 %
2022		136 717	136 717	2,85 %
1 à 5 ans	193 775	1 438 533	1 632 308	2,87 %
6 à 10 ans		988 290	988 290	3,44 %
11 à 15 ans		225 757	225 757	3,63 %
16 à 20 ans		204 367	204 367	3,67 %
Plus de 20 ans		23 397	23 397	4,10 %
	193 775	2 880 344	3 074 119	

5. DÉBITEURS
(en milliers de dollars)

	2018	2017
Taxes	119 208	108 074
Gouvernement du Canada et ses entreprises	256 620	294 554
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3 970 088	3 397 847
Organismes municipaux	57 694	37 264
Services rendus et autres	369 473	368 036
	4 773 083	4 205 775

Une provision pour créances douteuses de 128,5 M\$ (123,6 M\$ en 2017) a été déduite des débiteurs.

	2018	2017
Montant des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	2 862 834	2 535 263

La juste valeur des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme s'établit à 2 912,1 M\$ (2 635,1 M\$ en 2017).

5. DÉBITEURS (suite)
(en milliers de dollars)

Les encaissements des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme, dont les modalités sont déterminées au 31 décembre 2018, s'établissent comme suit :

		Taux d'intérêt		
		Encaissements	nominal pondéré	Refinancement
31 décembre 2018				
	2019	334 482	3,63 %	14 590
	2020	296 647	3,41 %	4 249
	2021	255 019	3,31 %	21 565
	2022	224 618	3,29 %	13 656
	2023	188 572	3,26 %	62 504
	1 à 5 ans	1 299 338	3,41 %	116 564
	6 à 10 ans	359 742	3,03 %	460 697
	11 à 15 ans	140 343	2,74 %	403 364
	16 à 20 ans	54 109	2,90 %	28 677
		1 853 532	3,27 %	1 009 302
31 décembre 2017				
	2018	293 698	3,88 %	41 324
	2019	291 189	3,76 %	14 880
	2020	254 996	3,54 %	4 539
	2021	213 803	3,45 %	21 856
	2022	183 812	3,43 %	13 946
	1 à 5 ans	1 237 498	3,64 %	96 545
	6 à 10 ans	444 077	3,19 %	280 269
	11 à 15 ans	113 817	2,78 %	280 628
	16 à 20 ans	40 750	2,79 %	41 679
		1 836 142	3,46 %	699 121

6. PRÊTS
(en milliers de dollars)

	2018	2017
Prêts aux PME MTL	29 080	24 531
Prêts à un office municipal d'habitation	5 376	5 079
Soldes de prix de vente et autres prêts	3 131	3 220
	37 587	32 830

Les prêts aux PME MTL, échéant en 2021, ne portent pas intérêt. Un montant de 2,7 M\$ (3,3 M\$ en 2017) a été déduit de la valeur de ces prêts afin de les présenter à leur valeur nominale actualisée.

Les prêts à un office municipal d'habitation, échéant de 2020 à 2033, ne portent pas intérêt. Un montant de 2,3 M\$ (2,5 M\$ en 2017) a été déduit de la valeur de ces prêts afin de les présenter à leur valeur nominale actualisée.

Au 31 décembre 2018, aucune provision pour moins-value n'a été constatée (aucune en 2017).

7. EMPRUNTS TEMPORAIRES

La Ville dispose de leviers pour ses besoins de liquidités à court terme qui totalisent 2 081,3 M\$ au 31 décembre 2018 (2 056,0 M\$ en 2017).

De ce montant, une somme de 1 762,2 M\$ (750,0 M\$ en vertu d'une limite relative à la STM et 1 012,2 M\$ en vertu de la Charte de la Ville de Montréal qui autorise, à ce titre, jusqu'à 20 % des crédits budgétaires) peut être empruntée, en tout ou en partie, au moyen de billets, acceptations bancaires ou autres titres pouvant être négociés auprès des banques à charte ou sur le marché libre des emprunts à court terme. Au 31 décembre 2018, la valeur nominale des émissions en papier commercial totalise 389,8 M\$ (603,3 M\$ en 2017) et le taux moyen sur ces emprunts temporaires est de 2,17 % (1,32 % en 2017).

La Ville dispose également de marges de crédit à demande auprès de différentes institutions bancaires totalisant 319,1 M\$. Au 31 décembre 2018, les marges de crédit utilisées se chiffrent à 66,5 M\$ (35,0 M\$ en 2017) et portent intérêt à un taux moyen de 2,39 % (1,68 % en 2017).

8. CRÉDITEURS, PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
(en milliers de dollars)

	2018	2017
Fournisseurs	708 693	593 272
Rémunération et charges sociales	567 554	556 818
Dépôts et retenues de garantie	230 631	207 274
Intérêts courus sur la dette à long terme	88 398	84 301
Provisions		
Passif au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides (1)	83 907	64 926
Passif environnemental (2)	99 367	76 806
Contestations d'évaluation	39 153	32 292
Autres	89 747	108 774
Gouvernement du Québec et ses entreprises (3)	54 469	50 643
Autres	62 447	58 873
	2 024 366	1 833 979

¹ La Ville comptabilise un passif au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides. Les charges totales estimatives non actualisées se chiffrent à 153,2 M\$ (115,4 M\$ en 2017) et le taux d'actualisation utilisé est de 3,5 % (4,0 % en 2017).

² La Ville comptabilise un passif environnemental à l'égard de l'assainissement des sites contaminés. Ce passif, basé sur les informations connues à ce jour, englobe les coûts directement attribuables aux activités d'assainissement. Ces coûts comprennent ceux associés aux activités de fonctionnement ainsi que ceux reliés à la construction d'infrastructures utilisées uniquement dans le cadre de l'assainissement des sites. Lorsque la période de réalisation des travaux d'assainissement a pu être établie, la Ville en actualise les coûts. Au 31 décembre 2018, le passif relatif aux sites dont les coûts d'assainissement ont été actualisés s'élève à 76,9 M\$ (58,2 M\$ en 2017), les charges totales estimatives non actualisées, dont la réalisation prévue s'échelonne jusqu'en 2044, se chiffrent à 100,5 M\$ (80,1 M\$ en 2017) et le taux d'actualisation utilisé est de 3,5 % (4,0 % en 2017). Le passif relié aux sites pour lesquels la période de réalisation des travaux n'a pu être établie est de 22,5 M\$ (18,6 M\$ en 2017). Les recouvrements éventuels de coûts reliés à des transferts gouvernementaux et à la facturation à des partenaires impliqués dans l'assainissement des sites, s'ils sont confirmés et qu'ils satisfont à tous les critères de comptabilisation, sont portés en réduction du passif. Des recouvrements de 9,8 M\$ (9,8 M\$ 2017) ont réduit la provision au 31 décembre 2018.

³ En 2017, le Gouvernement du Québec et la Société nationale du cheval de course ont cédé à la Ville certains lots d'un emplacement connu sous le nom de l'Hippodrome de Montréal. Cette cession fut faite sans contrepartie monétaire immédiate mais en considération du partage, entre la Ville et le Gouvernement, du prix de vente de ces terrains. Au 31 décembre 2018, le montant payable au Gouvernement du Québec comptabilisé aux livres de la Ville est estimé à 39,7 M\$ (38,1 M\$ en 2017).

9. REVENUS REPORTÉS
(en milliers de dollars)

	2018	2017
Transferts	160 972	8 565
Primes à l'émission de titres	62 651	70 228
Acquisition et aménagement de parcs et de terrains de jeux	34 795	35 252
Taxe sur l'immatriculation des véhicules	16 185	16 002
Fonds de développement du logement social	18 198	11 996
Autres	25 812	20 788
	318 613	162 831

10. DETTE À LONG TERME
(en milliers de dollars)

	2018	2017
Obligations et emprunts bancaires (1)	12 224 323	11 164 064
Emprunts à terme et hypothèques immobilières (2)	90 645	96 962
Autres dettes à long terme	27 249	16 639
	12 342 217	11 277 665

¹ Comprend la dette à long terme reliée au remboursement de l'obligation nette des régimes de retraite qui se chiffre à 1 294,9 M\$ (1 294,9 M\$ en 2017).

² Les hypothèques immobilières, au montant de 11,1 M\$ (14,9 M\$ en 2017), sont garanties par des propriétés d'une valeur comptable de 33,3 M\$ (33,7 M\$ en 2017).

En 2017, la SHDM a obtenu un financement par prêt à terme de 100 M\$, relatif à un projet immobilier, qui sera disponible à compter du 7 janvier 2019. La Société prévoit utiliser ce financement lorsque les travaux de construction seront complétés.

10. DETTE À LONG TERME (suite)
(en milliers de dollars)

Le recouvrement de la dette à long terme aux fins de son remboursement se répartit de la façon suivante :

	2018	2017
À la charge des contribuables		
De la municipalité centrale	4 276 154	3 961 344
De l'agglomération	2 281 092	1 921 305
Sommes accumulées au fonds d'amortissement	2 566 743	2 527 700
Montant des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	2 862 834	2 535 263
À recouvrer de tiers par l'entremise de redevances	355 394	332 053
	12 342 217	11 277 665

La Ville utilise des contrats de swaps de devises et de taux d'intérêt pour des emprunts totalisant 183,5 M\$ (185,9 M\$ en 2017). Les passifs financiers associés à ces swaps sont compris dans le montant de la dette à long terme.

En considérant ces swaps, la totalité des emprunts de la Ville portent intérêt à taux fixe. Au 31 décembre 2018, tous les emprunts contractés en devises font l'objet d'une couverture.

10. DETTE À LONG TERME (suite)
(en milliers de dollars)

Les versements estimatifs sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

Années	2018			2017		
	Dollars canadiens (1)	À refinancer	Montant net	Dollars canadiens (1)	À refinancer	Montant net
2018				1 052 875	307 212	745 663
2019	1 301 788	242 780	1 059 008	1 240 514	242 791	997 723
2020	587 777	88 011	499 766	532 228	88 012	444 216
2021	964 097	297 167	666 930	909 954	297 168	612 786
2022	748 637	461 023	287 614	617 223	381 023	236 200
2023	1 319 772	507 072	812 700			
1 à 5 ans	4 922 071	1 596 053	3 326 018	4 352 794	1 316 206	3 036 588
6 à 10 ans	4 261 707	1 119 630	3 142 077	4 277 341	1 049 261	3 228 080
11 à 15 ans	722 607	80 365	642 242	725 356	80 365	644 991
16 à 20 ans	1 382 102	151 811	1 230 291	868 444	27 955	840 489
2043	934 556		934 556	934 556		934 556
2045	119 174		119 174	119 174		119 174
TOTAL	12 342 217	2 947 859	9 394 358	11 277 665	2 473 787	8 803 878

¹ Incluant les emprunts contractés en devises faisant l'objet d'une couverture.

Taux d'intérêt

Les taux d'intérêt présentés dans le tableau tiennent compte du taux d'intérêt nominal et de l'incidence des swaps de taux d'intérêt.

Années d'échéance	2018	2017
	Moyenne pondérée	Moyenne pondérée
1 à 5 ans	3,75 %	4,08 %
6 à 10 ans	3,59 %	3,73 %
11 à 15 ans	4,13 %	4,15 %
16 à 20 ans	3,60 %	3,77 %
2043	6,00 %	6,00 %
2045	6,00 %	6,00 %
Moyenne pondérée	3,89 %	4,11 %

Juste valeur

La juste valeur de la dette se chiffre à 13 109,1 M\$ (12 396,8 M\$ en 2017). Elle comprend des passifs financiers nets associés à des swaps de devises et de taux d'intérêt de 17,6 M\$ (21,1 M\$ en 2017).

11. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
(en milliers de dollars)

	2018	2017
Régimes de retraite à prestations déterminées	28 003	182 135
Autres régimes	288 861	276 781
Passif au titre des avantages sociaux futurs	316 864	458 916

Les charges relatives aux régimes à prestations déterminées se chiffrent à 258,9 M\$ (431,7 M\$ en 2017). Les charges relatives aux régimes de retraite à cotisations déterminées et aux régimes de retraite des élus municipaux s'élèvent respectivement à 1,3 M\$ (1,2 M\$ en 2017) et à 2,8 M\$ (2,7 M\$ en 2017).

Régimes à prestations déterminées

a) Description des régimes

La Ville offre à la plupart de ses employés différents régimes de retraite à prestations déterminées. En vertu de ces régimes, les prestations versées aux employés sont basées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen des années les mieux rémunérées. Les cotisations de la Ville sont établies suivant différentes méthodes actuarielles.

Des avantages complémentaires de retraite, liés à l'assurance-vie et aux assurances couvrant le remboursement des frais médicaux et dentaires sont aussi accordés à certains employés. De plus, des avantages postérieurs à l'emploi sont aussi fournis. Ces avantages comprennent notamment les prestations de remplacement du revenu, les prestations complémentaires de chômage, le maintien des protections durant des périodes d'absence temporaire et certaines allocations de départ. Ces régimes ne sont pas capitalisés.

Les plus récentes évaluations actuarielles disponibles couvrent les exercices 2015 à 2017.

b) Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants portés à l'état consolidé de la situation financière

	2018		2017	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Valeur actuarielle des actifs des régimes	19 741 973		19 018 793	
Obligation au titre des prestations constituées	(19 391 122)	(299 862)	(18 893 396)	(304 886)
Excédent (déficit)	350 851	(299 862)	125 397	(304 886)
Pertes (gains) actuarielles non amorties	(42 526)	11 001	96 092	28 105
Actif (passif) au titre des prestations constituées	308 325	(288 861)	221 489	(276 781)
Provision pour moins-value	(336 328)		(403 624)	
Passif au titre des avantages sociaux futurs	(28 003)	(288 861)	(182 135)	(276 781)

11. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
(en milliers de dollars)

c) Régimes dont l'obligation au titre des prestations constituées excède les actifs

	2018		2017	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligation au titre des prestations constituées	(6 787 150)	(299 862)	(9 273 485)	(304 886)
Valeur actuarielle des actifs des régimes	6 208 473		8 606 224	
Déficit	(578 677)	(299 862)	(667 261)	(304 886)

d) Valeur actuarielle des actifs des régimes

	2018		2017	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Solde au début de l'exercice	19 018 793		17 922 156	
Rendement prévu des actifs des régimes	1 136 308		1 069 957	
Gains survenus dans l'exercice sur le rendement prévu des actifs des régimes	20 142		481 977	
Rendement réel des actifs des régimes	1 156 450		1 551 934	
Cotisations de l'employeur	391 010	9 987	373 587	9 983
Cotisations des employés	209 706		185 789	
Prestations versées	(1 033 986)	(9 987)	(1 014 673)	(9 983)
Solde à la fin de l'exercice	19 741 973		19 018 793	
Juste valeur des actifs des régimes (1)	19 427 822		19 757 026	

¹ La juste valeur des actifs comprend les obligations émises directement par la Ville à ses régimes de retraite. Elles sont inscrites à leur coût de 303,7 M\$ (303,7 M\$ en 2017).

11. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
(en milliers de dollars)

e) Obligation au titre des prestations constituées

	2018		2017	
	Régimes de retraite (1)	Autres régimes	Régimes de retraite (1)	Autres régimes
Solde au début de l'exercice	18 893 396	304 886	18 254 929	273 305
Coût des services rendus au cours de l'exercice	470 637	9 953	449 558	8 481
Coût des services passés	607	(532)	7 409	
Prestations versées	(1 033 986)	(9 987)	(1 014 673)	(9 983)
Intérêts débiteurs sur l'obligation	1 082 913	10 907	1 045 151	10 861
(Gains) pertes survenues dans l'exercice sur l'obligation	(22 445)	(15 365)	151 022	22 222
Solde à la fin de l'exercice	19 391 122	299 862	18 893 396	304 886

¹ Au 31 décembre 2018, l'obligation au titre des prestations constituées des régimes de retraite comprend une obligation implicite de 1 771,1 M\$ (1 763,5 M\$ au 31 décembre 2017) découlant de l'adoption, en 2014, de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (L.Q.2014, chapitre 15).

f) Composantes de la charge des régimes à prestations déterminées

	2018		2017	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Coût des services rendus au cours de l'exercice	470 637	9 953	449 558	8 481
Coût des services passés	607	(532)	7 409	
Cotisations des employés	(209 706)		(185 789)	
Gains actuariels non amortis constatés lors de modifications de régimes		(4)	(7 747)	
Amortissement des pertes actuarielles	96 031	1 743	129 699	327
Charge au titre des avantages de retraite	357 569	11 160	393 130	8 808
Intérêts débiteurs sur l'obligation	1 082 913	10 907	1 045 151	10 861
Rendement prévu des actifs des régimes	(1 136 308)		(1 069 957)	
Charge d'intérêt	(53 395)	10 907	(24 806)	10 861
Variation de la provision pour moins-value	(67 296)		43 678	
Charge totale	236 878	22 067	412 002	19 669

11. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite) (en milliers de dollars)

g) Principales hypothèses

Les principales hypothèses sont les suivantes :

	2018		2017	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Taux d'actualisation	5,90% à 6,20%	3,50%	5,90% à 6,50%	3,50% à 3,75%
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	5,90% à 6,50%		5,90% à 6,50%	
Taux d'inflation	2,00% à 2,10%	2,25%	2,00% à 2,25%	2,25%
Taux de croissance des salaires	2,50% à 2,85%	2,50% à 3,10%	2,50% à 2,75%	2,50% à 3,10%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé		3,00% à 7,50%		5,00% à 8,50%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé		3,00% à 5,00%		3,00% à 5,50%
Années où le taux devrait se stabiliser		2027 et 2028		2025 et 2027

Tables de mortalité

Pour ses principaux régimes de retraite, à l'exception de celui des policiers, la Ville utilise la table de mortalité CPM-2014 combinée avec l'échelle CPM-B à laquelle la Ville a choisi d'apporter certains ajustements basés sur les résultats d'une étude portant sur le secteur municipal. Pour le régime de retraite des policiers, la Ville utilise la table de mortalité CPM-2014Publ avec l'échelle CPM-B et des facteurs d'ajustement selon les rapports de provisionnement.

Régimes à cotisations déterminées et régimes des élus municipaux

a) Description des régimes

Certains employés participent à des régimes de retraite à cotisations déterminées où la cotisation de la Ville représente un pourcentage de la rémunération. Les élus municipaux participent quant à eux à des régimes de retraite à prestations déterminées administrés par Retraite Québec. Les cotisations de la Ville sont fixées par le gouvernement.

b) Cotisations de l'employeur

	2018	2017
Régimes à cotisations déterminées	1 277	1 248
Régimes de retraite des élus municipaux	2 777	2 729

Notes et tableaux complémentaires
31 décembre 2018

12. IMMOBILISATIONS
(en milliers de dollars)

	Solde au 31-12-2017	Augmentation	Cessions/ Radiations	Solde au 31-12-2018
COÛT				
Infrastructures	12 146 537	1 222 964	225 459	13 144 042
Réseau du métro	2 820 138	220 629	20 929	3 019 838
Voitures de métro	1 437 984	627 359	100 384	1 964 959
Bâtiments	3 771 250	409 119	61 887	4 118 482
Améliorations locatives	111 175	24 600	3 944	131 831
Véhicules	1 603 231	142 383	24 401	1 721 213
Ameublement et équipement de bureau	610 194	121 717	77 609	654 302
Machinerie, outillage et équipement	457 363	54 399	38 182	473 580
Terrains	1 317 224	80 526	1 319	1 396 431
Autres	6 100	8 201	1 212	13 089
	24 281 196	2 911 897	555 326	26 637 767
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
Infrastructures	5 279 252	503 747	224 284	5 558 715
Réseau du métro	807 216	96 630	20 929	882 917
Voitures de métro	352 331	34 302	100 384	286 249
Bâtiments	1 673 794	118 497	59 716	1 732 575
Améliorations locatives	52 718	24 400	3 202	73 916
Véhicules	905 239	107 163	24 401	988 001
Ameublement et équipement de bureau	280 271	89 647	74 389	295 529
Machinerie, outillage et équipement	204 616	42 164	33 333	213 447
Autres	1 273	145	1 212	206
	9 556 710	1 016 695	541 850	10 031 555
VALEUR COMPTABLE NETTE	14 724 486			16 606 212

Le coût des immobilisations en cours de réalisation se chiffre à 1 231,8 M\$ au 31 décembre 2018 (780,6 M\$ en 2017). Aucune réduction de valeur n'a été opérée au cours de l'exercice (aucune en 2017).

13. AUTRES ACTIFS NON FINANCIERS
(en milliers de dollars)

	2018	2017
Dépôts pour l'achat de voitures de métro et de bus	92 400	216 940
Frais d'émission de titres	60 011	43 852
Autres	8 867	7 795
	161 278	268 587

14. EXCÉDENT ACCUMULÉ
(en milliers de dollars)

	2018	2017
Excédent des activités de fonctionnement non affecté	211 925	230 970
Excédent des activités de fonctionnement affecté	442 550	347 451
Réserves financières et fonds réservés	239 297	169 336
Déficit des activités d'immobilisations	(588 221)	(604 284)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(1 232 778)	(1 249 893)
Investissement net dans les immobilisations	10 718 932	9 541 813
	9 791 705	8 435 393

Conformément au modèle élaboré par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du gouvernement du Québec, la Ville présente, dans son rapport financier annuel, certaines informations financières établies à des fins fiscales. Outre la ventilation de l'excédent accumulé dans différents postes définis aux paragraphes qui suivent, ces informations financières sont montrées aux annexes 3 et 4, ainsi qu'aux tableaux 1 à 11.

Excédent des activités de fonctionnement affecté

L'excédent des activités de fonctionnement affecté correspond à la partie de l'excédent accumulé dont l'utilisation est réservée par la *Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais* (L.Q. 2000, chapitre 56), par des résolutions adoptées par le conseil municipal, le conseil d'agglomération et les conseils d'arrondissements. Il comprend également l'excédent des activités de fonctionnement des organismes contrôlés.

Réserves financières et fonds réservés

Les réserves financières et fonds réservés correspondent à la partie de l'excédent accumulé réservée à des fins particulières en vertu de dispositions législatives et contractuelles. Ces réserves et fonds réservés servent notamment à l'aménagement et à l'entretien d'unités de stationnement, à la fourniture des services de l'eau et de la voirie et à l'acquisition d'immobilisations.

14. EXCÉDENT ACCUMULÉ (suite)
(en milliers de dollars)

Déficit des activités d'immobilisations

Le déficit des activités d'immobilisations correspond au déficit du financement sur les coûts d'immobilisations.

Charges constatées à taxer ou à pourvoir

Les charges constatées à taxer ou à pourvoir correspondent au solde net des charges constatées à l'état consolidé des résultats qui feront l'objet de revenus futurs. À l'exception du solde lié à l'obligation initiale au 1^{er} janvier 2007 relative aux avantages complémentaires de retraite et aux autres avantages sociaux futurs postérieurs à l'emploi, ce solde net sera viré par affectations à l'excédent des activités de fonctionnement non affecté selon les montants prévus au budget ou par des résolutions adoptées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Les charges constatées à taxer ou à pourvoir résultent des éléments suivants :

- l'application des mesures d'allègements liées aux avantages sociaux futurs (affectations sur une période estimative s'échelonnant jusqu'en 2025);
- l'application des mesures d'allègements pour atténuer les impacts de la crise financière de 2008 sur les régimes de retraite à prestations déterminées (affectations sur une période estimative s'échelonnant jusqu'en 2022);
- l'application des mesures d'allègements liées au passif environnemental (affectations, sur une période estimative s'échelonnant jusqu'en 2042);
- l'application permise pendant la période allant de 2014 à 2017 des mesures d'allègements liées au changement de la méthode de remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ) (affectations sur une période maximale de 10 ans);
- le financement à long terme de certaines charges de fonctionnement liées essentiellement au refinancement, effectué en 2003 et 2005, d'actes notariés concernant certains régimes de retraite (affectations sur une période estimative s'échelonnant jusqu'en 2045).

Investissement net dans les immobilisations

L'investissement net dans les immobilisations correspond à la valeur comptable nette des immobilisations réduite de la portion de la dette liée à ces immobilisations et augmentée des placements du fonds d'amortissement accumulés pour le remboursement de cette dette et des débiteurs à recouvrer de tiers pour ledit remboursement.

15. REVENUS DE TRANSFERTS
(en milliers de dollars)

	2018	2017
Transferts - activités de fonctionnement		
Gouvernement du Canada	5 488	5 354
Gouvernement du Québec	327 129	524 770
Communauté métropolitaine de Montréal	37 603	35 705
	370 220	565 829
Transferts - activités d'immobilisations		
Gouvernement du Canada		
Programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec	34 378	58 814
Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)	25 502	97 442
Gouvernement du Québec		
Programme d'aide gouvernementale au transport collectif de personnes	526 522	495 145
Programme d'aide financière du fonds de l'infrastructure de transport en commun	251 325	
Programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec	168 296	46 799
Programme d'infrastructures Québec-Municipalités	38 743	5 551
Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)	44 002	204 662
Autres	47 840	22 457
	1 136 608	930 870
	1 506 828	1 496 699

16. REVENUS D'INTÉRÊTS
(en milliers de dollars)

	2018	2017
Fonds d'amortissement	78 926	82 667
Trésorerie, équivalents de trésorerie et autres	49 475	40 102
	128 401	122 769
Arriérés de taxes	15 963	15 315
	144 364	138 084

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

Utilisation d'instruments dérivés

La Ville utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque des variations des flux de trésorerie associés aux variations des taux de change et des taux d'intérêt auquel l'expose sa dette à long terme. Elle n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction et de spéculation.

Positions de change et d'intérêt

Au 31 décembre 2018, en considérant l'utilisation des contrats de swaps de devises et de taux d'intérêt, la totalité des emprunts de la Ville sont libellés en dollars canadiens et portent intérêt à taux fixe.

Risque de crédit

Dans le cadre de l'utilisation d'instruments financiers dérivés, la Ville est sujette à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement par des tiers. La Ville considère que ces tiers seront en mesure de satisfaire à leurs obligations.

Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs autres que ceux à affecter au remboursement de la dette à long terme, des emprunts temporaires et des créditeurs, provisions et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.

Le tableau qui suit illustre la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers :

(en milliers de dollars)	2018		2017	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Placements	2 913 333	2 880 376	3 143 527	3 074 119
Débiteurs à affecter au remboursement				
de la dette à long terme	2 912 118	2 862 834	2 635 148	2 535 263
Dette à long terme	13 109 158	12 342 217	12 396 833	11 277 665

La juste valeur des placements correspond au montant auquel ils pourraient être échangés sur le marché entre parties indépendantes. La juste valeur de la dette à long terme et des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme est fondée essentiellement sur le calcul des flux monétaires actualisés en utilisant les taux de rendement ou le cours du marché en fin d'exercice d'instruments similaires ayant la même échéance. La juste valeur des swaps reflète le montant que la Ville encaisserait ou débourserait si ces contrats étaient terminés à cette date. Au 31 décembre 2018, la juste valeur des passifs financiers associés aux swaps se chiffre à 17,6 M\$ (21,1 M\$ en 2017). Ils sont compris dans les montants de la dette à long terme.

18. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS

a) Obligations contractuelles

En vertu d'obligations contractuelles, qui concernent principalement des contrats de location de propriétés, de location de machinerie et de divers équipements, de service pour le déneigement et la collecte des ordures, la Ville s'est engagée à effectuer des versements pour un montant global de 2 220,4 M\$. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices sont estimés comme suit :

2019	2020	2021	2022	2023	2024-2050	Total
602,8 M\$	436,4 M\$	302,9 M\$	182,7 M\$	149,4 M\$	546,2 M\$	2 220,4 M\$

Les engagements à l'égard des activités d'immobilisations se chiffrent à 3 813,7 M\$, dont 1 000,8 M\$ pour l'acquisition de bus et 672,7 M\$ pour l'achat de voitures de métro.

b) Droits contractuels

Les droits contractuels sont estimés à 3 345,6 M\$. Ils représentent des revenus futurs auxquels la Ville aura droit en vertu d'ententes déjà conclues. Ils comprennent des revenus de transferts de 2 789,8 M\$ et de services rendus de 555,8 M\$ associés à la location de locaux, de conduits souterrains et de prêts d'employés.

L'échéancier des droits contractuels est établi ainsi :

2019	2020	2021	2022	2023	2024-2065	Sous-total	Ententes à durée indéterminée(1)	Total
708,2 M\$	978,0 M\$	615,9 M\$	273,7 M\$	157,2 M\$	498,6 M\$	3 231,6 M\$	114,0 M\$	3 345,6 M\$

¹ Les droits contractuels associés à des ententes à durée indéterminée sont établis uniquement pour l'année 2019. Ils sont liés à des revenus de transferts de 93,5 M\$ et de services rendus de 20,5 M\$ associés à des prêts d'employés.

19. ACTIFS ÉVENTUELS

Les réclamations en justice intentées par la Ville s'élèvent à 94,8 M\$. Afin d'éviter toutes incidences négatives sur le dénouement de ces réclamations, la Ville a choisi de ne pas divulguer le montant qu'elle juge probable de récupérer.

20. PASSIFS ÉVENTUELS

a) Réclamations et assurances

Les réclamations pendantes en justice contre la Ville s'élèvent à 2 074,7 M\$ (2 100,7 M\$ en 2017).

Elles comprennent notamment une action collective de 1 500,0 M\$ intentée par le Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec (le RAPLIQ) et autorisée par la Cour supérieure le 26 mai 2017. Le RAPLIQ est un organisme qui a pour mission de promouvoir et de défendre les droits des personnes en situation de handicap. Selon lui, le réseau de transport collectif que gèrent la STM, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) (et les entités qui lui ont succédé) et l'administration municipale serait inaccessible et violerait les droits et libertés des personnes ayant un handicap physique. À l'heure actuelle, la Ville n'est pas en mesure de déterminer l'issue de cette action collective.

Les avocats de la Ville considèrent que le règlement des autres réclamations n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Ville.

L'administration municipale ne contracte aucune assurance contre les risques. Toutefois, elle a prévu à son budget établi à des fins fiscales une somme de près de 33 M\$ afin de couvrir le règlement de réclamations, le paiement des condamnations judiciaires et les charges non prévues au budget.

b) Loi favorisant la santé financière des régimes de retraite à prestations déterminées

Depuis la sanction de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (L.Q.2014, chapitre 15), des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des syndicats d'employés en contestation à cette loi. Puisque le résultat de ces démarches et l'ampleur des montants en cause sont indéterminables, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été considérées au 31 décembre 2018.

c) Environnement

La Ville, à titre de propriétaire de terrains contaminés, pourrait être tenue de poser certains gestes pour se conformer notamment à la *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives relativement à la protection et à la réhabilitation des terrains* (L.Q. 2002, chapitre 11). Entre autres, il pourrait s'agir de caractériser et, si requis, de réhabiliter un terrain après son utilisation ou lorsqu'elle en change l'utilisation.

21. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DES ÉTATS FINANCIERS

Organisation et gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal

Depuis le 1^{er} juin 2017, la STM est assujettie à la *Loi modifiant principalement l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal* (L.Q.2016, chapitre 8).

En vertu de cette loi, l'ARTM doit acquérir de la STM et de la Ville des équipements et des infrastructures qui ont un caractère métropolitain. Les contrats de transfert des actifs devront préciser la date et les modalités de transfert des biens. Il est prévu que ces actifs seront acquis à leur valeur comptable nette, déduction faite de toute aide gouvernementale reçue. Inversement, les actifs auparavant désignés comme métropolitains, dont l'usage est exclusif aux usagers de la STM, seront transférés à cette dernière. Au 31 décembre 2018, ces cessions d'actifs n'ont pas été réalisées. Il est toutefois prévu que la STM transférera à l'ARTM des voies réservées, stationnements incitatifs et terminus et que cette dernière cèdera des stationnements incitatifs et des terminus.

Le 7 février 2019, le conseil d'administration de la STM a autorisé l'entente intervenue avec l'ARTM concernant les services de transport collectif. Cette entente, qui s'échelonne du 1^{er} juin 2017 au 31 décembre 2019, définit la rémunération de la STM et la prestation du service de transport convenue par les parties.

22. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice courant.

Notes et tableaux complémentaires
31 décembre 2018

TABLEAU 1 – EXCÉDENT (DÉFICIT) CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR COMPÉTENCE

2018		
Compétences de nature locale		
	Budget	Réalisations (1)
Revenus		
Taxes	3 423 699	3 433 199
Compensations tenant lieu de taxes	270 943	264 417
Quotes-parts		
Transferts	192 250	204 394
Services rendus	408 775	404 011
Imposition de droits	210 565	317 010
Amendes et pénalités	100 132	103 096
Intérêts	77 973	88 808
Autres revenus	36 690	43 145
	4 721 027	4 858 080
Charges de fonctionnement		
Administration générale	774 767	694 237
Sécurité publique	838 221	842 701
Transport	988 651	1 014 250
Hygiène du milieu	446 006	465 294
Santé et bien-être	128 475	126 021
Aménagement, urbanisme et développement	182 332	174 188
Loisirs et culture	553 322	567 816
Frais de financement	268 955	266 686
	4 180 729	4 151 193
Excédent avant financement et affectations	540 298	706 887
Financement		
Remboursement de la dette à long terme (3)	(318 712)	(318 341)
Affectations (note 14)		
Activités d'immobilisations	(22 000)	(33 547)
Excédent des activités de fonctionnement affecté	67 287	117 957
Réserves financières et fonds réservés	(233 416)	(233 093)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(40 875)	(20 021)
	(229 004)	(168 704)
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice	(7 418)	219 842

¹ Les revenus de transferts, ainsi que les charges de fonctionnement équivalentes présentées à la fonction hygiène du milieu, sont réduits d'un montant de 21,5 M\$ (46,4 M\$ en 2017) correspondant à la quote-part spécifique de l'administration municipale à l'égard des travaux d'infrastructures de compétences d'agglomération admissibles au programme d'aide financière de la taxe sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec (TECQ) et au Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ).

² Les éliminations sont liées aux opérations entre les organismes inclus dans le périmètre comptable et aux opérations intercompétences.

³ Le remboursement de la dette à long terme représente les remboursements d'emprunts et les versements au fonds d'amortissement relatifs aux emprunts servant à financer les coûts d'immobilisations et pour lesquels ces remboursements ne sont pas couverts par des tiers.

(en milliers de dollars)

2018						2017
Compétences d'agglomération		Éliminations (2)		Total		Total
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
48 720	48 879	(20 436)	(21 897)	3 451 983	3 460 181	3 322 152
				270 943	264 417	260 024
2 395 343	2 392 611	(1 977 444)	(1 974 506)	417 899	418 105	397 247
244 257	215 622	(46 266)	(49 796)	390 241	370 220	565 829
1 414 277	1 415 941	(94 394)	(94 530)	1 728 658	1 725 422	1 068 890
1 969	1 963			212 534	318 973	265 882
106 496	85 937			206 628	189 033	172 814
89 701	83 253	(29 286)	(27 697)	138 388	144 364	138 084
57 658	72 505	(2 000)	(2 000)	92 348	113 650	122 508
4 358 421	4 316 711	(2 169 826)	(2 170 426)	6 909 622	7 004 365	6 313 430
350 476	278 729	(308 262)	(309 404)	816 981	663 562	756 799
1 015 202	1 065 162	(830 482)	(830 531)	1 022 941	1 077 332	1 100 761
1 840 510	1 674 993	(591 907)	(593 689)	2 237 254	2 095 554	1 689 476
217 732	239 584	(241 390)	(239 043)	422 348	465 835	405 837
38 630	30 412	(15 835)	(16 313)	151 270	140 120	128 452
77 857	72 630	(42 169)	(42 088)	218 020	204 730	214 035
156 970	171 613	(110 495)	(111 661)	599 797	627 768	643 687
275 233	261 720	(29 286)	(27 697)	514 902	500 709	489 528
3 972 610	3 794 843	(2 169 826)	(2 170 426)	5 983 513	5 775 610	5 428 575
385 811	521 868			926 109	1 228 755	884 855
(254 010)	(236 845)	(182)	(181)	(572 904)	(555 367)	(539 025)
(28 250)	(26 711)			(50 250)	(60 258)	(50 924)
	23			67 287	117 980	143 322
(120 468)	(263 663)			(353 884)	(496 756)	(325 455)
14 810	(10 682)	182	181	(25 883)	(30 522)	30 702
(133 908)	(301 033)	182	181	(362 730)	(469 556)	(202 355)
(2 107)	(16 010)			(9 525)	203 832	143 475

TABLEAU 2 – EXCÉDENT (DÉFICIT) CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS À DES FINS FISCALES PAR COMPÉTENCE

	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations
Revenus		
Transferts	60 300	41 588
Contributions des promoteurs	4 700	7 378
Autres revenus		7 532
	65 000	56 498
Acquisition d'immobilisations		
Administration générale	97 200	61 022
Sécurité publique		1 235
Transport	672 300	505 165
Hygiène du milieu	163 300	234 789
Santé et bien-être	75 000	52 588
Aménagement, urbanisme et développement	84 600	62 835
Loisirs et culture	333 200	268 656
	1 425 600	1 186 290
Déficit avant financement et affectations	(1 360 600)	(1 129 792)
Financement		
Financement à long terme des activités d'immobilisations	1 084 000	667 068
Affectations (note 14)		
Activités de fonctionnement	22 000	33 547
Excédent des activités de fonctionnement affecté		10 150
Réserves financières et fonds réservés (3)	254 600	255 026
	276 600	298 723
Excédent (déficit) des activités d'immobilisations à des fins fiscales de l'exercice		(164 001)

¹ Les revenus comprennent des transferts de 21,5 M\$ (46,4 M\$ en 2017) correspondant à la quote-part spécifique de l'administration municipale à l'égard des travaux d'infrastructures de compétences d'agglomération admissibles au programme d'aide financière de la taxe sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec (TECQ) et au Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ).

² Les éliminations sont liées aux opérations entre les organismes inclus dans le périmètre.

³ L'affectation de 171,4 M\$ (142,2 M\$ en 2017) présentée dans les compétences d'agglomération inclut un montant de 10,0 M\$ (7,6 M\$ en 2017) provenant des compétences de nature locale.

(en milliers de dollars)

2018						2017
Compétences d'agglomération		Éliminations (2)		Total		Total
Budget	Réalisations (1)	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
864 613	1 095 020			924 913	1 136 608	930 870
	8			4 700	7 386	1 558
38 118	6 202			38 118	13 734	6 790
902 731	1 101 230			967 731	1 157 728	939 218
49 800	42 559			147 000	103 581	109 971
61 100	57 683			61 100	58 918	41 339
995 440	1 170 269			1 667 740	1 675 434	1 553 262
430 800	278 756			594 100	513 545	378 227
	25 827			75 000	78 415	53 720
12 300	4 016			96 900	66 851	52 736
131 100	146 497			464 300	415 153	333 816
1 680 540	1 725 607			3 106 140	2 911 897	2 523 071
(777 809)	(624 377)			(2 138 409)	(1 754 169)	(1 583 853)
613 459	565 910		26 996	1 697 459	1 259 974	783 860
28 250	26 711			50 250	60 258	50 924
					10 150	24 116
136 100	171 417			390 700	426 443	343 716
164 350	198 128			440 950	496 851	418 756
	139 661		26 996		2 656	(381 237)

TABEAU 3 – EXCÉDENT ACCUMULÉ CONSOLIDÉ

(en milliers de dollars)

	2018	2017
Excédent accumulé		
Excédent des activités de fonctionnement non affecté	211 925	230 970
Excédent des activités de fonctionnement affecté	442 550	347 451
Réserves financières et fonds réservés	239 297	169 336
Déficit des activités d'immobilisations	(588 221)	(604 284)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(1 232 778)	(1 249 893)
Investissement net dans les immobilisations	10 718 932	9 541 813
	9 791 705	8 435 393
Ventilation des différents éléments		
Excédent des activités de fonctionnement affecté		
Affectation à l'exercice suivant	4 800	
Excédent affecté - Arrondissements	205 253	192 253
Excédent affecté - Projets spécifiques	107 136	24 542
Excédent affecté - Autres fins	125 361	130 656
	442 550	347 451
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières		
Eau	35 337	58 434
Voirie	34 538	43 358
Immobilisations	282	40 279
	70 157	142 071
Fonds réservés		
Immobilisations	143 597	1 327
Fonds de roulement	10 768	10 826
Soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés	8 240	8 592
Unités de stationnement	6 218	6 144
Autres	317	376
	169 140	27 265
	239 297	169 336
Charges constatées à taxer ou à pourvoir		
Avantages sociaux futurs		
Régimes de retraite	99 739	80 248
Autres régimes	(199 140)	(199 140)
	(99 401)	(118 892)
Passif environnemental	(36 800)	(38 400)
Mesure transitoire relative à la TVQ	(8 940)	(22 540)
Financement à long terme des activités de fonctionnement	(1 087 637)	(1 070 061)
	(1 232 778)	(1 249 893)

TABLEAU 3 – EXCÉDENT ACCUMULÉ CONSOLIDÉ (suite)

(en milliers de dollars)

	2018	2017
Investissement net dans les immobilisations		
Actif		
Placements - Fonds d'amortissement	2 566 743	2 527 700
Montants des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme	2 756 685	2 414 540
Immobilisations	16 606 212	14 724 486
	21 929 640	19 666 726
Passif		
Dette à long terme	(12 342 217)	(11 277 665)
Dette n'affectant pas l'investissement net dans les immobilisations	1 131 509	1 152 752
	(11 210 708)	(10 124 913)
	10 718 932	9 541 813

TABLEAU 4 – ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ		(en milliers de dollars)
	2018	2017
Dette à long terme de l'administration municipale	9 221 042	8 604 927
<i>Ajouter</i>		
Activités de fonctionnement à financer à long terme	112 634	134 308
Activités d'immobilisations à financer à long terme	251 026	109 170
Autres		
Achat de terrains	26 761	15 164
<i>Déduire</i>		
Montant des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme	1 414 779	1 212 315
Montant accumulé pour le remboursement de la dette à long terme	1 957 537	2 006 830
Montant à recouvrer par l'entremise de redevances	361 503	342 427
Endettement net à long terme de l'administration municipale	5 877 644	5 301 997
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés	1 377 794	1 256 794
Endettement net à long terme	7 255 438	6 558 791
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'EXO	169 246	193 580
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'ARTM	23 271	20 604
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de la CMM	9 166	10 758
Endettement total net à long terme consolidé	7 457 121	6 783 733

L'endettement total net à long terme correspond à l'endettement dont le remboursement doit être pourvu au moyen de revenus fiscaux ou d'autres revenus autonomes futurs.

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2018

TABLEAU 5 - CONCILIATION DES BUDGETS DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT DÉPOSÉS ET DU BUDGET CONSOLIDÉ PRÉSENTÉ
À L'ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

(en milliers de dollars)

					2018
	Budgets des activités de fonctionnement déposés				
	Administration municipale	Organismes contrôlés (1)	Ajustements (2)	Éliminations (3)	Budget consolidé
Revenus					
Taxes	3 472 419			(20 436)	3 451 983
Compensations tenant lieu de taxes	270 943				270 943
Quotes-parts	417 899				417 899
Transferts	292 439	144 068	924 913	(46 266)	1 315 154
Services rendus	312 867	1 508 719		(92 928)	1 728 658
Imposition de droits	212 534				212 534
Amendes et pénalités	206 628				206 628
Intérêts	148 752	18 922		(29 286)	138 388
Autres revenus	33 014	61 334	42 818	(2 000)	135 166
	5 367 495	1 733 043	967 731	(190 916)	7 877 353
Charges					
Administration générale	826 798		15 426	(9 817)	832 407
Sécurité publique	1 022 941		39 093		1 062 034
Transport	1 013 967	1 580 374	266 641	(100 032)	2 760 950
Hygiène du milieu	423 187		235 028	(839)	657 376
Santé et bien-être	105 112	65 783	562	(11 464)	159 993
Aménagement, urbanisme et développement	214 144	11 469	34 113	(7 134)	252 592
Loisirs et culture	569 225	62 981	116 984	(32 344)	716 846
Frais de financement	407 286	136 902		(29 286)	514 902
	4 582 660	1 857 509	707 847	(190 916)	6 957 100
Excédent avant financement et affectations	784 835	(124 466)	259 884		920 253
Financement					
Remboursement de la dette à long terme	(478 373)		478 373		
Affectations					
Activités d'immobilisations					
Excédent des activités de fonctionnement affecté	67 287		(67 287)		
Réserves financières et fonds réservés	(353 884)		353 884		
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(19 865)		19 865		
	(306 462)		306 462		
Excédent (déficit) consolidé budgété de l'exercice		(124 466)	1 044 719		920 253

¹ Les revenus et les charges des organismes contrôlés ont été ventilés dans les catégories correspondantes à celles utilisées par l'administration municipale. La charge d'amortissement, au montant de 265,8 M\$, est répartie dans les fonctions suivantes : transport 257,1 M\$, santé et bien-être 8,2 M\$ et aménagement, urbanisme et développement 0,5 M\$.

² Les ajustements sont constitués des éléments suivants : les revenus des activités d'immobilisations de 967,7 M\$ et la charge d'amortissement de l'administration municipale au montant de 707,8 M\$ qui affectent l'excédent de l'exercice établi selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que le financement et les affectations qui n'ont aucune incidence sur l'excédent établi selon ces mêmes normes.

³ En vertu des normes comptables reliées à la présentation des états financiers consolidés, les transactions réciproques sont éliminées.

Information financière de l'administration municipale

2018

Ventilation par
compétence

Gestion de l'eau

Ventilation des
charges mixtes

Information
financière de
l'administration
municipale

2018

Ventilation par
compétence

Information financière de l'administration municipale
31 décembre 2018

TABLEAU 6 – EXCÉDENT (DÉFICIT) NON CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR COMPÉTENCE
2018

Compétences de nature locale		
	Budget	Réalisations (1)
Revenus		
Taxes	3 423 699	3 433 199
Compensations tenant lieu de taxes	270 943	264 417
Quotes-parts		
Transferts	181 616	191 102
Services rendus	255 333	256 933
Imposition de droits	210 565	317 010
Amendes et pénalités	100 132	103 096
Intérêts	77 773	88 342
Autres revenus	30 069	35 338
	4 550 130	4 689 437
Charges de fonctionnement		
Administration générale	774 767	694 237
Sécurité publique	838 221	842 701
Transport	907 549	935 366
Hygiène du milieu	446 006	465 294
Santé et bien-être	70 853	68 950
Aménagement, urbanisme et développement	171 322	163 101
Loisirs et culture	553 076	567 566
Frais de financement	267 601	264 452
	4 029 395	4 001 667
Excédent avant financement et affectations	520 735	687 770
Financement		
Remboursement de la dette à long terme (3)	(313 731)	(313 000)
Affectations (note 14)		
Activités d'immobilisations		(11 279)
Excédent des activités de fonctionnement affecté	67 287	117 957
Réserves financières et fonds réservés	(233 416)	(233 093)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(40 875)	(20 021)
	(207 004)	(146 436)
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice		228 334

¹ Les revenus de transferts, ainsi que les charges de fonctionnement équivalentes présentées à la fonction hygiène du milieu, sont réduits d'un montant de 21,5 M\$ (46,4 M\$ en 2017) correspondant à la quote-part spécifique de l'administration municipale à l'égard des travaux d'infrastructures de compétences d'agglomération admissibles au programme d'aide financière de la taxe sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec (TECQ) et au Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ).

² Les éliminations sont liées aux opérations intercompétences.

³ Le remboursement de la dette à long terme représente les remboursements d'emprunts et les versements au fonds d'amortissement relatifs aux emprunts servant à financer les coûts d'immobilisations et pour lesquels ces remboursements ne sont pas couverts par des tiers.

(en milliers de dollars)

2018						2017
Compétences d'agglomération		Éliminations (2)		Total		Total
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
48 720	48 879			3 472 419	3 482 078	3 343 441
				270 943	264 417	260 024
2 395 343	2 392 611	(1 977 444)	(1 974 506)	417 899	418 105	397 247
110 823	91 966			292 439	283 068	350 702
59 000	60 047	(1 466)	(3 470)	312 867	313 510	314 394
1 969	1 963			212 534	318 973	265 882
106 496	85 937			206 628	189 033	172 814
70 979	72 460			148 752	160 802	144 570
2 945	16 807			33 014	52 145	43 131
2 796 275	2 770 670	(1 978 910)	(1 977 976)	5 367 495	5 482 131	5 292 205
350 476	278 729	(298 445)	(299 433)	826 798	673 533	766 300
1 015 202	1 065 162	(830 482)	(830 531)	1 022 941	1 077 332	1 100 761
598 293	573 573	(491 875)	(492 230)	1 013 967	1 016 709	1 010 174
217 732	239 584	(240 551)	(238 226)	423 187	466 652	406 660
38 630	30 412	(4 371)	(4 371)	105 112	94 991	89 913
77 857	72 630	(35 035)	(35 010)	214 144	200 721	209 238
94 300	107 819	(78 151)	(78 175)	569 225	597 210	615 355
139 685	132 713			407 286	397 165	389 789
2 532 175	2 500 622	(1 978 910)	(1 977 976)	4 582 660	4 524 313	4 588 190
264 100	270 048			784 835	957 818	704 015
(164 642)	(160 756)			(478 373)	(473 756)	(463 853)
	(6 425)				(17 704)	(9 487)
	23			67 287	117 980	141 995
(120 468)	(121 393)			(353 884)	(354 486)	(324 128)
21 010	2 863			(19 865)	(17 158)	90 968
(99 458)	(124 932)			(306 462)	(271 368)	(100 652)
	(15 640)				212 694	139 510

Information financière de l'administration municipale
31 décembre 2018

TABLEAU 7 – DÉFICIT NON CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS À DES FINS FISCALES PAR COMPÉTENCE

(en milliers de dollars)

	2018				2017		
	Compétences de nature locale		Compétences d'agglomération		Total		Total
	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations (1)	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus							
Transferts	60 300	41 588	198 700	149 841	259 000	191 429	268 355
Contributions des promoteurs	4 700	7 378		8	4 700	7 386	1 558
Autres revenus		7 532		220		7 752	6 790
	65 000	56 498	198 700	150 069	263 700	206 567	276 703
Acquisition d'immobilisations							
Administration générale	97 200	61 022	49 800	42 559	147 000	103 581	109 971
Sécurité publique		1 235	61 100	57 683	61 100	58 918	41 339
Transport	668 800	504 397	52 900	33 185	721 700	537 582	498 667
Hygiène du milieu	163 300	234 789	430 800	278 756	594 100	513 545	378 227
Santé et bien-être		65		25 827		25 892	199
Aménagement, urbanisme et développement	84 600	62 829	12 300	4 016	96 900	66 845	52 712
Loisirs et culture	333 200	268 656	131 100	146 482	464 300	415 138	333 801
	1 347 100	1 132 993	738 000	588 508	2 085 100	1 721 501	1 414 916
Déficit avant financement et affectations	(1 282 100)	(1 076 495)	(539 300)	(438 439)	(1 821 400)	(1 514 934)	(1 138 213)
Financement							
Financement à long terme des activités d'immobilisations	1 027 500	667 068	403 200	251 713	1 430 700	918 781	679 966
Affectations (note 14)							
Activités de fonctionnement		11 279		6 425		17 704	9 487
Excédent des activités de fonctionnement affecté		10 150				10 150	24 116
Réserves financières et fonds réservés (2)	254 600	255 026	136 100	171 417	390 700	426 443	343 716
	254 600	276 455	136 100	177 842	390 700	454 297	377 319
Déficit des activités d'immobilisations à des fins fiscales de l'exercice		(132 972)		(8 884)		(141 856)	(80 928)

¹ Les revenus comprennent des transferts de 21,5 M\$ (46,4 M\$ en 2017) correspondant à la quote-part spécifique de l'administration municipale à l'égard des travaux d'infrastructures de compétences d'agglomération admissibles au programme d'aide financière de la taxe sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec (TECQ) et au Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ).

² L'affectation de 171,4 M\$ (142,2 M\$ en 2017) présentée dans les compétences d'agglomération inclut un montant de 10,0 M\$ (7,6 M\$ en 2017) provenant des compétences de nature locale.

TABLEAU 8 – EXCÉDENT ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ PAR COMPÉTENCE

	2018		
	de nature locale	d'agglomération	Total
Excédent accumulé			
Excédent des activités de fonctionnement non affecté	312 582	(96 760)	215 822
Excédent des activités de fonctionnement affecté	370 318	6 729	377 047
Réserves financières et fonds réservés	55 846	26 797	82 643
Déficit des activités d'immobilisations	(150 790)	(100 236)	(251 026)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(1 211 605)	27 539	(1 184 066)
Investissement net dans les immobilisations			6 054 329
			5 294 749
Ventilation des différents éléments			
Excédent des activités de fonctionnement affecté			
Affectation à l'exercice suivant	4 800		4 800
Excédent affecté - Arrondissements	205 253		205 253
Excédent affecté - Projets spécifiques	100 407	6 729	107 136
Excédent affecté - Autres fins	59 858		59 858
	370 318	6 729	377 047
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières			
Eau	13 751	21 586	35 337
Voirie	30 245	4 293	34 538
Immobilisations	70	212	282
	44 066	26 091	70 157
Fonds réservés			
Fonds de roulement	3 768		3 768
Soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés	1 477	706	2 183
Unités de stationnement	6 218		6 218
Autres	317		317
	11 780	706	12 486
	55 846	26 797	82 643
Charges constatées à taxer ou à pourvoir			
Avantages sociaux futurs			
Régimes de retraite	(36 443)	142 299	105 856
Autres régimes	(96 320)	(9 914)	(106 234)
	(132 763)	132 385	(378)
Passif environnemental	(36 800)		(36 800)
Mesure transitoire relative à la TVQ	(4 000)	(4 940)	(8 940)
Financement à long terme des activités de fonctionnement	(1 038 042)	(99 906)	(1 137 948)
	(1 211 605)	27 539	(1 184 066)

(en milliers de dollars)

2017

	de nature		
	locale	d'agglomération	Total
Excédent accumulé			
Excédent des activités de fonctionnement non affecté	317 448	(81 874)	235 574
Excédent des activités de fonctionnement affecté	264 872	7 507	272 379
Réserves financières et fonds réservés	88 155	66 797	154 952
Déficit des activités d'immobilisations	(17 818)	(91 352)	(109 170)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(1 231 626)	30 402	(1 201 224)
Investissement net dans les immobilisations			5 510 426
			4 862 937
Ventilation des différents éléments			
Excédent des activités de fonctionnement affecté			
Affectation à l'exercice suivant			
Excédent affecté - Arrondissements	192 253		192 253
Excédent affecté - Projets spécifiques	17 098	7 444	24 542
Excédent affecté - Autres fins	55 521	63	55 584
	264 872	7 507	272 379
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières			
Eau	27 041	31 393	58 434
Voirie	38 870	4 488	43 358
Immobilisations	10 069	30 210	40 279
	75 980	66 091	142 071
Fonds réservés			
Fonds de roulement	3 826		3 826
Soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés	1 829	706	2 535
Unités de stationnement	6 144		6 144
Autres	376		376
	12 175	706	12 881
	88 155	66 797	154 952
Charges constatées à taxer ou à pourvoir			
Avantages sociaux futurs			
Régimes de retraite	(43 833)	147 265	103 432
Autres régimes	(96 320)	(9 914)	(106 234)
	(140 153)	137 351	(2 802)
Passif environnemental	(38 400)		(38 400)
Mesure transitoire relative à la TVQ	(5 000)	(17 540)	(22 540)
Financement à long terme des activités de fonctionnement	(1 048 073)	(89 409)	(1 137 482)
	(1 231 626)	30 402	(1 201 224)

TABLEAU 9 – CHARGES PAR OBJET NON CONSOLIDÉES À DES FINS FISCALES PAR COMPÉTENCE

	2018	
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalizations
Rémunération		
Élus	10 606	9 845
Employés	830 594	852 414
Charges sociales		
Élus	4 761	4 907
Employés	287 746	276 204
Transport et communication	30 047	28 006
Services professionnels, techniques et autres		
Honoraires professionnels	44 768	42 181
Achats de services techniques	282 275	248 934
Autres	3 981	3 780
Location, entretien et réparation		
Location	82 782	72 739
Entretien et réparation	75 101	59 270
Biens durables		
Travaux de construction	7 189	17 040
Autres biens durables	1 592	342
Biens non durables		
Fourniture de services publics	46 037	45 590
Autres biens non durables	111 442	111 195
Frais de financement		
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de :		
La municipalité	226 893	222 722
Gouvernement du Québec et ses entreprises	14 816	17 763
Autres tiers	24 582	22 933
Autres frais de financement	1 310	1 034
Contributions à des organismes		
Organismes municipaux		
Quotes-parts - Agglomération de Montréal	1 977 444	1 974 506
Quotes-parts - Société de transport de Montréal		
Quotes-parts - Communauté métropolitaine de Montréal	28 209	27 891
Quotes-parts - Autorité régionale de transport métropolitain		
Autres	12 827	13 526
Organismes gouvernementaux		
Agence métropolitaine de transport		
Autres		
Autres organismes	93 042	100 855
Autres objets		
Créances douteuses ou irrécouvrables	8 977	12 712
Autres	(177 626)	(164 722)
	4 029 395	4 001 667

¹ Les éliminations sont liées aux opérations intercompétences.

(en milliers de dollars)

2018						2017
Compétences d'agglomération		Éliminations (1)		Total		Total
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
				10 606	9 845	10 511
890 230	922 416			1 720 824	1 774 830	1 771 895
				4 761	4 907	4 735
306 624	299 548			594 370	575 752	625 218
7 963	6 927			38 010	34 933	39 238
19 780	15 641			64 548	57 822	63 023
80 405	84 847	(627)	(1 533)	362 053	332 248	316 261
1 096	1 050			5 077	4 830	4 866
23 718	20 457	(464)	(440)	106 036	92 756	92 038
23 416	20 304	(322)	(1 188)	98 195	78 386	70 309
6 222	7 094			13 411	24 134	17 550
53	7 896	(53)	(309)	1 592	7 929	3 922
40 649	38 535			86 686	84 125	82 636
49 534	43 642			160 976	154 837	157 992
85 338	81 807			312 231	304 529	297 693
21 963	27 150			36 779	44 913	45 894
32 278	23 746			56 860	46 679	45 076
106	10			1 416	1 044	1 126
		(1 977 444)	(1 974 506)			484 666
11 568	11 437			39 777	39 328	39 113
574 300	551 450			574 300	551 450	37 536
35 632	35 650			48 459	49 176	45 650
						26 020
15 677	15 492			15 677	15 492	30 583
55 032	35 775			148 074	136 630	190 478
11 080	10 752			20 057	23 464	39 014
239 511	238 996			61 885	74 274	45 147
2 532 175	2 500 622	(1 978 910)	(1 977 976)	4 582 660	4 524 313	4 588 190

Information
financière de
l'administration
municipale

2018

Gestion de l'eau

**TABLEAU 10 – EXCÉDENT (DÉFICIT) NON CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES LIÉ
À LA GESTION DE L'EAU PAR COMPÉTENCE**

2018		
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations
Revenus		
Quotes-parts - service de l'eau		
Quotes-parts - alimentation en eau potable		
Quotes-parts - financement des investissements TECQ		
Quotes-parts - financement des investissements FCCQ		
Quotes-parts - tarifaire		
Tarification des eaux usées et vente d'eau potable à Charlemagne		
Taxe relative à l'eau	336 797	336 952
Tarification forfaitaire et au compteur	24 147	25 866
Revenus pour activités déléguées d'agglomération	195	273
Autres tarifications	1 226	1 443
Services rendus		40
	362 365	364 574
Charges		
Quotes-parts pour le financement des activités de l'agglomération	189 313	186 375
Fonctionnement	112 872	114 487
	302 185	300 862
Excédent avant financement et affectations	60 180	63 712
Financement		
Remboursement de la dette à long terme (1)	(25 394)	(28 229)
Affectations (note 14)		
Excédent de fonctionnement affecté		
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(375)	(512)
Réserve financière de l'eau	(34 411)	(34 971)
	(34 786)	(35 483)
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice		

¹ Le remboursement de la dette à long terme représente les remboursements d'emprunts et les versements au fonds d'amortissement relatifs aux emprunts servant à financer les coûts d'immobilisations et pour lesquels ces remboursements ne sont pas couverts par des tiers. Aux fins de ce tableau, le remboursement inclut les frais de financement.

² Les opérations intercompétences sont éliminées.

(en milliers de dollars)

2018						2017
Compétences d'agglomération		Éliminations (2)		Total		Total
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
129 297	129 297	(106 652)	(106 653)	22 645	22 644	21 128
91 372	87 843	(79 427)	(75 937)	11 945	11 906	11 055
3 919	3 919			3 919	3 919	3 445
2 279	2 279			2 279	2 279	1 158
3 275	4 072	(3 234)	(3 786)	41	286	416
4 217	4 346			4 217	4 346	4 582
				336 797	336 952	301 140
				24 147	25 866	24 545
		(195)	(273)			
1 443	503		(3)	2 669	1 943	2 026
	805				845	884
235 802	233 064	(189 508)	(186 652)	408 659	410 986	370 379
		(189 313)	(186 375)			
176 130	170 634	(195)	(277)	288 807	284 844	285 540
176 130	170 634	(189 508)	(186 652)	288 807	284 844	285 540
59 672	62 430			119 852	126 142	84 839
(49 504)	(47 022)			(74 898)	(75 251)	(70 853)
						370
				(375)	(512)	(481)
(10 168)	(10 515)			(44 579)	(45 486)	(18 768)
(10 168)	(10 515)			(44 954)	(45 998)	(18 879)
	4 893				4 893	(4 893)

Information financière de l'administration municipale
31 décembre 2018

**TABLEAU 11 – DÉFICIT NON CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS À DES FINS FISCALES LIÉ
À LA GESTION DE L'EAU PAR COMPÉTENCE**

(en milliers de dollars)

							2017
	Compétences de nature locale		Compétences d'agglomération		Total		Réalisations
	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	
Revenus							
Transferts	32 087	(3 711)	153 886	117 710	185 973	113 999	220 989
Autres revenus		649				649	1 348
	32 087	(3 062)	153 886	117 710	185 973	114 648	222 337
Acquisition d'immobilisations							
Production de l'eau potable			162 104	148 870	162 104	148 870	133 292
Épuration des eaux usées			14 329	103 487	14 329	103 487	39 571
Réseau secondaire d'acqueduc et d'égout	158 350	217 872	207 613	8 333	365 963	226 205	163 610
Immeubles		13 124		1 487		14 611	28 788
	158 350	230 996	384 046	262 177	542 396	493 173	365 261
Déficit avant financement et affectations	(126 263)	(234 058)	(230 160)	(144 467)	(356 423)	(378 525)	(142 924)
Financement							
Financement à long terme des activités d'immobilisations	83 817	(52)	204 341	29 725	288 158	29 673	
Affectations (note 14)							
Réserve financière de l'eau (1)	42 446	38 669	25 819	30 907	68 265	69 576	77 074
	42 446	38 669	25 819	30 907	68 265	69 576	77 074
Déficit des activités d'immobilisations à des fins fiscales de l'exercice		(195 441)		(83 835)		(279 276)	(65 850)

¹ L'affectation de 30,9 M\$ (69,9 M\$ en 2017) présentée dans les compétences d'agglomération inclut un montant de 10,0 M\$ (7,6 M\$ en 2017) provenant des compétences de nature locale.

Information
financière de
l'administration
municipale

2018

Ventilation des
charges mixtes

Rapport des auditeurs indépendants

À Madame la Mairesse,
au président et aux membres du comité exécutif,
aux membres du conseil de la Ville de Montréal,
aux membres du conseil d'agglomération de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit du tableau de la ventilation des charges mixtes entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération de la Ville de Montréal (la « Ville ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, ainsi que des notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement le « tableau »).

À notre avis, le tableau ci-joint pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 a été établi par la direction de la Ville, dans tous ses aspects significatifs, conformément sur la base du règlement RCG06-054 adopté par le conseil d'agglomération le 13 décembre 2006 et de ses modifications subséquentes (les « exigences réglementaires »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit du tableau » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit du tableau au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la note 3 afférente au tableau, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Le tableau a été préparé afin de permettre à la Ville de Montréal de répondre aux exigences réglementaires. En conséquence, il est possible que le tableau ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard du tableau

La direction est responsable de la préparation du tableau conformément aux exigences réglementaires, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un tableau exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit du tableau

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que le tableau est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux NAGR du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs du tableau prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux NAGR du Canada, nous exer  ons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et   valuons les risques que le tableau comporte des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unissons des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder notre opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne;
- nous acqu  rons une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne de la Ville;
- nous appr  cions le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas   ch  ant, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'  tendue et le calendrier pr  vus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute d  fici  nce importante du contr  le interne que nous aurions relev  e au cours de notre audit.



Mich  le Galipeau, CPA auditrice, CA
V  rificatrice g  n  rale de la Ville de Montr  al



¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilit   publique n   A116207

Montr  al

Le 11 avril 2019

TABLEAU DE LA VENTILATION DES CHARGES MIXTES PAR COMPÉTENCE

2018		
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations
Charges		
Administration générale	143 324	130 581
Transport	56 001	61 186
Hygiène du milieu	20 776	21 348
Santé et bien-être	635	917
Aménagement, urbanisme et développement	7 864	7 720
Loisirs et culture	23 107	24 381
Total des charges	251 707	246 133

¹ Les opérations intercompétences sont éliminées.

(en milliers de dollars)

2018						2017
Compétences d'agglomération		Éliminations (1)		Total		
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
157 846	161 741	(392)	(108)	300 778	292 214	287 728
1 609	1 840		(3)	57 610	63 023	36 277
5 722	6 637		(1)	26 498	27 984	24 103
2 184	2 204			2 819	3 121	3 878
5 083	5 000			12 947	12 720	22 498
4 641	5 191		(2)	27 748	29 570	25 242
177 085	182 613	(392)	(114)	428 400	428 632	399 726

1. CHARGES MIXTES

La *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001), complétée par le *Décret concernant l'agglomération de Montréal* (décret 1229-2005) et les décrets l'ayant modifié par la suite, énumère et circonscrit les compétences d'agglomération. En vertu de cette loi, les charges engagées par la Ville de Montréal dans l'accomplissement, par l'administration municipale, d'un acte qui relève de l'exercice, à la fois, d'une compétence d'agglomération et d'une autre compétence, sont des charges mixtes assujetties à un règlement du conseil d'agglomération qui établit tout critère permettant de déterminer quelle partie d'une charge mixte constitue une charge faite dans l'exercice des compétences d'agglomération.

L'expression « administration municipale » réfère à la Ville de Montréal excluant les organismes qu'elle contrôle.

2. VENTILATION DES CHARGES MIXTES

Les charges mixtes de l'administration municipale sont ventilées entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération selon les critères et la méthode de calcul définis dans le règlement RCG06-054, adopté par le conseil d'agglomération le 31 décembre 2006, et ses modifications subséquentes.

Ainsi, la partie d'une charge mixte liée aux activités de transport, hygiène du milieu, santé et bien-être, aménagement, urbanisme et développement ainsi que loisirs et culture, qui constitue une charge faite dans l'exercice des compétences d'agglomération, est déterminée en fonction de données quantitatives factuelles ou de l'évaluation quantitative des ressources humaines ou financières qui y sont consacrées.

De plus, la partie d'une charge mixte qui en est une d'administration générale réalisée par l'une ou l'autre des unités de soutien dans l'exercice de compétences d'agglomération est déterminée en fonction d'un taux des charges d'administration à appliquer aux charges d'agglomération, à l'exclusion des charges du service de la dette, des charges de contribution, des charges contingentes et des charges mixtes d'administration générale. Le taux des charges d'administration est calculé annuellement en fonction des critères définis au règlement mentionné ci-dessus. Le taux applicable en 2018 est de 9,90 %.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les charges présentées dans le tableau de la ventilation des charges mixtes de l'administration municipale sont extraites des états financiers consolidés de la Ville de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, lesquels sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. La note 2 des états financiers consolidés décrit les méthodes comptables appliquées.

De par leur nature, les charges mixtes de l'administration municipale n'incluent aucun élément de conciliation à des fins fiscales.

Publié par la Ville de Montréal
Service des finances

630, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec)
H3B 1S6
Canada

ville.montreal.qc.ca/finances

Dépôt légal
2^e trimestre 2019
Bibliothèque et Archives nationales
du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

978-2-7647-1693-9
Rapport financier annuel
Imprimé, Français

978-2-7647-1694-6
Rapport financier annuel
PDF, Français

978-2-7647-1695-3
Annual Financial Report
Imprimé, Anglais

978-2-7647-1696-0
Annual Financial Report
PDF, Anglais

Design graphique :
Ville de Montréal
Service des communications
22688 (03-19)

Imprimé au Canada

Ce document est imprimé
sur du papier recyclé.





Rapport financier 2018 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2018

Nom : Montréal

Code géographique : 66023

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

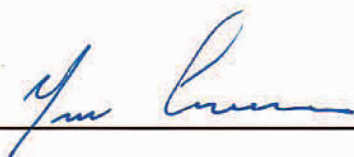


**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Courchesne, Yves, atteste la véracité du rapport financier consolidé
de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.
(Nom de l'organisme)

Signature



Date

2019-04-18

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
États financiers consolidés audités	
Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	4
Rapport du vérificateur général	4.1
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	10
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	11
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	12
Situation financière par organismes	13
Charges par objets	14
Fonds local d'investissement (FLI)	15
Fonds local de solidarité (FLS)	16
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	17
Excédent (déficit) accumulé	18
Avantages sociaux futurs	19
Renseignements financiers consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	21
Analyse des charges consolidées	22
Annexe : Renseignements financiers non consolidés ventilés par compétences	23

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

.

DATE 2019-04-18

Rapport des auditeurs indépendants

À Madame la Mairesse,
au président et aux membres du comité exécutif,
aux membres du conseil de la Ville de Montréal,
aux membres du conseil d'agglomération de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Montréal (la « Ville »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2018, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date dans le format du modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), ainsi que les notes complémentaires et les renseignements complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le MAMH et présentées aux pages 11, 12, 13, 18-1, 18-2 et 18-3, portent sur l'établissement de l'excédent de l'exercice, la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Cependant, nous attirons également l'attention sur le fait que la présentation d'éléments de certaines rubriques de l'excédent accumulé diffère de ce qui est prescrit par le MAMH. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autre point

Nous avons également émis un rapport de l'auditeur indépendant comportant une opinion non modifiée signé en date du 11 avril 2019 relativement aux états financiers consolidés de la Ville, à être déposés au greffe de la Ville le 24 avril 2019.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le Rapport financier annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le Rapport financier annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celle-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes et les renseignements complémentaires, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Michèle Galipeau, CPA auditeur, CA

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Michèle Galipeau, CPA auditrice, CA
Vérificatrice générale de la Ville de Montréal

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116207

Montréal

Le 18 avril 2019

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

DATE

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		Budget	Réalizations	
		2018	2018	2017
Revenus				
Taxes	1	3 451 983 000	3 460 181 000	3 322 152 000
Compensations tenant lieu de taxes	2	270 943 000	264 417 000	260 024 000
Quotes-parts	3	417 899 000	418 105 000	397 247 000
Transferts	4	1 315 154 000	1 506 828 000	1 496 699 000
Services rendus	5	1 728 658 000	1 725 422 000	1 068 890 000
Imposition de droits	6	212 534 000	318 973 000	265 882 000
Amendes et pénalités	7	206 628 000	189 033 000	172 814 000
Revenus de placements de portefeuille	8	125 937 000	128 401 000	122 769 000
Autres revenus d'intérêts	9	12 451 000	15 963 000	15 315 000
Autres revenus	10	135 166 000	121 294 000	121 180 000
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	7 877 353 000	8 148 617 000	7 242 972 000
Charges				
Administration générale	14	832 407 000	678 195 000	771 379 000
Sécurité publique	15	1 062 034 000	1 105 533 000	1 137 711 000
Transport	16	2 760 950 000	2 642 669 000	2 202 791 000
Hygiène du milieu	17	657 376 000	688 239 000	627 979 000
Santé et bien-être	18	159 993 000	149 178 000	136 835 000
Aménagement, urbanisme et développement	19	252 592 000	244 862 000	246 736 000
Loisirs et culture	20	716 846 000	782 920 000	754 303 000
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	514 902 000	500 709 000	489 528 000
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	6 957 100 000	6 792 305 000	6 367 262 000
Excédent (déficit) de l'exercice	25	920 253 000	1 356 312 000	875 710 000
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		8 435 393 000	7 559 683 000
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	27			
Solde redressé	28		8 435 393 000	7 559 683 000
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice				
	29		9 791 705 000	8 435 393 000

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13-G.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2018

		2018	2017
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	563 290 000	279 630 000
Débiteurs (note 5)	2	4 773 083 000	4 205 775 000
Prêts (note 6)	3	37 587 000	32 830 000
Placements de portefeuille (note 7)	4	2 880 376 000	3 074 119 000
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7	1 592 000	5 491 000
	8	8 255 928 000	7 597 845 000
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10	456 280 000	638 299 000
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	2 024 366 000	1 833 979 000
Revenus reportés (note 12)	12	318 613 000	162 831 000
Dette à long terme (note 13)	13	12 342 217 000	11 277 665 000
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	316 864 000	458 916 000
	15	15 458 340 000	14 371 690 000
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(7 202 412 000)	(6 773 845 000)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	17	16 606 212 000	14 724 486 000
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	133 716 000	130 583 000
Stocks de fournitures	19	92 911 000	85 582 000
Autres actifs non financiers (note 17)	20	161 278 000	268 587 000
	21	16 994 117 000	15 209 238 000
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	22	9 791 705 000	8 435 393 000

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		Budget	Réalisations	
		2018	2018	2017
Excédent (déficit) de l'exercice	1	920 253 000	1 356 312 000	875 710 000
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (	3 106 140 000) (	2 911 897 000) (	2 523 071 000)
Produit de cession	3	4 660 000	29 925 000	32 196 000
Amortissement	4	973 587 000	1 016 695 000	937 965 000
(Gain) perte sur cession	5	(4 660 000)	(16 449 000)	(21 798 000)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
	7	(2 132 553 000)	(1 881 726 000)	(1 574 708 000)
Variation des propriétés destinées à la revente	8		(3 133 000)	(68 203 000)
Variation des stocks de fournitures	9		(7 329 000)	(8 872 000)
Variation des autres actifs non financiers	10		107 309 000	154 155 000
	11		96 847 000	77 080 000
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	12			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	13			
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	(1 212 300 000)	(428 567 000)	(621 918 000)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	15		(6 773 845 000)	(6 151 927 000)
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	16			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17			
Solde redressé	18		(6 773 845 000)	(6 151 927 000)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	19		(7 202 412 000)	(6 773 845 000)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		2018	2017
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 356 312 000	875 710 000
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	1 016 695 000	937 965 000
Autres			
- Gain sur cession d'immo.	3	(16 449 000)	(21 798 000)
-	4		
	5	2 356 558 000	1 791 877 000
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(567 308 000)	(542 663 000)
Autres actifs financiers	7	(4 757 000)	(3 700 000)
Créditeurs et charges à payer	8	94 208 000	10 509 000
Revenus reportés	9	155 782 000	(55 689 000)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(142 052 000)	48 101 000
Propriétés destinées à la revente	11	766 000	(60 176 000)
Stocks de fournitures	12	(7 329 000)	(8 872 000)
Autres actifs non financiers	13	107 309 000	154 155 000
	14	1 993 177 000	1 333 542 000
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(2 815 718 000)	(2 447 833 000)
Produit de cession	16	29 925 000	32 196 000
	17	(2 785 793 000)	(2 415 637 000)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	18	()	()
Remboursement ou cession	19		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	(562 448 000)	(569 173 000)
Cession	21	756 191 000	969 461 000
	22	193 743 000	400 288 000
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	23	2 110 169 000	1 403 129 000
Remboursement de la dette à long terme	24	(1 045 617 000)	(1 017 216 000)
Variation nette des emprunts temporaires	25	(182 019 000)	260 172 000
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26		
Autres			
-	27		
-	28		
	29	882 533 000	646 085 000
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
	30	283 660 000	(35 722 000)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	279 630 000	315 352 000
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	32		
Solde redressé	33	279 630 000	315 352 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)			
	34	563 290 000	279 630 000

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

1. Statut de l'organisme municipal

Voir la note 1 à la page S11-11.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales présentées aux notes 25 et 28.

Dans les informations sectorielles et les notes et tableaux complémentaires, l'expression « Ville » désigne l'entité formée par la Ville de Montréal et les organismes qu'elle contrôle et l'expression « administration municipale » réfère à la Ville de Montréal excluant les organismes qu'elle contrôle.

A) Périmètre comptable et partenariats

.

a) Périmètre comptable

Voir la note 2a à la page S11-11.

b) Partenariats

S/O.

B) Comptabilité d'exercice

S/O.

C) Actifs

.

a) Actifs financiers

Voir les notes 2c, 2d, 2e et 2f à la page S11-12.

b) Actifs non financiers

Voir les notes 2e, 2i, 2j, 2k et 2l aux pages S11-12 et S11-13.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

D) Passifs

Voir les notes 2g, 2h, 2s, 2t et 2u aux pages S11-12, S11-13, S11-15 et S11-16.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

E) Revenus

Voir les notes 2m à 2q à la page S11-14.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

F) Avantages sociaux futurs

Voir la note 2r à la page S11-15.

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Voir la note 25 aux pages S11-38 et S11-39.

H) Instruments financiers

Voir la note 2x à la page S11-16.

I) Autres éléments

Voir les notes 2b, 2v, 2w, 2y et 2z aux pages S11-12, S11-16 et S11-17.

3. Modification de méthodes comptables

Voir la note 3 à la page S11-18.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		2018	2017
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie			
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	558 190 000	254 902 000
Découvert bancaire	2	()	()
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	3	5 100 000	24 728 000
<i>Autres éléments</i>			
-	4		
-	5		
-	6		
-	7		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	8	563 290 000	279 630 000
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	9		
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	10	198 144 000	89 167 000
Note			
Voir la note 4 aux pages S11-19 et S11-20.			
Dans l'état des flux de trésorerie, à la page S10, le coût des immobilisations impayées au 31 décembre 2018 est établi à 606,1 M\$ (509,9 M\$ en 2017). La variation de ce coût entre 2018 et 2017 est retranchée des créditeurs, provisions et charges à payer ainsi que des acquisitions puisqu'elle n'a pas d'incidence sur les flux de trésorerie.			
5. Débiteurs			
Taxes municipales	11	119 208 000	108 074 000
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	12		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	13	3 970 088 000	3 397 847 000
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14	256 620 000	294 554 000
Organismes municipaux	15	57 694 000	37 264 000
<i>Autres</i>			
- Services rendus et autres	16	369 473 000	368 036 000
-	17		
	18	4 773 083 000	4 205 775 000
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	19	2 862 834 000	2 535 263 000
Organismes municipaux	20		
Autres tiers	21		
	22	2 862 834 000	2 535 263 000
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	23	128 500 000	123 607 000
Note			
Voir la note 5 aux pages S11-21 et S11-22.			

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	24	5 376 000	5 079 000
Prêts à un fonds d'investissement	25		
Autres			
- Aux PME Montréal	26	29 080 000	24 531 000
- Soldes prix de vente et autres	27	3 131 000	3 220 000
	28	37 587 000	32 830 000
Provision pour moins-value déduite des prêts	29		

Note

Voir la note 6 à la page S11-23.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		2018	2017
7. Placements de portefeuille			
Placements à titre d'investissement	30	2 566 743 000	2 527 700 000
Autres placements	31	313 633 000	546 419 000
	32	2 880 376 000	3 074 119 000
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	33	2 566 743 000	2 527 700 000
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	34		

Note

Voir la note 4 aux pages S11-19 et S11-20.

8. Avantages sociaux futurs**Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs**

Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	35	(28 003 000)	(182 135 000)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	36	(288 861 000)	(276 781 000)
	37	<u>(316 864 000)</u>	<u>(458 916 000)</u>

Charge de l'exercice

Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	38	236 878 000	412 002 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	39	22 067 000	19 669 000
Régimes à cotisations déterminées	40	1 277 000	1 248 000
Autres régimes (REER et autres)	41		
Régimes de retraite des élus municipaux	42	2 777 000	2 729 000
	43	<u>262 999 000</u>	<u>435 648 000</u>

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

Voir la note 8 aux pages S11-24 à S11-27.

9. Autres actifs financiers

Propriétés destinées à la revente (note 16)	44	1 592 000	5 491 000
Autres	45		
	46	1 592 000	5 491 000

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		2018	2017
10. Emprunts temporaires			
Voir la note 10 à la page S11-28.			
11. Créiteurs et charges à payer			
Fournisseurs	47	708 693 000	593 272 000
Salaires et avantages sociaux	48	567 554 000	556 818 000
Dépôts et retenues de garantie	49	230 631 000	207 274 000
Provision pour contestations d'évaluation	50	39 153 000	32 292 000
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	51	83 907 000	64 926 000
Assainissement des sites contaminés	52	99 367 000	76 806 000
Autres			
- Int. Courus sur la dette à LT	53	88 398 000	84 301 000
- Autres provisions	54	89 747 000	108 774 000
- Gouv. Du Qc et entreprises	55	54 469 000	50 643 000
- Autres	56	62 447 000	58 873 000
-	57		
	58	2 024 366 000	1 833 979 000

Note

Voir la note 11 à la page S11-29.

12. Revenus reportés			
Taxes perçues d'avance	59	16 185 000	16 002 000
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	60		
Fonds de développement des territoires	61	5 256 000	738 000
Fonds parcs et terrains de jeux	62	34 795 000	35 252 000
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	63		
Société québécoise d'assainissement des eaux	64		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	65		
Autres contributions de promoteurs	66		
Fonds de redevances réglementaires	67		
Autres			
- Prime à l'émission de titres	68	62 651 000	70 228 000
- Autres transferts	69	155 716 000	7 827 000
- Fonds de dév. logement social	70	18 198 000	11 996 000
- Autres	71	25 812 000	20 788 000
	72	318 613 000	162 831 000

Note

Voir la note 12 à la page S11-30.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018					2017				
13. Dette à long terme	Taux d'intérêt		Échéance							
	de	à	de	à						
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,15	11,00	2019	2045	73	12 224 323 000		11 164 064 000		
Obligations et billets en monnaies étrangères					74					
Gains (pertes) de change reportés					75					
					76					
Autres dettes à long terme										
Gouvernement du Québec et ses entreprises					77					
Organismes municipaux					78					
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					79					
Autres	1,75	7,25	2019	2028	80	117 894 000		113 601 000		
					81	12 342 217 000		11 277 665 000		
Frais reportés liés à la dette à long terme					82	()		()		
					83	12 342 217 000		11 277 665 000		

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

Obligations et billets					Autres dettes à long terme			Total 2018	
Avec fonds d'amortissement		Sans fonds d'amortissement		Location-acquisition	Autres				
2019	84	920 000 000	92	367 766 000	100	109	14 022 000	117	1 301 788 000
2020	85	200 000 000	93	349 493 000	101	110	38 284 000	118	587 777 000
2021	86	600 000 000	94	357 720 000	102	111	6 377 000	119	964 097 000
2022	87	59 000 000	95	643 858 000	103	112	45 779 000	120	748 637 000
2023	88	810 000 000	96	506 386 000	104	113	3 386 000	121	1 319 772 000
2024 et +	89	6 315 298 000	97	1 094 801 000	105	114	10 047 000	122	7 420 146 000
	90	8 904 298 000	98	3 320 024 000	106	115	117 895 000	123	12 342 217 000
Intérêts et frais accessoires					107 (	)		124(	)
	91	8 904 298 000	99	3 320 024 000	108	116	117 895 000	125	12 342 217 000

Note

Voir la note 13 aux pages S11-30 à S11-32.

	2018					2017				
14. Actifs financiers nets (dette nette)										
Revenant à (à la charge de)										
L'organisme municipal					126	(7 202 412 000)		(6 773 845 000)		
Tiers										
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes					127	()		()		
Autres					128	()		()		
					129	(7 202 412 000)		(6 773 845 000)		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

15. Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	130	2 214 224 000	158	288 751 000	185	29 728 000	212	2 473 247 000
Eaux usées	131	3 194 572 000	159	208 867 000	186	4 587 000	213	3 398 852 000
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	132	3 900 048 000	160	435 198 000	187	153 408 000	214	4 181 838 000
Autres	133	5 657 831 000	161	510 777 000	188	58 665 000	215	6 109 943 000
Réseau d'électricité	134		162		189		216	
Bâtiments	135	3 771 250 000	163	409 119 000	190	61 887 000	217	4 118 482 000
Améliorations locatives	136	111 175 000	164	24 600 000	191	3 944 000	218	131 831 000
Véhicules	137	3 041 215 000	165	769 742 000	192	124 785 000	219	3 686 172 000
Ameublement et équipement de bureau	138	610 194 000	166	121 717 000	193	77 609 000	220	654 302 000
Machinerie, outillage et équipement divers	139	457 363 000	167	54 399 000	194	38 182 000	221	473 580 000
Terrains	140	1 317 224 000	168	80 526 000	195	1 319 000	222	1 396 431 000
Autres	141	6 100 000	169	8 201 000	196	1 212 000	223	13 089 000
	142	<u>24 281 196 000</u>	170	<u>2 911 897 000</u>	197	<u>555 326 000</u>	224	<u>26 637 767 000</u>
Immobilisations en cours	143		171		198		225	
	144	<u>24 281 196 000</u>	172	<u>2 911 897 000</u>	199	<u>555 326 000</u>	226	<u>26 637 767 000</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	145	658 469 000	173	75 992 000	200	29 729 000	227	704 732 000
Eaux usées	146	1 840 957 000	174	115 378 000	201	4 586 000	228	1 951 749 000
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	147	1 599 466 000	175	196 826 000	202	153 408 000	229	1 642 884 000
Autres	148	1 987 576 000	176	212 181 000	203	57 490 000	230	2 142 267 000
Réseau d'électricité	149		177		204		231	
Bâtiments	150	1 673 794 000	178	118 497 000	205	59 716 000	232	1 732 575 000
Améliorations locatives	151	52 718 000	179	24 400 000	206	3 202 000	233	73 916 000
Véhicules	152	1 257 570 000	180	141 465 000	207	124 785 000	234	1 274 250 000
Ameublement et équipement de bureau	153	280 271 000	181	89 647 000	208	74 389 000	235	295 529 000
Machinerie, outillage et équipement divers	154	204 616 000	182	42 164 000	209	33 333 000	236	213 447 000
Autres	155	<u>1 273 000</u>	183	<u>145 000</u>	210	<u>1 212 000</u>	237	<u>206 000</u>
	156	<u>9 556 710 000</u>	184	<u>1 016 695 000</u>	211	<u>541 850 000</u>	238	<u>10 031 555 000</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	157	<u>14 724 486 000</u>					239	<u>16 606 212 000</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	240		243		245		247	
Amortissement cumulé	241	()	244	()	246	()	248	()
Valeur comptable nette	242						249	

Note

Voir la note 15 à la page S11-33.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Le poste autres infrastructures comprend les infrastructures suivantes; réseau du métro de 3 020 M\$, conduits souterrains 1 153 M\$, réseau d'éclairage 260 M\$, parcs 1 393 M\$, décharges de déchets 29 M\$, terrains de stationnement 14 M\$, décharges de neige 161 M\$ et infrastructures régionales de la STM 80 M\$(en 2017, réseau du métro 2 820 M\$, conduits souterrains 1 103 M\$, réseau d'éclairage 230 M\$, parcs 1 244 M\$, décharges de déchets 29 M\$, terrains de stationnement 12 M\$ décharges de neige 150 M\$ infrastructures régionales de la STM 70 M\$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		2018	2017
16. Propriétés destinées à la revente			
Immeubles de la réserve foncière	250		
Immeubles industriels municipaux	251		
Autres	252	135 308 000	136 074 000
	253	135 308 000	136 074 000
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	254	1 592 000	5 491 000
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	255	133 716 000	130 583 000
Note			
17. Autres actifs non financiers			
Frais payés d'avance			
- Dépôts achat métros et bus	256	92 400 000	216 940 000
- Frais d'émission de titres	257	60 011 000	43 852 000
-	258		
Autres			
- Autres	259	8 867 000	7 795 000
-	260		
	261	161 278 000	268 587 000
Note			
Voir la note 17 à la page S11-34.			

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

18. Obligations contractuelles

Voir la note 18 à la page S11-34.

19. Droits contractuels

Voir la note 19 à la page S11-35.

20. Passifs éventuels**a) Cautionnement et garantie**

S/O.

b) Auto-assurance

Voir la note 20a à la page S11-35.

c) Poursuites

Voir la note 20a à la page S11-35.

d) Autres

Voir les notes 20b et 20c à la page S11-35.

21. Actifs éventuels

Voir la note 21 à la page S11-36.

22. Redressement aux exercices antérieurs

S/O.

23. Données budgétaires

Voir la note 23 à la page S11-36.

24. Instruments financiers

Voir la note 24 à la page S11-37.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

- 25** Excédent accumulé
Voir la note 25 aux pages S11-38 et S11-39.
-
- 26** Revenus de transferts
Voir la note 26 à la page S11-40.
-
- 27** Revenus d'intérêts
Voir la note 27 à la page S11-40.
-
- 28** Remboursement de la dette
Voir la note 28 à la page S11-40.
-
- 29** Événement postérieur à la date des états financiers
Voir la note 29 à la page S11-41.
-
- 30** Chiffres de l'année précédente
Voir la note 30 à la page S11-41.
-

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

1. STATUT

La Ville de Montréal (la Ville) est un organisme municipal constitué le 1^{er} janvier 2002, en vertu de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (la Charte de la Ville de Montréal) (RLRQ, chapitre C-11.4).

Le 1^{er} janvier 2006, à la suite des résultats du scrutin référendaire tenu en 2004 en vertu de la *Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités* (L.Q. 2003, chapitre 14), les anciennes municipalités de Baie-d'Urfé, de Beaconsfield, de Côte-Saint-Luc, de Dollard-Des-Ormeaux, de Dorval, de Hampstead, de Kirkland, de L'Île-Dorval, de Montréal-Est, de Montréal-Ouest, de Mont-Royal, de Pointe-Claire, de Sainte-Anne-de-Bellevue, du Village de Senneville et de Westmount ont été reconstituées, créant ainsi une Ville de Montréal résiduaire de 19 arrondissements, laquelle regroupe 88 % de la population totale de l'île de Montréal. Conformément aux dispositions de cette loi, toutes les municipalités situées sur l'île de Montréal demeurent toutefois liées les unes aux autres et forment une agglomération correspondant au territoire de la Ville de Montréal tel qu'il existait au 31 décembre 2005.

La *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001), complétée par le *Décret concernant l'agglomération de Montréal* (décret numéro 1229-2005) et ses modifications, énumère et circonscrit les compétences d'agglomération. En vertu de cette loi, la Ville de Montréal résiduaire constitue la municipalité centrale chargée d'exercer, en plus de ses compétences de nature locale, les compétences d'agglomération.

L'agglomération est sous l'autorité du conseil d'agglomération de la Ville, instance politique et décisionnelle, investie des pouvoirs décisionnels relatifs à l'exercice des compétences d'agglomération. Le conseil d'agglomération est un organe délibérant de la municipalité centrale, distinct du conseil de la Ville visé par l'article 14 de la Charte de la Ville de Montréal. Il est formé de représentants de chacune des municipalités liées; le nombre de représentants de chacune des municipalités est établi de façon proportionnelle à l'importance relative de leur population respective.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

a) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de l'administration municipale et des organismes qu'elle contrôle. Ces organismes sont : la Société de transport de Montréal (la STM), la Société d'habitation et de développement de Montréal (la SHDM), le Technoparc Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau, le Conseil des arts de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal, Anjou 80, la Société en commandite Stationnement de Montréal, le Bureau du taxi de Montréal et BIXI Montréal. Les transactions interorganismes et les soldes réciproques sont éliminés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

b) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés aux titres des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des droits contractuels, des obligations contractuelles, des actifs éventuels et des passifs éventuels. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations comprennent : la provision pour créances douteuses sur les débiteurs, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée de vie utile estimative des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, du passif au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides, du passif environnemental, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice, des revenus relatifs aux services rendus par la STM à l'Autorité régionale de transport métropolitain (l'ARTM) et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et du passif au titre des avantages sociaux futurs.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements très liquides qui viennent à échéance dans les 3 mois suivant la date d'acquisition.

d) Placements

Les placements temporaires sont présentés au moindre du coût et de leur juste valeur.

Les autres placements sont présentés au coût et sont dévalués lorsque survient une baisse de valeur durable. L'escompte ou la prime relatifs aux placements sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire jusqu'à l'échéance. L'utilisation des sommes accumulées au fonds d'amortissement est restreinte aux remboursements d'emprunts à long terme ne comportant pas de remboursement annuel.

e) Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette. La portion de ces propriétés destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent est présentée dans les actifs financiers.

f) Prêts

Les prêts sont présentés au moindre du coût et de leur valeur de recouvrement nette. Les prêts assortis de conditions avantageuses importantes sont présentés à la valeur nominale actualisée pour tenir compte de la valeur de l'élément subvention. Cet élément est constaté à l'état consolidé des résultats de l'exercice au cours duquel le prêt est consenti. L'écart d'actualisation est amorti sur la durée des prêts selon la méthode de l'intérêt réel.

g) Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière ou de valeur locative et à des contestations de codification prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018****2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****h) Revenus reportés**

Les primes à l'émission de titres sont amorties sur la durée des emprunts selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les montants perçus à l'égard de l'acquisition et de l'aménagement des parcs et terrains de jeux et pour le Fonds de développement du logement social sont constatés à l'état consolidé des résultats lors de l'acquisition d'immeubles destinés à ces fins ou lors de la réalisation des travaux qui y sont reliés.

i) Actifs non financiers

La Ville comptabilise les immobilisations et certains actifs à titre d'actifs non financiers étant donné qu'ils peuvent normalement servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs. Ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de ses passifs, à moins d'être vendus.

j) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	10 à 40 ans
Réseau du métro	20 à 100 ans
Voitures de métro	40 et 60 ans
Bâtiments	20 à 40 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Véhicules	5 à 25 ans
Ameublements et équipement de bureau	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	5 à 25 ans
Autres	20 à 25 ans

Les immobilisations en cours de réalisation ne sont amorties qu'à compter du moment où elles sont utilisées pour la production de biens ou la prestation de services.

Les terrains servant d'assises de rues, acquis autrement que par un contrat d'acquisition, sont comptabilisés à une valeur symbolique de 1 \$. Les autres terrains sont comptabilisés au coût. Dans le cas où le coût n'a pu être déterminé, il a fait l'objet d'estimations.

Lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est passé en charge à l'état consolidé des résultats de l'exercice au cours duquel la dépréciation est déterminée. Aucune réduction de valeur ne fait l'objet d'une reprise par la suite.

k) Stocks

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût, établi selon la méthode du coût moyen, et de la valeur de remplacement. Les stocks désuets sont radiés des livres.

l) Autres actifs non financiers

Les frais d'émission de titres sont amortis sur la durée des emprunts selon la méthode de l'amortissement linéaire.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018****2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****m) Revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes**

À l'exception des revenus de la taxe sur l'immatriculation des véhicules, les revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes sont constatés à l'état consolidé des résultats dans l'exercice pour lequel ils sont exigibles. Les revenus de la taxe sur l'immatriculation des véhicules sont constatés sur une période de douze mois à compter de la date de leur encaissement.

n) Revenus de quotes-parts

Les charges de l'administration municipale reliées à l'exercice des compétences d'agglomération sont partagées entre les villes liées au moyen de quotes-parts. Ces quotes-parts sont inscrites à titre de revenus à l'état consolidé des résultats de l'exercice au cours duquel elles sont exigibles.

o) Revenus de transferts

Les revenus de transferts sont constatés à l'état consolidé des résultats dans l'exercice au cours duquel ils ont été autorisés par le cédant et durant lequel les critères d'admissibilité, s'il en est, sont atteints, sauf si les stipulations dont sont assortis les transferts créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est inscrit dans les revenus reportés et est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont respectées.

Compte tenu de l'historique de paiement des gouvernements cédants, la Ville considère que les revenus de transferts sont autorisés par ceux-ci à partir du moment où les ententes qui les sous-tendent sont signées.

p) Services rendus

Les services rendus comprennent notamment la rémunération de la STM provenant de l'ARTM à l'égard de la prestation du service de transport collectif. Conformément aux modalités de l'entente intervenue entre les parties échéant le 31 décembre 2019, ces revenus sont constatés à l'état consolidé des résultats sur la base des montants convenus entre les deux organismes.

Les autres services rendus sont constatés à titre de revenus lorsque les services sont rendus, qu'ils donnent lieu à une créance et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

q) Revenus d'imposition de droits, d'amendes et pénalités, d'intérêts et autres revenus

Les revenus d'imposition de droits, d'amendes et pénalités et les autres revenus sont constatés à l'état consolidé des résultats dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Les revenus d'imposition de droits incluent les droits de mutation immobilière; ceux-ci sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits. Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018****2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****r) Charges et passif au titre des avantages sociaux futurs****- Régimes à prestations déterminées**

Le passif relatif à ces régimes reflète l'écart, à la fin de l'exercice, entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs des régimes, net des gains et pertes actuariels non amortis et de la provision pour moins-value. L'évaluation actuarielle de l'actif ou du passif est établie selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service avec projection des salaires. Elle est aussi basée sur des hypothèses actuarielles qui incorporent la meilleure estimation de la direction liée, entre autres, aux taux d'actualisation, aux taux de rendement prévus des actifs des régimes et aux taux de croissance des salaires et des coûts des soins de santé.

Les actifs des régimes sont évalués selon une valeur liée au marché établie sur une période n'excédant pas quatre ans.

Le coût des services passés, lié aux modifications des régimes, est constaté dans l'exercice au cours duquel les modifications sont apportées.

Les gains et pertes actuariels, résultant de l'écart entre le rendement réel et le rendement prévu des actifs des régimes ou découlant des modifications des hypothèses actuarielles, sont reportés puis amortis sur la durée de service moyenne restante des employés actifs. Au 31 décembre 2018, cette durée de service moyenne restante pondérée est de 13 ans.

La charge de ces régimes est établie selon la méthode de la comptabilisation d'exercice de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants. Le coût des services passés, l'amortissement des gains et pertes actuariels, la charge d'intérêt résultant de l'écart entre les intérêts débiteurs sur l'obligation et le rendement prévu des actifs des régimes ainsi que la variation de la provision pour moins-value constituent les autres composantes de la charge des régimes à prestations déterminées.

- Régimes à cotisations déterminées et régimes de retraite des élus municipaux

La charge de retraite de ces régimes est constatée au moment où les cotisations sont dues.

s) Passif au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides

La Ville comptabilise un passif au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides qu'elle a exploitées. Le passif provisionné correspond à la valeur actualisée des charges estimatives prévues liées au recouvrement final du site ainsi qu'au contrôle et à l'entretien des systèmes de captage et de traitement des biogaz et des produits de lixiviation jusqu'en 2062. Ces charges sont présentées au net des redevances découlant de la valorisation des biogaz.

Les hypothèses relatives au calcul de ces coûts sont révisées périodiquement pour tenir compte des progrès dans la gestion des décharges contrôlées de déchets solides.

t) Passif environnemental

La Ville comptabilise un passif au titre de l'assainissement des sites contaminés lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, que la Ville est directement responsable ou qu'elle accepte la responsabilité, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause basée sur les flux de trésorerie actualisés présentés, le cas échéant, au net des revenus de transferts.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018****2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****u) Passifs éventuels**

Les passifs éventuels sont constatés à l'état consolidé de la situation financière lorsqu'il est probable qu'un événement futur viendra confirmer l'existence d'un passif à la date des états financiers consolidés et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie.

v) Contribution à des organismes

Les contributions à des organismes sont constatées à titre de charge à l'état consolidé des résultats dans l'exercice où le paiement de transfert est autorisé et où le bénéficiaire satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant.

w) Conversion de devises

Les revenus et les charges résultant d'opérations conclues en devises sont convertis en dollars canadiens aux cours en vigueur à la date des transactions.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière et le gain ou la perte de change est constaté immédiatement à l'état consolidé des résultats.

x) Instruments financiers dérivés

La Ville utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de change et le risque de taux d'intérêt auxquels l'expose sa dette à long terme et applique la comptabilité de couverture pour ses relations de couverture admissibles. Lors de leur mise en place, les relations de couverture de devises doivent faire l'objet d'une documentation détaillée telle que requise par la norme SP 2600 *Conversion des devises* et la Ville doit s'attendre à ce que les relations soient efficaces pour gérer les risques consignés. Par la suite, sur une base annuelle, les relations de couverture en place sont évaluées afin d'établir qu'elles sont demeurées efficaces et qu'il est prévu qu'elles le demeurent. L'efficacité d'une relation de couverture est généralement évaluée en analysant la concordance des principaux termes de swap et de la dette couverte. Elle n'utilise pas d'instruments financiers à des fins de transaction ou de spéculation.

La Ville utilise des contrats de swaps de devises dans le cadre de la gestion du risque associé aux emprunts libellés en devises étrangères. La valeur des swaps de devises est déterminée en appliquant la variation entre les taux de change stipulés aux contrats des swaps et les taux de change en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière aux montants des notionnels des swaps. Ceux qui constituent des actifs financiers sont retranchés de la dette à long terme, ceux qui constituent des passifs financiers y sont ajoutés. Les gains et les pertes liés à ces dérivés sont constatés dans la même période que les gains et les pertes de change rattachés à la dette correspondante et sont portés en réduction de ces derniers.

De plus, la Ville utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt dans le cadre de la gestion du risque de taux d'intérêt lié à sa dette. Ces contrats donnent lieu à des échanges d'intérêt qui sont comptabilisés à titre d'ajustement des frais de financement de l'année. Les montants à payer à des contreparties ou à recevoir de contreparties sont pris en compte à titre d'ajustement des intérêts courus sur la dette correspondante, autrement la valeur des contrats de swaps de taux d'intérêt n'est pas comptabilisée à l'état consolidé de la situation financière.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

y) Compétences d'agglomération

En vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001), l'administration municipale exerce, en plus de ses compétences de nature locale, les compétences d'agglomération sur l'ensemble du territoire formé par les municipalités liées. Les compétences portant sur l'évaluation foncière, le transport collectif des personnes, certaines fonctions relatives aux voies de circulation constituant le réseau artériel, l'alimentation en eau et l'assainissement des eaux, l'élimination et la valorisation des matières résiduelles, les cours d'eau et lacs municipaux, les services de police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de premiers répondants (sauf le territoire de la municipalité de Côte-Saint-Luc), la cour municipale, le logement social et l'aide destinée aux sans-abri et certains éléments de développement économique constituent les principales compétences d'agglomération.

z) Sectorisation et présentation des résultats

La situation financière de la Ville, ses résultats, ses excédents (déficits) des activités de fonctionnement et d'immobilisations à des fins fiscales de l'exercice ainsi que ses charges par objet sont ventilés entre les deux secteurs suivants : l'administration municipale et les organismes contrôlés.

Les charges sont réparties entre les fonctions suivantes :

- la fonction « administration générale » comprend l'ensemble des activités relatives à l'administration et à la gestion municipale. Les charges sont liées notamment au fonctionnement du conseil, à l'application de la loi et à la gestion financière, administrative et du personnel;
- la fonction « sécurité publique » comprend les activités liées à la protection des personnes et de la propriété. Elle comporte toutes les charges relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile;
- la fonction « transport » comprend l'ensemble des activités relatives à la planification, à l'organisation et à l'entretien des réseaux routiers ainsi qu'au transport des personnes et des marchandises;
- la fonction « hygiène du milieu » comprend les charges relatives à l'eau et aux égouts, à la gestion des matières résiduelles et à la protection de l'environnement;
- la fonction « santé et bien-être » comprend l'ensemble des services d'hygiène publique et de bien-être destinés aux personnes incluant le logement social et la sécurité du revenu;
- la fonction « aménagement, urbanisme et développement » comprend l'ensemble des activités relatives à l'élaboration et au maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, ainsi que les charges liées à l'élaboration des programmes de développement économique de la Ville;
- la fonction « loisirs et culture » comprend l'ensemble des activités de planification, d'organisation et de gestion des programmes de loisirs et de culture;
- la fonction « frais de financement » regroupe les intérêts et autres frais relatifs au financement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

3. MODIFICATION DE MÉTHODES COMPTABLES

Le 1^{er} janvier 2018, la Ville a choisi d'appliquer de façon prospective les nouvelles normes comptables suivantes : SP 2200, *Information relative aux apparentés*, SP 3420, *Opérations interentités*, SP 3210, *Actifs*, SP 3320, *Actifs éventuels* et SP 3380, *Droits contractuels*.

La norme SP 2200, *Information relative aux apparentés* définit ce qu'est un apparenté et établit les informations à fournir relativement aux opérations entre apparentés. De façon générale, les apparentés comprennent les entités comprises dans le périmètre de consolidation ainsi que les principaux dirigeants de ces entités et leurs proches parents. Ils comprennent également les entités dans lesquelles les principaux dirigeants et leurs proches parents ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives. Le cas échéant, les informations à fournir concernent les opérations entre apparentés qui ont été conclues à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées et qui ont, ou pourraient avoir, une incidence financière importante sur les états financiers consolidés. Les dirigeants de la Ville comprennent la mairesse, les autres membres du comité exécutif, le directeur général et les directeurs généraux adjoints de l'administration municipale ainsi que leurs équivalents dans les autres entités comprises dans le périmètre de consolidation.

La norme SP 3420, *Opérations interentités* établit des normes de comptabilisation et de présentation des opérations conclues entre des entités comprises dans le périmètre de consolidation.

La norme SP 3210, *Actifs* fournit des indications sur l'application de la définition des actifs et sur les informations à fournir à l'égard des grandes catégories d'actifs non constatés.

La norme SP 3320, *Actifs éventuels* définit et établit les normes relatives aux informations à fournir sur les actifs éventuels, s'il est jugé probable que l'évènement futur déterminant se produira.

La norme SP 3380, *Droits contractuels* définit et établit les normes relatives aux informations à fournir sur les droits contractuels notamment quant à leur ampleur et à leur échéancier.

Des informations à l'égard des obligations contractuelles, des droits contractuels et des actifs éventuels sont données dans les notes 18 et 19. L'application des normes SP 2200, *Information relative aux apparentés*, SP 3420, *Opérations interentités* et SP 3210, *Actifs* ne nécessite aucune divulgation additionnelle.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

4. TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS
(en milliers de dollars)

	2018			2017
	Fonds d'amortissement	Autres	Total	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
Trésorerie		558 190	558 190	254 902
Équivalents de trésorerie		5 100	5 100	24 728
		563 290	563 290	279 630
Placements				
Dépôts à terme et autres titres	103 342	37 720	141 062	193 775
Obligations et débentures	2 463 401	275 913	2 739 314	2 880 344
	2 566 743	313 633	2 880 376	3 074 119

Les équivalents de trésorerie sont constitués essentiellement de billets, d'acceptations bancaires et de certificats de dépôts. Ils portent intérêt au taux de 2,1 % (variant de 1,14 % à 1,28 % en 2017).

Au 31 décembre 2018, la juste valeur des placements s'établit à 2 913,3 M\$ (3 143,5 M\$ en 2017).

Au 31 décembre 2017, les placements du fonds d'amortissement et les autres placements se chiffraient respectivement à 2 527,7 M\$ et à 546,4 M\$.

Les obligations et débentures détenues par la Ville se composent essentiellement de titres émis par des gouvernements et leurs organismes, des municipalités, des commissions scolaires, des cégeps et des établissements de la santé et des services sociaux. Elles comprennent notamment des obligations et des débentures émises par la Ville de Montréal et la STM qui s'élèvent à 700,0 M\$ (676,3 M\$ en 2017).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

4. TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS (suite)
(en milliers de dollars)

Les échéances des placements détenus par la Ville s'établissent comme suit :

	Dépôts à terme et autres titres	Obligations et débiteures	Total	Taux d'intérêt nominal pondéré
31 décembre 2018				
2019	141 062	385 925	526 987	3,78 %
2020		417 462	417 462	2,85 %
2021		191 149	191 149	4,09 %
2022		135 342	135 342	2,91 %
2023		191 895	191 895	3,29 %
1 à 5 ans	141 062	1 321 773	1 462 835	3,41 %
6 à 10 ans		976 515	976 515	3,42 %
11 à 15 ans		237 121	237 121	3,68 %
16 à 20 ans		181 010	181 010	3,62 %
Plus de 20 ans		22 895	22 895	4,10 %
	141 062	2 739 314	2 880 376	
31 décembre 2017				
2018	169 772	334 530	504 302	2,06 %
2019	24 003	352 299	376 302	3,81 %
2020		424 244	424 244	2,48 %
2021		190 743	190 743	4,00 %
2022		136 717	136 717	2,85 %
1 à 5 ans	193 775	1 438 533	1 632 308	2,87 %
6 à 10 ans		988 290	988 290	3,44 %
11 à 15 ans		225 757	225 757	3,63 %
16 à 20 ans		204 367	204 367	3,67 %
Plus de 20 ans		23 397	23 397	4,10 %
	193 775	2 880 344	3 074 119	

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

5. DÉBITEURS
(en milliers de dollars)

	2018	2017
Taxes	119 208	108 074
Gouvernement du Canada et ses entreprises	256 620	294 554
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3 970 088	3 397 847
Organismes municipaux	57 694	37 264
Services rendus et autres	369 473	368 036
	4 773 083	4 205 775

Une provision pour créances douteuses de 128,5 M\$ (123,6 M\$ en 2017) a été déduite des débiteurs.

	2018	2017
Montant des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	2 862 834	2 535 263

La juste valeur des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme s'établit à 2 912,1 M\$ (2 635,1 M\$ en 2017).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

5. DÉBITEURS (suite)
(en milliers de dollars)

Les encaissements des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme, dont les modalités sont déterminées au 31 décembre 2018, s'établissent comme suit :

		Taux d'intérêt		
		Encaissements	nominal pondéré	Refinancement
31 décembre 2018				
	2019	334 482	3,63 %	14 590
	2020	296 647	3,41 %	4 249
	2021	255 019	3,31 %	21 565
	2022	224 618	3,29 %	13 656
	2023	188 572	3,26 %	62 504
	1 à 5 ans	1 299 338	3,41 %	116 564
	6 à 10 ans	359 742	3,03 %	460 697
	11 à 15 ans	140 343	2,74 %	403 364
	16 à 20 ans	54 109	2,90 %	28 677
		1 853 532	3,27 %	1 009 302
31 décembre 2017				
	2018	293 698	3,88 %	41 324
	2019	291 189	3,76 %	14 880
	2020	254 996	3,54 %	4 539
	2021	213 803	3,45 %	21 856
	2022	183 812	3,43 %	13 946
	1 à 5 ans	1 237 498	3,64 %	96 545
	6 à 10 ans	444 077	3,19 %	280 269
	11 à 15 ans	113 817	2,78 %	280 628
	16 à 20 ans	40 750	2,79 %	41 679
		1 836 142	3,46 %	699 121

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**6. PRÊTS**

(en milliers de dollars)

	2018	2017
Prêts aux PME MTL	29 080	24 531
Prêts à un office municipal d'habitation	5 376	5 079
Soldes de prix de vente et autres prêts	3 131	3 220
	37 587	32 830

Les prêts aux PME MTL, échéant en 2021, ne portent pas intérêt. Un montant de 2,7 M\$ (3,3 M\$ en 2017) a été déduit de la valeur de ces prêts afin de les présenter à leur valeur nominale actualisée.

Les prêts à un office municipal d'habitation, échéant de 2020 à 2033, ne portent pas intérêt. Un montant de 2,3 M\$ (2,5 M\$ en 2017) a été déduit de la valeur de ces prêts afin de les présenter à leur valeur nominale actualisée.

Au 31 décembre 2018, aucune provision pour moins-value n'a été constatée (aucune en 2017).

7. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Voir la note 4 aux pages S11-19 et S11-20.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

8. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
(en milliers de dollars)

	2018	2017
Régimes de retraite à prestations déterminées	28 003	182 135
Autres régimes	288 861	276 781
Passif au titre des avantages sociaux futurs	316 864	458 916

Les charges relatives aux régimes à prestations déterminées se chiffrent à 258,9 M\$ (431,7 M\$ en 2017). Les charges relatives aux régimes de retraite à cotisations déterminées et aux régimes de retraite des élus municipaux s'élèvent respectivement à 1,3 M\$ (1,2 M\$ en 2017) et à 2,8 M\$ (2,7 M\$ en 2017).

Régimes à prestations déterminées

a) Description des régimes

La Ville offre à la plupart de ses employés différents régimes de retraite à prestations déterminées. En vertu de ces régimes, les prestations versées aux employés sont basées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen des années les mieux rémunérées. Les cotisations de la Ville sont établies suivant différentes méthodes actuarielles.

Des avantages complémentaires de retraite, liés à l'assurance-vie et aux assurances couvrant le remboursement des frais médicaux et dentaires sont aussi accordés à certains employés. De plus, des avantages postérieurs à l'emploi sont aussi fournis. Ces avantages comprennent notamment les prestations de remplacement du revenu, les prestations complémentaires de chômage, le maintien des protections durant des périodes d'absence temporaire et certaines allocations de départ. Ces régimes ne sont pas capitalisés.

Les plus récentes évaluations actuarielles disponibles couvrent les exercices 2015 à 2017.

b) Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants portés à l'état consolidé de la situation financière

	2018		2017	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Valeur actuarielle des actifs des régimes	19 741 973		19 018 793	
Obligation au titre des prestations constituées	(19 391 122)	(299 862)	(18 893 396)	(304 886)
Excédent (déficit)	350 851	(299 862)	125 397	(304 886)
Pertes (gains) actuarielles non amorties	(42 526)	11 001	96 092	28 105
Actif (passif) au titre des prestations constituées	308 325	(288 861)	221 489	(276 781)
Provision pour moins-value	(336 328)		(403 624)	
Passif au titre des avantages sociaux futurs	(28 003)	(288 861)	(182 135)	(276 781)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

8. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
(en milliers de dollars)

c) Régimes dont l'obligation au titre des prestations constituées excède les actifs

	2018		2017	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligation au titre des prestations constituées	(6 787 150)	(299 862)	(9 273 485)	(304 886)
Valeur actuarielle des actifs des régimes	6 208 473		8 606 224	
Déficit	(578 677)	(299 862)	(667 261)	(304 886)

d) Valeur actuarielle des actifs des régimes

	2018		2017	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Solde au début de l'exercice	19 018 793		17 922 156	
Rendement prévu des actifs des régimes	1 136 308		1 069 957	
Gains survenus dans l'exercice sur le rendement prévu des actifs des régimes	20 142		481 977	
Rendement réel des actifs des régimes	1 156 450		1 551 934	
Cotisations de l'employeur	391 010	9 987	373 587	9 983
Cotisations des employés	209 706		185 789	
Prestations versées	(1 033 986)	(9 987)	(1 014 673)	(9 983)
Solde à la fin de l'exercice	19 741 973		19 018 793	
Juste valeur des actifs des régimes (1)	19 427 822		19 757 026	

¹ La juste valeur des actifs comprend les obligations émises directement par la Ville à ses régimes de retraite. Elles sont inscrites à leur coût de 303,7 M\$ (303,7 M\$ en 2017).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

8. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

(en milliers de dollars)

e) Obligation au titre des prestations constituées

	2018		2017	
	Régimes de retraite (1)	Autres régimes	Régimes de retraite (1)	Autres régimes
Solde au début de l'exercice	18 893 396	304 886	18 254 929	273 305
Coût des services rendus au cours de l'exercice	470 637	9 953	449 558	8 481
Coût des services passés	607	(532)	7 409	
Prestations versées	(1 033 986)	(9 987)	(1 014 673)	(9 983)
Intérêts débiteurs sur l'obligation	1 082 913	10 907	1 045 151	10 861
(Gains) pertes survenues dans l'exercice sur l'obligation	(22 445)	(15 365)	151 022	22 222
Solde à la fin de l'exercice	19 391 122	299 862	18 893 396	304 886

¹ Au 31 décembre 2018, l'obligation au titre des prestations constituées des régimes de retraite comprend une obligation implicite de 1 771,1 M\$ (1 763,5 M\$ au 31 décembre 2017) découlant de l'adoption, en 2014, de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (L.Q.2014, chapitre 15).

f) Composantes de la charge des régimes à prestations déterminées

	2018		2017	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Coût des services rendus au cours de l'exercice	470 637	9 953	449 558	8 481
Coût des services passés	607	(532)	7 409	
Cotisations des employés	(209 706)		(185 789)	
Gains actuariels non amortis constatés lors de modifications de régimes		(4)	(7 747)	
Amortissement des pertes actuarielles	96 031	1 743	129 699	327
Charge au titre des avantages de retraite	357 569	11 160	393 130	8 808
Intérêts débiteurs sur l'obligation	1 082 913	10 907	1 045 151	10 861
Rendement prévu des actifs des régimes	(1 136 308)		(1 069 957)	
Charge d'intérêt	(53 395)	10 907	(24 806)	10 861
Variation de la provision pour moins-value	(67 296)		43 678	
Charge totale	236 878	22 067	412 002	19 669

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

8. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
(en milliers de dollars)

g) Principales hypothèses

Les principales hypothèses sont les suivantes :

	2018		2017	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Taux d'actualisation	5,90% à 6,20%	3,50%	5,90% à 6,50%	3,50% à 3,75%
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	5,90% à 6,50%		5,90% à 6,50%	
Taux d'inflation	2,00% à 2,10%	2,25%	2,00% à 2,25%	2,25%
Taux de croissance des salaires	2,50% à 2,85%	2,50% à 3,10%	2,50% à 2,75%	2,50% à 3,10%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé		3,00% à 7,50%		5,00% à 8,50%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé		3,00% à 5,00%		3,00% à 5,50%
Années où le taux devrait se stabiliser		2027 et 2028		2025 et 2027

Tables de mortalité

Pour ses principaux régimes de retraite, à l'exception de celui des policiers, la Ville utilise la table de mortalité CPM-2014 combinée avec l'échelle CPM-B à laquelle la Ville a choisi d'apporter certains ajustements basés sur les résultats d'une étude portant sur le secteur municipal. Pour le régime de retraite des policiers, la Ville utilise la table de mortalité CPM-2014Publ avec l'échelle CPM-B et des facteurs d'ajustement selon les rapports de provisionnement.

Régimes à cotisations déterminées et régimes des élus municipaux

a) Description des régimes

Certains employés participent à des régimes de retraite à cotisations déterminées où la cotisation de la Ville représente un pourcentage de la rémunération. Les élus municipaux participent quant à eux à des régimes de retraite à prestations déterminées administrés par Retraite Québec. Les cotisations de la Ville sont fixées par le gouvernement.

b) Cotisations de l'employeur

	2018	2017
Régimes à cotisations déterminées	1 277	1 248
Régimes de retraite des élus municipaux	2 777	2 729

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

9. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Voir la note 9 à la page S11-4.

10. EMPRUNTS TEMPORAIRES

La Ville dispose de leviers pour ses besoins de liquidités à court terme qui totalisent 2 081,3 M\$ au 31 décembre 2018 (2 056,0 M\$ en 2017).

De ce montant, une somme de 1 762,2 M\$ (750,0 M\$ en vertu d'une limite relative à la STM et 1 012,2 M\$ en vertu de la Charte de la Ville de Montréal qui autorise, à ce titre, jusqu'à 20 % des crédits budgétaires) peut être empruntée, en tout ou en partie, au moyen de billets, acceptations bancaires ou autres titres pouvant être négociés auprès des banques à charte ou sur le marché libre des emprunts à court terme. Au 31 décembre 2018, la valeur nominale des émissions en papier commercial totalise 389,8 M\$ (603,3 M\$ en 2017) et le taux moyen sur ces emprunts temporaires est de 2,17 % (1,32 % en 2017).

La Ville dispose également de marges de crédit à demande auprès de différentes institutions bancaires totalisant 319,1 M\$. Au 31 décembre 2018, les marges de crédit utilisées se chiffrent à 66,5 M\$ (35,0 M\$ en 2017) et portent intérêt à un taux moyen de 2,39 % (1,68 % en 2017).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

11. CRÉDITEURS, PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
(en milliers de dollars)

	2018	2017
Fournisseurs	708 693	593 272
Rémunération et charges sociales	567 554	556 818
Dépôts et retenues de garantie	230 631	207 274
Intérêts courus sur la dette à long terme	88 398	84 301
Provisions		
Passif au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides (1)	83 907	64 926
Passif environnemental (2)	99 367	76 806
Contestations d'évaluation	39 153	32 292
Autres	89 747	108 774
Gouvernement du Québec et ses entreprises (3)	54 469	50 643
Autres	62 447	58 873
	2 024 366	1 833 979

¹ La Ville comptabilise un passif au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides. Les charges totales estimatives non actualisées se chiffrent à 153,2 M\$ (115,4 M\$ en 2017) et le taux d'actualisation utilisé est de 3,5 % (4,0 % en 2017).

² La Ville comptabilise un passif environnemental à l'égard de l'assainissement des sites contaminés. Ce passif, basé sur les informations connues à ce jour, englobe les coûts directement attribuables aux activités d'assainissement. Ces coûts comprennent ceux associés aux activités de fonctionnement ainsi que ceux reliés à la construction d'infrastructures utilisées uniquement dans le cadre de l'assainissement des sites. Lorsque la période de réalisation des travaux d'assainissement a pu être établie, la Ville en actualise les coûts. Au 31 décembre 2018, le passif relatif aux sites dont les coûts d'assainissement ont été actualisés s'élève à 76,9 M\$ (58,2 M\$ en 2017), les charges totales estimatives non actualisées, dont la réalisation prévue s'échelonne jusqu'en 2044, se chiffrent à 100,5 M\$ (80,1 M\$ en 2017) et le taux d'actualisation utilisé est de 3,5 % (4,0 % en 2017). Le passif relié aux sites pour lesquels la période de réalisation des travaux n'a pu être établie est de 22,5 M\$ (18,6 M\$ en 2017). Les recouvrements éventuels de coûts reliés à des transferts gouvernementaux et à la facturation à des partenaires impliqués dans l'assainissement des sites, s'ils sont confirmés et qu'ils satisfont à tous les critères de comptabilisation, sont portés en réduction du passif. Des recouvrements de 9,8 M\$ (9,8 M\$ 2017) ont réduit la provision au 31 décembre 2018.

³ En 2017, le Gouvernement du Québec et la Société nationale du cheval de course ont cédé à la Ville certains lots d'un emplacement connu sous le nom de l'Hippodrome de Montréal. Cette cession fut faite sans contrepartie monétaire immédiate mais en considération du partage, entre la Ville et le Gouvernement, du prix de vente de ces terrains. Au 31 décembre 2018, le montant payable au Gouvernement du Québec comptabilisé aux livres de la Ville est estimé à 39,7 M\$ (38,1 M\$ en 2017).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

12. REVENUS REPORTÉS
(en milliers de dollars)

	2018	2017
Transferts	160 972	8 565
Primes à l'émission de titres	62 651	70 228
Acquisition et aménagement de parcs et de terrains de jeux	34 795	35 252
Taxe sur l'immatriculation des véhicules	16 185	16 002
Fonds de développement du logement social	18 198	11 996
Autres	25 812	20 788
	318 613	162 831

13. DETTE À LONG TERME
(en milliers de dollars)

	2018	2017
Obligations et emprunts bancaires (1)	12 224 323	11 164 064
Emprunts à terme et hypothèques immobilières (2)	90 645	96 962
Autres dettes à long terme	27 249	16 639
	12 342 217	11 277 665

¹ Comprend la dette à long terme reliée au remboursement de l'obligation nette des régimes de retraite qui se chiffre à 1 294,9 M\$ (1 294,9 M\$ en 2017).

² Les hypothèques immobilières, au montant de 11,1 M\$ (14,9 M\$ en 2017), sont garanties par des propriétés d'une valeur comptable de 33,3 M\$ (33,7 M\$ en 2017).

En 2017, la SHDM a obtenu un financement par prêt à terme de 100 M\$, relatif à un projet immobilier, qui sera disponible à compter du 7 janvier 2019. La Société prévoit utiliser ce financement lorsque les travaux de construction seront complétés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

13. DETTE À LONG TERME (suite)
(en milliers de dollars)

Le recouvrement de la dette à long terme aux fins de son remboursement se répartit de la façon suivante :

	2018	2017
À la charge des contribuables		
De la municipalité centrale	4 276 154	3 961 344
De l'agglomération	2 281 092	1 921 305
Sommes accumulées au fonds d'amortissement	2 566 743	2 527 700
Montant des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	2 862 834	2 535 263
À recouvrer de tiers par l'entremise de redevances	355 394	332 053
	12 342 217	11 277 665

La Ville utilise des contrats de swaps de devises et de taux d'intérêt pour des emprunts totalisant 183,5 M\$ (185,9 M\$ en 2017). Les passifs financiers associés à ces swaps sont compris dans le montant de la dette à long terme.

En considérant ces swaps, la totalité des emprunts de la Ville portent intérêt à taux fixe. Au 31 décembre 2018, tous les emprunts contractés en devises font l'objet d'une couverture.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

13. DETTE À LONG TERME (suite)
(en milliers de dollars)

Les versements estimatifs sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

Années	2018			2017		
	Dollars canadiens (1)	À refinancer	Montant net	Dollars canadiens (1)	À refinancer	Montant net
2018				1 052 875	307 212	745 663
2019	1 301 788	242 780	1 059 008	1 240 514	242 791	997 723
2020	587 777	88 011	499 766	532 228	88 012	444 216
2021	964 097	297 167	666 930	909 954	297 168	612 786
2022	748 637	461 023	287 614	617 223	381 023	236 200
2023	1 319 772	507 072	812 700			
1 à 5 ans	4 922 071	1 596 053	3 326 018	4 352 794	1 316 206	3 036 588
6 à 10 ans	4 261 707	1 119 630	3 142 077	4 277 341	1 049 261	3 228 080
11 à 15 ans	722 607	80 365	642 242	725 356	80 365	644 991
16 à 20 ans	1 382 102	151 811	1 230 291	868 444	27 955	840 489
2043	934 556		934 556	934 556		934 556
2045	119 174		119 174	119 174		119 174
TOTAL	12 342 217	2 947 859	9 394 358	11 277 665	2 473 787	8 803 878

¹ Incluant les emprunts contractés en devises faisant l'objet d'une couverture.

Taux d'intérêt

Les taux d'intérêt présentés dans le tableau tiennent compte du taux d'intérêt nominal et de l'incidence des swaps de taux d'intérêt.

Années d'échéance	2018	2017
	Moyenne pondérée	Moyenne pondérée
1 à 5 ans	3,75 %	4,08 %
6 à 10 ans	3,59 %	3,73 %
11 à 15 ans	4,13 %	4,15 %
16 à 20 ans	3,60 %	3,77 %
2043	6,00 %	6,00 %
2045	6,00 %	6,00 %
Moyenne pondérée	3,89 %	4,11 %

Juste valeur

La juste valeur de la dette se chiffre à 13 109,1 M\$ (12 396,8 M\$ en 2017). Elle comprend des passifs financiers nets associés à des swaps de devises et de taux d'intérêt de 17,6 M\$ (21,1 M\$ en 2017).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

14. ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)

Voir la note 14 à la page S11-6.

15. IMMOBILISATIONS
(en milliers de dollars)

	Solde au 31-12-2017	Augmentation	Cessions/ Radiations	Solde au 31-12-2018
COÛT				
Infrastructures	12 146 537	1 222 964	225 459	13 144 042
Réseau du métro	2 820 138	220 629	20 929	3 019 838
Voitures de métro	1 437 984	627 359	100 384	1 964 959
Bâtiments	3 771 250	409 119	61 887	4 118 482
Améliorations locatives	111 175	24 600	3 944	131 831
Véhicules	1 603 231	142 383	24 401	1 721 213
Ameublement et équipement de bureau	610 194	121 717	77 609	654 302
Machinerie, outillage et équipement	457 363	54 399	38 182	473 580
Terrains	1 317 224	80 526	1 319	1 396 431
Autres	6 100	8 201	1 212	13 089
	24 281 196	2 911 897	555 326	26 637 767
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
Infrastructures	5 279 252	503 747	224 284	5 558 715
Réseau du métro	807 216	96 630	20 929	882 917
Voitures de métro	352 331	34 302	100 384	286 249
Bâtiments	1 673 794	118 497	59 716	1 732 575
Améliorations locatives	52 718	24 400	3 202	73 916
Véhicules	905 239	107 163	24 401	988 001
Ameublement et équipement de bureau	280 271	89 647	74 389	295 529
Machinerie, outillage et équipement	204 616	42 164	33 333	213 447
Autres	1 273	145	1 212	206
	9 556 710	1 016 695	541 850	10 031 555
VALEUR COMPTABLE NETTE	14 724 486			16 606 212

Le coût des immobilisations en cours de réalisation se chiffre à 1 231,8 M\$ au 31 décembre 2018 (780,6 M\$ en 2017). Aucune réduction de valeur n'a été opérée au cours de l'exercice (aucune en 2017).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

16. PROPRIÉTÉS DESTINÉES À LA REVENTE

Voir la note 16 à la page S11-8.

17. AUTRES ACTIFS NON FINANCIERS
(en milliers de dollars)

	2018	2017
Dépôts pour l'achat de voitures de métro et de bus	92 400	216 940
Frais d'émission de titres	60 011	43 852
Autres	8 867	7 795
	161 278	268 587

18. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

En vertu d'obligations contractuelles, qui concernent principalement des contrats de location de propriétés, de location de machinerie et de divers équipements, de service pour le déneigement et la collecte des ordures, la Ville s'est engagée à effectuer des versements pour un montant global de 2 220,4 M\$. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices sont estimés comme suit :

2019	2020	2021	2022	2023	2024-2050	Total
602,8 M\$	436,4 M\$	302,9 M\$	182,7 M\$	149,4 M\$	546,2 M\$	2 220,4 M\$

Les engagements à l'égard des activités d'immobilisations se chiffrent à 3 813,7 M\$, dont 1 000,8 M\$ pour l'acquisition de bus et 672,7 M\$ pour l'achat de voitures de métro.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

19. DROITS CONTRACTUELS

Les droits contractuels sont estimés à 3 345,6 M\$. Ils représentent des revenus futurs auxquels la Ville aura droit en vertu d'ententes déjà conclues. Ils comprennent des revenus de transferts de 2 789,8 M\$ et de services rendus de 555,8 M\$ associés à la location de locaux, de conduits souterrains et de prêts d'employés.

L'échéancier des droits contractuels est établi ainsi :

2019	2020	2021	2022	2023	2024-2065	Sous- total	Ententes à durée indéterminée(1)	Total
708,2 M\$	978,0 M\$	615,9 M\$	273,7 M\$	157,2 M\$	498,6 M\$	3 231,6 M\$	114,0 M\$	3 345,6 M\$

¹ Les droits contractuels associés à des ententes à durée indéterminée sont établis uniquement pour l'année 2019. Ils sont liés à des revenus de transferts de 93,5 M\$ et de services rendus de 20,5 M\$ associés à des prêts d'employés.

20. PASSIFS ÉVENTUELS

a) Réclamations et assurances

Les réclamations pendantes en justice contre la Ville s'élèvent à 2 074,7 M\$ (2 100,7 M\$ en 2017).

Elles comprennent notamment une action collective de 1 500,0 M\$ intentée par le Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec (le RAPLIQ) et autorisée par la Cour supérieure le 26 mai 2017. Le RAPLIQ est un organisme qui a pour mission de promouvoir et de défendre les droits des personnes en situation de handicap. Selon lui, le réseau de transport collectif que gèrent la STM, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) (et les entités qui lui ont succédé) et l'administration municipale serait inaccessible et violerait les droits et libertés des personnes ayant un handicap physique. À l'heure actuelle, la Ville n'est pas en mesure de déterminer l'issue de cette action collective.

Les avocats de la Ville considèrent que le règlement des autres réclamations n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Ville.

L'administration municipale ne contracte aucune assurance contre les risques. Toutefois, elle a prévu à son budget établi à des fins fiscales une somme de près de 33 M\$ afin de couvrir le règlement de réclamations, le paiement des condamnations judiciaires et les charges non prévues au budget.

b) Loi favorisant la santé financière des régimes de retraite à prestations déterminées

Depuis la sanction de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (L.Q.2014, chapitre 15), des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des syndicats d'employés en contestation à cette loi. Puisque le résultat de ces démarches et l'ampleur des montants en cause sont indéterminables, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été considérées au 31 décembre 2018.

c) Environnement

La Ville, à titre de propriétaire de terrains contaminés, pourrait être tenue de poser certains gestes pour se conformer notamment à la *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives relativement à la protection et à la réhabilitation des terrains* (L.Q. 2002, chapitre 11). Entre autres, il pourrait s'agir de caractériser et, si requis, de réhabiliter un terrain après son utilisation ou lorsqu'elle en change l'utilisation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

21. ACTIFS ÉVENTUELS

Les réclamations en justice intentées par la Ville s'élèvent à 94,8 M\$. Afin d'éviter toutes incidences négatives sur le dénouement de ces réclamations, la Ville a choisi de ne pas divulguer le montant qu'elle juge probable de récupérer.

22. REDRESSEMENT AUX EXERCICES ANTÉRIEURS (S/O)**23. DONNÉES BUDGÉTAIRES**

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation de la dette nette comportent une comparaison des données réelles avec les données budgétaires consolidées.

À l'état consolidé des résultats, les données budgétaires sont constituées du budget adopté par le conseil municipal et le conseil d'agglomération en janvier 2018 ainsi que des budgets adoptés par les principaux organismes contrôlés. Elles tiennent aussi compte d'ajustements apportés afin de se conformer aux Normes comptables du secteur public et d'éliminations d'opérations réciproques. Une conciliation des budgets des activités de fonctionnement déposés et du budget présenté à l'état consolidé des résultats est montrée au tableau de la page S11-42.

À l'état consolidé de la variation de la dette nette, les données budgétaires relatives à l'acquisition des immobilisations proviennent de la combinaison du budget d'immobilisations de l'administration municipale adopté en février 2018 par le conseil municipal et le conseil d'agglomération ainsi que des budgets d'immobilisations adoptés par les principaux organismes contrôlés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

24. INSTRUMENTS FINANCIERS

Utilisation d'instruments dérivés

La Ville utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque des variations des flux de trésorerie associés aux variations des taux de change et des taux d'intérêt auquel l'expose sa dette à long terme. Elle n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction et de spéculation.

Positions de change et d'intérêt

Au 31 décembre 2018, en considérant l'utilisation des contrats de swaps de devises et de taux d'intérêt, la totalité des emprunts de la Ville sont libellés en dollars canadiens et portent intérêt à taux fixe.

Risque de crédit

Dans le cadre de l'utilisation d'instruments financiers dérivés, la Ville est sujette à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement par des tiers. La Ville considère que ces tiers seront en mesure de satisfaire à leurs obligations.

Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs autres que ceux à affecter au remboursement de la dette à long terme, des emprunts temporaires et des créditeurs, provisions et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.

Le tableau qui suit illustre la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers :

(en milliers de dollars)	2018		2017	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Placements	2 913 333	2 880 376	3 143 527	3 074 119
Débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme	2 912 118	2 862 834	2 635 148	2 535 263
Dette à long terme	13 109 158	12 342 217	12 396 833	11 277 665

La juste valeur des placements correspond au montant auquel ils pourraient être échangés sur le marché entre parties indépendantes. La juste valeur de la dette à long terme et des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme est fondée essentiellement sur le calcul des flux monétaires actualisés en utilisant les taux de rendement ou le cours du marché en fin d'exercice d'instruments similaires ayant la même échéance. La juste valeur des swaps reflète le montant que la Ville encaisserait ou débourserait si ces contrats étaient terminés à cette date. Au 31 décembre 2018, la juste valeur des passifs financiers associés aux swaps se chiffre à 17,6 M\$ (21,1 M\$ en 2017). Ils sont compris dans les montants de la dette à long terme.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

25. EXCÉDENT ACCUMULÉ
(en milliers de dollars)

	2018	2017
Excédent des activités de fonctionnement non affecté	211 925	230 970
Excédent des activités de fonctionnement affecté	442 550	347 451
Réserves financières et fonds réservés	239 297	169 336
Déficit des activités d'immobilisations	(588 221)	(604 284)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(1 232 778)	(1 249 893)
Investissement net dans les immobilisations	10 718 932	9 541 813
	9 791 705	8 435 393

Conformément au modèle élaboré par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du gouvernement du Québec, la Ville présente, dans son rapport financier annuel, certaines informations financières établies à des fins fiscales.

Excédent des activités de fonctionnement affecté

L'excédent des activités de fonctionnement affecté correspond à la partie de l'excédent accumulé dont l'utilisation est réservée par la *Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais* (L.Q. 2000, chapitre 56), par des résolutions adoptées par le conseil municipal, le conseil d'agglomération et les conseils d'arrondissements. Il comprend également l'excédent des activités de fonctionnement des organismes contrôlés.

Réserves financières et fonds réservés

Les réserves financières et fonds réservés correspondent à la partie de l'excédent accumulé réservée à des fins particulières en vertu de dispositions législatives et contractuelles. Ces réserves et fonds réservés servent notamment à l'aménagement et à l'entretien d'unités de stationnement, à la fourniture des services de l'eau et de la voirie et à l'acquisition d'immobilisations.

Déficit des activités d'immobilisations

Le déficit des activités d'immobilisations correspond au déficit du financement sur les coûts d'immobilisations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

25. EXCÉDENT ACCUMULÉ (suite)
(en milliers de dollars)

Charges constatées à taxer ou à pourvoir

Les charges constatées à taxer ou à pourvoir correspondent au solde net des charges constatées à l'état consolidé des résultats qui feront l'objet de revenus futurs. À l'exception du solde lié à l'obligation initiale au 1^{er} janvier 2007 relative aux avantages complémentaires de retraite et aux autres avantages sociaux futurs postérieurs à l'emploi, ce solde net sera viré par affectations à l'excédent des activités de fonctionnement non affecté selon les montants prévus au budget ou par des résolutions adoptées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Les charges constatées à taxer ou à pourvoir résultent des éléments suivants :

- l'application des mesures d'allègements liées aux avantages sociaux futurs (affectations sur une période estimative s'échelonnant jusqu'en 2025);
- l'application des mesures d'allègements pour atténuer les impacts de la crise financière de 2008 sur les régimes de retraite à prestations déterminées (affectations sur une période estimative s'échelonnant jusqu'en 2022);
- l'application des mesures d'allègements liées au passif environnemental (affectations sur une période estimative s'échelonnant jusqu'en 2042);
- l'application permise pendant la période allant de 2014 à 2017 des mesures d'allègements liées au changement de la méthode de remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ) (affectations sur une période maximale de 10 ans);
- le financement à long terme de certaines charges de fonctionnement liées essentiellement au refinancement, effectué en 2003 et 2005, d'actes notariés concernant certains régimes de retraite (affectations sur une période estimative s'échelonnant jusqu'en 2045).

Investissement net dans les immobilisations

L'investissement net dans les immobilisations correspond à la valeur comptable nette des immobilisations réduite de la portion de la dette liée à ces immobilisations et augmentée des placements du fonds d'amortissement accumulés pour le remboursement de cette dette et des débiteurs à recouvrer de tiers pour ledit remboursement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

26. REVENUS DE TRANSFERTS (en milliers de dollars)

	2018	2017
Transferts - activités de fonctionnement		
Gouvernement du Canada	5 488	5 354
Gouvernement du Québec	327 129	524 770
Communauté métropolitaine de Montréal	37 603	35 705
	370 220	565 829
Transferts - activités d'immobilisations		
Gouvernement du Canada		
Programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec	34 378	58 814
Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)	25 502	97 442
Gouvernement du Québec		
Programme d'aide gouvernementale au transport collectif de personnes	526 522	495 145
Programme d'aide financière du fonds de l'infrastructure de transport en commun	251 325	
Programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec	168 296	46 799
Programme d'infrastructures Québec-Municipalités	38 743	5 551
Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)	44 002	204 662
Autres	47 840	22 457
	1 136 608	930 870
	1 506 828	1 496 699

27. REVENUS D'INTÉRÊTS (en milliers de dollars)

	2018	2017
Fonds d'amortissement	78 926	82 667
Trésorerie, équivalents de trésorerie et autres	49 475	40 102
	128 401	122 769
Arriérés de taxes	15 963	15 315
	144 364	138 084

28. REMBOURSEMENT DE LA DETTE

Le remboursement de la dette à long terme représente les remboursements d'emprunts et les versements au fonds d'amortissement relatifs aux emprunts servant à financer les coûts d'immobilisations et les charges de fonctionnement pour lesquels ces remboursements ne sont pas couverts par des tiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018****29. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DES ÉTATS FINANCIERS****Organisation et gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal**

Depuis le 1^{er} juin 2017, la STM est assujettie à la *Loi modifiant principalement l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal* (L.Q.2016, chapitre 8).

En vertu de cette loi, l'ARTM doit acquérir de la STM et de la Ville des équipements et des infrastructures qui ont un caractère métropolitain. Les contrats de transfert des actifs devront préciser la date et les modalités de transfert des biens. Il est prévu que ces actifs seront acquis à leur valeur comptable nette, déduction faite de toute aide gouvernementale reçue. Inversement, les actifs auparavant désignés comme métropolitains, dont l'usage est exclusif aux usagers de la STM, seront transférés à cette dernière. Au 31 décembre 2018, ces cessions d'actifs n'ont pas été réalisées. Il est toutefois prévu que la STM transférera à l'ARTM des voies réservées, stationnements incitatifs et terminus et que cette dernière cédera des stationnements incitatifs et des terminus.

Le 7 février 2019, le conseil d'administration de la STM a autorisé l'entente intervenue avec l'ARTM concernant les services de transport collectif. Cette entente, qui s'échelonne du 1^{er} juin 2017 au 31 décembre 2019, définit la rémunération de la STM et la prestation du service de transport convenue par les parties.

30. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice courant.

TABLEAU COMPLÉMENTAIRE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

CONCILIATION DES BUDGETS DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT DÉPOSÉS ET DU BUDGET CONSOLIDÉ PRÉSENTÉ À L'ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

(en milliers de dollars)

					2018
	Budgets des activités de fonctionnement déposés				
	Administration municipale	Organismes contrôlés (1)	Ajustements (2)	Éliminations (3)	Budget consolidé
Revenus					
Taxes	3 472 419			(20 436)	3 451 983
Compensations tenant lieu de taxes	270 943				270 943
Quotes-parts	417 899				417 899
Transferts	292 439	144 068	924 913	(46 266)	1 315 154
Services rendus	312 867	1 508 719		(92 928)	1 728 658
Imposition de droits	212 534				212 534
Amendes et pénalités	206 628				206 628
Intérêts	148 752	18 922		(29 286)	138 388
Autres revenus	33 014	61 334	42 818	(2 000)	135 166
	5 367 495	1 733 043	967 731	(190 916)	7 877 353
Charges					
Administration générale	826 798		15 426	(9 817)	832 407
Sécurité publique	1 022 941		39 093		1 062 034
Transport	1 013 967	1 580 374	266 641	(100 032)	2 760 950
Hygiène du milieu	423 187		235 028	(839)	657 376
Santé et bien-être	105 112	65 783	562	(11 464)	159 993
Aménagement, urbanisme et développement	214 144	11 469	34 113	(7 134)	252 592
Loisirs et culture	569 225	62 981	116 984	(32 344)	716 846
Frais de financement	407 286	136 902		(29 286)	514 902
	4 582 660	1 857 509	707 847	(190 916)	6 957 100
Excédent avant financement et affectations	784 835	(124 466)	259 884		920 253
Financement					
Remboursement de la dette à long terme	(478 373)		478 373		
Affectations					
Activités d'immobilisations					
Excédent des activités de fonctionnement affecté	67 287		(67 287)		
Réserves financières et fonds réservés	(353 884)		353 884		
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(19 865)		19 865		
	(306 462)		306 462		
Excédent (déficit) consolidé budgété de l'exercice		(124 466)	1 044 719		920 253

¹ Les revenus et les charges des organismes contrôlés ont été ventilés dans les catégories correspondantes à celles utilisées par l'administration municipale. La charge d'amortissement, au montant de 265,8 M\$, est répartie dans les fonctions suivantes : transport 257,1 M\$, santé et bien-être 8,2 M\$ et aménagement, urbanisme et développement 0,5 M\$.

² Les ajustements sont constitués des éléments suivants : les revenus des activités d'immobilisations de 967,7 M\$ et la charge d'amortissement de l'administration municipale au montant de 707,8 M\$ qui affectent l'excédent de l'exercice établi selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que le financement et les affectations qui n'ont aucune incidence sur l'excédent établi selon ces mêmes normes.

³ En vertu des normes comptables reliées à la présentation des états financiers consolidés, les transactions réciproques sont éliminées.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		Réalisations 2017	Budget 2018	Réalisations 2018			
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	3 343 441 000	3 472 419 000	3 482 078 000			3 460 181 000
Compensations tenant lieu de taxes	2	260 024 000	270 943 000	264 417 000			264 417 000
Quotes-parts	3	397 247 000	417 899 000	418 105 000			418 105 000
Transferts	4	350 702 000	292 439 000	283 068 000		136 948 000	370 220 000
Services rendus	5	314 394 000	312 867 000	313 510 000		1 502 972 000	1 725 422 000
Imposition de droits	6	265 882 000	212 534 000	318 973 000			318 973 000
Amendes et pénalités	7	172 814 000	206 628 000	189 033 000			189 033 000
Revenus de placements de portefeuille	8	107 358 000	109 176 000	117 142 000		11 259 000	128 401 000
Autres revenus d'intérêts	9	37 212 000	39 576 000	43 660 000			15 963 000
Autres revenus	10	35 519 000	33 014 000	46 420 000		55 754 000	100 174 000
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	5 284 593 000	5 367 495 000	5 476 406 000		1 706 933 000	6 990 889 000
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	268 355 000	259 000 000	191 429 000		945 179 000	1 136 608 000
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	1 558 000	4 700 000	7 386 000			7 386 000
Autres	18	6 790 000		7 752 000		5 982 000	13 734 000
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
	20	276 703 000	263 700 000	206 567 000		951 161 000	1 157 728 000
	21	5 561 296 000	5 631 195 000	5 682 973 000		2 658 094 000	8 148 617 000
Charges							
Administration générale	22	766 300 000	826 798 000	673 533 000	14 633 000		678 195 000
Sécurité publique	23	1 100 761 000	1 022 941 000	1 077 332 000	28 201 000		1 105 533 000
Transport	24	1 010 174 000	1 013 967 000	1 016 709 000	265 210 000	1 462 209 000	2 642 669 000
Hygiène du milieu	25	406 660 000	423 187 000	466 652 000	222 404 000		688 239 000
Santé et bien-être	26	89 913 000	105 112 000	94 991 000	1 566 000	64 563 000	149 178 000
Aménagement, urbanisme et développement	27	209 238 000	214 144 000	200 721 000	39 696 000	11 523 000	244 862 000
Loisirs et culture	28	615 355 000	569 225 000	597 210 000	155 138 000	64 058 000	782 920 000
Réseau d'électricité	29						
Frais de financement	30	389 789 000	407 286 000	397 165 000		131 241 000	500 709 000
Effet net des opérations de restructuration	31						
Amortissement des immobilisations	32	669 038 000	707 847 000	726 848 000	(726 848 000)		
	33	5 257 228 000	5 290 507 000	5 251 161 000		1 733 594 000	6 792 305 000
Excédent (déficit) de l'exercice	34	304 068 000	340 688 000	431 812 000		924 500 000	1 356 312 000

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		Réalisations 2017	Budget 2018		Réalisations 2018	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) de l'exercice	1	304 068 000	340 688 000	431 812 000	924 500 000	1 356 312 000
Moins: revenus d'investissement	2	(276 703 000)	(263 700 000)	(206 567 000)	(951 161 000)	(1 157 728 000)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	27 365 000	76 988 000	225 245 000	(26 661 000)	198 584 000
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations						
Amortissement	4	669 038 000	707 847 000	726 848 000	289 847 000	1 016 695 000
Produit de cession	5	26 407 000	4 660 000	29 863 000	62 000	29 925 000
(Gain) perte sur cession	6	(18 795 000)	(4 660 000)	(24 138 000)	7 689 000	(16 449 000)
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	676 650 000	707 847 000	732 573 000	297 598 000	1 030 171 000
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12					
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-valeur / Réduction de valeur	14					
	15					
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	69 819 000	29 700 000	33 148 000		6 152 000
Remboursement de la dette à long terme	17	(490 951 000)	(509 466 000)	(506 440 000)	(81 430 000)	(587 870 000)
	18	(421 132 000)	(479 766 000)	(473 292 000)	(81 430 000)	(581 718 000)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(9 487 000)		(17 704 000)	(42 554 000)	(60 258 000)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20					
Excédent de fonctionnement affecté	21	141 995 000	67 287 000	117 980 000		117 980 000
Réserves financières et fonds réservés	22	(324 128 000)	(353 884 000)	(354 486 000)	(142 270 000)	(496 756 000)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	48 247 000	(18 472 000)	(17 622 000)	(13 545 000)	(4 171 000)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(143 373 000)	(305 069 000)	(271 832 000)	(198 369 000)	(443 205 000)
	26	112 145 000	(76 988 000)	(12 551 000)	17 799 000	5 248 000
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	139 510 000		212 694 000	(8 862 000)	203 832 000

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		Réalisations 2017		Réalisations 2018	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	276 703 000	206 567 000	951 161 000	1 157 728 000
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations					
Acquisition					
Administration générale	2	(109 971 000)	(103 581 000)	()	(103 581 000)
Sécurité publique	3	(41 339 000)	(58 918 000)	()	(58 918 000)
Transport	4	(498 667 000)	(537 582 000)	(1 137 852 000)	(1 675 434 000)
Hygiène du milieu	5	(378 227 000)	(513 545 000)	()	(513 545 000)
Santé et bien-être	6	(199 000)	(25 892 000)	(52 523 000)	(78 415 000)
Aménagement, urbanisme et développement	7	(52 712 000)	(66 845 000)	(6 000)	(66 851 000)
Loisirs et culture	8	(333 801 000)	(415 138 000)	(15 000)	(415 153 000)
Réseau d'électricité	9	()	()	()	()
	10	(1 414 916 000)	(1 721 501 000)	(1 190 396 000)	(2 911 897 000)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	11	()	()	()	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	12	()	()	()	()
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	13	679 966 000	918 781 000	314 197 000	1 259 974 000
Affectations					
Activités de fonctionnement	14	9 487 000	17 704 000	42 554 000	60 258 000
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	15				
Excédent de fonctionnement affecté	16	24 116 000	10 150 000		10 150 000
Réserves financières et fonds réservés	17	343 716 000	426 443 000		426 443 000
	18	377 319 000	454 297 000	42 554 000	496 851 000
	19	(357 631 000)	(348 423 000)	(833 645 000)	(1 155 072 000)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales					
	20	(80 928 000)	(141 856 000)	117 516 000	2 656 000

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2018

		2017	2018	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats
				Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS				
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	151 637 000	480 333 000	82 957 000
Débiteurs (note 5)	2	2 701 674 000	2 925 473 000	2 860 018 000
Prêts (note 6)	3	33 816 000	37 386 000	828 000
Placements de portefeuille (note 7)	4	2 546 834 000	2 265 385 000	614 991 000
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5			
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6			
Autres actifs financiers (note 9)	7	1 592 000	1 592 000	
	8	5 435 553 000	5 710 169 000	3 558 794 000
PASSIFS				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9			
Emprunts temporaires (note 10)	10			456 280 000
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	1 566 572 000	1 668 213 000	443 768 000
Revenus reportés (note 12)	12	161 881 000	311 275 000	19 338 000
Dette à long terme (note 13)	13	8 604 927 000	9 221 042 000	4 046 595 000
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	316 048 000	304 546 000	12 318 000
	15	10 649 428 000	11 505 076 000	4 978 299 000
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(5 213 875 000)	(5 794 907 000)	(1 419 505 000)
ACTIFS NON FINANCIERS				
Immobilisations (note 15)	17	9 879 569 000	10 868 497 000	5 737 715 000
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	116 029 000	120 839 000	12 877 000
Stocks de fournitures	19	43 561 000	50 276 000	42 635 000
Autres actifs non financiers (note 17)	20	37 653 000	50 044 000	123 234 000
	21	10 076 812 000	11 089 656 000	5 916 461 000
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	22	235 574 000	215 822 000	(3 897 000)
Excédent de fonctionnement affecté	23	272 379 000	377 047 000	65 503 000
Réserves financières et fonds réservés	24	154 952 000	82 643 000	156 654 000
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	(1 201 224 000)	(1 184 066 000)	(109 975 000)
Financement des investissements en cours	26	(109 170 000)	(251 026 000)	(302 928 000)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	5 510 426 000	6 054 329 000	4 691 599 000
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28			
	29	4 862 937 000	5 294 749 000	4 496 956 000

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
		2018	2018	2018	2017
Rémunération	1	1 731 430 000	1 784 675 000	2 516 290 000	2 491 707 000
Charges sociales	2	599 131 000	580 659 000	667 314 000	842 167 000
Biens et services	3	936 584 000	872 000 000	1 222 658 000	1 181 350 000
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	4	312 231 000	304 529 000	342 744 000	331 633 000
D'autres organismes municipaux	5				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	36 779 000	44 913 000	130 436 000	129 212 000
D'autres tiers	7	56 860 000	46 679 000	18 982 000	23 179 000
Autres frais de financement	8	1 416 000	1 044 000	8 547 000	5 504 000
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	9	614 077 000	590 778 000	590 778 000	76 649 000
Transferts	10				
Autres	11	48 459 000	49 176 000	210 000	1 385 000
Autres organismes					
Transferts	12				
Autres	13	163 751 000	152 122 000	166 184 000	256 752 000
Amortissement des immobilisations	14	707 847 000	726 848 000	1 016 695 000	937 965 000
Autres					
- Autres	15	81 942 000	97 738 000	111 467 000	89 759 000
-	16				
-	17				
	18	5 290 507 000	5 251 161 000	6 792 305 000	6 367 262 000

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

2018

2017

RÉSULTATS**Revenus**

Revenus sur les placements de portefeuille	1	
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	2	
Autres revenus	3	
	4	

Charges

Créances douteuses		
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	5	
Variation de la provision pour moins-value	6	
	7	
Autres charges	8	
	9	
Excédent (déficit) de l'exercice	10	

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE**Actifs**

Trésorerie et équivalents de trésorerie	11		
Placements de portefeuille	12		
Débiteurs	13		
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	14		
Provision pour moins-value	15	(	)
	16		
	17		

Passifs

Créditeurs et charges à payer	18	
Revenus reportés	19	
Dette à long terme	20	
	21	
Solde du Fonds local d'investissement	22	

VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Libres	23
Supportant les engagements de prêts	24
Supportant les garanties de prêts	25
	26

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

2018

2017

RÉSULTATS

Revenus

Revenus sur les placements de portefeuille

1

Revenus sur les prêts aux entreprises

2

Autres revenus

3

4

Charges

Créances douteuses

Radiation de prêts

5

Variation de la provision pour moins-value

6

7

Intérêts sur la dette à long terme

8

Autres charges

9

10

Excédent (déficit) de l'exercice

11

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs

Trésorerie et équivalents de trésorerie

12

Placements de portefeuille

13

Débiteurs

14

Prêts aux entreprises

15

Provision pour moins-value

16

() ()

17

18

Passifs

Créditeurs et charges à payer

19

Revenus reportés

20

Dette à long terme

21

22

Solde du Fonds local de solidarité

Excédent affecté aux prêts aux entreprises

23

Excédent (déficit) non affecté

24

25

VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Libres

26

Supportant les engagements de prêts

27

28

Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu**Note sur la dette à long terme****Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts****Note sur les autres revenus et les autres charges**

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS DE GESTION ET DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
RÉSULTATS		
Revenus		
Revenus provenant de la gestion foncière	1	
Revenus provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	2	
Autres revenus	3	
	4	
Charges		
Frais de gestion		
Salaires	5	
Créances douteuses	6	
Autres frais de gestion	7	
	8	
Activités et projets de mise en valeur du territoire		
-	9	
-	10	
-	11	
-	12	
-	13	
-	14	
	15	
	16	
Excédent (déficit) de l'exercice	17	

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18		
Placements de portefeuille	19		
Débiteurs	20		
Provision pour créances douteuses	21	(	) (
	22		
Autres	23		
	24		
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	25		
Créditeurs et charges à payer	26		
Revenus reportés			
Provenant de la gestion foncière	27		
Provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	28		
Autres	29		
Autres	30		
	31		
Solde du Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	32		

Note sur les autres actifs

Note sur les créditeurs et charges à payer

Note sur les autres revenus reportés

Note sur les autres passifs

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2018

		2018	2017
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	211 925 000	230 970 000
Excédent de fonctionnement affecté	2	442 550 000	347 451 000
Réserves financières et fonds réservés	3	239 297 000	169 336 000
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	1 232 778 000) (	1 249 893 000)
Financement des investissements en cours	5	(588 221 000)	(604 284 000)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	10 718 932 000	9 541 813 000
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	9 791 705 000	8 435 393 000
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	215 822 000	235 574 000
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	(3 897 000)	(4 604 000)
	11	211 925 000	230 970 000
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
- Affect. à l'exercice suivant	12	4 800 000	
- Exc.affect.-Arrondissements	13	205 253 000	192 253 000
- Exc.affect.-Proj. spécifiques	14	107 136 000	24 542 000
- Exc.affect.-Autres fins	15	59 858 000	55 584 000
-	16		
-	17		
-	18		
-	19		
-	20		
	21	377 047 000	272 379 000
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
- Exc.affect.-Autres fins	22	65 503 000	75 072 000
-	23		
-	24		
	25	65 503 000	75 072 000
	26	442 550 000	347 451 000
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
- Gestion de la voirie	27	34 538 000	43 358 000
- Gestion de l'eau	28	35 337 000	58 434 000
- Immobilisations	29	282 000	40 279 000
-	30		
-	31		
	32	70 157 000	142 071 000
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
-	33		
-	34		
-	35		
	36		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	37	3 768 000	3 826 000
Organismes contrôlés et partenariats	38	7 000 000	7 000 000
Solides disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	39		
Organismes contrôlés et partenariats	40		
Montant non réservé			
Administration municipale	41	2 183 000	2 535 000
Organismes contrôlés et partenariats	42	6 057 000	6 057 000
Fonds local d'investissement	43		
Fonds local de solidarité	44		
Autres			
- Immobilisations	45	143 597 000	1 327 000
- Autres	46	6 535 000	6 520 000
	47	169 140 000	27 265 000
	48	239 297 000	169 336 000

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	49 (6 117 000)	(6 117 000)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	50 (199 140 000)	(199 140 000)
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 (57 000 000)	(105 161 000)
Autres	52 ((162 856 000))	((191 526 000))
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	53 ()	()
	54 (99 401 000)	(118 892 000)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	55 ()	()
Assainissement des sites contaminés	56 (36 800 000)	(38 400 000)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	57 ()	()
Autres		
-	58 ()	()
-	59 ()	()
	60 (136 201 000)	(157 292 000)
Mesures d'allègement fiscal transitoires		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	61 ()	()
Intérêts sur la dette à long terme	62 ()	()
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	63 (8 940 000)	(22 540 000)
Utilisation du fonds de roulement	64 ()	()
Mesure relative aux frais reportés	65 ()	()
Autres		
-	66 ()	()
-	67 ()	()
	68 (8 940 000)	(22 540 000)
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	69 ()	()
Frais d'émission de la dette à long terme	70 (4 030 000)	((9 613 000))
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	71 ()	()
Autres		
- Act. de fonc. financées	72 (1 355 985 000)	(1 337 190 000)
- Act. de fonc. à financer	73 (89 318 000)	(76 678 000)
	74 (1 449 333 000)	(1 404 255 000)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	75 4 030 000	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	76 251 517 000	213 471 000
Prêts aux entrepreneurs, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs liés au FLI et au FLS	77	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	78	
Autres		
- Débiteurs sur dép. de fonc.	79 106 149 000	120 723 000
	80 361 696 000	334 194 000
	81 (1 232 778 000)	(1 249 893 000)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2018

		2018	2017
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	82	746 346 000	889 939 000
Investissements à financer	83 (	1 334 567 000) (	1 494 223 000)
	84	(588 221 000)	(604 284 000)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations	85	16 606 212 000	14 724 486 000
Propriétés destinées à la revente	86	135 308 000	136 074 000
Prêts	87	37 587 000	32 830 000
Placements de portefeuille à titre d'investissement	88	2 566 743 000	2 527 700 000
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	89		
	90	19 345 850 000	17 421 090 000
Ajustements aux éléments d'actif	91	(279 044 000)	(289 627 000)
	92	19 066 806 000	17 131 463 000
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	93 (	12 342 217 000) (	11 277 665 000)
Frais reportés liés à la dette à long terme	94 (	) (	)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	95	2 862 834 000	2 535 263 000
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	96	1 104 468 000	1 114 106 000
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	97	27 041 000	38 646 000
	98 (	8 347 874 000) (	7 589 650 000)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	99 (	) (	)
	100 (	8 347 874 000) (	7 589 650 000)
	101	10 718 932 000	9 541 813 000

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1	2
	<u>12</u>	<u>21</u>

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (182 135 000)	(143 720 000)
Charge de l'exercice	4 (236 878 000)	(412 002 000)
Cotisations versées par l'employeur	5 391 010 000	373 587 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 <u>(28 003 000)</u>	<u>(182 135 000)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 19 741 973 000	19 018 793 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (19 391 122 000)	(18 893 396 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 350 851 000	125 397 000
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 (42 526 000)	96 092 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 308 325 000	221 489 000
Provision pour moins-value	12 (336 328 000)	(403 624 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 <u>(28 003 000)</u>	<u>(182 135 000)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 <u>24</u>	<u>26</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 <u>6 208 473 000</u>	<u>8 606 224 000</u>
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (6 787 150 000)	(9 273 485 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (<u>578 677 000</u>)	(<u>667 261 000</u>)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 470 637 000	449 558 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19 <u>607 000</u>	<u>7 409 000</u>
	20 471 244 000	456 967 000
Cotisations salariales des employés	21 (209 706 000)	(185 789 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (<u> </u>)	(<u> </u>)
	23 261 538 000	271 178 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 96 031 000	129 699 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	(7 747 000)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28 (67 296 000)	43 678 000
Autres		
-	29	
-	30	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31 <u>290 273 000</u>	<u>436 808 000</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32 1 082 913 000	1 045 151 000
Rendement espéré des actifs	33 (1 136 308 000)	(1 069 957 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34 <u>(53 395 000)</u>	<u>(24 806 000)</u>
Charge de l'exercice	35 <u>236 878 000</u>	<u>412 002 000</u>

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		2018	2017
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36	1 156 450 000	1 551 934 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37	(1 136 308 000)	(1 069 957 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38	20 142 000	481 977 000
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39	22 445 000	(151 022 000)
Prestations versées au cours de l'exercice	40	1 033 986 000	1 014 673 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41	19 427 822 000	19 757 026 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43	(135 167 000)	(131 771 800)
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	44	391 650 000	400 954 000
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45	1 379 432 000	1 362 496 000
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46	13	13
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47	5,97 %	6,03 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48	6,04 %	6,04 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49	2,68 %	2,65 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50	2,02 %	2,06 %
Autres hypothèses économiques			
-	51		
-	52		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

		Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	53		54
Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements			
		2018	2017
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	55	(276 781 000)	(267 095 000)
Charge de l'exercice	56	(22 067 000)	(19 669 000)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	9 987 000	9 983 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	<u>(288 861 000)</u>	<u>(276 781 000)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60	(299 862 000)	(304 886 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	(299 862 000)	(304 886 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	11 001 000	28 105 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	(288 861 000)	(276 781 000)
Provision pour moins-value	64	()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	<u>(288 861 000)</u>	<u>(276 781 000)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes et avantages en cause	66		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68	(299 862 000)	(304 886 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69	<u>(299 862 000)</u>	<u>(304 886 000)</u>
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	9 953 000	8 481 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	(532 000)	
	72	9 421 000	8 481 000
Cotisations salariales des employés	73	()	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	()	()
	75	9 421 000	8 481 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	1 743 000	327 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	(4 000)	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		2018	2017
Autres			
-	81		
-	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83	11 160 000	8 808 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	10 907 000	10 861 000
Rendement espéré des actifs	85	()	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86	10 907 000	10 861 000
Charge de l'exercice	87	22 067 000	19 669 000
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89	()	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91	15 365 000	(22 222 000)
Prestations versées au cours de l'exercice	92	9 987 000	9 983 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96	12	11
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	3,50 %	3,60 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	2,90 %	2,56 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	2,25 %	2,25 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	6,06 %	6,30 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	4,12 %	3,60 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103	2 028	2 027
Autres hypothèses économiques			
-	104		
-	105		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 106 _____

Description des régimes et autres renseignements

		2018	2017
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107		
Régime volontaire d'épargne-retraite	108		
Régime de retraite simplifié	109		
Régime de retraite par financement salarial	110		
Autres régimes	111	1 277 000	1 248 000
	112	<u>1 277 000</u>	<u>1 248 000</u>

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 113 _____

Description des régimes et autres renseignements

		2018	2017
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur	114		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2018	2017
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	115	<u>106</u>	<u>109</u>

Description du régime

		2018	2017
Cotisations des élus au RREM	116	<u>426 000</u>	<u>413 000</u>
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	117	1 436 000	1 400 000
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	118	1 341 000	1 329 000
	119	<u>2 777 000</u>	<u>2 729 000</u>

Note

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	2 758 583 000	2 736 686 000	2 645 546 000
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3	347 172 000	347 172 000	311 736 000
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5	100 080 000	100 080 000	99 489 000
Activités de fonctionnement	6	143 309 000	143 309 000	136 850 000
Activités d'investissement	7			
Autres	8	2 170 000	2 170 000	2 121 000
	9	3 351 314 000	3 329 417 000	3 195 742 000
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10	24 373 000	24 373 000	23 062 000
Égout	11			
Traitement des eaux usées	12			
Matières résiduelles	13	14 096 000	14 096 000	14 045 000
Autres				
- Taxe immatriculation	14	35 778 000	35 778 000	35 674 000
- Autres	15	650 000	650 000	473 000
-	16			
Centres d'urgence 9-1-1	17	13 101 000	13 101 000	13 030 000
Service de la dette	18	8 048 000	8 048 000	8 493 000
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20	21 145 000	21 145 000	18 936 000
Activités d'investissement	21			
	22	117 191 000	117 191 000	113 713 000
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24	13 573 000	13 573 000	12 697 000
	25	13 573 000	13 573 000	12 697 000
	26	130 764 000	130 764 000	126 410 000
	27	3 482 078 000	3 460 181 000	3 322 152 000

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations	Réalisations	Réalisations
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		2018	2018	2017
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	28	33 641 000	33 641 000	35 446 000
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	29	3 655 000	3 655 000	3 283 000
Taxes d'affaires	30			932 000
Compensations pour les terres publiques	31			
	32	37 296 000	37 296 000	39 661 000
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	33	74 798 000	74 798 000	70 861 000
Cégeps et universités	34	56 408 000	56 408 000	53 776 000
Écoles primaires et secondaires	35	42 714 000	42 714 000	39 484 000
	36	173 920 000	173 920 000	164 121 000
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	37	1 525 000	1 525 000	1 591 000
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	38	167 000	167 000	164 000
Taxes d'affaires	39			
	40	1 692 000	1 692 000	1 755 000
	41	212 908 000	212 908 000	205 537 000
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	42	31 107 000	31 107 000	34 691 000
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	43	3 418 000	3 418 000	3 514 000
Taxes d'affaires	44	1 335 000	1 335 000	3 048 000
	45	35 860 000	35 860 000	41 253 000
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	46			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	47	13 600 000	13 600 000	11 010 000
	48	13 600 000	13 600 000	11 010 000
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité				
Autres	49			
	50	2 049 000	2 049 000	2 224 000
	51	2 049 000	2 049 000	2 224 000
	52	264 417 000	264 417 000	260 024 000

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations	Réalisations	Réalisations
TRANSFERTS		2018	2018	2017
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	53	20 130 000	20 130 000	80 542 000
Sécurité publique				
Police	54	8 126 000	8 126 000	9 505 000
Sécurité incendie	55	8 246 000	8 246 000	8 541 000
Sécurité civile	56			650 000
Autres	57	125 000	125 000	131 000
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	58	2 777 000	2 777 000	2 813 000
Enlèvement de la neige	59	693 000	693 000	727 000
Autres	60	1 079 000	1 079 000	1 282 000
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	61	3 246 000	80 368 000	147 646 000
Transport adapté	62			42 029 000
Transport scolaire	63			
Autres	64			
Transport aérien	65			
Transport par eau	66			
Autres	67			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	68	141 000	141 000	148 000
Réseau de distribution de l'eau potable	69	63 000	63 000	67 000
Traitement des eaux usées	70	13 886 000	13 886 000	15 674 000
Réseaux d'égout	71			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	72	17 663 000	17 663 000	15 864 000
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	73	503 000	503 000	560 000
Tri et conditionnement	74			
Autres	75			
Autres	76	183 000	183 000	245 000
Cours d'eau	77			
Protection de l'environnement	78	443 000	443 000	420 000
Autres	79			4 100 000
Santé et bien-être				
Logement social	80	978 000	978 000	
Sécurité du revenu	81			
Autres	82	15 583 000	15 583 000	10 686 000
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	83			
Rénovation urbaine	84	2 043 000	2 043 000	7 132 000
Promotion et développement économique	85	18 849 000	18 849 000	7 726 000
Autres	86			3 000
Loisirs et culture				
Activités récréatives	87	1 457 000	11 457 000	13 482 000
Activités culturelles				
Bibliothèques	88	4 820 000	4 820 000	4 946 000
Autres	89	9 399 000	9 429 000	29 566 000
Réseau d'électricité	90			
	91	130 433 000	217 585 000	404 485 000

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations		Réalisations	Réalisations
TRANSFERTS (suite)		2018		2018	2017
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT					
Administration générale	92	4 359 000		4 359 000	5 404 000
Sécurité publique					
Police	93				
Sécurité incendie	94				
Sécurité civile	95				
Autres	96				
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	97	29 402 000		29 402 000	30 136 000
Enlèvement de la neige	98				
Autres	99	800 000		800 000	
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	100			945 179 000	662 515 000
Transport adapté	101				
Transport scolaire	102				
Autres	103				
Transport aérien	104				
Transport par eau	105				
Autres	106				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	107	1 824 000		1 824 000	16 342 000
Réseau de distribution de l'eau potable	108	57 588 000		57 588 000	109 292 000
Traitement des eaux usées	109	17 264 000		17 264 000	6 637 000
Réseaux d'égout	110	37 382 000		37 382 000	89 092 000
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	111				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	112				
Tri et conditionnement	113				
Autres	114				
Autres	115				
Cours d'eau	116				
Protection de l'environnement	117				
Autres	118				
Santé et bien-être					
Logement social	119	25 666 000		25 666 000	
Sécurité du revenu	120				
Autres	121				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	122				
Rénovation urbaine	123				
Promotion et développement économique	124				
Autres	125	1 265 000		1 265 000	662 000
Loisirs et culture					
Activités récréatives	126	11 701 000		11 701 000	10 391 000
Activités culturelles					
Bibliothèques	127	4 142 000		4 142 000	285 000
Autres	128	36 000		36 000	114 000
Réseau d'électricité	129				
	130	191 429 000		1 136 608 000	930 870 000

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	131			
Péréquation	132			
Neutralité	133			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	134			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135	19 679 000	19 679 000	21 233 000
Fonds de développement des territoires	136	8 867 000	8 867 000	1 293 000
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Droits d'immatriculation	137			20 112 000
Partage des revenus du cannabis	138			
Autres	139	124 089 000	124 089 000	118 706 000
	140	152 635 000	152 635 000	161 344 000
TOTAL DES TRANSFERTS	141	474 497 000	1 506 828 000	1 496 699 000

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

		Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations	Réalisations	Réalisations	
SERVICES RENDUS		2018	2018	2017	
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX					
Administration générale					
Greffes et application de la loi	142				
Évaluation	143				
Autres	144				
	145				
Sécurité publique					
Police	146				
Sécurité incendie	147				
Sécurité civile	148				
Autres	149				
	150				
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	151				
Enlèvement de la neige	152	8 000	8 000	8 000	
Autres	153				
Transport collectif	154				
Autres	155		1 343 301 000	426 082 000	
	156	8 000	1 343 309 000	426 090 000	
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157	264 000	264 000	185 000	
Réseau de distribution de l'eau potable	158				
Traitement des eaux usées	159				
Réseaux d'égout	160				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	161				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	162				
Tri et conditionnement	163				
Autres	164				
Autres	165				
Cours d'eau	166				
Protection de l'environnement	167				
Autres	168				
	169	264 000	264 000	185 000	
Santé et bien-être					
Logement social	170				
Autres	171				
	172				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	173				
Rénovation urbaine	174				
Promotion et développement économique	175				
Autres	176				
	177				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	178				
Activités culturelles					
Bibliothèques	179				
Autres	180				
	181				
Réseau d'électricité	182				
	183	272 000	1 343 573 000	426 275 000	

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations	Réalisations	Réalisations
SERVICES RENDUS (suite)		2018	2018	2017
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Grefte et application de la loi	184	359 000	359 000	322 000
Évaluation	185	75 000	75 000	1 627 000
Autre	186	31 656 000	31 656 000	30 649 000
	187	32 090 000	32 090 000	32 598 000
Sécurité publique				
Police	188	40 675 000	24 207 000	18 845 000
Sécurité incendie	189	615 000	615 000	579 000
Sécurité civile	190			
Autres	191	30 000	30 000	26 000
	192	41 320 000	24 852 000	19 450 000
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	193	4 913 000	4 913 000	4 287 000
Enlèvement de la neige	194	1 918 000	1 918 000	1 892 000
Autres	195	60 781 000	11 869 000	9 143 000
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	196		(848 000)	262 864 000
Transport adapté	197			2 244 000
Transport scolaire	198			
Autres	199	17 000	17 000	14 000
Autres	200	11 848 000	80 245 000	83 461 000
	201	79 477 000	98 114 000	363 905 000
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	202			30 000
Réseau de distribution de l'eau potable	203	849 000	849 000	1 456 000
Traitement des eaux usées	204	4 535 000	4 535 000	4 777 000
Réseaux d'égout	205	799 000	799 000	389 000
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	206	571 000	571 000	156 000
Matières recyclables	207	524 000	524 000	554 000
Autres	208	249 000	249 000	201 000
Cours d'eau	209			
Protection de l'environnement	210	1 538 000	1 538 000	440 000
Autres	211	60 000	60 000	66 000
	212	9 125 000	9 125 000	8 069 000
Santé et bien-être				
Logement social	213	218 000	55 335 000	50 455 000
Sécurité du revenu	214	22 581 000	22 581 000	22 377 000
Autres	215	133 000	133 000	130 000
	216	22 932 000	78 049 000	72 962 000
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	217	34 237 000	30 631 000	29 845 000
Rénovation urbaine	218	454 000	454 000	492 000
Promotion et développement économique	219	3 148 000	3 148 000	3 730 000
Autres	220	54 894 000	58 576 000	59 405 000
	221	92 733 000	92 809 000	93 472 000
Loisirs et culture				
Activités récréatives	222	18 325 000	29 487 000	26 414 000
Activités culturelles				
Bibliothèques	223	531 000	531 000	489 000
Autres	224	16 705 000	16 792 000	25 256 000
	225	35 561 000	46 810 000	52 159 000
Réseau d'électricité	226			
	227	313 238 000	381 849 000	642 615 000
TOTAL DES SERVICES RENDUS	228	313 510 000	1 725 422 000	1 068 890 000

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	229	65 423 000	65 423 000	54 605 000
Droits de mutation immobilière	230	253 550 000	253 550 000	211 277 000
Droits sur les carrières et sablières	231			
Autres	232			
	233	318 973 000	318 973 000	265 882 000
AMENDES ET PÉNALITÉS	234	189 033 000	189 033 000	172 814 000
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	235	117 142 000	128 401 000	122 769 000
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	236	43 660 000	15 963 000	15 315 000
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	237	24 138 000	16 387 000	21 798 000
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	238	4 646 000	8 661 000	5 128 000
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	239			
Contributions des promoteurs	240	7 386 000	7 386 000	1 558 000
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Taxe sur l'essence	241		5 982 000	8 416 000
Contributions des organismes municipaux	242			
Autres contributions	243			
Redevances réglementaires	244			
Autres	245	25 388 000	82 878 000	84 280 000
	246	61 558 000	121 294 000	121 180 000
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	247			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2018			Réalizations 2018	Réalizations 2017
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	56 878 000	130 000	57 008 000	56 977 000	62 216 000
Greffe et application de la loi	2	81 471 000	3 073 000	84 544 000	82 872 000	100 016 000
Gestion financière et administrative	3	253 666 000	1 305 000	254 971 000	256 640 000	254 037 000
Évaluation	4	17 118 000	96 000	17 214 000	17 248 000	17 002 000
Gestion du personnel	5	64 500 000	141 000	64 641 000	64 641 000	62 974 000
Autres						
- Autres	6	199 900 000	9 888 000	209 788 000	199 817 000	275 134 000
-	7					
	8	673 533 000	14 633 000	688 166 000	678 195 000	771 379 000
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	9	693 771 000	12 057 000	705 828 000	705 828 000	717 450 000
Sécurité incendie	10	365 000 000	15 999 000	380 999 000	380 999 000	393 591 000
Sécurité civile	11	1 261 000	145 000	1 406 000	1 406 000	9 630 000
Autres	12	17 300 000		17 300 000	17 300 000	17 040 000
	13	1 077 332 000	28 201 000	1 105 533 000	1 105 533 000	1 137 711 000
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	138 483 000	230 848 000	369 331 000	369 331 000	368 212 000
Enlèvement de la neige	15	192 429 000	12 621 000	205 050 000	205 050 000	190 323 000
Éclairage des rues	16	35 057 000	16 052 000	51 109 000	51 109 000	51 827 000
Circulation et stationnement	17	55 185 000	698 000	55 883 000	124 319 000	127 732 000
Transport collectif						
Transport en commun	18	575 696 000		575 696 000	1 852 819 000	1 433 208 000
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21	19 859 000	4 991 000	24 850 000	40 041 000	31 489 000
	22	1 016 709 000	265 210 000	1 281 919 000	2 642 669 000	2 202 791 000

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2018			Réalizations 2018	Réalizations 2017
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	52 978 000	23 918 000	76 896 000	76 896 000	80 059 000
Réseau de distribution de l'eau potable	24	91 850 000	62 375 000	154 225 000	154 225 000	147 352 000
Traitement des eaux usées	25	59 651 000	68 140 000	127 791 000	127 791 000	131 439 000
Réseaux d'égout	26	40 852 000	61 952 000	102 804 000	102 804 000	103 715 000
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	48 302 000	2 761 000	51 063 000	51 063 000	55 632 000
Élimination	28	41 753 000	571 000	42 324 000	42 324 000	38 077 000
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	29 865 000	559 000	30 424 000	30 424 000	29 123 000
Tri et conditionnement	30	9 730 000		9 730 000	9 730 000	1 452 000
Matières organiques						
Collecte et transport	31	14 499 000		14 499 000	14 803 000	14 377 000
Traitement	32	1 339 000		1 339 000	1 339 000	1 317 000
Matériaux secs	33	35 838 000	571 000	36 409 000	36 409 000	13 919 000
Autres	34	2 567 000	304 000	2 871 000	2 567 000	2 316 000
Plan de gestion						
Autres	36	3 145 000		3 145 000	3 145 000	2 982 000
Cours d'eau						
Protection de l'environnement	38	15 490 000	1 253 000	16 743 000	16 743 000	14 037 000
Autres	39	18 793 000		18 793 000	17 976 000	(7 818 000)
	40	466 652 000	222 404 000	689 056 000	688 239 000	627 979 000
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	41	31 169 000	1 566 000	32 735 000	85 356 000	75 958 000
Sécurité du revenu	42	21 467 000		21 467 000	21 467 000	22 933 000
Autres	43	42 355 000		42 355 000	42 355 000	37 944 000
	44	94 991 000	1 566 000	96 557 000	149 178 000	136 835 000
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	45	65 773 000	7 336 000	73 109 000	75 496 000	66 107 000
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	46	2 744 000		2 744 000	2 744 000	2 746 000
Autres biens	47	34 726 000	187 000	34 913 000	34 912 000	22 008 000
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	48	95 184 000	382 000	95 566 000	95 566 000	109 598 000
Tourisme	49	2 203 000		2 203 000	2 203 000	11 767 000
Autres	50	359 000		359 000	359 000	595 000
Autres	51	(268 000)	31 791 000	31 523 000	33 582 000	33 915 000
	52	200 721 000	39 696 000	240 417 000	244 862 000	246 736 000

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2018			Réalizations 2018	Réalizations 2017
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	53	66 901 000	14 544 000	81 445 000	81 445 000	80 651 000
Patinoires intérieures et extérieures	54	34 390 000	16 899 000	51 289 000	51 289 000	39 281 000
Piscines, plages et ports de plaisance	55	38 696 000	11 101 000	49 797 000	49 797 000	41 760 000
Parcs et terrains de jeux	56	187 753 000	84 993 000	272 746 000	272 746 000	254 384 000
Parcs régionaux	57					
Expositions et foires	58	65 000		65 000	65 000	63 000
Autres	59	17 462 000	854 000	18 316 000	64 606 000	67 193 000
	60	345 267 000	128 391 000	473 658 000	519 948 000	483 332 000
Activités culturelles						
Centres communautaires	61	19 247 000	4 846 000	24 093 000	24 093 000	19 675 000
Bibliothèques	62	95 862 000		95 862 000	95 862 000	111 186 000
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	63	75 741 000	9 560 000	85 301 000	85 301 000	77 040 000
Autres ressources du patrimoine	64					
Autres	65	61 093 000	12 341 000	73 434 000	57 716 000	63 070 000
	66	251 943 000	26 747 000	278 690 000	262 972 000	270 971 000
	67	597 210 000	155 138 000	752 348 000	782 920 000	754 303 000
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ						
	68					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dettes à long terme						
Intérêts	69	396 034 000		396 034 000	519 772 000	499 666 000
Autres frais	70	87 000		87 000	(27 610 000)	(15 642 000)
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	71					
Autres	72	1 044 000		1 044 000	8 547 000	5 504 000
	73	397 165 000		397 165 000	500 709 000	489 528 000
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION						
	74					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS						
	75	726 848 000	(726 848 000)			

ANNEXE

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS VENTILÉS PAR COMPÉTENCES

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS VENTILÉS PAR COMPÉTENCES

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Compétences d'agglomération	
Renseignements financiers non consolidés audités	
Résultats détaillés	26
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	27
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	28
Charges par objets	29
Excédent (déficit) accumulé	30
Renseignements financiers non consolidés non audités	
Analyse des revenus non consolidés	32
Analyse des charges sans amortissement non consolidées	33
Compétences de nature locale	
Renseignements financiers non consolidés audités	
Résultats détaillés	35
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	36
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	37
Charges par objets	38
Excédent (déficit) accumulé	39
Renseignements financiers non consolidés non audités	
Analyse des revenus	41
Analyse des charges sans amortissement	42

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Renseignements financiers non consolidés audités

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

		2018		2017
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement				
Taxes	1	48 720 000	48 879 000	48 704 000
Compensations tenant lieu de taxes	2			
Quotes-parts	3	2 395 343 000	2 392 611 000	2 245 365 000
Transferts	4	110 823 000	91 966 000	110 813 000
Services rendus	5	59 000 000	60 047 000	56 069 000
Imposition de droits	6	1 969 000	1 963 000	1 929 000
Amendes et pénalités	7	106 496 000	85 937 000	79 072 000
Revenus de placements de portefeuille	8	41 693 000	44 763 000	40 729 000
Autres revenus d'intérêts	9	29 286 000	27 697 000	21 898 000
Autres revenus	10	2 945 000	16 807 000	6 984 000
Effet net des opérations de restructuration	11			
	12	2 796 275 000	2 770 670 000	2 611 563 000
Investissement				
Taxes	13			
Quotes-parts	14			
Transferts	15	198 700 000	149 841 000	75 988 000
Imposition de droits	16			
Autres revenus				
Contributions des promoteurs	17		8 000	(25 000)
Autres	18		220 000	569 000
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19			
	20	198 700 000	150 069 000	76 532 000
	21	2 994 975 000	2 920 739 000	2 688 095 000
Charges				
Administration générale	22	350 476 000	278 729 000	334 791 000
Sécurité publique	23	1 015 202 000	1 065 162 000	1 087 347 000
Transport	24	598 293 000	573 573 000	569 841 000
Hygiène du milieu	25	217 732 000	239 584 000	211 044 000
Santé et bien-être	26	38 630 000	30 412 000	25 857 000
Aménagement, urbanisme et développement	27	77 857 000	72 630 000	63 958 000
Loisirs et culture	28	94 300 000	107 819 000	114 383 000
Réseau d'électricité	29			
Frais de financement	30	139 685 000	132 713 000	134 436 000
Effet net des opérations de restructuration	31			
	32	2 532 175 000	2 500 622 000	2 541 657 000
Excédent (déficit) de l'exercice	33	462 800 000	420 117 000	146 438 000

Note : les charges ne comprennent pas l'amortissement des immobilisations.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

		2018		2017
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	462 800 000	420 117 000	146 438 000
Moins: revenus d'investissement	2 (	198 700 000) (	150 069 000) (	76 532 000)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	264 100 000	270 048 000	69 906 000

CONCILIATION À DES FINS FISCALES*Ajouter (déduire)***Immobilisations**

Amortissement	4			
Produit de cession	5			
(Gain) perte sur cession	6			
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8			

Propriétés destinées à la revente

Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			

Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux

Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			

Financement

Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	29 700 000	10 225 000	33 666 000
Remboursement de la dette à long terme	17 (	164 937 000) (	160 485 000) (	174 440 000)
	18	(135 237 000)	(150 260 000)	(140 774 000)

Affectations

Activités d'investissement	19 (		6 425 000) (	2 815 000)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			
Excédent de fonctionnement affecté	21		23 000	10 508 000
Réserves financières et fonds réservés	22	(120 468 000)	(121 393 000)	(113 415 000)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(8 395 000)	(7 633 000)	90 420 000
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(128 863 000)	(135 428 000)	(15 302 000)
	26	(264 100 000)	(285 688 000)	(156 076 000)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		(15 640 000)	(86 170 000)

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

		2018	2017
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	150 069 000	76 532 000
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Acquisition			
Administration générale	2	(42 559 000)	(45 203 000)
Sécurité publique	3	(57 683 000)	(40 347 000)
Transport	4	(33 185 000)	(49 041 000)
Hygiène du milieu	5	(278 756 000)	(206 807 000)
Santé et bien-être	6	(25 827 000)	(151 000)
Aménagement, urbanisme et développement	7	(4 016 000)	(1 761 000)
Loisirs et culture	8	(146 482 000)	(84 474 000)
Réseau d'électricité	9	()	()
	10	(588 508 000)	(427 784 000)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	11	()	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	12	()	()
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	13	251 713 000	126 639 000
Affectations			
Activités de fonctionnement	14	6 425 000	2 815 000
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	15		
Excédent de fonctionnement affecté	16		
Réserves financières et fonds réservés	17	171 417 000	142 167 000
	18	177 842 000	144 982 000
	19	(158 953 000)	(156 163 000)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	(8 884 000)	(79 631 000)

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

		2018		2017
		Budget	Réalisations	Réalisations
Rémunération	1	890 230 000	922 416 000	923 146 000
Charges sociales	2	306 624 000	299 548 000	326 976 000
Biens et services	3	252 836 000	246 393 000	237 783 000
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	4	85 338 000	81 807 000	85 263 000
D'autres organismes municipaux	5			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	21 963 000	27 150 000	27 553 000
D'autres tiers	7	32 278 000	23 746 000	21 610 000
Autres frais de financement	8	106 000	10 000	10 000
Contributions à des organismes				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	9	585 868 000	562 887 000	534 124 000
Transferts	10			
Autres	11	35 632 000	35 650 000	32 212 000
Autres organismes				
Transferts	12			
Autres	13	70 709 000	51 267 000	106 146 000
Amortissement des immobilisations	14			
Autres				
- Autres	15	250 591 000	249 748 000	246 834 000
-	16			
-	17			
	18	2 532 175 000	2 500 622 000	2 541 657 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION		2018	2017
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	(96 760 000)	(81 874 000)
Excédent de fonctionnement affecté	2	6 729 000	7 507 000
Réserves financières et fonds réservés	3	26 797 000	66 797 000
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	(27 539 000)) (	(30 402 000))
Financement des investissements en cours	5	(100 236 000)	(91 352 000)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6		
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8		

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent de fonctionnement affecté			
- Exc.aff.- Projets spécifiques	9	6 729 000	7 444 000
- Exc. aff.- Autres fins	10		63 000
-	11		
-	12		
-	13		
-	14		
-	15		
-	16		
-	17		
	18	6 729 000	7 507 000
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières			
- Gestion de la voirie	19	4 293 000	4 488 000
- Gestion de l'eau	20	21 586 000	31 393 000
- Immobilisations	21	212 000	30 210 000
-	22		
-	23		
	24	26 091 000	66 091 000
Fonds réservés			
Fonds de roulement	25		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme	26		
Montant non réservé	27	706 000	706 000
Fonds local d'investissement	28		
Fonds local de solidarité	29		
Autres			
-	30		
-	31		
	32	706 000	706 000
	33	26 797 000	66 797 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION	2018	2017
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	34 () ()	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	35 (9 914 000) (9 914 000)	
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36 (29 355 000) (61 955 000)	
Autres	37 ((171 654 000)) ((209 220 000))	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 () ()	
	39 ((132 385 000)) ((137 351 000))	
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 () ()	
Assainissement des sites contaminés	41 () ()	
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 () ()	
Autres		
-	43 () ()	
-	44 () ()	
	45 ((132 385 000)) ((137 351 000))	
Mesures d'allègement fiscal transitoires		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	46 () ()	
Intérêts sur la dette à long terme	47 () ()	
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	48 (4 940 000) (17 540 000)	
Utilisation du fonds de roulement	49 () ()	
Mesure relative aux frais reportés	50 () ()	
Autres		
-	51 () ()	
-	52 () ()	
	53 (4 940 000) (17 540 000)	
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	54 () ()	
Frais d'émission de la dette à long terme	55 () ()	
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	56 () ()	
Autres		
- Charges de fonc. financées	57 (30 200 000) (4 243 000)	
- Charges de fonc. à financer	58 (70 356 000) (87 613 000)	
	59 (100 556 000) (91 856 000)	
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	60	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	61 455 000	2 123 000
Prêts aux entrepreneurs, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs liés au FLI et au FLS	62	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	63	
Autres		
- Débiteurs	64 195 000	324 000
	65 650 000	2 447 000
	66 ((27 539 000)) ((30 402 000))	

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION		2018	2017
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	67	237 653 000	283 648 000
Investissements à financer	68 (	337 889 000) (	375 000 000)
	69	(100 236 000)	(91 352 000)

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Renseignements financiers non consolidés non audités

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

TAXES	Réalizations	
	2018	2017
SUR LA VALEUR FONCIÈRE		
Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	5	
Activités de fonctionnement	6	
Activités d'investissement	7	
Autres	8	
	9	
SUR UNE AUTRE BASE		
Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	10	
Égout	11	
Traitement des eaux usées	12	
Matières résiduelles	13	
Autres		
- Taxe immatriculation	14	35 778 000
-	15	35 674 000
-	16	
Centres d'urgence 9-1-1	17	13 101 000
Service de la dette	18	13 030 000
Pouvoir général de taxation	19	
Activités de fonctionnement	20	
Activités d'investissement	21	
	22	48 879 000
		48 704 000
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	23	
Autres	24	
	25	
	26	48 879 000
		48 704 000
	27	48 879 000
		48 704 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	Réalisations	
	2018	2017
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES		
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement		
Taxes sur la valeur foncière	28	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	29	
Taxes d'affaires	30	
Compensations pour les terres publiques	31	
	32	
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	33	
Cégeps et universités	34	
Écoles primaires et secondaires	35	
	36	
Autres immeubles		
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux		
Taxes sur la valeur foncière	37	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	38	
Taxes d'affaires	39	
	40	
	41	
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES		
Taxes sur la valeur foncière	42	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	43	
Taxes d'affaires	44	
	45	
ORGANISMES MUNICIPAUX		
Taxes sur la valeur foncière	46	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	47	
	48	
AUTRES		
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	49	
Autres	50	
	51	
	52	

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

ANALYSE DES REVENUS (suite)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

Non audité		Réalizations	
		2018	2017
TRANSFERTS			
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT			
Administration générale	53	7 900 000	17 575 000
Sécurité publique			
Police	54	8 126 000	9 505 000
Sécurité incendie	55	7 946 000	8 227 000
Sécurité civile	56		650 000
Autres	57		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	58	1 114 000	1 467 000
Enlèvement de la neige	59		
Autres	60	365 000	533 000
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	61	3 208 000	4 573 000
Transport adapté	62		
Transport scolaire	63		
Autres	64		
Transport aérien	65		
Transport par eau	66		
Autres	67		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	68		
Réseau de distribution de l'eau potable	69		
Traitement des eaux usées	70	13 619 000	15 423 000
Réseaux d'égout	71		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	72		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	73		
Tri et conditionnement	74		
Autres	75		
Autres	76		
Cours d'eau	77		
Protection de l'environnement	78	350 000	420 000
Autres	79		4 100 000
Santé et bien-être			
Logement social	80	978 000	
Sécurité du revenu	81		
Autres	82	13 642 000	8 904 000
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	83		
Rénovation urbaine	84	745 000	3 080 000
Promotion et développement économique	85	9 865 000	6 465 000
Autres	86		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	87	22 000	1 629 000
Activités culturelles			
Bibliothèques	88		
Autres	89	2 591 000	16 000 000
Réseau d'électricité	90		
	91	70 471 000	98 551 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

ANALYSE DES REVENUS (suite)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Réalizations	
	2018	2017
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT		
Administration générale	92	197 000
Sécurité publique		
Police	93	
Sécurité incendie	94	
Sécurité civile	95	
Autres	96	
Transport		
Réseau routier		
Voirie municipale	97	3 057 000
Enlèvement de la neige	98	5 630 000
Autres	99	145 000
Transport collectif		
Transport en commun		
Transport régulier	100	
Transport adapté	101	
Transport scolaire	102	
Autres	103	
Transport aérien	104	
Transport par eau	105	
Autres	106	
Hygiène du milieu		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	107	1 824 000
Réseau de distribution de l'eau potable	108	16 342 000
Traitement des eaux usées	109	37 072 000
Réseaux d'égout	110	6 637 000
		30 521 000
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	111	
Matières recyclables		
Collecte sélective		
Collecte et transport	112	
Tri et conditionnement	113	
Autres	114	
Autres	115	
Cours d'eau	116	
Protection de l'environnement	117	
Autres	118	
Santé et bien-être		
Logement social	119	25 666 000
Sécurité du revenu	120	
Autres	121	
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	122	
Rénovation urbaine	123	
Promotion et développement économique	124	
Autres	125	903 000
		396 000
Loisirs et culture		
Activités récréatives	126	2 316 000
Activités culturelles		2 545 000
Bibliothèques	127	
Autres	128	44 000
		107 000
Réseau d'électricité	129	
	130	149 841 000
		75 988 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

ANALYSE DES REVENUS (suite)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Réalisations	
		2018	2017
TRANSFERTS DE DROIT			
Regroupement municipal et réorganisation municipale	131		
Péréquation	132		
Neutralité	133		
Partage des redevances sur les ressources naturelles	134		
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135		
Fonds de développement des territoires	136	8 867 000	1 293 000
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Droits d'immatriculation	137		
Partage des revenus du cannabis	138		
Autres	139	12 628 000	10 969 000
	140	21 495 000	12 262 000
TOTAL DES TRANSFERTS	141	241 807 000	186 801 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

Non audité

SERVICES RENDUS	Réalizations	
	2018	2017
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES		
MUNICIPAUX		
Administration générale		
Greffes et application de la loi	142	
Évaluation	143	
Autres	144	
	145	
Sécurité publique		
Police	146	
Sécurité incendie	147	
Sécurité civile	148	
Autres	149	
	150	
Transport		
Réseau routier		
Voirie municipale	151	
Enlèvement de la neige	152	
Autres	153	
Transport collectif	154	
Autres	155	
	156	
Hygiène du milieu		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157	264 000
Réseau de distribution de l'eau potable	158	185 000
Traitement des eaux usées	159	
Réseaux d'égout	160	
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	161	
Matières recyclables		
Collecte sélective		
Collecte et transport	162	
Tri et conditionnement	163	
Autres	164	
Autres	165	
Cours d'eau	166	
Protection de l'environnement	167	
Autres	168	
	169	264 000
Santé et bien-être		185 000
Logement social	170	
Autres	171	
	172	
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	173	
Rénovation urbaine	174	
Promotion et développement économique	175	
Autres	176	
	177	
Loisirs et culture		
Activités récréatives	178	
Activités culturelles		
Bibliothèques	179	
Autres	180	
	181	
Réseau d'électricité	182	
	183	264 000
		185 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Réalisations	
		2018	2017
AUTRES SERVICES RENDUS			
Administration générale			
Greffes et application de la loi	184	82 000	71 000
Évaluation	185	71 000	1 620 000
Autres	186	2 012 000	725 000
	187	2 165 000	2 416 000
Sécurité publique			
Police	188	41 279 000	35 655 000
Sécurité incendie	189	615 000	579 000
Sécurité civile	190		
Autres	191		
	192	41 894 000	36 234 000
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	193		
Enlèvement de la neige	194		
Autres	195	(43 000)	173 000
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	196		
Transport adapté	197		
Transport scolaire	198		
Autres	199		
Autres	200	6 332 000	7 189 000
	201	6 289 000	7 362 000
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	202		30 000
Réseau de distribution de l'eau potable	203	(50 000)	801 000
Traitement des eaux usées	204	4 535 000	4 777 000
Réseaux d'égout	205	374 000	96 000
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	206	1 000	1 000
Matières recyclables	207		
Autres	208	344 000	276 000
Cours d'eau	209		
Protection de l'environnement	210	704 000	422 000
Autres	211		
	212	5 908 000	6 403 000
Santé et bien-être			
Logement social	213	218 000	408 000
Sécurité du revenu	214		
Autres	215		
	216	218 000	408 000
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	217	311 000	213 000
Rénovation urbaine	218		
Promotion et développement économique	219	19 000	
Autres	220		
	221	330 000	213 000
Loisirs et culture			
Activités récréatives	222	2 979 000	2 848 000
Activités culturelles			
Bibliothèques	223		
Autres	224		
	225	2 979 000	2 848 000
Réseau d'électricité			
	226		
	227	59 783 000	55 884 000
TOTAL DES SERVICES RENDUS	228	60 047 000	56 069 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

		Réalisations	
		2018	2017
IMPOSITION DE DROITS			
Licences et permis	229	1 963 000	1 929 000
Droits de mutation immobilière	230		
Droits sur les carrières et sablières	231		
Autres	232		
	233	1 963 000	1 929 000
AMENDES ET PÉNALITÉS			
	234	85 937 000	79 072 000
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE			
	235	44 763 000	40 729 000
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS			
	236	27 697 000	21 898 000
AUTRES REVENUS			
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	237		
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	238		
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	239		
Contributions des promoteurs	240	8 000	(25 000)
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Taxe sur l'essence	241		
Contributions des organismes municipaux	242		
Autres contributions	243		
Redevances réglementaires	244		
Autres	245	17 027 000	7 553 000
	246	17 035 000	7 528 000
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION			
	247		

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

		Réalisations	
		2018	2017
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Conseil	1	839 000	1 033 000
Greffes et application de la loi	2	49 367 000	48 601 000
Gestion financière et administrative	3	1 584 000	626 000
Évaluation	4	17 118 000	16 987 000
Gestion du personnel	5	666 000	609 000
Autres			
- Autres	6	209 155 000	266 935 000
-	7		
	8	278 729 000	334 791 000
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
Police	9	689 397 000	690 058 000
Sécurité incendie	10	365 215 000	378 913 000
Sécurité civile	11	1 150 000	9 361 000
Autres	12	9 400 000	9 015 000
	13	1 065 162 000	1 087 347 000
TRANSPORT			
Réseau routier			
Voirie municipale	14	1 735 000	2 629 000
Enlèvement de la neige	15	128 000	
Éclairage des rues	16	234 000	79 000
Circulation et stationnement	17	219 000	107 000
Transport collectif			
Transport en commun	18	551 450 000	549 032 000
Transport aérien	19		
Transport par eau	20		
Autres	21	19 807 000	17 994 000
	22	573 573 000	569 841 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

		Réalisations	
		2018	2017
HYGIÈNE DU MILIEU			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	52 993 000	52 088 000
Réseau de distribution de l'eau potable	24	23 886 000	22 182 000
Traitement des eaux usées	25	59 632 000	61 979 000
Réseaux d'égout	26	9 228 000	10 674 000
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés			
Collecte et transport	27		
Élimination	28	36 103 000	36 013 000
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	29	12 000	
Tri et conditionnement	30	9 730 000	1 452 000
Matières organiques			
Collecte et transport	31	6 169 000	5 904 000
Traitement	32	1 322 000	1 315 000
Matériaux secs	33	31 230 000	10 947 000
Autres	34		
Plan de gestion	35		
Autres	36		
Cours d'eau	37		
Protection de l'environnement	38	9 279 000	8 490 000
Autres	39		
	40	239 584 000	211 044 000
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE			
Logement social	41	12 936 000	9 601 000
Sécurité du revenu	42		
Autres	43	17 476 000	16 256 000
	44	30 412 000	25 857 000
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT			
Aménagement, urbanisme et zonage	45	2 627 000	1 927 000
Rénovation urbaine			
Biens patrimoniaux	46	2 709 000	2 543 000
Autres biens	47	6 461 000	3 637 000
Promotion et développement économique			
Industries et commerces	48	58 633 000	53 677 000
Tourisme	49	2 200 000	2 174 000
Autres	50		
Autres	51		
	52	72 630 000	63 958 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

		Réalisations	
		2018	2017
LOISIRS ET CULTURE			
Activités récréatives			
Centres communautaires	53	496 000	327 000
Patinoires intérieures et extérieures	54	414 000	639 000
Piscines, plages et ports de plaisance	55	128 000	72 000
Parcs et terrains de jeux	56	31 438 000	29 784 000
Parcs régionaux	57		
Expositions et foires	58		
Autres	59	3 446 000	7 068 000
	60	35 922 000	37 890 000
Activités culturelles			
Centres communautaires	61		
Bibliothèques	62	11 709 000	26 722 000
Patrimoine			
Musées et centres d'exposition	63	41 508 000	31 770 000
Autres ressources du patrimoine	64		
Autres	65	18 680 000	18 001 000
	66	71 897 000	76 493 000
	67	107 819 000	114 383 000
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ			
	68		
FRAIS DE FINANCEMENT			
Dette à long terme			
Intérêts	69	130 639 000	131 799 000
Autres frais	70	2 064 000	2 627 000
Autres frais de financement			
Avantages sociaux futurs	71		
Autres	72	10 000	10 000
	73	132 713 000	134 436 000
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION			
	74		

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Renseignements financiers non consolidés audités

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

		2018		2017
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement				
Taxes	1	3 423 699 000	3 433 199 000	3 294 737 000
Compensations tenant lieu de taxes	2	270 943 000	264 417 000	260 024 000
Quotes-parts	3			
Transferts	4	181 616 000	191 102 000	239 889 000
Services rendus	5	255 333 000	256 933 000	275 466 000
Imposition de droits	6	210 565 000	317 010 000	263 953 000
Amendes et pénalités	7	100 132 000	103 096 000	93 742 000
Revenus de placements de portefeuille	8	65 322 000	72 379 000	66 628 000
Autres revenus d'intérêts	9	12 451 000	15 963 000	15 315 000
Autres revenus	10	30 069 000	29 613 000	28 535 000
Effet net des opérations de restructuration	11			
	12	4 550 130 000	4 683 712 000	4 538 289 000
Investissement				
Taxes	13			
Quotes-parts	14			
Transferts	15	60 300 000	41 588 000	192 367 000
Imposition de droits	16			
Autres revenus				
Contributions des promoteurs	17	4 700 000	7 378 000	1 583 000
Autres	18		7 532 000	6 221 000
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19			
	20	65 000 000	56 498 000	200 171 000
	21	4 615 130 000	4 740 210 000	4 738 460 000
Charges				
Administration générale	22	774 767 000	694 237 000	707 837 000
Sécurité publique	23	838 221 000	842 701 000	802 955 000
Transport	24	907 549 000	935 366 000	900 807 000
Hygiène du milieu	25	446 006 000	465 294 000	421 718 000
Santé et bien-être	26	70 853 000	68 950 000	68 788 000
Aménagement, urbanisme et développement	27	171 322 000	163 101 000	175 876 000
Loisirs et culture	28	553 076 000	567 566 000	578 458 000
Réseau d'électricité	29			
Frais de financement	30	267 601 000	264 452 000	255 353 000
Effet net des opérations de restructuration	31			
	32	4 029 395 000	4 001 667 000	3 911 792 000
Excédent (déficit) de l'exercice	33	585 735 000	738 543 000	826 668 000

Note : les charges ne comprennent pas l'amortissement des immobilisations.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

		2018		2017
		Budget	Réalizations	Réalizations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	585 735 000	738 543 000	826 668 000
Moins: revenus d'investissement	2 (	65 000 000) (	56 498 000) (	200 171 000)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	520 735 000	682 045 000	626 497 000

CONCILIATION À DES FINS FISCALES*Ajouter (déduire)***Immobilisations**

Amortissement	4			
Produit de cession	5		5 725 000	7 612 000
(Gain) perte sur cession	6			
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8		5 725 000	7 612 000

Propriétés destinées à la revente

Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			

Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux

Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			

Financement

Financement à long terme des activités de fonctionnement	16		22 923 000	36 153 000
Remboursement de la dette à long terme	17 (	344 529 000) (	345 954 000) (	316 511 000)
	18	(344 529 000)	(323 031 000)	(280 358 000)

Affectations

Activités d'investissement	19 (		11 279 000) (	6 672 000)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			
Excédent de fonctionnement affecté	21	67 287 000	117 957 000	131 487 000
Réserves financières et fonds réservés	22	(233 416 000)	(233 093 000)	(210 713 000)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(10 077 000)	(9 990 000)	(42 173 000)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(176 206 000)	(136 405 000)	(128 071 000)
	26	(520 735 000)	(453 711 000)	(400 817 000)

Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales

	27		228 334 000	225 680 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

		2018	2017
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	56 498 000	200 171 000
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Acquisition			
Administration générale	2	(61 022 000)	(64 768 000)
Sécurité publique	3	(1 235 000)	(992 000)
Transport	4	(504 397 000)	(449 626 000)
Hygiène du milieu	5	(234 789 000)	(171 420 000)
Santé et bien-être	6	(65 000)	(48 000)
Aménagement, urbanisme et développement	7	(62 829 000)	(50 951 000)
Loisirs et culture	8	(268 656 000)	(249 327 000)
Réseau d'électricité	9	()	()
	10	(1 132 993 000)	(987 132 000)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	11	()	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	12	()	()
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	13	667 068 000	553 327 000
Affectations			
Activités de fonctionnement	14	11 279 000	6 672 000
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	15		
Excédent de fonctionnement affecté	16	10 150 000	24 116 000
Réserves financières et fonds réservés	17	255 026 000	201 549 000
	18	276 455 000	232 337 000
	19	(189 470 000)	(201 468 000)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	(132 972 000)	(1 297 000)

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

		2018		2017
		Budget	Réalisations	Réalisations
Rémunération	1	841 200 000	862 259 000	859 260 000
Charges sociales	2	292 507 000	281 111 000	302 977 000
Biens et services	3	685 214 000	629 077 000	627 192 000
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	4	226 893 000	222 722 000	212 430 000
D'autres organismes municipaux	5			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	14 816 000	17 763 000	18 341 000
D'autres tiers	7	24 582 000	22 933 000	23 466 000
Autres frais de financement	8	1 310 000	1 034 000	1 116 000
Contributions à des organismes				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	9	2 005 653 000	2 002 397 000	1 875 310 000
Transferts	10			
Autres	11	12 827 000	13 526 000	13 438 000
Autres organismes				
Transferts	12			
Autres	13	93 042 000	100 855 000	140 935 000
Amortissement des immobilisations	14			
Autres				
- Autres	15	(168 649 000)	(152 010 000)	(162 673 000)
-	16			
-	17			
	18	4 029 395 000	4 001 667 000	3 911 792 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE		2018	2017
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	312 582 000	317 448 000
Excédent de fonctionnement affecté	2	370 318 000	264 872 000
Réserves financières et fonds réservés	3	55 846 000	88 155 000
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	1 211 605 000) (	1 231 626 000)
Financement des investissements en cours	5	(150 790 000)	(17 818 000)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6		
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8		

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent de fonctionnement affecté			
- Affect. À l'exercice suivant	9	4 800 000	
- Exc.affect.-Arrondissements	10	205 253 000	192 253 000
- Exc.affect.-Projets spécifique	11	100 407 000	17 098 000
- Exc.affect.-Autres fins	12	59 858 000	55 521 000
-	13		
-	14		
-	15		
-	16		
-	17		
	18	370 318 000	264 872 000
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières			
- Gestion de la voirie	19	30 245 000	38 870 000
- Gestion de l'eau	20	13 751 000	27 041 000
- Immobilisations	21	70 000	10 069 000
-	22		
-	23		
	24	44 066 000	75 980 000
Fonds réservés			
Fonds de roulement	25	3 768 000	3 826 000
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme	26		
Montant non réservé	27	1 477 000	1 829 000
Fonds local d'investissement	28		
Fonds local de solidarité	29		
Autres			
- Unités de stationnement	30	6 218 000	6 144 000
- Autres	31	317 000	376 000
	32	11 780 000	12 175 000
	33	55 846 000	88 155 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE	2018	2017
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	34 () ()	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	35 (96 320 000) (96 320 000)	
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36 (27 645 000) (27 645 000)	
Autres	37 (8 798 000) (16 188 000)	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 () ()	
	39 (132 763 000) (140 153 000)	
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 (36 800 000) ()	
Assainissement des sites contaminés	41 () (38 400 000)	
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 () ()	
Autres		
-	43 () ()	
-	44 () ()	
	45 (169 563 000) (178 553 000)	
Mesures d'allègement fiscal transitoires		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	46 () ()	
Intérêts sur la dette à long terme	47 () ()	
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	48 (4 000 000) (5 000 000)	
Utilisation du fonds de roulement	49 () ()	
Mesure relative aux frais reportés	50 () ()	
Autres		
-	51 () ()	
-	52 () ()	
	53 (4 000 000) (5 000 000)	
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	54 () ()	
Frais d'émission de la dette à long terme	55 () ()	
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	56 () ()	
Autres		
- Charges de fonc. financées	57 (1 352 781 000) (1 333 128 000)	
- Charges de fonc. à financer	58 (42 277 000) (46 692 000)	
	59 (1 395 058 000) (1 379 820 000)	
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	60	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	61 251 062 000	211 348 000
Prêts aux entrepreneurs, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs liés au FLI et au FLS	62	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	63	
Autres		
- Débiteurs sur les dép. de fonc	64 105 954 000	120 399 000
	65 357 016 000	331 747 000
	66 (1 211 605 000) (1 231 626 000)	

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE		2018	2017
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	67	508 693 000	606 291 000
Investissements à financer	68 (	659 483 000) (	624 109 000)
	69	(150 790 000)	(17 818 000)

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Renseignements financiers non consolidés non audités

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

TAXES		Réalisations	
		2018	2017
SUR LA VALEUR FONCIÈRE			
Taxes générales			
Taxe foncière générale	1	2 758 583 000	2 666 835 000
Taxes spéciales			
Service de la dette	2		
Activités de fonctionnement	3	347 172 000	311 736 000
Activités d'investissement	4		
Taxes de secteur			
Taxes spéciales			
Service de la dette	5	100 080 000	99 489 000
Activités de fonctionnement	6	143 309 000	136 850 000
Activités d'investissement	7		
Autres	8	2 170 000	2 121 000
	9	3 351 314 000	3 217 031 000
SUR UNE AUTRE BASE			
Taxes, compensations et tarification			
Services municipaux			
Eau	10	24 373 000	23 062 000
Égout	11		
Traitement des eaux usées	12		
Matières résiduelles	13	14 096 000	14 045 000
Autres			
- Autres	14	650 000	473 000
-	15		
-	16		
Centres d'urgence 9-1-1	17		
Service de la dette	18	8 048 000	8 493 000
Pouvoir général de taxation	19		
Activités de fonctionnement	20	21 145 000	18 936 000
Activités d'investissement	21		
	22	68 312 000	65 009 000
Taxes d'affaires			
Sur l'ensemble de la valeur locative	23		
Autres	24	13 573 000	12 697 000
	25	13 573 000	12 697 000
	26	81 885 000	77 706 000
	27	3 433 199 000	3 294 737 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Réalisations	
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		2018	2017
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement			
Taxes sur la valeur foncière	28	33 641 000	35 446 000
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	29	3 655 000	3 283 000
Taxes d'affaires	30		932 000
Compensations pour les terres publiques	31		
	32	37 296 000	39 661 000
Immeubles des réseaux			
Santé et services sociaux	33	74 798 000	70 861 000
Cégeps et universités	34	56 408 000	53 776 000
Écoles primaires et secondaires	35	42 714 000	39 484 000
	36	173 920 000	164 121 000
Autres immeubles			
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux			
Taxes sur la valeur foncière	37	1 525 000	1 591 000
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	38	167 000	164 000
Taxes d'affaires	39		
	40	1 692 000	1 755 000
	41	212 908 000	205 537 000
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES			
Taxes sur la valeur foncière	42	31 107 000	34 691 000
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	43	3 418 000	3 514 000
Taxes d'affaires	44	1 335 000	3 048 000
	45	35 860 000	41 253 000
ORGANISMES MUNICIPAUX			
Taxes sur la valeur foncière	46		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	47	13 600 000	11 010 000
	48	13 600 000	11 010 000
AUTRES			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité			
Autres	49		
	50	2 049 000	2 224 000
	51	2 049 000	2 224 000
	52	264 417 000	260 024 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

ANALYSE DES REVENUS (suite)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

TRANSFERTS		Réalizations	
		2018	2017
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT			
Administration générale	53	12 230 000	62 967 000
Sécurité publique			
Police	54		
Sécurité incendie	55	300 000	314 000
Sécurité civile	56		
Autres	57	125 000	131 000
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	58	1 663 000	1 346 000
Enlèvement de la neige	59	693 000	727 000
Autres	60	714 000	749 000
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	61	38 000	73 000
Transport adapté	62		
Transport scolaire	63		
Autres	64		
Transport aérien	65		
Transport par eau	66		
Autres	67		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	68	141 000	148 000
Réseau de distribution de l'eau potable	69	63 000	67 000
Traitement des eaux usées	70	267 000	251 000
Réseaux d'égout	71		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	72	17 663 000	15 864 000
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	73	503 000	560 000
Tri et conditionnement	74		
Autres	75		
Autres	76	183 000	245 000
Cours d'eau	77		
Protection de l'environnement	78	93 000	
Autres	79		
Santé et bien-être			
Logement social	80		
Sécurité du revenu	81		
Autres	82	1 941 000	1 782 000
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	83		
Rénovation urbaine	84	1 298 000	4 052 000
Promotion et développement économique	85	8 984 000	1 261 000
Autres	86		3 000
Loisirs et culture			
Activités récréatives	87	1 435 000	1 867 000
Activités culturelles			
Bibliothèques	88	4 820 000	4 946 000
Autres	89	6 808 000	13 566 000
Réseau d'électricité	90		
	91	59 962 000	110 919 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

ANALYSE DES REVENUS (suite)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Réalizations	
		2018	2017
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT			
Administration générale	92	4 359 000	5 207 000
Sécurité publique			
Police	93		
Sécurité incendie	94		
Sécurité civile	95		
Autres	96		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	97	26 345 000	24 506 000
Enlèvement de la neige	98		
Autres	99	655 000	
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	100		
Transport adapté	101		
Transport scolaire	102		
Autres	103		
Transport aérien	104		
Transport par eau	105		
Autres	106		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	107		
Réseau de distribution de l'eau potable	108	(10 513 000)	72 220 000
Traitement des eaux usées	109		
Réseaux d'égout	110	6 861 000	82 030 000
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	111		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	112		
Tri et conditionnement	113		
Autres	114		
Autres	115		
Cours d'eau	116		
Protection de l'environnement	117		
Autres	118		
Santé et bien-être			
Logement social	119		
Sécurité du revenu	120		
Autres	121		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	122		
Rénovation urbaine	123		
Promotion et développement économique	124		
Autres	125	362 000	266 000
Loisirs et culture			
Activités récréatives	126	9 385 000	7 846 000
Activités culturelles			
Bibliothèques	127	4 142 000	285 000
Autres	128	(8 000)	7 000
Réseau d'électricité	129		
	130	41 588 000	192 367 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**ANALYSE DES REVENUS (suite)****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Réalisations	
		2018	2017
TRANSFERTS DE DROIT			
Regroupement municipal et réorganisation municipale	131		
Péréquation	132		
Neutralité	133		
Partage des redevances sur les ressources naturelles	134		
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135	19 679 000	21 233 000
Fonds de développement des territoires	136		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Droits d'immatriculation	137		
Partage des revenus du cannabis	138		
Autres	139	111 461 000	107 737 000
	140	131 140 000	128 970 000
TOTAL DES TRANSFERTS	141	232 690 000	432 256 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

ANALYSE DES REVENUS (suite)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

Non audité

SERVICES RENDUS	Réalizations	
	2018	2017
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES		
MUNICIPAUX		
Administration générale		
Greffes et application de la loi	142	
Évaluation	143	
Autres	144	
	145	
Sécurité publique		
Police	146	
Sécurité incendie	147	
Sécurité civile	148	
Autres	149	
	150	
Transport		
Réseau routier		
Voirie municipale	151	
Enlèvement de la neige	152	8 168 000
Autres	153	8 000
Transport collectif	154	
Autres	155	
	156	8 168 000
Hygiène du milieu		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157	
Réseau de distribution de l'eau potable	158	
Traitement des eaux usées	159	
Réseaux d'égout	160	
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	161	
Matières recyclables		
Collecte sélective		
Collecte et transport	162	
Tri et conditionnement	163	
Autres	164	
Autres	165	
Cours d'eau	166	
Protection de l'environnement	167	
Autres	168	
	169	
Santé et bien-être		
Logement social	170	
Autres	171	
	172	
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	173	
Rénovation urbaine	174	
Promotion et développement économique	175	
Autres	176	
	177	
Loisirs et culture		
Activités récréatives	178	
Activités culturelles		
Bibliothèques	179	
Autres	180	
	181	
Réseau d'électricité	182	
	183	8 168 000
		8 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Réalisations	
		2018	2017
AUTRES SERVICES RENDUS			
Administration générale			
Greffes et application de la loi	184	277 000	251 000
Évaluation	185	4 000	7 000
Autres	186	31 183 000	44 824 000
	187	31 464 000	45 082 000
Sécurité publique			
Police	188		
Sécurité incendie	189		
Sécurité civile	190		
Autres	191	30 000	26 000
	192	30 000	26 000
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	193	4 913 000	4 287 000
Enlèvement de la neige	194	(6 242 000)	1 892 000
Autres	195	61 091 000	63 010 000
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	196		
Transport adapté	197		
Transport scolaire	198		
Autres	199	17 000	14 000
Autres	200	5 516 000	5 450 000
	201	65 295 000	74 653 000
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	202		
Réseau de distribution de l'eau potable	203	1 565 000	1 551 000
Traitement des eaux usées	204		
Réseaux d'égout	205	425 000	293 000
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	206	570 000	155 000
Matières recyclables	207	524 000	554 000
Autres	208	27 000	23 000
Cours d'eau	209		
Protection de l'environnement	210	834 000	18 000
Autres	211	60 000	66 000
	212	4 005 000	2 660 000
Santé et bien-être			
Logement social	213		
Sécurité du revenu	214	22 581 000	22 377 000
Autres	215	133 000	130 000
	216	22 714 000	22 507 000
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	217	33 926 000	29 632 000
Rénovation urbaine	218	454 000	492 000
Promotion et développement économique	219	3 129 000	3 307 000
Autres	220	55 162 000	56 038 000
	221	92 671 000	89 469 000
Loisirs et culture			
Activités récréatives	222	15 350 000	15 316 000
Activités culturelles			
Bibliothèques	223	531 000	489 000
Autres	224	16 705 000	25 256 000
	225	32 586 000	41 061 000
Réseau d'électricité			
	226		
	227	248 765 000	275 458 000
TOTAL DES SERVICES RENDUS	228	256 933 000	275 466 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Réalisations	
		2018	2017
IMPOSITION DE DROITS			
Licences et permis	229	63 460 000	52 676 000
Droits de mutation immobilière	230	253 550 000	211 277 000
Droits sur les carrières et sablières	231		
Autres	232		
	233	317 010 000	263 953 000
AMENDES ET PÉNALITÉS			
	234	103 096 000	93 742 000
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE			
	235	72 379 000	66 628 000
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS			
	236	15 963 000	15 315 000
AUTRES REVENUS			
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	237		
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	238	4 646 000	2 921 000
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	239		
Contributions des promoteurs	240	7 378 000	1 583 000
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Taxe sur l'essence	241		
Contributions des organismes municipaux	242		
Autres contributions	243		
Redevances réglementaires	244		
Autres	245	32 499 000	31 835 000
	246	44 523 000	36 339 000
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION			
	247		

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Réalisations	
		2018	2017
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Conseil	1	57 411 000	60 296 000
Greffes et application de la loi	2	32 104 000	45 485 000
Gestion financière et administrative	3	252 442 000	247 855 000
Évaluation	4	14 424 000	12 737 000
Gestion du personnel	5	63 834 000	62 313 000
Autres			
- Autres	6	274 022 000	279 151 000
-	7		
	8	694 237 000	707 837 000
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
Police	9	536 827 000	513 144 000
Sécurité incendie	10	289 183 000	273 207 000
Sécurité civile	11	1 381 000	1 337 000
Autres	12	15 310 000	15 267 000
	13	842 701 000	802 955 000
TRANSPORT			
Réseau routier			
Voirie municipale	14	157 647 000	159 416 000
Enlèvement de la neige	15	192 391 000	182 020 000
Éclairage des rues	16	34 939 000	37 694 000
Circulation et stationnement	17	55 243 000	56 058 000
Transport collectif			
Transport en commun	18	484 855 000	456 399 000
Transport aérien	19		
Transport par eau	20		
Autres	21	10 291 000	9 220 000
	22	935 366 000	900 807 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Réalisations	
		2018	2017
HYGIÈNE DU MILIEU			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	67 684 000	63 083 000
Réseau de distribution de l'eau potable	24	93 302 000	90 623 000
Traitement des eaux usées	25	83 317 000	79 668 000
Réseaux d'égout	26	42 349 000	42 732 000
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés			
Collecte et transport	27	48 302 000	53 030 000
Élimination	28	34 585 000	31 070 000
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	29	29 853 000	27 516 000
Tri et conditionnement	30	1 294 000	954 000
Matières organiques			
Collecte et transport	31	8 330 000	8 112 000
Traitement	32	6 255 000	4 558 000
Matériaux secs	33	14 201 000	12 905 000
Autres	34	3 823 000	3 449 000
Plan de gestion	35		
Autres	36	3 145 000	2 982 000
Cours d'eau	37		
Protection de l'environnement	38	10 061 000	8 031 000
Autres	39	18 793 000	(6 995 000)
	40	465 294 000	421 718 000
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE			
Logement social	41	19 922 000	21 235 000
Sécurité du revenu	42	21 467 000	22 933 000
Autres	43	27 561 000	24 620 000
	44	68 950 000	68 788 000
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT			
Aménagement, urbanisme et zonage	45	65 311 000	64 472 000
Rénovation urbaine			
Biens patrimoniaux	46	1 378 000	1 520 000
Autres biens	47	31 118 000	21 032 000
Promotion et développement économique			
Industries et commerces	48	62 173 000	76 006 000
Tourisme	49	1 787 000	11 323 000
Autres	50	359 000	595 000
Autres	51	975 000	928 000
	52	163 101 000	175 876 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Réalisations	
		2018	2017
LOISIRS ET CULTURE			
Activités récréatives			
Centres communautaires	53	66 748 000	67 905 000
Patinoires intérieures et extérieures	54	34 282 000	34 267 000
Piscines, plages et ports de plaisance	55	38 660 000	37 505 000
Parcs et terrains de jeux	56	180 834 000	171 982 000
Parcs régionaux	57		
Expositions et foires	58	65 000	63 000
Autres	59	18 853 000	18 190 000
	60	339 442 000	329 912 000
Activités culturelles			
Centres communautaires	61	19 247 000	18 680 000
Bibliothèques	62	94 196 000	90 427 000
Patrimoine			
Musées et centres d'exposition	63	58 957 000	73 333 000
Autres ressources du patrimoine	64		
Autres	65	55 724 000	66 106 000
	66	228 124 000	248 546 000
	67	567 566 000	578 458 000
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ			
	68		
FRAIS DE FINANCEMENT			
Dette à long terme			
Intérêts	69	265 395 000	250 609 000
Autres frais	70	(1 977 000)	3 628 000
Autres frais de financement			
Avantages sociaux futurs	71		
Autres	72	1 034 000	1 116 000
	73	264 452 000	255 353 000
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION			
	74		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2018

Nom : Montréal

Code géographique : 66023

Type d'organisme municipal : Municipalité locale



TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Autres renseignements financiers consolidés non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	4
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations consolidées	4
Analyse de la dette à long terme consolidée	5
Endettement total net à long terme consolidé	6
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	7
Autres renseignements financiers non consolidés non audités	
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	9
Analyse de la rémunération non consolidée	10
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	12
Rémunération des élus	13
Questionnaire	14
Annexe : Autres renseignements financiers non consolidés non audités ventilés par compétences	15

AUTRES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	240 878 000	240 878 000	169 933 000
Usines de traitement de l'eau potable	2	46 873 000	46 873 000	57 237 000
Usines et bassins d'épuration	3	43 141 000	43 141 000	19 828 000
Conduites d'égout	4	165 726 000	165 726 000	111 101 000
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5	13 688 000	13 688 000	8 564 000
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	410 358 000	410 358 000	400 803 000
Ponts, tunnels et viaducs	7	24 840 000	24 840 000	12 957 000
Systèmes d'éclairage des rues	8	41 025 000	41 025 000	24 489 000
Aires de stationnement	9	2 529 000	2 529 000	839 000
Parcs et terrains de jeux	10	169 090 000	169 090 000	154 186 000
Autres infrastructures	11	54 979 000	285 116 000	232 810 000
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	97 761 000	247 941 000	158 822 000
Édifices communautaires et récréatifs	14	172 474 000	172 474 000	106 488 000
Améliorations locatives	15	11 615 000	13 206 000	17 883 000
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16		627 359 000	591 879 000
Autres	17	39 737 000	142 384 000	126 674 000
Ameublement et équipement de bureau	18	83 688 000	122 968 000	147 392 000
Machinerie, outillage et équipement divers	19	18 909 000	54 274 000	108 934 000
Terrains	20	75 989 000	79 826 000	71 382 000
Autres	21	8 201 000	8 201 000	870 000
	22	1 721 501 000	2 911 897 000	2 523 071 000

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

Infrastructures autres que pour nouveau
développement

Conduites d'eau potable	23	69 060 000	69 060 000	46 760 000
Usines de traitement de l'eau potable	24	46 873 000	46 873 000	57 237 000
Usines et bassins d'épuration	25	43 141 000	43 141 000	19 828 000
Conduites d'égout	26	46 971 000	46 971 000	35 692 000
Autres infrastructures	27	592 250 000	822 387 000	739 223 000
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28	171 818 000	171 818 000	123 173 000
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31	118 755 000	118 755 000	75 409 000
Autres infrastructures	32	124 259 000	124 259 000	95 425 000
Autres immobilisations	33	508 374 000	1 468 633 000	1 330 324 000
	34	1 721 501 000	2 911 897 000	2 523 071 000

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4	2 527 700 000	562 448 000	523 405 000	2 566 743 000
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	3 961 344 000	638 904 000	324 094 000	4 276 154 000
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	1 921 305 000	597 358 000	237 571 000	2 281 092 000
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	8 410 349 000	1 798 710 000	1 085 070 000	9 123 989 000
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	2 535 263 000	622 100 000	294 529 000	2 862 834 000
Organismes municipaux	10				
Autres tiers	11				
	12	2 535 263 000	622 100 000	294 529 000	2 862 834 000
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	13				
	14	2 535 263 000	622 100 000	294 529 000	2 862 834 000
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	15				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17	332 053 000	55 563 000	32 222 000	355 394 000
	18	2 867 316 000	677 663 000	326 751 000	3 218 228 000
	19	11 277 665 000	2 476 373 000	1 411 821 000	12 342 217 000
Dettes en cours de refinancement	20	()			()
Reclassement / Redressement	21		(366 204 000)	(366 204 000)	
Dettes à long terme	22	11 277 665 000	2 110 169 000	1 045 617 000	12 342 217 000

Note

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>		Compétences de nature locale	Compétences d'agglomération	Portrait global
Administration municipale				
Dettes à long terme	1	6 090 786 000	3 130 256 000	9 221 042 000
Ajouter				
Activités d'investissement à financer	2	150 790 000	100 236 000	251 026 000
Activités de fonctionnement à financer	3	42 279 000	70 355 000	112 634 000
Dettes en cours de refinancement	4			
Autres				
- Achat de terrains	5	26 092 000	669 000	26 761 000
- Débiteurs gouvernement	6			
Déduire				
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme				
Excédent accumulé				
Fonds d'amortissement	7	1 381 658 000	575 879 000	1 957 537 000
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8			
Débiteurs	9	168 225 000	1 246 554 000	1 414 779 000
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	10			
Autres montants	11			
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	12			
Autres				
- Montant à recouvrer redevances	13	361 503 000		361 503 000
- Montant acc. Pour remb dette	14			
Endettement net à long terme de l'administration municipale	15	4 398 561 000	1 479 083 000	5 877 644 000
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés	16	190 645 000	1 187 149 000	1 377 794 000
Endettement net à long terme	17	4 589 206 000	2 666 232 000	7 255 438 000
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes				
Municipalité régionale de comté	18			
Communauté métropolitaine	19	9 166 000		9 166 000
Autres organismes	20	192 517 000		192 517 000
Endettement total net à long terme	21	4 790 889 000	2 666 232 000	7 457 121 000
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	22	2 209 746 000		
Moins: Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	23			
	24	2 209 746 000		
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote- part dans l'agglomération s'il y a lieu)	25	7 000 635 000		
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	26			
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 25 ci-dessus, et à la ligne 21, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	27			

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	5 189 000	5 189 000	3 990 000
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	551 450 000	551 450 000	37 536 000
Autres	10	318 000	318 000	495 000
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14	1 138 000	1 138 000	804 000
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16	16 720 000	16 720 000	17 849 000
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	4 205 000	4 205 000	3 807 000
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23	11 758 000	11 758 000	12 168 000
Réseau d'électricité				
	24			
	25	590 778 000	590 778 000	76 649 000

AUTRES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018***Non audité***

		2018	2017
Rémunération	1	66 128 000	57 991 000
Charges sociales	2	28 340 000	24 854 000
Biens et services	3	1 627 033 000	1 332 071 000
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	1 721 501 000	1 414 916 000

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	1 670,90	35,50	4 031 747,00	249 707 000	84 561 000	334 268 000
Professionnels	2	2 294,40	35,00	4 651 664,00	252 917 000	70 023 000	322 940 000
Cols blancs	3	5 940,00	35,00	11 523 221,00	365 262 000	127 932 000	493 194 000
Cols bleus	4	4 460,90	36,00	8 992 180,00	305 365 000	111 816 000	417 181 000
Policiers	5	4 256,30	35,00	8 919 094,00	437 746 000	153 384 000	591 130 000
Pompiers	6	2 360,00	42,00	5 021 069,00	229 961 000	56 376 000	286 337 000
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	20 982,50		43 138 975,00	1 840 958 000	604 092 000	2 445 050 000
Élus	9	103,00			9 845 000	4 907 000	14 752 000
	10	21 085,50			1 850 803 000	608 999 000	2 459 802 000

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		<u>Gouvernement du Québec</u>		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11	3 246 000				3 246 000
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12	141 000	733 000	1 091 000		1 965 000
Réseau de distribution de l'eau potable	13	63 000	54 943 000	2 645 000		57 651 000
Traitement des eaux usées	14	13 886 000	8 598 000	8 666 000		31 150 000
Réseaux d'égout	15	4 000	9 554 000	27 824 000		37 382 000
Autres	16	228 125 000	57 721 000	19 654 000	37 603 000	343 103 000
	17	245 465 000	131 549 000	59 880 000	37 603 000	474 497 000

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

		2018	2017
Administration générale			
Grefe et application de la loi	1	551 000	2 001 000
Évaluation	2	58 000	10 000
Autres	3	25 922 000	24 450 000
	4	26 531 000	26 461 000
Sécurité publique			
Police	5	5 090 000	9 884 000
Sécurité incendie	6	10 608 000	11 111 000
Sécurité civile	7		
Autres	8	835 000	861 000
	9	16 533 000	21 856 000
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	101 254 000	106 662 000
Enlèvement de la neige	11	9 616 000	8 140 000
Autres	12	11 489 000	11 546 000
Transport collectif	13	35 829 000	29 637 000
Autres	14		
	15	158 188 000	155 985 000
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	10 969 000	13 508 000
Réseau de distribution de l'eau potable	17	26 725 000	27 320 000
Traitement des eaux usées	18	25 671 000	28 958 000
Réseaux d'égout	19	26 177 000	26 624 000
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20	1 963 000	2 007 000
Matières recyclables	21	477 000	991 000
Autres	22	529 000	413 000
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25	128 000	163 000
	26	92 639 000	99 984 000
Santé et bien-être			
Logement social	27	661 000	240 000
Sécurité du revenu	28	6 555 000	6 672 000
Autres	29		
	30	7 216 000	6 912 000
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	5 025 000	2 250 000
Rénovation urbaine	32	1 036 000	905 000
Promotion et développement économique	33	1 044 000	1 091 000
Autres	34	13 421 000	14 235 000
	35	20 526 000	18 481 000
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	59 890 000	49 167 000
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	1 792 000	3 494 000
Autres	38	13 850 000	7 449 000
	39	75 532 000	60 110 000
Réseau d'électricité			
	40		
	41	397 165 000	389 789 000

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

Non audité	2018		2017
	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
Charges			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	() () ()	
	15		
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales			
	16		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
Ajouter (déduire)			
Immobilisations			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	() () ()	
	24		
Affectations			
Activités d'investissement	25	() () ()	
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales			
	33		

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Arseneault, Christian	72 128	16 542
Barbe, Manon	100 102	16 542
Battista, Mario	42 303	16 542
Beaudry, Robert	105 518	16 542
Beis, Dimitrios	84 327	16 542
Belinga, Renée-Chantal	31 314	15 657
Benjamin, Frantz	53 921	14 132
Biron, Michèle D.	46 747	16 542
Bissonnet, Michel	71 764	16 542
Black, Christine	83 894	16 542
Blanchet, Nancy	52 767	16 542
Blanco, Josefina	46 695	16 542
Boivin Roy, Karine	89 049	16 542
Boukala, Younes	53 050	16 542
Caldwell, Éric Alan	105 971	16 542
Christensen, Lisa	43 355	16 542
Clément-Talbot, Catherine	57 813	16 542
Cohen, Jacques	43 959	16 542
Corbeil, Jean-Marc	31 314	15 657
Croteau, François William	144 534	16 542
Décarie, Suzanne	67 707	16 542
Declos, Serge	43 359	16 542
Deros, Mary	66 258	16 542
Deschamps, Richard	77 385	16 542
DeSoussa, Alan	94 543	16 542
Déziel, Gilles	37 334	16 542
Dorais, Benoît	153 114	16 542
Downey, Sterling	84 559	16 542
Ferrandez, Luc	126 190	16 542
Filato, Rosannie	108 228	16 542
Flannery, Michèle	54 494	16 542
Fumagalli, Giuliana	84 928	16 542
Gagnon, Luc	51 039	16 542
Giannou, Effie	54 199	16 542
Gignac, Yves	37 334	16 542
Giguère, Marianne	94 438	16 542
Gosselin, Christine	105 829	16 542
Goulet, Nathalie	119 061	16 542
Guay, Richard	63 873	16 542
Hénault, Andrée	71 053	16 542
Langevin, Benoît	62 024	16 542
Laroque, Christian	46 969	16 542
Lattanzio, Patricia	65 994	16 542
Lavigne Lalonde, Laurence	110 337	16 542
Leblanc, Richard	31 314	15 657

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Leroux, Louise	31 314	15 657
Lessard-Blais, Pierre	97 440	16 542
L'heureux, Pierre	49 344	16 542
Limoges, François	118 458	16 542
Magini, Fanny	43 372	16 542
Marceau, Suzanne	31 314	15 657
Marinacci, Normand	104 733	16 542
Marsolais, Kristine	31 314	15 667
Mauger, Marie-Andrée	80 689	16 542
Mauzerolle, Sophie	93 990	16 542
McQueen, Peter	91 153	16 542
Miele, Francesco	84 481	16 542
Miranda, Luis	69 808	16 542
Miron, Suzie	100 046	16 542
Montgomery, Sue	99 176	16 542
Normand, Jérôme	85 405	16 542
Norris, Alex	93 468	16 542
Ouellet, Sylvain	153 742	16 542
Palestini, Laura-Ann	43 359	16 542
Parent Marie-Josée	73 703	16 542
Parenteau, Jean-François	116 410	16 542
Parizeau, Hadrien	75 321	16 542
Patreau, Valérie	68 700	17 552
Pauzé, Jocelyn	69 024	16 542
Perez, Lionel	97 158	16 542
Perri, Dominic	69 857	16 542
Pierre-Antoine, Nathalie	37 334	16 542
Plante, Valérie	172 081	16 542
Plourde, Marie	78 640	16 542
Poirier, Jean-Marc	31 314	15 657
Pollak, Mindy	46 969	16 542
Popeanu, Magda	136 525	16 542
Provost, Julie-Pascale	44 859	16 542
Rapana, Giovanni	60 220	16 542
Rossi, Chantal	68 046	16 542
Rotrand, Marvin	75 791	16 542
Rouleau, Chantal	76 628	14 178
Rouleau, Micheline	66 241	16 542
Ryan, Richard	96 564	16 542
Salem, Aref	68 274	16 542
Samoszewski, Robert	43 355	16 542
Sarault, Yves	43 105	16 542
Sari, Abdelhaq	65 509	16 542
Sauvé, Craig	111 760	16 542
Shand, Lynne	31 314	15 657

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Sigouin, Anne-Marie	93 513	16 542
Thiébaut, Sophie-Gabrielle	49 379	16 542
Thuillier, Émilie	103 761	16 542
Tomlinson, Philippe	77 722	16 542
Tremblay, Lili-Anne	48 323	16 542
Tremblay, Véronique	45 269	16 542
Troilo, Josée	43 359	16 542
Vaillancourt, Alain	60 602	16 542
Vilain, Maeva	47 043	16 542
Vadanovic, Maja	127 327	16 542
Watt, Stéphanie	75 021	16 542
Wong, Cathy	115 021	16 542
Zarac, Lise	60 220	16 542

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	4 050 000 \$	
2. L'organisme municipal applique-t-il les normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	2 ☐	3 ☒	4 ☐

Les questions 3 et 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement.

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	5 ☐	6 ☒	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2018	7		\$
4. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	8 ☐	9 ☒	

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité	OUI	NON
5. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	10 ☐	11 ☒
Si oui, indiquer les montants suivants :		
a) le montant total versé en 2018	12 _____	\$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2018 des engagements en vertu du règlement concerné	13 _____	\$
6. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu du paragraphe 2 ^o du 1 ^{er} alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	14 ☐	15 ☒
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2018		
16 _____		\$
7. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financières en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	17 ☐	18 ☒
Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :		
a) crédits de taxes	19 _____	\$
b) autres formes d'aide	20 _____	\$
8. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2019		
Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2018	21 _____	
Facteur comparatif de 2018	22 _____	
Valeur uniformisée	23 _____	

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

9. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2018 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTQ

24 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

25 _____ \$

- Dépenses autres que pour l'entretien d'hiver

26 _____ \$

- b) Dépenses d'investissement

27 _____ \$

- c) Total des frais encourus admissibles

28 _____ \$

- d) Description des dépenses d'investissement :

- e) Si le total des frais encourus admissibles à la ligne 28 n'atteint pas 90 % de l'aide financière reçue ou à recevoir à la ligne 24, fournissez-en les justifications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- a) Numéro de la résolution

29 _____

- b) Date d'adoption de la résolution

30 _____

ANNEXE

AUTRES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS NON AUDITÉS VENTILÉS PAR COMPÉTENCES

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Compétences d'agglomération	
Acquisition d'immobilisations non consolidées par catégories	18
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations non consolidées	18
Sommaire des revenus de quotes-parts de fonctionnement et d'investissement non consolidés	19
Questionnaire	20
Compétences de nature locale	
Acquisition d'immobilisations non consolidées par catégories	22
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations non consolidées	22
Analyse de la charge de quotes-parts non consolidée	23

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

		Réalisations	
		2018	2017
IMMOBILISATIONS			
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	106 376 000	91 595 000
Usines de traitement de l'eau potable	2	46 873 000	57 237 000
Usines et bassins d'épuration	3	43 141 000	19 828 000
Conduites d'égout	4	65 435 000	21 624 000
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5	13 688 000	8 564 000
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	15 272 000	34 972 000
Ponts, tunnels et viaducs	7	426 000	666 000
Systèmes d'éclairage des rues	8	919 000	1 607 000
Aires de stationnement	9	4 000	
Parcs et terrains de jeux	10	77 584 000	70 744 000
Autres infrastructures	11	145 000	403 000
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	69 696 000	29 414 000
Édifices communautaires et récréatifs	14	47 216 000	6 966 000
Améliorations locatives	15	8 599 000	7 260 000
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	16 503 000	13 687 000
Ameublement et équipement de bureau	18	43 964 000	38 370 000
Machinerie, outillage et équipement divers	19	4 470 000	18 749 000
Terrains	20	23 495 000	5 350 000
Autres	21	4 702 000	748 000
	22	588 508 000	427 784 000

ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	23	19 590 000	12 794 000
Usines de traitement de l'eau potable	24	46 873 000	57 237 000
Usines et bassins d'épuration	25	43 141 000	19 828 000
Conduites d'égout	26	12 014 000	5 663 000
Autres infrastructures	27	39 500 000	61 480 000
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	28	86 786 000	78 801 000
Usines de traitement de l'eau potable	29		
Usines et bassins d'épuration	30		
Conduites d'égout	31	53 421 000	15 961 000
Autres infrastructures	32	68 538 000	55 476 000
Autres immobilisations	33	218 645 000	120 544 000
	34	588 508 000	427 784 000

Non audité

Code géographique	Municipalité	Montant
	Ensemble des municipalités	
66023	Montréal	1 947 989 000
66112	Baie-D'Urfé	11 442 000
66107	Beaconsfield	20 262 000
66058	Côte-Saint-Luc	27 779 000
66142	Dollard-Des Ormeaux	40 619 000
66087	Dorval	70 415 000
66062	Hampstead	9 691 000
66092	L'Île-Dorval	70 000
66102	Kirkland	29 024 000
66072	Mont-Royal	49 399 000
66007	Montréal-Est	17 660 000
66047	Montréal-Ouest	5 677 000
66097	Pointe-Claire	61 408 000
66127	Senneville	3 400 000
66117	Sainte-Anne-de-Bellevue	8 260 000
66032	Westmount	53 757 000

	1	2 356 852 000

Certaines municipalités		
66023	Montréal	26 516 000
66112	Baie-D'Urfé	227 000
66107	Beaconsfield	694 000
66058	Côte-Saint-Luc	362 000
66142	Dollard-Des Ormeaux	762 000
66087	Dorval	1 604 000
66062	Hampstead	198 000
66092	L'Île-Dorval	1 000
66102	Kirkland	807 000
66072	Mont-Royal	1 053 000
66007	Montréal-Est	336 000
66047	Montréal-Ouest	83 000
66097	Pointe-Claire	1 704 000
66127	Senneville	71 000
66117	Sainte-Anne-de-Bellevue	294 000
66032	Westmount	1 047 000

	2	35 759 000

3	2 392 611 000

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité**OUI****NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1		\$
2. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	2	☐	3 ☒
Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	4		\$
b) autres formes d'aide	5		\$
3. La municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	6	☐	7 ☒
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2018			
	8		\$
4. La municipalité a-t-elle créé un fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	9	☐	10 ☒
5. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	11	☐	12 ☒
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2018	13		\$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2018 des engagements en vertu du règlement concerné	14		\$

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Réalisations	
		2018	2017
IMMOBILISATIONS			
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	134 502 000	78 338 000
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	100 291 000	89 477 000
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	395 086 000	365 831 000
Ponts, tunnels et viaducs	7	24 414 000	12 291 000
Systèmes d'éclairage des rues	8	40 106 000	22 882 000
Aires de stationnement	9	2 525 000	839 000
Parcs et terrains de jeux	10	91 506 000	83 442 000
Autres infrastructures	11	54 834 000	39 206 000
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	28 065 000	48 583 000
Édifices communautaires et récréatifs	14	125 258 000	99 522 000
Améliorations locatives	15	3 016 000	8 657 000
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	23 234 000	22 960 000
Ameublement et équipement de bureau	18	39 724 000	38 275 000
Machinerie, outillage et équipement divers	19	14 439 000	14 869 000
Terrains	20	52 494 000	61 909 000
Autres	21	3 499 000	51 000
	22	1 132 993 000	987 132 000

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	23	49 469 000	33 965 000
Usines de traitement de l'eau potable	24		
Usines et bassins d'épuration	25		
Conduites d'égout	26	34 956 000	30 029 000
Autres infrastructures	27	552 751 000	484 542 000
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	28	85 033 000	44 373 000
Usines de traitement de l'eau potable	29		
Usines et bassins d'épuration	30		
Conduites d'égout	31	65 335 000	59 448 000
Autres infrastructures	32	55 720 000	39 949 000
Autres immobilisations	33	289 729 000	294 826 000
	34	1 132 993 000	987 132 000

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Réalisations	
		2018	2017
Administration générale			
Grefte et application de la loi	1		
Évaluation	2	14 424 000	12 737 000
Autres	3	288 999 000	253 054 000
Sécurité publique			
Police	4	531 811 000	507 029 000
Sécurité incendie	5	289 362 000	273 379 000
Sécurité civile	6	1 270 000	1 231 000
Autres	7	7 410 000	7 242 000
Transport			
Réseau routier	8	20 947 000	21 589 000
Transport collectif	9	460 609 000	429 195 000
Autres	10	10 553 000	9 662 000
Hygiène du milieu			
Eau et égout	11	186 375 000	175 564 000
Matières résiduelles	12	47 166 000	46 103 000
Cours d'eau	13		
Protection de l'environnement	14	4 988 000	4 203 000
Autres	15		
Santé et bien-être			
Logement social	16	18 409 000	19 649 000
Autres	17	2 682 000	2 932 000
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	18	2 165 000	3 466 000
Rénovation urbaine	19	4 196 000	4 065 000
Promotion et développement économique	20	31 611 000	25 602 000
Autres	21	975 000	928 000
Loisirs et culture			
Activités récréatives	22	30 050 000	24 888 000
Activités culturelles	23	48 395 000	52 792 000
Réseau d'électricité			
	24		
	25	2 002 397 000	1 875 310 000

Ventilation des dépenses mixtes

Exercice terminé le 31 décembre 2018

Nom : Montréal

Code géographique : 66023

Type d'organisme municipal : Municipalité locale



TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants sur la ventilation des dépenses mixtes	3
Ventilation des dépenses mixtes	4
Notes complémentaires	5

**RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS
SUR LA VENTILATION DES DÉPENSES MIXTES**

.

DATE 2019-04-18

Rapport des auditeurs indépendants

À Madame la Mairesse,
au président et aux membres du comité exécutif,
aux membres du conseil de la Ville de Montréal,
aux membres du conseil d'agglomération de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit du tableau de la ventilation des charges mixtes entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération de la Ville de Montréal (la « Ville ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 dans le format du modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), ainsi que des notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement le « tableau »).

À notre avis, le tableau ci-joint pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 a été établi par la direction de la Ville, dans tous ses aspects significatifs, conformément sur la base du règlement RCG06-054 adopté par le conseil d'agglomération le 13 décembre 2006 et de ses modifications subséquentes (les « exigences réglementaires »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit du tableau » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit du tableau au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la note 3 afférente au tableau, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Le tableau a été préparé afin de permettre à la Ville de Montréal de répondre aux exigences réglementaires. En conséquence, il est possible que le tableau ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autre point

Nous avons également émis un rapport de l'auditeur indépendant comportant une opinion non modifiée signé en date du 11 avril 2019 relativement au tableau de la ventilation des charges mixtes de la Ville entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération, à être déposés au greffe de la Ville le 24 avril 2019.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard du tableau

La direction est responsable de la préparation du tableau conformément aux exigences réglementaires, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un tableau exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit du tableau

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que le tableau est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs du tableau prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que le tableau comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Michèle Galipeau, CPA auditrice, CA

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Michèle Galipeau, CPA auditrice, CA
Vérificatrice générale de la Ville de Montréal

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116207

Montréal

Le 18 avril 2019

**VENTILATION DES DÉPENSES MIXTES PAR COMPÉTENCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		2018						2017
		Compétences d'agglomération		Compétences de nature locale		Total		Réalisations
		Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	
Dépenses								
Administration générale	1	157 846 000	161 741 000	143 324 000	130 581 000	300 778 000	292 214 000	287 728 000
Sécurité publique	2							
Transport	3	1 609 000	1 840 000	56 001 000	61 186 000	57 610 000	63 023 000	36 277 000
Hygiène du milieu	4	5 722 000	6 637 000	20 776 000	21 348 000	26 498 000	27 984 000	24 103 000
Santé et bien-être	5	2 184 000	2 204 000	635 000	917 000	2 819 000	3 121 000	3 878 000
Aménagement, urbanisme et développement	6	5 083 000	5 000 000	7 864 000	7 720 000	12 947 000	12 720 000	22 498 000
Loisirs et culture	7	4 641 000	5 191 000	23 107 000	24 381 000	27 748 000	29 570 000	25 242 000
Frais de financement	8							
	9	177 085 000	182 613 000	251 707 000	246 133 000	428 400 000	428 632 000	399 726 000

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

1. Dépenses mixtes et ventilation des dépenses mixtes

Voir les notes 1 et 2 à la page 5(2).

2. Principales méthodes comptables

Voir la note 3 à la page 5(2).

VENTILATION DES CHARGES MIXTES – NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2018

1. CHARGES MIXTES

La *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001), complétée par le *Décret concernant l'agglomération de Montréal* (décret 1229-2005) et les décrets l'ayant modifié par la suite, énumère et circonscrit les compétences d'agglomération. En vertu de cette loi, les charges engagées par la Ville de Montréal dans l'accomplissement, par l'administration municipale, d'un acte qui relève de l'exercice, à la fois, d'une compétence d'agglomération et d'une autre compétence, sont des charges mixtes assujetties à un règlement du conseil d'agglomération qui établit tout critère permettant de déterminer quelle partie d'une charge mixte constitue une charge faite dans l'exercice des compétences d'agglomération.

L'expression « administration municipale » réfère à la Ville de Montréal excluant les organismes qu'elle contrôle.

2. VENTILATION DES CHARGES MIXTES

Les charges mixtes de l'administration municipale sont ventilées entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération selon les critères et la méthode de calcul définis dans le règlement RCG06-054, adopté par le conseil d'agglomération le 31 décembre 2006, et ses modifications subséquentes.

Ainsi, la partie d'une charge mixte liée aux activités de transport, hygiène du milieu, santé et bien-être, aménagement, urbanisme et développement ainsi que loisirs et culture, qui constitue une charge faite dans l'exercice des compétences d'agglomération, est déterminée en fonction de données quantitatives factuelles ou de l'évaluation quantitative des ressources humaines ou financières qui y sont consacrées.

De plus, la partie d'une charge mixte qui en est une d'administration générale réalisée par l'une ou l'autre des unités de soutien dans l'exercice de compétences d'agglomération est déterminée en fonction d'un taux des charges d'administration à appliquer aux charges d'agglomération, à l'exclusion des charges du service de la dette, des charges de contribution, des charges contingentes et des charges mixtes d'administration générale. Le taux des charges d'administration est calculé annuellement en fonction des critères définis au règlement mentionné ci-dessus. Le taux applicable en 2018 est de 9,90 %.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les charges présentées dans le tableau de la ventilation des charges mixtes de l'administration municipale sont extraites des états financiers consolidés de la Ville de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, lesquels sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. La note 2 des états financiers consolidés décrit les méthodes comptables appliquées.

De par leur nature, les charges mixtes de l'administration municipale n'incluent aucun élément de conciliation à des fins fiscales.

Taux global de taxation réel

Exercice terminé le 31 décembre 2018

Nom : Montréal

Code géographique : 66023

Type d'organisme municipal : Municipalité locale



TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant sur le taux global de taxation réel	3
Taux global de taxation réel	4

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

DATE 2019-04-18

Rapport de l'auditeur indépendant

À Madame la Mairesse,
au président et aux membres du comité exécutif,
aux membres du conseil de la Ville de Montréal,
aux membres du conseil d'agglomération de Montréal,
au trésorier

Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état établissant le taux global de taxation réel de la Ville de Montréal (ci-après la « Ville ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 (ci-après l'« état »).

À notre avis, l'état ci-joint pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 a été préparé par la direction de la Ville, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, chapitre F-2.1) (ci-après les « exigences légales »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la section III du chapitre XVIII.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (chapitre F-2.1) qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état a été préparé afin de permettre à la Ville de répondre aux exigences de l'article 105 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19). En conséquence, il est possible que l'état ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état

La direction est responsable de la préparation de l'état conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit de l'  tat

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'  tat est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux NAGR du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs de l'  tat prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux NAGR du Canada, nous exer  ons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et   valuons les risques que l'  tat comporte des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unissons des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder notre opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne;
- nous acqu  rons une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne de la Ville;
- nous appr  cions le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas   ch  ant, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'  tendue et le calendrier pr  vus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute d  fici  nce importante du contr  le interne que nous aurions relev  e au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 18 avril 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilit   publique n   A116207

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes	1	3 433 199 000
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	<u>207 000</u>

Ajouter

Revenus de taxes de l'exercice 2018 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	8 095 000
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	

Déduire

Taxes d'affaires	5	13 573 000
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6	12 685 000
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	1 223 185 000
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	<u>3 178 000</u>
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	10	<u>2 188 673 000</u>

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables au 1 ^{er} janvier 2018 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	11	232 659 379 000
Évaluation des immeubles imposables au 31 décembre 2018 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	12	<u>233 564 197 000</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (Somme des lignes 11 et 12, le tout divisé par 2)	13	<u>233 111 788 000</u>

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL DE 2018
(Ligne 10 ÷ ligne 13 x 100)

14 , 9 3 8 9 / 100 \$

Données prévisionnelles non auditées

pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019

Nom : Montréal

Code géographique : 66023

Type d'organisme municipal : Municipalité locale



TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Données prévisionnelles non auditées pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019	
Revenus de taxes	3
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	4
Calcul de certains revenus de taxes	5
Taux des taxes	7
Taux global de taxation prévisionnel	8
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	9
Questionnaire	11
 Annexe : Compétences d'agglomération	 12

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

TAXES

SUR LA VALEUR FONCIÈRE

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	2 800 122 000
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	397 092 000
Activités d'investissement	4	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	5	101 997 000
Activités de fonctionnement	6	149 473 000
Activités d'investissement	7	
Autres	8	680 000
	9	3 449 364 000

SUR UNE AUTRE BASE

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	10	23 020 000
Égout	11	
Traitement des eaux usées	12	
Matières résiduelles	13	13 922 000
Autres		
- Autres	14	679 000
-	15	
-	16	
Centres d'urgence 9-1-1	17	
Service de la dette	18	7 504 000
Pouvoir général de taxation	19	20 956 000
Activités de fonctionnement	20	
Activités d'investissement	21	
	22	66 081 000
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	23	
Autres	24	13 883 000
	25	13 883 000
	26	79 964 000
	27	3 529 328 000

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement

Taxes sur la valeur foncière	1	37 638 000
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	2	
Taxes d'affaires	3	
Compensations pour les terres publiques	4	
	5	37 638 000

Immeubles des réseaux

Santé et services sociaux	6	76 540 000
Cégeps et universités	7	59 910 000
Écoles primaires et secondaires	8	45 555 000
	9	182 005 000

Autres immeubles

Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux		
Taxes sur la valeur foncière	10	1 744 000
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	11	
Taxes d'affaires	12	
	13	1 744 000
	14	221 387 000

GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES

Taxes sur la valeur foncière	15	37 647 000
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	16	1 990 000
Taxes d'affaires	17	
	18	39 637 000

ORGANISMES MUNICIPAUX

Taxes sur la valeur foncière	19	12 661 000
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	20	
	21	12 661 000

AUTRES

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	22	
Autres	23	2 161 000
	24	2 161 000
	25	275 846 000

557

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière							
Taxes générales							
Taxe foncière générale (taux unique)	1	X 2 /100\$	3				
Taxe foncière générale (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	4	X 5 /100\$	6				
Immeubles de 6 logements ou plus	7	X 8 /100\$	9				
Immeubles non résidentiels	10	X 11 /100\$	12				
Immeubles industriels	13	X 14 /100\$	15				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	16	X 17 /100\$	18				
Autres	19	X 20 /100\$	21				
Immeubles agricoles	22	X 23 /100\$	24				
Total			25	26 (.....	) 27 (2 190 000)	28 2 802 312 000	29 2 800 122 000
Taxes spéciales							
Service de la dette (taux unique)	30	X 31 /100\$	32				
Service de la dette (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	X 34 /100\$	35				
Immeubles de 6 logements ou plus	36	X 37 /100\$	38				
Immeubles non résidentiels	39	X 40 /100\$	41				
Immeubles industriels	42	X 43 /100\$	44				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	45	X 46 /100\$	47				
Autres	48	X 49 /100\$	50				
Immeubles agricoles	51	X 52 /100\$	53				
Total			54	55 (.....	) 56 (.....	57	58

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière								
Taxes générales								
Taxes spéciales								
Activités de fonctionnement (taux unique)	1	X	2 /100\$	3				
Activités de fonctionnement (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	4	X	5 /100\$	6				
Immeubles de 6 logements ou plus	7	X	8 /100\$	9				
Immeubles non résidentiels	10	X	11 /100\$	12				
Immeubles industriels	13	X	14 /100\$	15				
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	16	X	17 /100\$	18				
Autres	19	X	20 /100\$	21				
Immeubles agricoles	22	X	23 /100\$	24				
Total				25	26 (.....	27 (.....	28 397 092 000	29 397 092 000

Taxes spéciales								
Activités d'investissement (taux unique)	30	X	31 /100\$	32				
Activités d'investissement (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	X	34 /100\$	35				
Immeubles de 6 logements ou plus	36	X	37 /100\$	38				
Immeubles non résidentiels	39	X	40 /100\$	41				
Immeubles industriels	42	X	43 /100\$	44				
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	45	X	46 /100\$	47				
Autres	48	X	49 /100\$	50				
Immeubles agricoles	51	X	52 /100\$	53				
Total				54	55 (.....	56 (.....	57	58

		Valeur locative imposable						
Taxe d'affaires sur la valeur locative	59	X	60 %	61	62 (.....	63 (.....	64	65

DONNÉES PRÉVISIONNELLES

TAUX DES TAXES

EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels (montant fixe)	Par unité de logement
Eau	1 , \$
Égout	2 , \$
Eau et égout	3 , \$
Traitement des eaux usées	4 , \$
Matières résiduelles	5 , \$

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser
	100,0000	7	Autres

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation
2 - du mètre carré
3 - du mètre linéaire
4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres
6 - % de la valeur locative
7 - autres (préciser)

Secteurs / Arrondissements	Résiduelle	Six logements ou plus	Valeurs n'excédant pas 500 000 \$	Valeurs excédant 500 000 \$	Terrains vagues desservis	Terrains vagues non desservis ²	Taxes PTI d'arrondis- sement	Taxes de services d'arrond.
Anjou	0.6617	0.6673	2.7965	3.2264	1.3234	0.6617	0.0864	0.1150
Taxe spéciale de l'eau	0.1002	0.0875	0.3266		0.1002			
Lachine	0.5922	0.5410	2.6626	3.0925	1.1844	0.5922	0.0570	49,52 \$ / unité
Taxe spéciale de l'eau	0.0901	0.0611	0.3024		0.0901			0.0533
LaSalle	0.5801	0.5156	2.6458	3.0757	1.1602	0.5801	0.0524	0.0500
Taxe spéciale de l'eau	0.0904	0.0640	0.2921		0.0904			
L'île-Bizard	0.6154	0.6210	2.6376	3.0675	1.2308	0.6154	0.0775	0.0556
Taxe spéciale de l'eau	0.0975	0.0613	0.2977		0.0975			
Montréal	0.6519	0.6575	2.7746	3.2045	1.3038	0.6519		
Taxe spéciale de l'eau	0.1083	0.1083	0.3570		0.1083			
Ahuntsic-Cartierville							0.0490	0.0444
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce							0.0320	0.0453
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve							0.0517	0.0654
Plateau Mont-Royal							0.0315	0.0591
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles							0.0711	0.0848
Rosemont–Petite-Patrie							0.0393	0.0527
Le Sud-Ouest							0.0443	0.0658
Ville-Marie							0.0062	0.0433
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension							0.0460	0.0565
Montréal-Nord	0.6416	0.6472	2.7292	3.1591	1.2832	0.6416	0.0671	0.1330
Taxe spéciale de l'eau	0.0847	0.0523	0.1519		0.0847			
Outremont	0.6019	0.5175	2.6163	3.0461	1.2038	0.6019	0.0334	0.0493
Taxe spéciale de l'eau	0.1083	0.1083	0.3594		0.1083			
Pierrefonds	0.5930	0.5367	2.6314	3.0613	1.1860	0.5930	0.0695	0.0706
Taxe spéciale de l'eau	0.0949	0.0622	0.3191		0.0949			
Roxboro	0.6185	0.6241	2.6503	3.0802	1.2370	0.6185	0.0650	0.0706
Taxe spéciale de l'eau	0.0939	0.0518	0.3098		0.0939			
Sainte-Geneviève	0.5865	0.5399	2.6822	3.1121	1.1730	0.5865	0.0771	0.0556
Taxe spéciale de l'eau	0.0898	0.0719	0.2735		0.0898			
Saint-Laurent	0.6255	0.6311	2.6732	3.1031	1.2510	0.6255	0.0547	0.0747
Taxe spéciale de l'eau	0.0972	0.0660	0.3016		0.0972			
Saint-Léonard	0.6248	0.6304	2.6718	3.1017	1.2496	0.6248	0.0644	0.0837
Taxe spéciale de l'eau	0.0900	0.0703	0.3035		0.0900			
Verdun	0.5913	0.5483	2.6489	3.0788	1.1826	0.5913	0.0395	0.0714
Taxe spéciale de l'eau	0.0938	0.0678	0.3273		0.0938			
Taxe spéciale voirie	Résidentiel	Non résidentiel			T.G.T. pondéré ³	Ens. Supérieur, Santé,S.Sociaux	Ens. Primaire et Secondaire	
Ville de Montréal	0.0036	0.0236			1.1312	84.5%	71.5%	
Taxe relative à l'ARTM	Résiduelle	Six logements ou plus	Valeurs n'excédant pas 500 000 \$	Valeurs excédant 500 000 \$	Terrains vagues desservis			
Ville de Montréal	0.0025	0.0025	0.0110	0.0127	0.0050			
Verdun	Secteur IDS	Secteur TFE						
Taxe pour travaux municipaux	0.0092	0.0096						
Divers	OBNL	STM	Terrains	Technoparc				
Ville de Montréal	0.5000	1.0234	0.5800	0.5000				

**Tarification des immeubles résidentiels dans les arrondissements de la Ville de Montréal
pour l'exercice de 2019¹**

(non audité)

Arrondissements	Eau	Matières résiduelles
Ahuntsic-Cartierville	s. o.	s. o.
Anjou	Tarifs fixes variés : 20 \$ par logement, 10 \$ par chambre.	s. o.
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	s. o.	s. o.
Lachine	Tarif fixe de 45 \$ par logement.	85 \$ par logement
LaSalle	Tarif fixe de 40 \$ par logement.	100 \$ par logement
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	L'Île-Bizard : tarifs fixes variés : chalet d'été, 45 \$ par unité; maison de chambres, 20 \$ par chambre; autres immeubles, 45 \$ par logement. Sainte-Geneviève : tarif fixe de 45 \$ par logement ou 45 \$ par immeuble pour les maisons de chambres.	L'Île-Bizard : s. o. Sainte-Geneviève : 125 \$ par logement ou 50 \$ par chambre
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	s. o.	s. o.
Montréal-Nord	Tarif fixe de 45 \$ par logement.	s. o.
Outremont	s. o.	202 \$ par logement
Pierrefonds-Roxboro	Tarif fixe de 45 \$ par logement.	Pierrefonds : 85 \$ par logement Roxboro : s. o.
Plateau-Mont-Royal	s. o.	s. o.
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	s. o.	s. o.
Rosemont–La Petite-Patrie	s. o.	s. o.
Saint-Laurent	Tarif minimum de 25 \$ par logement pour les premiers 228 m ³ et tarif au compteur de 0,396 \$/m ³ sur l'excédent.	s. o.
Saint-Léonard	Tarif fixe de 45 \$ par logement.	s. o.
Sud-Ouest	s. o.	s. o.
Verdun	Tarif fixe de 45 \$ par logement.	96 \$ par logement
Ville-Marie	s. o.	s. o.
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	s. o.	s. o.

¹ Ce tableau énumère les principaux modes de tarification. Cependant, plusieurs particularités n'y sont pas indiquées. Aussi, les données relatives à la consommation ont été converties en mètres cubes.

**Tarification des immeubles non résidentiels dans les arrondissements de la Ville de Montréal
pour l'exercice de 2019¹**

(non audité)

Arrondissements	Eau	Matières résiduelles
Tous	Tarif de 0,57 \$/m ³ pour toute consommation excédant 100 000 m ³ , en plus des tarifs présentés ci-dessous.	s. o.
Ahuntsic-Cartierville	Tarif au compteur de 0,22 \$/m ³ aux grands consommateurs d'eau.	s. o.
Anjou	Tarif au compteur de 0,1869775 \$/m ³ . Un crédit de 227 m ³ par logement ou par chambre est alloué pour les immeubles mixtes.	s. o.
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Tarif au compteur de 0,22 \$/m ³ aux grands consommateurs d'eau.	s. o.
Lachine	Tarifs variés selon le secteur (immeubles mixtes et non résidentiels) : Lachine, le plus élevé de : a) 45 \$ par logement ou 150 \$ par établissement; b) 0,33 \$/m ³ pour 454 609 m ³ et 0,2552 \$/m ³ sur l'excédent. Saint-Pierre, le plus élevé de : a) 0,90 \$/m ³ ; b) 45 \$ par logement ou 360 \$ par établissement; c) selon le type de compteur : de 1 300 \$ à 4 700 \$.	85 \$ par établissement commercial
LaSalle	Tarif de base de 90 \$ par local pour les premiers 255 m ³ , tarif de 0,37 \$/m ³ jusqu'à 425 m ³ et de 0,41 \$/m ³ sur l'excédent.	100 \$ par établissement commercial
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	L'Île-Bizard : tarifs fixes variés : commerce dans un immeuble mixte, 160 \$ par local; autres commerces : 270 \$ par local. Sainte-Geneviève : tarif de base de 175 \$ par local pour les premiers 227,3 m ³ et tarif au compteur de 0,274967 \$/m ³ sur l'excédent.	L'Île-Bizard : s. o. Sainte-Geneviève : 125 \$ par établissement commercial
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	Tarif au compteur de 0,22 \$/m ³ aux grands consommateurs d'eau.	s. o.
Montréal-Nord	Le plus élevé de : tarif fixe de 0,18353 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière non résidentielle ajustée ou 0,165 \$ du m ³ .	s. o.
Outremont	s. o.	202 \$ par bureau d'affaires ou 518 \$ par établissement commercial
Pierrefonds-Roxboro	Pierrefonds : tarif de base de 85 \$ par local pour les premiers 360 m ³ et taux de 0,21 \$/m ³ sur l'excédent. Roxboro : tarifs fixes par local, variant de 180 \$ à 360 \$ selon le type de commerce.	Pierrefonds : 85 \$ par établissement commercial Roxboro : s. o.
Plateau-Mont-Royal	Tarif au compteur de 0,22 \$/m ³ aux grands consommateurs d'eau.	s. o.
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Tarif au compteur de 0,22 \$/m ³ aux grands consommateurs d'eau.	s. o.
Rosemont–La Petite-Patrie	Tarif au compteur de 0,22 \$/m ³ aux grands consommateurs d'eau.	s. o.
Saint-Laurent	Tarif minimum variable selon le diamètre du compteur. Tarif de 0,396 \$/m ³ jusqu'à 909 200 m ³ et de 0,297 \$/m ³ sur l'excédent.	s. o.
Saint-Léonard	Tarif minimum de 85 \$ par établissement pour les premiers 318 m ³ et tarif au compteur de 0,26708 \$/m ³ sur l'excédent.	s. o.
Sud-Ouest	Tarif au compteur de 0,22 \$/m ³ aux grands consommateurs d'eau.	s. o.
Verdun	Tarif minimum de 78 \$ par unité pour les premiers 228 m ³ et tarif au compteur de 0,19 \$/m ³ sur l'excédent.	96 \$ par établissement commercial
Ville-Marie	Tarif au compteur de 0,22 \$/m ³ aux grands consommateurs d'eau.	s. o.
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Tarif au compteur de 0,22 \$/m ³ aux grands consommateurs d'eau.	s. o.

¹ Ce tableau énumère les principaux modes de tarification. Cependant, plusieurs particularités n'y sont pas indiquées. Aussi, les données relatives à la consommation ont été converties en mètres cubes.

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité**REVENUS ADMISSIBLES**

Revenus de taxes	1	3 529 328 000
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	<u>(235 000)</u>

Ajouter

Revenus de taxes de l'exercice 2019 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	2 190 000
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	

Déduire

Taxes d'affaires	5	13 883 000
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6	11 202 000
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	1 245 589 000
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	<u> </u>
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation prévisionnel	10	<u>2 260 844 000</u>

**ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES AYANT SERVI
À ÉTABLIR LES REVENUS DE LA TAXES FONCIÈRE GÉNÉRALE**

11 244 323 201 000

TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL DE 2019
(Ligne 10 ÷ ligne 11 x 100)

12 0 , 9 2 5 3 /100 \$

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis Immeubles non résidentiels	Autres	6 logements ou plus	Immeubles agricoles
Taxes sur la valeur foncière							
Générales	1	1 739 606 000		14 914 000	21 044 000	257 742 000	130 000
De secteur	2	46 544 000		324 000	1 671 000	34 421 000	19 000
Autres	3						
Taxes sur une autre base							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4	2 476 000				150 000	
Autres	5	34 207 000				7 307 000	
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7	13 883 000					
	8	1 836 716 000		15 238 000	22 715 000	299 620 000	149 000

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Résidentielles	Résiduelle Agriculture Résidences	Autres	Total
Taxes sur la valeur foncière					
Générales	9	1 121 720 000	17 000	42 041 000	3 197 214 000
De secteur	10	162 403 000	3 000	6 085 000	251 470 000
Autres	11			680 000	680 000
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification					
Service de la dette	12	4 878 000			7 504 000
Autres	13	17 063 000			58 577 000
Taxes d'affaires					
Sur la valeur locative	14				
Autres	15				13 883 000
	16	1 306 064 000	20 000	48 806 000	3 529 328 000

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019, les mesures fiscales suivantes?			
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM			
- Pour la taxe foncière générale	1 ☒	2 ☐	
- Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	3 ☐	4 ☒	5 ☐
b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM.	6 ☐	7 ☒	8 ☐
- Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté			
c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM.	9 ☐	10 ☒	11 ☐
- Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.			
d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM			
- Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables	12 ☒	13 ☐	14 ☐
- Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)	15 ☐	16 ☐	17 ☒
- Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels	18 ☐	19 ☐	20 ☒
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	21 ☐	22 ☒	
3. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2019 pour des exploitations agricoles enregistrées?	23 ☒	24 ☐	
Si oui, indiquer le montant.	25	40 000 \$	
4. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	26	\$	

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

<i>Non audité</i>		OUI	NON
5. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	27	<u>5 432 947 000 \$</u>	
6. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	28	<u>498 425 000 \$</u>	
7. Frais de financement - Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	29	<u>408 677 000 \$</u>	
8. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	30	<u>23 830 000 \$</u>	
9. Date d'adoption du budget par le conseil	31	<u>2018-11-08</u>	

La question 10 s'applique aux municipalités avec agglomération seulement.

10. Les dépenses reliées aux compétences d'agglomération sont-elles financées par des quotes-parts?	32	☒	33	☐

ANNEXE

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Données prévisionnelles non auditées pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019	
Revenus de taxes	14
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	15

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité**TAXES****SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	5	
Activités de fonctionnement	6	
Activités d'investissement	7	
Autres	8	
	9	

SUR UNE AUTRE BASE

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	10	
Égout	11	
Traitement des eaux usées	12	
Matières résiduelles	13	
Autres		
- Taxe sur immatriculation	14	35 960 000
-	15	
-	16	
Centres d'urgence 9-1-1	17	12 340 000
Service de la dette	18	
Pouvoir général de taxation	19	
Activités de fonctionnement	20	
Activités d'investissement	21	
	22	48 300 000
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	23	
Autres	24	
	25	
	26	48 300 000
	27	48 300 000

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité**COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES****GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES**

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement

Taxes sur la valeur foncière 1

Taxes sur une autre base

Taxes, compensations et tarification 2

Taxes d'affaires 3

Compensations pour les terres publiques 4

5

Immeubles des réseaux

Santé et services sociaux 6

Cégeps et universités 7

Écoles primaires et secondaires 8

9

Autres immeubles

Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux

Taxes sur la valeur foncière 10

Taxes sur une autre base

Taxes, compensations et tarification 11

Taxes d'affaires 12

13

14

GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES

Taxes sur la valeur foncière 15

Taxes sur une autre base

Taxes, compensations et tarification 16

Taxes d'affaires 17

18

ORGANISMES MUNICIPAUX

Taxes sur la valeur foncière 19

Taxes sur une autre base

Taxes, compensations et tarification 20

21

AUTRES

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité 22

Autres 23

24

25

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?			
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».	1 ☒	2 ☐	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 ☒	4 ☐	
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	5 ☐	6 ☒	
3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2022 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	7 ☐	8 ☒	
Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités ayant des compétences de MRC seulement. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.			
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	9 ☐	10 ☒	11 ☐
5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	12 ☐	13 ☒	14 ☐
6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	15 ☐	16 ☒	17 ☐
La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.			
7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	18 ☒	19 ☐	20 ☐
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	21 ☒	22 ☐	

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

<i>Non audité</i>	OUI	NON
Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.		
8. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur la ventilation des dépenses mixtes?	23 ☒	24 ☐
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	25 ☒	26 ☐
9. Les dépenses reliées aux compétences d'agglomération sont-elles financées par des quotes-parts?	27 ☒	28 ☐

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , Yves Courchesne , atteste que le rapport financier consolidé de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, a été déposé à la séance du conseil du 2019-05-16.

Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par Montréal.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Montréal consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports et documents par le ministre, je confirme également que Montréal détient les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton « Attester », je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

Date et heure de la dernière modification : 2019-04-23 14:10:51

Date de transmission au Ministère :